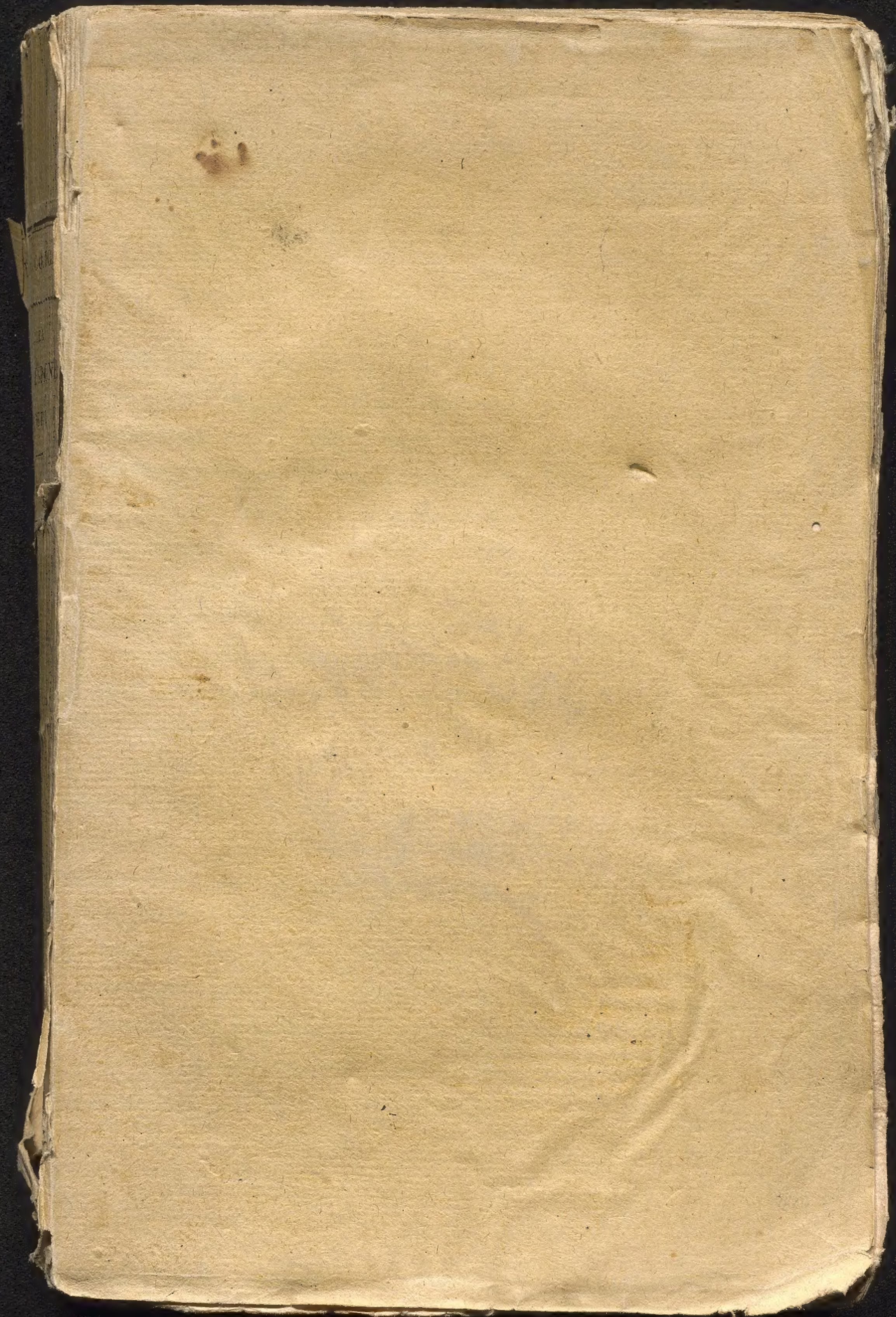


qui précéda le règne d'Alexandre, parce que les conquêtes de ce roi, et l'accroissement de la puissance romaine, qui survint bientôt après, opérèrent de grandes révolutions, tant dans le commerce, que dans les gouvernemens des États d'alors. Ce premier essai traite des peuples de l'Afrique, à cette époque, et conséquemment, forme en soi même, un ouvrage complet. Si un accueil favorable m'engage à poursuivre mon travail, le volume suivant contiendra les États de l'Asie ancienne; et dans le troisième et dernier, je comprendrai les principaux peuples de l'Europe, et particulièrement les Grecs et les Romains, toujours à la même époque. Mais je ne puis promettre, à l'avance, l'exécution de ce plan.

Des trois peuples dont je traite dans cet ouvrage, les Ethiopiens, et les Car-

TABLEAU
DE
L'ESPAGNE MODERNE.

TABLEAU
DE L'ESPAGNE MODERNE,

PAR J. FR. BOURGOING,

Ci-devant Ministre plénipotentiaire de France à la Cour de Madrid, l'un des Commandans de la Légion d'honneur, Associé correspondant de l'Institut national, Membre de l'Académie des Sciences de Copenhague, de l'Académie des Beaux Arts de Stockholm, etc.

QUATRIÈME ÉDITION,

Avec quelques corrections, et des augmentations qui conduisent le tableau de l'Espagne jusqu'à l'année 1806.

On y a joint, pour la commodité des voyageurs, le livre des postes d'Espagne; et on a enrichi l'atlas de gravures qui retracent les monumens arabes de Grenade et de Cordoue, et d'une carte des routes d'Espagne.

TOME II.

A PARIS.

CHEZ TOURNEISEN FILS, LIBRAIRE, RUE DE SEINE N.° 12.

1807.

TABLEAU
DE
L'ESPAGNE MODERNE.

CHAPITRE PREMIER.

Conseil des finances d'Espagne. Impositions.

Nous allons entrer dans la vaste carrière des finances, des revenus, des impôts, des dettes de l'état, du crédit public, etc. Carrière épineuse qui épuise souvent la patience des administrateurs, plus souvent celle des administrés ; détails arides qui vont peut-être fatiguer celle des lecteurs. Je promets seulement à ceux-ci d'être aussi bref que le comportera l'exactitude.

Les finances en Espagne sont sous la direction d'un conseil souverain et permanent, qui s'appelle *Consejo Real de Hacienda*.

Cette *Real Hacienda*, dont le nom seul réveille le respect et une sorte de terreur religieuse, ne ressemble pas mal à l'antre du lion, dont Lafontaine a dit :

Dans cet antre
Je vois fort bien comme l'on entre,
Mais ne vois pas comme l'on sort.

Le gardien suprême de la *Real Hacienda*, le conseil des finances, est, comme celui de Castille, partagé en plusieurs chambres ou *salas : sala de govierno*, *sala de justicia*, *sala de millones*, *sala de la unica contribucion*.

Leurs titres indiquent suffisamment leurs fonctions.

La *contaduria mayor* est une espèce de chambre des comptes dont les décisions doivent être sanctionnées par la *sala de justicia*.

Il ne faut pas la confondre avec la *contaduria de valores*, bureau particulier dont les fonctions sont de tenir un état de toutes les rentes du royaume, de toutes les grâces, de tous les privilèges.

Rien de plus compliqué que les formalités à remplir pour se faire jour à travers tous ces retranchemens élevés par une sage méfiance, mais aussi par la chicane, autour du trésor public. Malheur au comptable, au créancier, au solliciteur qui est promené dans les détours de ce dédale.

Le trésor royal a été long-temps entre les mains de deux trésoriers généraux, qui étoient tour-à-tour en exercice pendant un an, et passoient l'année de leurs vacances à rendre leurs comptes. Depuis quelques années il n'y en a plus qu'un.

Trois directeurs généraux veillent sur la perception des rentes. Ils ont sous leurs ordres tous les receveurs particuliers, tous les administrateurs des douanes, tous les satellites du fisc, légion redoutable par le nombre et les talens. L'Europe n'a rien de mieux à citer dans ce genre. S'ils étaient aussi incorruptibles que vigilans, ils pourraient être proposés pour modèles. J'avais été à même d'apprécier cette classe d'Espagnols pendant mon premier séjour. A mon retour en 1792, je m'aperçus, à mes dépens et à ceux des nombreux réclamans dont je fus l'organe, qu'elle avait fait quelques pas de plus vers la perfection fiscale. Les circonstances, en augmentant l'animosité des subalternes contre les Français, avaient aiguisé en eux un génie tracassier, qui souvent même remontait jusqu'au sommet de la pyramide. Quand j'aurai envie de me consoler de n'avoir plus de relations avec l'Espagne, je me rappellerai ses administrateurs de douanes, ses juges de contrebande et presque tous les ordres de sa hiérarchie maltôtière.

Voyons ce qui est versé dans un trésor si bien défendu contre les assiégeans, si souvent pillé par les assiégés. Voyons ce qui compose ces revenus perçus avec tant d'âpreté.

Jusqu'en 1714 tous les revenus, tant intérieurs que ceux des douanes, étaient affermés. A cette époque on les mit en régie. Mais deux ans après, les impôts de l'intérieur furent de nouveau affermés; et cette forme subsista jusqu'en 1742. Le peuple souffrait comme partout des vexations des fermiers. On adressa contr'eux au roi des représentations qui peignaient tous les abus de la perception. On trouve dans l'*economia politica* de Zabala celles de 1734, et dans l'*instruction de Loynaz* celles de 1747. Il faut les lire pour se convaincre que, partout où il y a des hommes, il y a des abus, et pour être un peu moins sensible à ceux dont on est témoin ou victime.

Cependant *Campillo*, qui réunissait tous les ministères, et qui joignait de la fermeté à beaucoup de connoissances, avait demandé plusieurs fois aux fermiers ce qu'ils retiraient de leur ferme. A les entendre, ils perdaient constamment. Campillo, pour s'assurer de la vérité, mit tout à coup en régie six provinces des vingt-deux dont la couronne de Castille est composée. La Ensenada, en 1747, étendit cette mesure à toutes les autres; et depuis cette époque, toutes les finances d'Espagne, à quelques exceptions près, sont en régie.

Deux ans après, Ferdinand VI adopta un projet déja souvent discuté, celui de convertir en une seule contribution toutes celles qui forment ce qu'on appelle les *rentes provinciales*. Une commission fut établie en 1749 pour cet objet, sous le titre de *sala de la unica contribucion*. On assure qu'elle occupe près de trente mille personnes, et qu'elle coûte par an plus de trois millions de nos livres. En attendant que le résultat de son travail ait dédommagé de tant de soins et de dépenses, les finances d'Espagne conservent leur forme défectueuse, dont le peuple souffre, dont les bons citoyens gémissent, mais à laquelle les rois de la dynastie présente n'ont encore pu rien changer.

Elles se divisent en deux classes qui embrassent presque tous les revenus de l'état; les *rentes générales* et les *rentes provinciales*.

Les premières résultent des droits d'entrée et de sortie perçus à la frontière. Les droits varient, quant au nom et à la quotité, d'une province à l'autre. Dans celles où les Maures ont séjourné le plus long-temps, ils ont conservé le nom arabe d'*Almojarifazgo*. C'était d'abord un droit de douane qui a été successivement augmenté, et sur lequel on a transigé plus ou moins avantageusement avec les

nations commerçantes. Il a encore le même nom aux Canaries, où il produit au roi six pour cent de toutes les marchandises.

Dans presque toutes les autres provinces, il a été successivement porté à quinze pour cent sur tout ce qui entre ou sort. En Catalogne il ne va pas à quatre pour cent.

Dans la Navarre, malgré ses priviléges, tout ce qui entre par sa frontière extérieure paie cinq, tout ce qui sort trois et demi pour cent.

On voit par ce premier échantillon que nos anciennes finances de France n'étaient pas les seules qui fussent compliquées, variées suivant les lieux, hérissées d'exceptions, livrées au caprice des percepteurs. Encore ne donnons-nous ici qu'une légère esquisse de cette complication.

Outre ces lois générales qui embrassent la plus grande partie des marchandises, il en est plusieurs, comme le cacao, le sucre, le papier, qui paient encore des taxes particulières.

Tout le produit de ces rentes générales, lorsqu'elles étaient affermées, n'allait pas à *six millions et demi de nos livres* (26 millions de réaux). Quelques années après qu'elles eurent été mises en régie, elles en donnèrent dix, ou 40 millions de réaux. Elles ont augmenté depuis dans une rapide progression.

A l'issue de la guerre d'Amérique, on les retrouve donnant le produit brut;

En 1783, quatre-vingt-seize millions de réaux.

En 1784, cent vingt.

Et en 1785, plus de cent vingt-huit.

Il y a quelques autres droits qu'on peut aggréger aux rentes générales, quoique leur perception soit différente. Tels sont:

Les droits du bureau de santé, établis d'abord à Cadix, étendus depuis aux autres ports.

Les droits du grand amiral, appliqués au fisc en 1748.

Ceux de *Lanzas* et de *medias annatas*, dont nous avons parlé à l'article des dignités, et qui, réunis, produisirent en 1787 environ cinq millions quatre cent mille réaux.

La rente des laines, qui est le droit qu'elles paient à leur sortie en proportion de leur qualité. Les fermiers n'en donnaient pas 12 millions de réaux. En 1777 ce droit en produisit plus de vingt, et en 1789 près de vingt-huit.

Le produit de la vente du sel fait aussi un article à part. Le sel en Espagne est en *estanco*, c'est-à-dire, qu'il se débite exclusivement pour le compte du roi dans tous ses états d'Europe. Le produit de cet impôt a été longtemps modique. En 1785 il était encore à peine de seize millions de réaux. C'est qu'alors

la mesure de 60 à 80 livres ne se payait qu'environ cinq sous et demi. Mais ce prix ayant été haussé, la rente du sel a rapporté en 1789 près de *cinquante-six millions de réaux*. Son produit a encore augmenté depuis qu'à l'occasion de la guerre le prix du sel a été porté plus haut. Car en Espagne, les objets de première nécessité sont, pour la ruine du pays et le malheur des habitans, ceux sur lesquels sont assises les impositions et les augmentations que les circonstances obligent d'y faire.

Le prix du sel est au reste uniforme dans toute l'Espagne. On accorde seulement quelques douceurs dans les ports sur cet objet pour les salaisons. Les salines d'Andalousie et les salines sèches ne suffisent pas à la consommation du royaume; et l'Espagne reçoit beaucoup de sel du Portugal. Quelque désastreuse que soit en général cette imposition, elle l'est beaucoup moins en Espagne qu'elle ne l'était en France. Elle donne rarement lieu à des saisies et à des exécutions; et sur cet objet le fisc est un peu moins impitoyable que sur les autres.

L'*impôt sur le tabac* est une des branches isolées des revenus de l'Espagne. Il est en régie depuis 1731, et a son administration à part. En 1785 il n'y avait encore en Espagne

que deux epèces de tabac : le *tabac à fumer* du Brésil, que le Portugal, en vertu d'un bail, donnait à deux réaux la livre, et que le roi d'Espagne revendait quarante ; le *tabac en poudre*, connu dans toute l'Europe sous le nom de *tabac d'Espagne*, et venant de Cuba. Le roi le paie un peu plus cher que celui du Brésil. En 1785, il le débitait au même prix de quarante réaux ; sur quoi il y avait à déduire les salaires des employés, les frais des fabriques de tabac, dont la principale est à Séville ; ce qui élevait pour le roi le prix de la livre à huit réaux.

Pendant long-temps on a défendu sous les peines les plus sévères l'usage de tout autre tabac appelé *rapé*, par opposition au vrai tabac d'Espagne, qui, comme on sait, est broyé en poudre extrêmement fine, à laquelle on unit une espèce d'ocre (*almazaron*), qui lui donne sa couleur et son onctuosité. En dépit, ou plutôt à cause de ces lois rigoureuses, malgré la surveillance des employés qui, à cette occasion, se permettaient souvent les voies de fait les plus révoltantes contre les étrangers, contre ceux surtout qui arrivaient par mer, l'Espagne était inondée de tabac de contrebande ; et les seuls qui gagnassent à sa prohibition étaient ceux qui le

débitaient sous main et faisaient payer, jusqu'à un louis la livre, les risques qu'ils couraient en flattant le goût décidé des hommes pour tout ce qui leur est défendu. Ce goût était partagé par les Espagnols de toutes les classes, par ceux surtout qui auraient dû en prêcher l'abstinence par leur exemple. Les seuls membres du corps diplomatique étaient exempts de cette règle. Encore leur fallait-il une permission expresse du ministre des finances, pour faire entrer la quantité de *rapé* nécessaire à leur consommation. Les deux prédécesseurs du roi actuel avaient pour l'usage de ce tabac une aversion qui tenait de la manie; et celui de leurs entours qui aurait osé se le permettre, aurait eu peine à échapper à une disgrâce (*).

(*) Charles III avait lui-même pour le tabac rapé un goût très-décidé, mais ne le satisfaisait qu'à la dérobée, à la chasse surtout, quand il croyait n'être aperçu de personne. Voici un trait qui prouve combien Ferdinand VI, d'ailleurs bon et humain, était réputé sévère envers les infracteurs de la prohibition du tabac. Un jour, en sa présence, un grand d'Espagne tire de sa poche une boîte remplie de la poudre proscrite. Le roi lance sur lui un regard menaçant. L'ambassadeur de France (c'était M. de Duras) s'en aperçoit, s'approche du seigneur espagnol et lui dit: *Ah! c'est V. E. qui avait ma tabatière, je ne savais ce qu'elle était devenue.* Cet heureux expédient tira le délinquent d'embarras et désarma le monarque.

Mais enfin le gouvernement espagnol s'est convaincu que le seul moyen de mettre un frein à cette contrebande, ruineuse pour le fisc et les consommateurs clandestins, était de faire fabriquer lui-même du tabac rapé et de le débiter pour son propre compte. Nulle nation n'avait plus d'avances que la sienne pour ce genre de spéculation: la culture du tabac a réussi dans la plupart de ses colonies, au Mexique, sur la côte de Caracas, à la Trinité, et surtout à la Louisiane. Au Mexique, où on ne commença qu'en 1765 à cultiver le tabac, le roi en retira en 1778 quatre millions de piastres fortes, et plus de six en 1784. Le ministre des Indes, Galvez, se proposait de destiner le tabac de la Louisiane, qui est moins cher et meilleur, à la consommation du Mexique, et de proche en proche, à tout le reste de l'Amérique espagnole.

Le débit du tabac est une des branches les plus considérables des revenus royaux. En 1776 il rapporta plus de 87 millions de réaux; en 1777, plus de 85; en 1784, environ 73. L'introduction du tabac rapé a rapidement augmenté ce produit. Dès 1787 il s'éleva à 129 millions de réaux. Il doit avoir été beaucoup plus considérable depuis la dernière guerre. Le roi, pour faire face aux dépenses

qu'elle a nécessitées, ayant été obligé d'augmenter la plupart des impôts indirects, a porté le prix du tabac rapé, de 26 réaux la livre à 42; et cette augmentation survivra probablement quelque temps à sa cause.

Il se fabrique en Espagne diverses espèces de ce tabac rapé, dont quelques-unes sont comparables aux meilleurs tabacs des autres pays; ce qui n'empêche pas que ceux-ci ne soient recherchés avec presque autant d'avidité qu'auparavant, parce qu'ils ont pour les amateurs un double appât, comme étrangers et comme beaucoup moins chers (*).

Outre le sel et le tabac, il y a encore quelques autres objets en *estanco*. Ce sont le plomb, la poudre, les cartes, la cire d'Espagne, le papier timbré. Quant à l'eau de vie et autres liqueurs spiritueuses, la vente en est libre depuis 1746; mais l'année suivante il s'en établit un magasin pour le compte du roi, et tout le monde, libre de s'approvisionner ailleurs, préfère de s'approvisionner à ce magasin, parce que les liqueurs y sont moins chères et meilleures. Voilà le monopole qui se fait pardonner et chérir.

(*) Depuis quelques années, le tabac de France a repris de la vogue; ce qu'il faut attribuer à la mauvaise qualité du tabac espagnol que la fraude altère.

J'omets diverses autres petites impositions locales dont le détail passerait les bornes que j'ai dû me prescrire.

Mais ce qu'il y a de plus fatal à l'Espagne dans son système de finances, ce sont les *rentes provinciales;* espèce d'impôt qui, en embrassant la consommation des denrées les plus communes, est surtout accablant pour le peuple. Depuis deux siècles, les bons citoyens s'élèvent contre cette forme d'imposition. Le gouvernement même est convaincu de sa défectuosité. Le ministre Campillo avait conçu le projet d'une réforme totale; mais il fut effrayé des embarras et des dangers de l'exécution. La Ensenada, un de ses successeurs, avec plus de pouvoir et de courage, alla un peu plus loin, mais nous avons vu que son *unica contribucion* n'était encore qu'un projet.

Le système des finances espagnoles tient malheureusement à des circonstances qu'il faudrait changer pour opérer son amélioration. Or, l'urgence non interrompue des besoins de l'état n'a jamais permis de compromettre ses revenus par des essais, qui pourraient amener des troubles ou n'avoir que des succès équivoques. Nous avons vu en France ce qu'il en avait coûté à M. Turgot et à M. Necker, pour ébaucher une pareille réforme. Pour la

consommer en Espagne, il faudrait à la fois d'heureuses conjonctures, un souverain et des ministres qui ne s'effrayassent pas des clameurs que les innovations ne manquent jamais d'exciter, ou bien il faudrait une révolution française. Mais tous les pays ne sont pas également disposés à en provoquer une, également propres à la supporter ; et si l'Espagne est destinée à éprouver ce bonheur ou ce fléau, il n'est pas probable qu'elle le doive à ses finances. Ceux qui en souffrent le plus sont trop disséminés, ont trop peu de lumières, trop peu de moyens de rapprochement, et sont par conséquent trop faciles à contenir et par les troupes, et par l'influence du clergé. Or la France a donné aux souverains une leçon dont ils ne profiteront que trop peut-être pour ne pas négliger ces deux moyens d'affermir leur puissance. Les plus modérés, les plus bienfaisans s'efforceront sans doute de rendre leur joug supportable. Ils allégeront le poids des impôts. Ils éviteront de donner à leurs sujets des motifs fondés de plaintes ; mais il se garderont de les inviter paternellement à venir leur présenter les cahiers de leurs *doléances ;* et les états-généraux de France ont porté le coup mortel aux Cortès d'Espagne.

En attendant qu'une cause quelconque opère une réforme dans leurs finances, les Espagnols sont assujettis, quant aux impôts, au régime le plus destructeur.

Les rentes provinciales sont :

1°. Le produit d'un impôt sur le vin, l'huile, la viande, le vinaigre, les chandelles, etc. Philippe II, accablé sous le poids des entreprises ruineuses de son ambition, proposa en 1590 cet impôt aux Cortès. Elles l'agréèrent à des conditions qui ont été presque toutes violées. Cette concession, qui depuis a toujours été prorogée tous les six ans, et a subi dans la suite diverses augmentations, est connue sous le nom de *service des millones*, parce que c'était pour un certain nombre de millions de ducats qu'elle était faite. L'impôt se perçoit de deux manières, ou directement par des administrateurs du bureau des finances, ou par la voie des abonnemens, *encabezamientos*.

Cette seconde méthode n'a que l'avantage de diminuer le nombre des employés du fisc; elle est d'ailleurs encore plus vexatoire pour le peuple. La repartition de la somme pour laquelle sont abonnées bien des communes, se fait arbitrairement par le corps municipal. Il établit un magasin public (*abasto*) où les particuliers sont obligés d'aller acheter en

détail les objets sur lesquels porte l'impôt. Le peuple, qui ne peut faire de provisions comme les gens aisés, en supporte tout le poids. On fait chez lui des perquisitions odieuses pour s'assurer qu'il ne consomme rien qui n'ait été pris à l'*abasto* : de là, des procédures ruineuses qui doublent quelquefois en pure perte pour lui la somme à laquelle est abonnée la ville ou la communauté dont il fait partie.

2°. Les rentes provinciales comprennent l'*alcabale*, droit qui se perçoit sur toutes les ventes des meubles et immeubles.

Il fut d'abord accordé par les Cortès en 1342. Alors, il n'était qu'un vingtième de la chose vendue. En 1349 il fut porté à un dixième, et rendu perpétuel. Dans le dix-septième siècle il éprouva quatre additions, chacune d'un centième, ce qui leur fit donner le nom de *cientos*.

Ces deux droits réunis, qui sont perçus ensemble sous le nom commun d'*alcabala y cientos*, devraient donc à la rigueur être de quatorze pour cent; mais leur quotité varie beaucoup d'une province, d'une ville à l'autre, suivant les priviléges accordés par le souverain, qui même en quelques endroits les a engagés ou aliénés tout-à-fait; ils ne sont perçus

perçus presque nulle part dans toute leur étendue. Selon Ustariz et les observations que j'ai pu recueillir, leur taux moyen est de six à sept. Toutes ces modifications n'empêchent pas que ces droits ne soient encore fort onéreux pour le commerce et l'industrie.

3°. Les *tercias reales* sont un autre impôt qui se recouvre conjointement avec les rentes provinciales; ce sont les deux neuvièmes que la cour de Rome, en 1274, permit aux rois de Castille de percevoir sur toutes les dîmes de leur royaume. On le recouvre en nature sur les fruits de la terre, qui sont ensuite vendus pour le compte du roi. Cet impôt produit à peine six millions de réaux, et serait susceptible d'une augmentation considérable, si le gouvernement voulait ne pas s'en rapporter aux déclarations très-peu fidèles des bureaux ecclésiastiques.

4°. Le *service ordinaire et extraordinaire* et son *quinzième au millier*, est une espèce de taille que paient seulement les roturiers qui sont connus en Espagne sous le nom d'*estado general.* Il se perçoit avec le droit d'*alcabala y cientos*, d'après une répartition faite par les tribunaux, proportionnément aux facultés connues de chacun des contribuables.

5°. Il y a encore une imposition sur la vente de la soude et de la barille, et quelques autres impôts particuliers qui ne peuvent trouver place dans ce tableau général.

Enfin, les droits d'entrée à Madrid forment une autre source de revenus pour le roi ; ils sont dans ce moment affermés à la communauté des *gremios* pour la somme de sept millions et demi de réaux. Toutes ces contributions intérieures des provinces de la couronne de Castille, rapportent environ de 120 à 140 millions de réaux.

Les provinces de la couronne d'Arragon ont une autre forme d'impositions. Elles sont exemptes de l'alcabale, qui a été remplacée par des droits équivalens ; elles paient une contribution unique, que chaque ville, bourg et communauté répartit entre ses habitans. Comme ces provinces furent les dernières à reconnaître l'autorité de Philippe V, ce monarque, pour les en punir, les priva d'une partie de leurs privilèges, et les assujettit à une forme d'imposition différente de celle de la couronne de Castille. Mais son intention fut trompée ; et, dans le fait, elles sont mieux traitées à cet égard que le reste du royaume.

Les provinces de la couronne d'Arragon sont d'ailleurs soumises, comme celles de Cas-

tille, à l'impôt des *tercias reales*, et à l'obligation de prendre au prix fixé toutes les marchandises qui sont en *estanco*. Les unes et les autres le sont également à la *bulle de la croisade*.

L'objet primitif de cette bulle était d'accorder des indulgences à tous les Espagnols qui contribueraient, soit par leur service personnel, soit par leurs aumônes, à faire la guerre aux infidèles. Le produit de la bulle de la croisade conserve encore cette destination, puisque les monarques espagnols qui le recouvrent sont obligés de le consacrer à l'entretien de leurs forteresses et de leurs garnisons sur les côtes d'Afrique. Jusqu'au règne de Ferdinand VI, cette concession de la cour de Rome devait être renouvelée tous les cinq ans; sujétion dont Philippe V sentit tout le poids, à trois différentes reprises que ses brouilleries avec le Saint-Siége l'empêchèrent d'obtenir le renouvellement de la bulle de la croisade. Ce n'est que par le concordat de 1753 qu'elle a été rendue perpétuelle. Elle est devenue par là une source permanente de revenus pour le fisc; et quand même l'Espagne, cédant au vœu de la politique et de l'humanité, se réconcilierait avec tous les infidèles, comme elle l'a fait sous Charles III

avec la Porte Ottomane et quelques régences barbaresques, cet impôt, quoique n'ayant plus l'objet qui l'a fait établir, n'en subsisterait pas moins.

Le prix de cette bulle est fixé à 21 *quartos*, (environ 14 à 15 sous). Aucun catholique, habitant en Espagne, ne peut se dispenser de l'acheter, sans faire suspecter son orthodoxie. Muni de cette bulle, outre les indulgences qui y sont attachées, il a la faculté *de faire gras, avec l'agrément de son médecin et de son confesseur, et de manger des œufs et du lait, les jours de jeune, et pendant le carême.*

Cette espèce d'imposition volontaire est recouvrée par un magistrat qui porte le titre de *commissaire général de la Cruzada*; elle produit environ 18 à 20 millions de réaux.

Le clergé n'en est pas exempt; et ce n'est pas le seul impôt qu'il paie.

D'abord il est assujetti en partie à celui des *millones*; mais il faut que tous les six ans le pape y consente par un bref. Comme il y a beaucoup d'endroits où l'on ne tient pas de comptes séparés pour les ecclésiastiques, ils paient cet impôt en entier comme les laïcs; mais on évalue à peu près, et toujours avec ménagement, ce que chaque ecclésiastique doit consommer en vin, lard, huile et autres

articles sur lesquels portent les *millones* dans toute leur étendue, et on lui rembourse ce qu'il se trouve avoir payé au-delà de cette évaluation.

Mais, comme partout le fait diffère toujours un peu du droit, le clergé ne paie rien, ou presque rien, à raison de ces *millones*, dans les petits endroits où il acquiert facilement de la prépondérance; et le poids de tout cet impôt retombe sur le peuple.

Le clergé est soumis outre cela à une petite imposition annuelle, connue sous le nom du *subsidio*.

Mais la plus forte de ces contributions est celle de l'*escusado*, qu'on nomme aussi *casa dezmera*, maison dîmée, parce qu'il consiste dans le droit accordé par le Saint-Siége aux rois d'Espagne de s'approprier la dîme la plus forte de chaque paroisse, tant de la couronne de Castille que de celle d'Arragon. Cette contribution, dans toute son intégrité, serait d'un grand rapport pour le fisc espagnol; mais elle a été l'objet de transactions et d'abonnemens qui en diminuent beaucoup le produit. Sous le règne de Ferdinand VI on avait résolu de s'assuser, par une régie de quelques années, de ce qu'il pouvait rapporter. Mais avant qu'on eût acquis là-dessus des données suffi-

santes, le marquis de Squilaci, à son avénement au ministère des finances, se pressa de l'affermer; et quoiqu'il eût été prouvé en 1756 que pour la seule couronne de Castille il pouvait être porté à 16 millions de réaux, ce ministre l'afferma pour douze à la communauté des marchands de Madrid, vulgairement appelée les *gremios;* encore la plus grande partie du clergé a-t-elle obtenu postérieurement la faculté de l'administrer pour son compte, et au rabais d'un tiers; en sorte qu'en 1789 il ne rapportait pas dix millions de réaux.

Malgré ces restrictions, si l'on observe que les *tercias reales* sont encore un impôt indirect qui est à la charge du clergé; si l'on se rappelle que les rois d'Espagne ont la faculté de gréver de pensions presque tous les bénéfices jusqu'à la concurrence d'un tiers de leur revenu, on ne sera pas fondé à dire que le clergé espagnol ne contribue pas aux charges de l'état. Il y a plus; à l'occasion de la guerre terminée par la paix de Basle, il a été, toujours avec l'autorisation du Saint-Siége, plus fortement taxé que le reste des contribuables; et l'on évalue à *trente-six millions de réaux* l'imposition extraordinaire qu'il a payée. Il avait assurément des droits à cette préférence.

Il avait fait des efforts assez heureux pour persuader aux peuples d'Espagne que la cause de Dieu était grandement intéressée à la guerre contre la France. J'ai acquis la certitude d'une offre qu'un général d'ordre faisait sérieusement en 1793 au roi, de lever un corps de quarante mille moines, à la tête duquel il proposait de se placer (*). L'offre n'a pas eu de suite. Mais le clergé espagnol n'ayant pu être admis à l'honneur de servir de sa personne cette cause sacrée, n'était-il pas convenable que du moins, aux dépens de ses immenses revenus, il concourût aux frais d'une guerre de religion?

Une source de revenus publics qu'on pourrait croire très-abondante, et qui jusqu'à présent n'a été que modique, c'est l'Amérique espagnole, à moins qu'on ne veuille regarder comme provenant de cette source les droits du roi sur le produit des mines du Mexique et du Pérou, et ceux que paient les fruits des colonies à leur entrée en Espagne.

Pendant long-temps les frais de l'administration de ces vastes colonies ont absorbé, et au-delà, ce que le fisc en retirait; et ce n'est

(*) C'est le père Joachim Company, présentement archevêque de Valence.

que depuis le ministère de Galvez que le Mexique a donné du profit par l'établissement de la ferme du tabac.

La réunion de tous les droits, de toutes les contributions dont nous venons de donner un exposé sommaire, ne produisit pas en 1776 plus de . . . . réaux. 440,000,000

En 1784 le total des recettes fut de 685,068,068

En 1787 il fut seulement de . . 616,295,657

C'est le résultat du compte que rendit le ministre Lerena en 1789. Ce compte, qui fera époque dans l'histoire des finances d'Espagne, quoiqu'il ne soit pas le premier de ce genre, mérite quelques détails.

Lerena, qui jusqu'à sa mort a passé pour inepte, dont la fortune rapide et inexplicable causa en 1785 un étonnement voisin de l'indignation, et qui a emporté au tombeau la haine publique, bien méritée par sa dureté, ses violences, son esprit persécuteur, ingrat et vindicatif; Lerena du moins était ferme et laborieux. Son compte rendu en offre la preuve. Il est peu probable qu'il en soit l'auteur; mais c'est du moins un acte de courage que d'y avoir mis son nom et d'en avoir adopté les principes et les assertions. Le nouveau roi empressé de faire dans ses finances

toutes les réformes qu'invoquait depuis longtemps le bonheur de ses peuples, ayant demandé qu'on lui indiquât surtout les suppressions possibles dans le nombre excessif des employés au recouvrement des impôts, Lerena débute dans son compte rendu, par assurer que, vu leur diversité et leur complication, toute suppression de ce genre est impraticable.

Pour prouver l'inconvénient de ce qu'il appelle une *économie mesquine*, il cite d'un côté l'exemple de l'Angleterre qui, pour la seule branche des douanes, a neuf directeurs largement salariés, et qui en tire, année commune, jusqu'à 3,789,274 liv. sterl.: de l'autre, celui de nos fermiers généraux qui ayant négligé de créer, conformément à la convention additionnelle du 15 janvier 1787, des experts pour évaluer les marchandises anglaises, dont notre traité de commerce permettait l'introduction, ont frustré le fisc d'un revenu de deux à trois millions, ont laissé inonder la France d'une foule de marchandises anglaises, et porté ainsi une violente atteinte à nos propres fabriques.

On avait prétendu que le salaire des douaniers emportait au moins la moitié de ce qu'ils recouvraient. Lerena soutient que c'est

une calomnie insigne, et le prouve par les détails suivans:

1°. *Les rentes générales* auxquelles on a réuni la rente de l'amirauté et celle de la santé, occupent 994 employés réaux.

qui recouvrent	159,108,172
Et dont le salaire total est de	5,375,127
A quoi pourtant il faut ajouter	5,501,322

pour le salaire du *resguardo* de tout le royaume, c'est-à-dire, des gardes qui veillent au recouvrement des rentes et aux intérêts du fisc.

2°. La *rente du tabac* avait produit en 1787	129,007,414
Elle occupe 4587 personnes salariées par	13,631,530
A quoi il faut ajouter . . .	2,416,580

pour le salaire de 13,575 débitans en détail qui ont le dixième de tout ce qu'ils débitent.

3°. Les *rentes provinciales* ont rapporté en 1787	122,857,678
Les 3150 employés coûtent .	9,974,085
Lerena prouvait que par les utiles réformes qu'il avait opérées, cette branche de revenus avait été augmentée de . . .	14,350,124
4°. La *rente du sel* avait produit	55,408,934

	réaux.
Elle occupait 1515 personnes qui avaient un salaire de . . .	4,676,844
5°. La *rente des droits sur l'extraction des laines* avait produit .	27,449,246
Et ses 221 employés coutaient .	635,943
6°. La *rente des poudres*, y compris celle des mines de cuivre de Rio Tinto, et celle de la fabrique des cartes pour l'Amérique espagnole, avait rapporté .	8,468,124
Et employait 290 personnes salariées par	1,116,452
7°. La *rente du souffre* avait produit	369,417
Et ses 8 employés coûtaient .	14,650
8°. La *rente du vif argent* et ses accessoires rapportaient . .	436,844

Sur lesquels 8 pour cent étaient laissés à ses percepteurs.

9°. La *rente des cartes* pour l'Espagne rapportait	1,072,649
Et ses 11 employés coûtaient .	44,944

Après avoir présenté ce résumé général de tous les revenus perçus par la voie des directeurs et administrateurs généraux, Lérena faisait observer :

Que tous les employés à ces diverses branches étaient 10,729; que leur salaire se montait à . .	37,199,970

	réaux.
Ce qui faisait, l'un portant l'autre, à peu près 7 réaux 13 maravédis pour cent réaux, du produit total de ces rentes qui était de .	510,859,937
A ces principales sources de revenu devaient se joindre 21 autres articles qui sont l'objet d'administrations particulières, et qui avaient rapporté en 1787	105,435,720
Leurs frais d'administration et de recouvrement, coûtaient . . .	2,647,333

Ce qui faisait environ 2 réaux 17 maravédis pour cent réaux.

Récapitulant tous les articles précédens, on trouvait que les frais de perception et d'administration absorbaient une somme de	40,483,248
Et que le total de ces revenus était de	616,295,657

Qu'ainsi les frais de perception ne coûtaient pas plus de 6 réaux 14 marav. pour cent réaux.

Il fallait toutefois y ajouter ceux de l'entretien de 3571 gardes, chargés de surveiller la contrebande, et qui coûtaient . . .	11,002,645
Ajoutant cette dernière somme à la précédente, on avait pour total des frais de perception . . .	51,485,893

Récapitulation générale.

Employés de tout genre au recouvrement	27,875 person.
Montant de leurs salaires	51,485,893 réaux.
Totalité des revenus de l'état.	616,295,657 réaux.

Leur perception coûte donc fort peu au-delà du douzième.

Lerena triomphait ensuite, en comparant ces frais à ceux du même genre qui ont lieu en Angleterre et en France, où sans doute, disait-il, se trouvaient bien des détracteurs de l'administration espagnole; et le résultat de ce rapprochement parut étonnant aux Espagnols eux-mêmes.

En effet, disait Lerena, prenant pour exemple le revenu des douanes d'Angleterre, suivant Smith, il se montait à une somme qu'on peut évaluer à

	livres.
. . . .	246,966,000
Les frais de recouvrement étaient de	25,911,000
Ils coûtaient donc plus de dix pour cent.	
De même en France les revenus étant en 1789 de	544,800,000
Et les frais de perception de .	57,665,000

ils absorbaient donc aussi plus du dixième de son revenu total. Lerena ajoutait que lors de son entrée au ministère, l'Espagne avait un déficit annuel de plus de 40 millions de réaux; qu'il avait augmenté ses revenus de plus de 100 millions, et qu'il se flattait de les augmenter encore de 50. La mort ne lui a pas permis de réaliser ces brillantes espérances; d'ailleurs, les dépenses auxquelles peu après l'Espagne fut entraînée, l'auraient bien obligé d'y renoncer.

Le reste de son mémoire n'est qu'une apologie ampoulée du courage et de l'activité qu'il a déployés; petit chef-d'œuvre d'arrogance, où il n'est ni modeste ni avare d'expressions injurieuses contre les grands, les riches et les ignorans, parmi lesquels seuls il assure au roi que se trouvent les calomniateurs de son administration.

Il ne manque rien à ce mémoire, quant au tableau des revenus de l'Espagne. On désirerait également y trouver celui de ses dépenses et de ses dettes. Mais il faut puiser ces lumières à d'autres sources.

	réaux.
En 1776 la totalité des dépenses avait été de	505,586,474
Sur laquelle somme l'armée de terre avait coûté plus de . . .	200,000,000

réaux.

Et la marine plus de 127,000,000

Il est vrai que cette année la marine avait fait les principaux frais d'une guerre très-courte contre le Portugal.

En 1777, les dépenses totales ne furent que de 476,385,565

Sur quoi l'armée de terre coûta plus de 210,000,000

Et la marine seulement, peu au-delà de 86,000,000

Et comme cette année le total des revenus n'avait pas passé . . . 372,346,883

Il y avait un déficit de 104,038,681

On recourut à des ressources passagères et ruineuses pour en combler une partie. Mais comme alors on était occupé aux préparatifs d'une guerre qui ne tarda pas d'éclater, on fut obligé d'en adopter non de mieux calculées, mais de plus constantes, en faisant sur les rentes provinciales une augmentation de 30,000,000

Sur les revenus de la couronne d'Arragon une de 12,000,000

Sur la rente du tabac une de . . 2,000,000

Mais les rentrées ne pouvant qu'être lentes, successives et probablement incomplettes, le ministre des finances fut obligé en 1779 d'arracher à la communauté des *gremios* de

Madrid une avance de 50 millions à trois et demi pour cent.

Ces moyens s'étant encore trouvés insuffisans, on recourut à l'expédient des billets royaux, dont nous parlerons plus bas.

En 1784, à l'issue de la guerre réaux.
on trouve la dépense portée à . 685,068,068

Et la recette élevée par des moyens extraordinaires, à la même somme.

En 1786, le total du revenu
de l'Espagne était de 615,335,147

Et en 1787, comme nous venons de le voir, de 616,295,657

Mais le capital des dettes s'élevait à 1,543,906,944

Faisons-en le recensement et remontons à leur origine.

CHA-

CHAPITRE II.

Dettes anciennes et modernes de l'Espagne. Gremios. Billets royaux. Projets pour améliorer les finances.

LA dynastie actuelle a hérité des dettes de la précédente, qui sont connues sous le nom de *juros*, et qui portent un intérêt, à la vérité modique. C'est encore pour l'état une charge annuelle d'environ vingt millions de réaux, dont le paiement est affecté sur différentes branches de ses revenus.

Philippe V laissa des dettes pour la valeur de 45 millions de piastres (plus de 168 millions de livres tournois.) A sa mort, Ferdinand VI fut effrayé d'un tel fardeau. Il était juste, mais faible et scrupuleux. Il assemble une junte composée d'évêques, de ministres et de gens de loi, et l'invite à prononcer *si un roi est tenu d'acquitter les dettes de son prédécesseur*. La question fut décidée à la négative par la pluralité, la conscience du roi soulagée, la banqueroute résolue.

Ferdinand poussa plus loin son économie mal calculée. Uniquement occupé d'épargnes,

il laissa languir toutes les branches de l'administration, armée, forteresses, possessions d'outre mer. Aussi Charles III à sa mort trouva-t-il dans ses coffres pour plus de 165 millions de nos livres. Il se fit un devoir de réparer la fatale omission de Ferdinand VI. Dès l'année 1762, il fit payer un à-compte de six pour cent sur les dettes de Philippe V; ce qui fut continué cinq ans de suite. En 1767, les six pour cent furent réduits à quatre. L'année suivante on distribua soixante millions de réaux entre les créanciers. En 1769, on fut forcé d'interrompre le paiement de ces à-comptes; ce qui acheva de décréditer les effets royaux. Pendant mon premier séjour en Espagne on se croyait heureux de les négocier à 80 pour cent de perte.

Il y a cependant encore certaines occasions de les placer avec moins de désavantage. Quelquefois en traitant avec le gouvernement pour quelque entreprise qu'il veut favoriser, on obtient qu'il en admette une certaine quantité au pair. On la reçoit encore pour le paiement des *medias annatas*. Hors ces cas très-rares, les créances sur Philippe V sont des effets à peu près sans valeur. Ils ne portent point intérêt; et leur remboursement, s'il s'effectue jamais, se fera attendre encore long-

temps, surtout par les créanciers étrangers. Ceux-ci, quelque sacré que soient leurs titres, quelque puissans que soient leurs interprètes, sollicitent vainement des exceptions à la loi qui les exclud de tout remboursement jusqu'à ce que les créanciers espagnols soient entièrement satisfaits. On m'a souvent cité à Madrid l'exemple de Louis XV qui écrivit lui-même à Charles III, pour obtenir une de ces exceptions en faveur d'un de ses valets de chambre et qui en reçut une réponse très-amicale, mais parfaitement négative.

Charles IV, dès son avénement au trône, a témoigné le désir d'acquitter les dettes de Philippe V et de Ferdinand VI, désignant celles qui seraient payées en totalité, et celles sur lesquelles le fisc pourrait transiger. L'exécution de ces mesures était à peine ébauchée, que les préparatifs, et bientôt après les frais d'une guerre inutile, ont forcé de les suspendre.

Tant de variations n'ont pu qu'affaiblir le crédit du gouvernement espagnol. Charles III, dont la loyauté personnelle inspirait beaucoup d'estime, en a fait deux fois la fâcheuse expérience.

En 1783, il essaya un emprunt de 180 millions de réaux, dans lequel les créances sur Philippe V seraient admises au pair pour un

tiers. Il crut lui avoir donné par là une forme séduisante. L'événement prouva le contraire. Au bout de deux ans l'emprunt avait à peine produit douze millions de réaux, et on fut obligé de le fermer. Les créanciers étrangers furent peu tentés de courir de nouveaux risques. Quant aux Espagnols eux-mêmes, ils sont en général peu confians, peu enclins à l'agiotage. Ils préfèrent un gain modique, mais sûr, aux spéculations hazardeuses qui sont adoptées ailleurs avec avidité. Ils sont plus qu'aucune autre nation attachés à l'ancienne routine.

Depuis long-temps, loin de se laisser tenter par les placemens que présentent les pays étrangers, ils bornent leur confiance à cette communauté de marchands de Madrid, connue sous le nom de *gremios* dont nous avons déjà parlé plus d'une fois.

La caisse des *gremios* est une sorte de banque publique, où tous les particuliers vont placer leur argent au modique intérêt de deux et demi ou trois pour cent. Les motifs de la confiance qu'ils inspirent sont l'appui constant que leur a accordé le gouvernement, et la ré gularité avec laquelle ils ont toujours acquitté les intérêts des capitaux, dont ils sont dépositaires; et quoiqu'ils aient hazardé des entre-

prises peut-être au-dessus de leurs forces, quoiqu'ils soient toujours en avances avec le gouvernement, rien n'a pu jusqu'à présent ébranler leur crédit. Ils ont la ferme des droits d'entrée de Madrid, une portion aujourd'hui très-modique de celle de l'Escusado, l'entreprise des principales fabriques du royaume. Ils ont été, pendant quelque temps, chargés de l'approvisionnement de l'armée; et l'administration, qui dans les momens de détresse, a souvent recouru à eux avec succès, les a regardés long-temps comme la principale colonne de l'état.

Pendant quelques années cependant on crut pouvoir se passer d'eux. La nécessité même en fit une loi au moins passagère. Dès le début de la guerre d'Amérique, le gouvernement, dépourvu des ressources extraordinaires qu'exigeait le déploiement de ses forces sur les deux élémens et dans les deux hémisphères, privé des trésors périodiques de l'Amérique espagnole qu'on ne voulait pas exposer à l'avidité des corsaires anglais, crut devoir recourir à une ressource jusqu'alors inconnue à l'Espagne. Il s'adressa à quelques banquiers français établis à Madrid, négocia par leur entremise un emprunt de neuf millions de piastres simples, et créa du papier-monnaie

pour la valeur de cette somme. Ce papier était partagé en 16,500 billets ou *vales réales*, auxquels on attacha un intérêt de quatre pour cent. On le blâma de n'avoir pas en même temps établi une caisse où ces billets auraient été acquittés au pair à leur présentation; mais il aurait fallu pour cela avoir des fonds disponibles; et la création même du papier-monnaie prouvait qu'on n'en avait pas.

On blâma peut-être avec plus de raison la cour de Madrid d'avoir négocié son emprunt à des conditions onéreuses qui, trahissant son embarras, devaient altérer la confiance. En effet, les banquiers, qui réalisèrent cet emprunt par leur crédit, demandèrent dix pour cent de commission et l'obtinrent. Mais dans de pareilles négociations le prêteur calcule ses risques, l'emprunteur ses besoins, et de ce double calcul résulte la loi que l'un impose et que l'autre subit.

Quoi qu'il en soit, dès que cet arrangement fut ébruité, l'alarme devint générale. On se récria contre une mesure que pouvait, disait-on, excuser à peine la détresse la plus extrême; mesure employée quelquefois pour acquitter des dettes pressantes, mais jamais pour en contracter. Les banquiers étrangers, français surtout, qui avaient avancé leurs fonds, prenant pour organe M. Necker, alors

ministre des finances, crièrent à la surprise et presqu'à l'infidélité. On parut soupçonner un instant le gouvernement espagnol d'avoir conçu le projet insensé de les rembourser en papier-monnaie, ou l'espoir ridicule de donner à ce papier une valeur hors de l'Espagne. Il se hâta par des remboursemens effectifs de prouver à ces banquiers et à M. Necker lui-même, que leurs alarmes avaient été gratuites.

Cependant les *vales* circulaient en Espagne. Mais l'appât d'un intérêt supérieur à celui que donnaient les placemens accoutumés, ne suffit pas pour les mettre en crédit. On les recevait avec répugnance; on s'en dépouillait avec empressement. Dans le cours de la guerre ils perdirent, à certaines époques, jusqu'à vingt-six pour cent; et l'on jetait les hauts cris. On ignorait que dans le même temps les Américains luttant, presque sans numéraire, pour leur liberté, voyaient leur papier-monnaie subir une perte de 40 et 50 pour cent. On ne prévoyait pas que bientôt une nation voisine, aux prises avec toute l'Europe pour la même cause, en aurait un qui perdrait trois et quatre cents pour cent, et qu'elle survivrait à cette crise.

Celle où se trouvait passagèrement l'Espagne procura aux *gremios* un nouveau triomphe.

La confiance dont ils jouissaient s'accrut de la méfiance avec laquelle les billets royaux étaient accueillis. Leur caisse devint un asile où l'on venait mettre en sûreté des fonds qu'on croyait très-hazardés dans celle du roi.

Cependant les besoins du gouvernement augmentant avec les progrès de la guerre, il fit en février 1781, une nouvelle émission de *vales* pour la somme de 75 millions de réaux. Enfin l'année suivante il en créa encore, en billets de 300 piastres, pour la somme de 221,998,500 réaux. Il se trouva donc alors chargé, pour cet objet seul, d'une dette de 431,998,500 réaux, sans compter d'autres obligations moins apparentes, qui portaient la dette totale à près de 800 millions de réaux.

Lors de la première émission des billets royaux, Charles III avait pris l'engagement d'en retirer une partie de la circulation. Mais comme en commençant la guerre il avait grévé ses peuples d'une augmentation de l'impôt sur les comestibles, au retour de la paix il crut plus pressant de les soulager de ce fardeau que de tenir sa parole aux créanciers de l'état; et ce ne fut qu'au mois de juin 1785, qu'il retira pour un million deux cent mille piastres de billets royaux.

Quelques semaines après, ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit une nouvelle émission de 48 millions de réaux. Il est vrai qu'elle avait pour unique objet de procurer des fonds pour la continuation du canal d'Arragon dont les profits devaient lui servir d'hypothèque ; qu'ainsi elle ne pouvait être regardée comme un surcroit de charge pour l'état.

Les alarmes qu'avait excité le véritable papier-monnaie se dissipèrent cependant peu à peu ; les billets royaux se sont remis au pair, et à la fin de 1786 on commençait à les rechercher, et même à les négocier avec avantage.

La guerre qui éclata en 1793 en nécessita de nouvelles émissions. Les billets royaux ne perdirent que 25 et 30 pour cent aux époques les plus critiques ; ce qui doit surprendre d'un papier qui est sans hypothèque spéciale, et qui n'a d'autre garant que la loyauté précaire d'un gouvernement absolu. Après le retour de la paix, vers le milieu de 1796, ces billets ne perdaient plus que dix à douze pour cent vers la frontière, et six à huit dans la capitale. Plus tard, aux apparences d'une rupture avec l'Angleterre, ils ont perdu dix-huit pour cent ; et l'on prévoyait que si elle éclatait, leur perte pouvait n'avoir plus de

bornes (*). Il y en avait alors en circulation pour *un milliard quatre cent quatre-vingt-dix millions de réaux;* et loin d'avoir pu s'occuper des moyens d'en diminuer la masse, on avait créé, au commencement de 1796, un emprunt de 240 millions de réaux à cinq pour cent.

Quelles leçons pour les gouvernemens! La suspension de plusieurs entreprises utiles, le ravage d'une partie de trois de ses provinces, la mort de quarante à cinquante mille hommes, la perte d'une grande colonie qui, à la vérité, ne prospérait pas entre ses mains, l'accroissement des impositions et celui de sa dette, voilà ce que l'Espagne, passagèrement détournée de ses véritables intérêts, a gagné à vouloir venger la mort d'un roi et la religion outragée. Au moment où la guerre fut décidée (j'en ai été témoin) toute la nation, si l'on en excepte des citoyens éclairés, partageait le ressentiment de la cour. Les communautés religieuses, les grands, les riches

(*) En effet, ils ont perdu en 1801 jusqu'à 75 pour cent. Depuis la signature des préliminaires avec l'Angleterre, ils ont rapidement remonté. Déjà, au mois de mars 1802, ils ne perdaient plus à Cadix que vingt pour cent; et au mois d'avril, on les achetait à Amsterdam à quinze pour cent de perte seulement.

propriétaires, tous se firent un devoir de la seconder de tous leurs efforts. Mais les événemens de la guerre, presque constamment malheureux, la tenacité avec laquelle nous défendions une cause que les Espagnols avaient d'abord trouvée si odieuse, le besoin de repos après de violentes agitations, la conviction tardive du peu d'intérêt qu'avait l'Espagne à concourir à l'affaiblissement d'une nation voisine, son alliée naturelle, ont refroidi cette première ardeur. L'indifférence d'abord, bientôt après l'impatience prit sa place; et jamais paix ne fut plus désirée, ne fut accueillie avec plus de transports que celle dont je fus chargé de poser les bases à Figuières, et qui fut signée à Basle le 22 juillet 1795, entre la république française et le roi d'Espagne.

Mais revenons aux *vales* ou billets royaux. Après diverses extinctions (*) il en reste à présent (au commencement de 1805) pour la valeur de *dix-sept à dix-huit cens millions de réaux* (415 à 450 millions de nos livres). Mais ils n'ont presque plus de cours. Ils

---

(*) Elles ont commencée en 1799 et se sont continuées les cinq années suivantes. Le 1 janvier 1805 on devait en éteindre pour plus de 6 millions de réaux. La guerre aura sans doute fait ajourner cette mesure.

n'entrent dans aucune transaction. Ils ne sont point admis pour le payement des impôts. Les commerçans, dans leurs marchés, ne stipulent plus qu'en numéraire métallique. Les *vales* ne conservent plus d'autre appât que l'intérêt de 4 pour cent qui leur a été attaché dès le principe. Ils restent paisiblement dans les mains des modestes rentiers qui se contentent de ce moyen de placer leurs capitaux, et qui de temps en temps les jettent sur la place quand ils ont besoin d'argent comptant. Ils ne peuvent donc plus être comparés à cette espèce de papier-monnaie qui a un cours forcé sans qu'il y ait de caisse publique où il puisse être escompté au comptant. Quand les circonstances le permettent, on en éteint successivement quelques portions. Il y a même à la trésorerie un bureau spécialement chargé de cette extinction. Ce bureau, connu sous le nom de *chambre de consolidation*, monétise quelquefois les *vales* par son endossement, mais en paye la valeur effective dès qu'on les lui présente. A cela près ils ne paraissent plus dans la circulation; et les variations qu'ils éprouvent ne sont que des indices très-incertains de celles du crédit public: elles indiquent seulement que les moyens d'effectuer leur remboursement paraissent moins faciles

ou moins prochains. Ils baissent donc naturellement dès que la guerre éclate ou seulement dès qu'elle devient probable. La rupture inopinée de l'Angleterre avec l'Espagne en 1804, diminua rapidement leur valeur. Quelques mois après ils perdoient 52 pour cent. Dans la guerre précédente ils avaient perdu jusqu'à 75. Mais le retour de la paix et surtout la rentrée long-temps suspendue des trésors de l'Amérique espagnole, pourront peut-être encore les ramener au pair.

En attendant leur remboursement, ils auront été pour l'Espagne une ressource équivalente à un emprunt. Ils auront, il est vrai, augmenté ses dettes; mais il est rare que les grands gouvernemens en contractent d'aussi peu onéreuses. Celui d'Espagne pourrait trouver dans l'intérieur de la monarchie, des ressources qui le feraient encore moins. Il en a fait un heureux essai, même au milieu des calamités de la guerre qu'a terminée la paix d'Amiens. Voici en quoi il consiste.

Il y a en Espagne une quantité prodigieuse de biens-fonds, connus sous le nom de *Memorias y Cofradias*. Les premiers sont des fondations faites en faveur des églises, avec l'obligation de dire des messes pour l'âme du fondateur. Les *Cofradias* sont des biens que

les dévots ont consacrés au culte particulier des images de la vierge et des saints. Trop long-temps la destination de ces deux espèces de biens les avait fait regarder comme sacrés. Sous un gouvernement moins éclairé, moins courageux, on n'eût jamais osé y toucher; et si la nation espagnole eût été encore aussi généralement, aussi aveuglément superstitieuse qu'on le croit, on ne l'eût pas tenté impunément. Telle est cependant la mesure qui a été prise, il y a environ quatre ans, et dont on éprouve les heureux effets, depuis le mois de novembre 1800.

Ces terres, paralysées par la piété des fidèles, inaliénables comme les biens ecclésiastiques, étaient mal administrées et plus mal cultivées. Le gouvernement les a mises en vente, en destinant les sommes qu'on en retirerait, à l'extinction successive des billets royaux. Dans les premiers mois de l'année 1802, ces ventes avaient déjà produit près de dix millions de piastres (environ trente-sept à trente-huit millions de notre monnaie).

L'Espagne y a gagné de toutes manières; en dépit des scrupules, les acquéreurs se sont présentés en foule. Ces terres, entre les mains de leurs nouveaux propriétaires, promettent de doubler de produit. C'est un grand pas

qu'a fait le gouvernement espagnol vers l'amélioriation de l'agriculture et l'augmentation de la population. Encore quelques efforts semblables (*) de courage, et il parviendra à arracher son pays à la langueur qui lui est plus préjudiciable, peut-être, que les erreurs de l'administration.

Mais en Espagne plus qu'ailleurs, le courage doit être tempéré par la circonspection. On y craint les innovations, les changemens. On y tient fortement aux anciens préjugés, qui ont empêché jusqu'ici l'adoption de mesures utiles, dont le fisc aurait profité, sans que les peuples eussent eu à en souffrir.

Sous le règne de Charles III, il a été plus d'une fois question de s'approprier les biens des quatre ordres militaires qui, mal administrés dans l'état actuel des choses, seraient d'un meilleur rapport entre les mains du souverain et lui fourniraient, outre un accroissement de revenus, la faculté de remplacer par des pensions les commanderies attachées à ces ordres. Mais les scrupules du monarque ont empêché l'admission du projet.

Un autre qui ne serait pas moins raisonnable, serait celui d'une taxe générale sur

(*) Au commencement de 1805 il fut décidé que les biens-fonds des monastères seraient mis en vente.

toutes les terres du royaume, sans en excepter celles du clergé et de la noblesse. Mais les clameurs, les intrigues de ces deux corps puissans opposeraient à l'exécution de ce projet des obstacles dont le gouvernement espagnol ne pourrait triompher qu'en invoquant un appui dangereux; et il sera peut-être obligé d'attendre des ressources lentes de l'économie, les avantages qu'il pourrait se promettre d'une révolution subite, mais périlleuse.

Sous Charles III, le gouvernement, sans se laisser rebuter par l'accueil qu'on avait fait d'abord au premier essai de son crédit renaissant, ne tarda pas à en tenter un second qui devait présenter à son papier-monnaie un débouché avantageux, réveiller les Espagnols de leur engourdissement, faire sortir de leurs caisses des fonds qui y dormaient sans utilité pour eux-mêmes et pour l'état, et les mettre dans la circulation, au profit du commerce et de l'industrie. Tels furent les grands objets qu'ils se proposa, en établissant en 1781 une banque nationale, qui n'a guère que le nom de commun avec les autres banques de l'Europe.

CHA-

CHAPITRE III.

Banque de Saint-Charles. Numéraire. Monnaies.

L'IDÉE de la banque nationale fut donnée au gouvernement par un banquier français (M. Cabarrus) qui avait commencé à se concilier sa bienveillance lors de la création du papier-monnaie. Il joignait à une imagination vive et féconde, des talens qu'il avait cultivés dans le silence jusqu'à l'époque qui l'a fait connaître. La faveur du ministère n'aurait pas suffi pour le faire lutter avec avantage contre les obstacles qu'il a eu à combattre. Dans une carrière dont mille préventions lui fermaient l'entrée, il a recueilli de la gloire, de la réputation du moins, et une fortune considérable, que les persécutions qu'il a éprouvées depuis, ont sans doute diminuée. Il n'y a que l'aveugle partialité qui puisse attribuer uniquement ses succès à d'heureux hazards. M. Cabarrus a eu des amis très-ardens, des ennemis très-acharnés. Ce n'est pas là le sort des hommes ordinaires.

En 1781, après avoir réfléchi sur les ressources trop long-temps stériles de l'Espagne,

sur les moyens de les mettre en activité, il proposa un plan de banque nationale.

Le principal objet de cette banque était d'employer beaucoup de fonds ou morts ou placés à un très-modique intérêt. Dans cette vue on devait d'abord établir une caisse destinée à escompter à quatre pour cent toutes les lettres de change tirées sur Madrid. Cette ressource était modique. Madrid n'est pas proprement une place de commerce. Le prix des laines que l'Espagne envoie à l'étranger est l'article principal qui y est soldé; et seul il ne pouvait fournir un emploi bien fructueux aux fonds de la nouvelle banque de Saint-Charles.

On proposait de lui attribuer les profits du *real giro*, espèce de caisse particulière d'où la cour tire les fonds qu'elle fait passer dans l'étranger, soit pour y payer ses agens, soit pour d'autres motifs. Ce n'était encore qu'une faible ressource. Il ne s'écoulait alors par la voie du *real giro* que deux à trois millions de nos livres chaque année.

Mais la source principale des profits de la banque devait être l'approvisionnement de la marine et celui des troupes de terre. Le premier avait été jusqu'alors reparti entre différens particuliers. Le second était entre les

mains des *gremios*, et les baux du gouvernement étaient à la veille d'expirer. La banque pouvait donc se mettre bientôt en possession de ces diverses entreprises.

Le gouvernement fut séduit par l'idée de distribuer, entre une grande quantité de citoyens, des profits jusqu'alors concentrés dans un très-petit nombre. Les fonds de la banque formaient une somme de 300 millions de réaux partagée en 150 mille actions de 2000 réaux. Tout le monde ayant la faculté d'acheter ces actions, personne ne se trouvait exclu des profits qu'elle devait produire. Outre les fonds morts auxquels on allait ouvrir un placement, on espérait qu'une grande partie de ceux dont les *gremios* jouissaient pour un intérêt modique, passerait de leur caisse dans celle de la banque. L'excédent des octrois des communes était administré par le conseil de Castille. La banque allait désormais faire valoir ce fonds au profit des intéressés. Enfin il y a dans presque toutes les communes de l'Espagne des magasins de grains ou *positos*, dont le superflu est converti en argent. C'était encore des fonds morts que la banque pouvait mettre en activité.

On voit qu'elle promettait de grands avantages à toutes les classes de la nation. Il

n'est pas étonnant que le ministère en ait accueilli le projet.

Il fut discuté et adopté à une grande majorité dans une assemblée des principaux corps administratifs. On désirait pour la banque l'approvisionnement, par entreprise, des troupes et de la marine. On obtint seulement qu'elle l'aurait en régie; et il fut convenu qu'on lui allouerait un intérêt de *quatre pour cent* pour ses avances, et une commission de *dix pour cent.* Un pareil appât semblait devoir séduire beaucoup de monde. Cependant la plupart des esprits restèrent froids devant cette brillante perspective. Très-peu de personnes retirèrent leurs fonds de la caisse des *gremios.* Cette communauté fut seulement obligée d'élever à trois et demi pour cent l'intérêt qu'elle en payait. La banque eut quelques prôneurs, mais ils parurent suspects. Ses antagonistes, armés du prétexte du bien public, déclamèrent avec force. Ils nourrirent une méfiance qu'avaient préparé les événemens antérieurs, et firent bien des prosélytes.

Le nouvel établissement avait pour ennemis, d'abord tous ceux qui le sont de toutes les nouveautés; ceux dont la banque de St.-Charles déjouait les calculs; ceux surtout que la jalousie ou les préventions nationales sus-

citaient à un jeune étranger accueilli par le gouvernement. Il se prévalait, disaient-ils, d'un crédit éphémère pour bouleverser une nation qui pouvait trouver chez elle des citoyens bien plus propres à l'éclairer sur ses véritables intérêts. Le parallèle qu'on avait déjà établi entre la création du papier-monnaie et le fameux système de Law, fut alors rappelé. En France, c'était un étranger ambitieux qui était venu porter une atteinte mortelle à notre crédit, en voulant le rendre florissant. En Espagne, c'était aussi un étranger qui prétendait ranimer le crédit, le commerce, et qui aspirait à séduire la nation par l'appât d'un gain chimérique : l'un et l'autre avaient donné l'idée d'une banque. La ressemblance était donc parfaite. C'est ainsi que jugent la plupart des hommes. La malveillance prétendit, la crédulité et l'ignorance répétèrent que la banque de St.-Charles ne présentait qu'un plan d'opérations illusoires, ou tout au moins inutiles à la prospérité de l'Espagne; qu'au lieu de favoriser la liberté du commerce, elle allait lui devenir funeste ainsi qu'à l'agriculture et à l'industrie; qu'elle naturaliserait en Espagne un fléau jusqu'alors inconnu chez elle, cette classe d'inutiles rentiers qui, dans une opulente oisiveté, vivent insolemment du

travail de leurs concitoyens; qu'après avoir affiché la haine des privilèges exclusifs, elle briguait pour elle-même les plus odieux monopoles.

Ce qui servait de prétexte à cette dernière inculpation, était une concession que la banque obtint bientôt après son établissement; celle d'être seule chargée de l'extraction des piastres. On sait que la portion de cette monnaie qui ne reste pas en Amérique, et qui n'en est pas extraite par la contrebande, arrive en Espagne, d'où elle sert à solder toutes les marchandises que cette puissance reçoit de l'étranger.

L'extraction des piastres était pour cet objet d'une nécessité indispensable. Dans des temps peu éclairés le gouvernement espagnol, pour augmenter les revenus du fisc, imagina de l'assujettir à un droit de trois pour cent, qui en 1768, fut porté à quatre; et quoiqu'il soit à présent persuadé par l'expérience que ce droit est un impôt de plus pour le peuple, auquel les étrangers font payer leurs marchandises quatre pour cent plus cher, cependant la situation des finances et un reste d'attachement aux anciens préjugés ne lui ont pas encore permis de le faire disparaître. Il en résulte que ce droit étant assez fort pour offrir

un attrait à la contrebande, est éludé par toutes sortes de voies; qu'il n'en sort pas moins toute la quantité de piastres nécessaires pour solder la balance de l'Espagne; mais que le fisc est frustré d'une partie de ses recouvremens.

La banque prétendit obvier à quelques-uns de ces inconvéniens en demandant qu'on lui adjugeât le privilège exclusif de l'extraction des piastres. Elle espérait, disait-elle, prévenir ainsi le renchérissement de l'argent, suite nécessaire de la multiplicité des négociations, et diminuer les extractions frauduleuses par un surcroit de vigilance qu'on ne devait pas attendre des agens du gouvernement.

Cette nouvelle demande fut accueillie; et on statua que pour faciliter à la banque les moyens de faire avorter les spéculations de la contrebande, il serait défendu, à moins de permissions particulières, de faire sortir des piastres par d'autres voies que celle de Bayonne; et que tous ceux qui en auraient à envoyer au dehors prendraient des lettres de la banque.

Malgré de nombreuses réclamations, en grande partie excitées par l'intérêt personnel, la banque de St.-Charles se mit en possession de son privilège au mois de novembre 1783.

Le premier usage qu'elle en fit lui fut très-avantageux. Le retour de la paix produisit un écoulement prodigieux de piastres. En 1784, la banque en exporta pour plus de vingt millions; et en 1785, pour près de vingt-deux. Le fisc lui-même gagna à cet arrangement. Son droit sur l'extraction des piastres ne lui avait jamais produit plus de six millions et demi de réaux; il en retira en 1784 plus de quinze, et en 1785 plus de seize. Alors l'ignorance s'éclaira, la malveillance se tut et la banque triompha. Le seul article des piastres lui donna pour près de douze millions de réaux de profit à partager entre ses actionnaires.

Sur ces entrefaites, elle se mit en possession des approvisionnemens de l'armée et de la marine. Son premier dividende, celui de 1784, s'en ressentit. Il produisit neuf et demi pour cent.

Le triomphe de la banque fut dès lors complet; et comme les hommes de tous les pays sont extrêmes en tout, on passa rapidement du dénigrement à l'enthousiasme. La banque profita de ce changement pour hausser à différentes reprises les actions qui lui restaient encore, et pour se ménager ainsi de nouveaux accroissemens pour les dividendes suivans. La fermentation s'étendit aux pays étrangers qui

se trouvaient alors livrés à toute l'effervescence de l'agiotage. En peu de temps les actions de la banque furent portées en France, à Genève et ailleurs jusqu'à 3040 réaux ; et les Espagnols, moins confians ou plus prévoyans que les étrangers, servirent à souhait cette ardeur inconsidérée.

Elle fut passagère, il est vrai, mais dura encore assez pour produire dans plusieurs fortunes des révolutions funestes. Quelques personnes se chargèrent de la refroidir. Mirabeau surtout, *ce souleveur de l'opinion publique*, comme il se nommait lui-même, s'éleva contre la banque de St.-Charles avec la véhémence qui lui était trop familière. Il ne dédaigna pas d'écrire un gros volume dans lequel il prodiguait des malédictions, les prédictions les plus sinistres à la banque de St.-Charles, et des injures gratuites à son fondateur. En se résumant, il soutenait que les grandes nations commerçantes devaient craindre que leurs capitalistes ne s'intéressassent dans la banque d'Espagne, parce qu'elles avaient besoin de toutes leurs ressources pour diminuer le fardeau de leurs propres dettes; et que les *particuliers qui exposaient leur fortune dans une entreprise aussi hazardeuse, se conduisaient en mauvais citoyens, comme membres*

de la société, et en insensés, comme pères de famille.

La cour de Madrid fit proscrire par le conseil de Castille la diatribe de Mirabeau, qui n'en produisit pas moins son effet. L'enthousiasme des agioteurs se refroidit et n'a jeté depuis que quelques étincelles. Une très-grande partie des actions de la banque a reflué des pays étrangers en Espagne. Les directeurs de l'établissement en 1787 et 1788, en ont racheté trente mille; en sorte qu'il n'y en a plus que cent vingt mille en circulation.

Quatre ans après sa fondation, M. Cabarrus imagina de lui créer une nouvelle source de profits, en l'intéressant dans une compagnie des Philippines, dont il venait aussi de jeter les fondemens. Il détermina les actionnaires de la banque à verser 21 millions de réaux déduits de son dividende de 1784, dans les fonds de cette compagnie. Quel qu'ait été, quelque soit le succès de ce nouvel établissement, ce placement du moins n'aura pas entamé le capital de la banque.

L'époque de l'engoûment qu'elle avait inspiré est passé, probablement pour ne plus revenir: celle du dénigrement doit l'être; et l'opinion publique paraît enfin fixée sur son compte. Il est avéré, en dépit de l'autorité de

Mirabeau, que, sans cesser d'être *bon citoyen* et *bon père de famille*, on peut placer ses fonds dans la banque de St.-Charles. Elle doit paraître solidement établie, puisqu'elle a résisté aux orages qui ont assiégé son berceau.

Depuis 1785, presque toutes ses assemblées ont été tumultueuses. Lerena qui, à cette époque, parvint au ministère des finances, débuta par lui donner tous les témoignages de sa prévention contre son auteur. Il suscita des tracasseries à ses anciens administrateurs, les fit destituer d'une manière scandaleuse, et remplacer par leurs ennemis. Il fit enlever à la banque la régie des approvisionnemens, que par son traité elle avait encore pour trois ans, et dont les profits auraient pu réparer les pertes que la fatalité des années précédentes lui avait causée; et il en confia la gestion à cette communauté des *gremios*, qui attendait impatiemment un vengeur. Tant de preuves de malveillance décréditèrent tellement les actions de la banque, que vers la fin de 1791, elles se vendaient à peine 1800 réaux, le dividende compris.

L'animosité de Lerena ne s'en tint pas là. Jaloux du crédit et des succès de M. Cabarrus qu'il regardait comme un rival dangereux, irrité des propos peu mesurés que celui-ci s'était

permis contre lui, il lui suscita tant de tracasseries qu'il l'obligea en 1790 de se démettre de sa place de directeur perpétuel de la banque. Ce n'était pas encore assez. Il saisit peu de temps après le prétexte d'une lettre insignifiante qu'il écrivait à un de ses correspondans, pour le faire arrêter. Cette détention a duré plus de cinq ans; et le ministre Lerena, aussi propre à savourer la haine qu'à l'inspirer, a emporté au tombeau la consolation de laisser son ennemi dans la captivité. Son successeur, M. de Gardoqui, avait une injustice à réparer. Soit faute de crédit, soit par une tiédeur qui a donné lieu à de fâcheuses interprétations, il n'a pas été prompt à remplir cette tâche. La cause de M. Cabarrus a été suivie avec les formes lentes qui sont trop communes en Espagne, et que la secrette malveillance a bien des moyens de rendre plus lentes encore. Enfin, dans le courant de 1795, il a obtenu une justice tardive, mais éclatante. Il a été absous de toutes les inculpations dont on l'avait chargé, réintégré dans toutes ses places, et autorisé à poursuivre, aux dépens de la succession de son persécuteur, les pertes que sa longue détention a faites à sa fortune.

Mais depuis 1796 M. Cabarrus a encore éprouvé de grandes vicissitudes. Il avait été

décoré du titre de comte ; en peu de temps il avait reconquis presque toute son ancienne influence sur cette banque de Saint-Charles, qui était son ouvrage. Dans une assemblée qu'elle avait tenue en sa présence, on s'était promis d'abjurer ses haines, de ne donner aucune suite aux procédures entamées. En se rapprochant du prince de la Paix, il avait recouvré une partie de son crédit ; et ce ministre suprême voulut bien déférer en quelque sorte à ses avis, en portant au ministère deux hommes indiqués par l'opinion publique, plus encore que par l'amitié, don Francisco Saavedra et don Gaspar Jovellanos.

Le comte de Cabarrus fut ensuite chargé de quelques missions de confiance au dehors. A son retour en Espagne on crut (ses ennemis prétendent qu'il fit croire) que certaines relations qu'il avait à Paris, le rendaient très-propre à la principale ambassade que l'Espagne eut alors à donner.

Il fut nommé ambassadeur en France. Il allait déployer son nouveau caractère, lorsqu'on fit remarquer au directoire exécutif qu'étant né Français, il ne pouvait représenter une puissance étrangère, dans sa propre patrie ; son admission fut rejetée.

C'était un affront qu'il éprouvait; on lui en fit un tort; dès-lors sa faveur déclina et fit même place à une sorte de disgrâce. Après avoir voyagé quelque temps, il retourna en Espagne; ses ennemis avaient mis son absence à profit. Il vit bientôt qu'une retraite philosophique était ce qui convenait le mieux à sa position. Il alla s'établir à quelques lieues de Madrid, dans une campagne, où pendant plusieurs années il ne s'est occupé que d'agriculture et d'établissemens d'industrie. De nouveaux orages y sont venus troubler sa tranquillité et l'ont obligé de repasser les Pyrenées. A la fin de 1804 il s'était fixé passagérement à Toulouse.

La banque qu'il avait créé a, au reste, éprouvé depuis sa fondation bien des vicissitudes. D'abord elle devait être absolument indépendante du gouvernement; quinze ans après elle s'est trouvée entièrement sous sa main. La cour lui a donné un juge conservateur, et elle a la plus grande influence sur la nomination de ses directeurs. Sa prospérité n'a pas laissé d'en souffrir. On a vu pendant la guerre avec la France ses actions se négocier difficilement à 1500 réaux. Cependant, si l'on en excepte une des dernières années, elle a constamment distribué un dividende de

six, cinq et demi, cinq ou au moins quatre et demi pour cent, ce qui est à peine croyable après la grande diminution qu'ont éprouvées les sources de ses profits. Elle escompte peu de lettres de change. Les paiemens qu'elle fait au-dehors pour le gouvernement peuvent être presque comptés pour rien. L'approvisionnement de l'armée et de la marine lui a été entièrement enlevé. Il ne lui reste plus, comme moyen de faire des gains considérables, que le privilège de l'extraction des piastres.

La voilà donc cette banque de St.-Charles, plus fameuse qu'elle n'avait mérité de l'être. Elle n'a justifié ni les promesses pompeuses de ses fondateurs, ni les sinistres prédictions de ses ennemis. Mais on doit convenir que, tout compensé, elle a eu plus d'avantages que d'inconvéniens. Elle a électrisé bien des têtes qui semblaient destinées à rester engourdies. Elle a développé et mis en activité des talens qu'on ne soupçonnait pas. Elle a jeté dans la circulation bien des fonds enfouis par l'insouciance et le défaut d'emploi.

Elle nous conduit à dire deux mots du numéraire et des monnaies d'Espagne.

Il n'est point facile de connaître exactement le numéraire qui circule en Espagne. Elle a sous sa domination les mines de tous

les métaux qu'elle convertit en monnaie. Ces métaux monnayés ne peuvent sortir de l'Amérique sans payer un droit. Ils en acquittent un second à leur entrée en Espagne. Enfin, il y en a un troisième perçu sur tout ce qui passe d'Espagne à l'étranger. Il paraîtrait donc que la combinaison des relevés des douanes devrait donner une idée positive du numéraire existant dans ce royaume. Mais de toute cette monnaie fabriquée dans les colonies espagnoles, une bonne partie passe de là directement en contrebande dans les autres pays de l'Europe : une autre sort aussi en fraude pour aller solder les marchandises étrangères, avant d'avoir abordé à un port espagnol ; et enfin, comme en Espagne on néglige de faire de fréquentes refontes, on manque de données suffisantes pour déterminer le numéraire qui y circule.

Peu de temps avant sa mort, Musquiz qui avait dirigé les finances, soit comme chef de bureau, soit comme ministre pendant près de vingt ans, n'avait pas même des *à peu près* sur cette connaissance. Il l'avoua un jour en ma présence devant quelques Espagnols plus éclairés que lui ; et c'est d'après la discussion qui s'engagea à cette occasion que j'appris que le numéraire circulant était d'environ QUATRE-

VINGT MILLIONS DE PIASTRES FORTES. L'Espagne était alors livrée à une guerre dispendieuse, et n'avait pas encore tenté la ruineuse attaque de Gibraltar. Depuis elle a effectué ou préparé quelques opérations militaires dont la suite a été l'anéantissement ou le paiement au-dehors de capitaux qui ne sont point rentrés. Dans la guerre, quoique très-courte, qu'elle a faite contre la France, elle a éprouvé de ces pertes qu'on ne répare qu'au bout de quelques années; et celle qui l'a suivie de près, en suspendant tous ses moyens de prospérité, n'a pu qu'ajouter à ses embarras. Ainsi, quoique depuis 1782 son commerce se soit étendu, et que l'exploitation de ses mines ait été plus abondante qu'auparavant, son numéraire pourrait bien être encore à peu près le même qu'à cette époque. On aura peut-être de la peine à concevoir que l'Espagne, en possession de presque toutes les mines d'argent et d'une grande portion des mines d'or, soit réduite à un numéraire si modique, surtout quand on se rappelle que sous Charles-Quint elle avait presque tout l'or et l'argent de l'Europe, et (ce qui est bien plus précieux) dans les productions de son sol et de son industrie, de quoi se passer de toutes les autres nations.

Comment, en moins d'un siècle, a-t-elle pu déchoir de cet état de splendeur? A quoi attribuer une révolution si rapide et si complette?

A plusieurs causes. D'abord, c'est à l'abondance même des métaux, qui a fait hausser le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre.

C'est à la décadence de ses manufactures, qui en a été la suite; à sa dépopulation causée à la fois par les nombreuses émigrations vers l'Amérique, par l'expulsion des Maures et par celle des Juifs.

C'est surtout à ces guerres ruineuses, entreprises par Philippe II contre les Pays-Bas, et qui, depuis 1567 jusqu'à la trêve de 1612, avaient coûté plus de deux cents millions de piastres.

Mais que l'Espagne puisse conserver la paix pendant plusieurs années; que son gouvernement seconde la tendance marquée des Espagnols modernes vers toutes les entreprises utiles, et elle ne verra plus la très-grande partie de ses monnaies condamnée à ne sortir de dessous ses balanciers que pour aller dans le reste de l'Europe soudoyer l'industrie étrangère, et recevoir de nouvelles empreintes.

Les premières monnaies, tant d'or que d'argent, qui furent frappées dans l'Amérique

espagnole, étaient informes dans leur contour comme dans leur empreinte, qui était d'un côté une croix, de l'autre l'écusson d'Espagne. Il en existe encore dans la circulation.

Leur empreinte a ensuite varié jusqu'en 1772, époque du nouveau coin d'après lequel elles portent toutes, d'un côté, l'effigie du souverain, de l'autre, l'écusson aux armes d'Espagne.

Nous allons donner ici un tableau exact de ces diverses espèces de monnaies, tant d'or que d'argent, frappées, soit en Europe, soit aux Indes.

Monnaies anciennes qu'on ne frappe plus dans les états du roi d'Espagne, mais qui y ont encore cours.

MONNAIES D'OR.

Noms des monnaies.	*Leur valeur.*		
La pièce de quatre pistoles coupée, *onza cortada*	321	réaux	6 marav
La demi-pièce de 4 pistoles coupée, *media onza cortada* . .	160		20
La pistole d'or coupée . . .	80		10
La demi-pistole d'or coupée . .	40		5

Telle est l'évaluation de chacune de ces pièces en général; mais comme leur forme les rend susceptibles d'être échancrées, sans que cela soit apparent, on ne les admet qu'en

les pesant, sauf à diminuer de leur valeur dans la proportion de ce qui manque à leur poids. On ne peut donc ni les évaluer précisément en monnaie française, ni exprimer combien on en tirait du marc d'or.

Il y a encore des pièces d'or de chacune de ces quatre espèces qui, quoiqu'avec un cordon, sont dans le cas d'être pesées. On les distingue à ce qu'au lieu de l'effigie du roi d'Espagne, elles portent une croix.

Monnaies d'or cordonnées, mais qu'on ne frappe plus depuis 1772.

Noms des monnaies.	*Leur valeur.*		*Leur évaluation en monnaie française.*		
	réaux.	marav.	liv.	s.	d.
La pièce de 4 pistoles à cordon, antérieure à l'année 1772	321	6	80	5	$\frac{1}{17}$
La demi-pièce de 4 pistoles, *id.*	160	20	40	2	$\frac{12}{17}$
La pistole d'or, *idem*	80	10	20	1	$\frac{5}{7}$
La demi pistole d'or, *id.*	40	5	10	0	$6\frac{5}{14}$

Monnaies d'argent qu'on ne frappe plus.

L'ancienne piastre coupée valant	20 réaux.	Ces quatre pièces sont dans le même cas que les 4 pièces d'or coupées.
L'ancienne demi-piastre coupée	10	
L'ancienne piecette ou *pezetta* coupée	5	
L'ancienne demi-piecette coupée	2 17 m.	

L'ancienne piastre cordonnée, mais portant deux globes couronnés, valant comme la coupée, et celle du nouveau coin	20 réaux.
La demi-piastre ancienne, mais cordonnée et aux deux globes	10

Monnaies du nouveau cours.

Noms des monnaies.	*Leur valeur en réaux de vellon et maravedis.*	*Leur valeur en monnaies de Fr. le change étant au pair.*	*Combien il y a de chacune de ces monnaies dans le marc.*
MONNAIES D'OR.			
	réaux mar.	liv. s. d.	
Le quadruple, ou once d'or appelée en espagnol *doblon de a ocho onza de oro*, ou vulgairement *medalla* . .	320 . . .	80 . . .	8½
La demi-quadruple ou *media onza*	160 . . .	40 . . .	17
El doblon de oro, ou pistole d'or.	80 . . .	20 . . .	34
Le demi-*doblon de oro*	40 . . .	10 . . .	68
Le petit écu d'or ou *veinten*, ou vulgairement *du ito* . . .	21 . 8 .	5 5 . .	129 au moins.
MONNAIES D'ARGENT.			
La piastre forte, *peso duro* ou *peso fuerte*, vulgairement piastre gourde	20 . . .	5 . . .	8½

Noms des monnaies.	*Leur valeur en réaux.*		*Leur valeur en monnaie de Fr.*			*Combien au marc.*
	réaux.	mar.	liv.	s.	d.	
La demi-piastre . . .	10	.	2	10	.	17
La piecette, *pezeta columnaria*	5	.	1	5	.	34
La *media pezeta columnaria*	2	17	0	12	6	68
Le *realito columnario* ou quart de *pezeta columnaria*	1	8½	0	6	3	136

Nota. Ces trois dernières pièces ne se frappent qu'aux Indes. Elles sont cordonnées et portent d'un côté l'écusson d'Espagne, et de l'autre, deux globes surmontés d'une couronne et placés entre deux colonnes.

	réaux.	marav.	liv.	s.	d.	
La piecette ordinaire, *pezeta*	4	.	1	.	.	41
La demi-piecette ordinaire ou *real de plata*	2	.	0	10	.	82
Le *realito* ou *real de vellon*, qui se prononce *veillon* . . .	1	.	0	5	.	164

MONNAIES DE CUIVRE.

La piece de deux *quartos* . .	.	8½	0	2	6	19½
Le *quarto*	.	4¼	0	1	3	39
L'*ochavo*	.	2⅛	0	0	7½	78
Le maravedi		$1\frac{1}{16}$	0	0	3¾	208 environ

La plus grande quantité des monnaies d'or est frappée en Amérique. Il n'en sort qu'une très-petite portion des balanciers de Séville.

Celles d'argent qui sont frappées dans l'Amérique espagnole ont pour signes, d'un côté, l'écusson d'Espagne entre deux colonnes, et de l'autre, une guirlande de lauriers autour de l'effigie du souverain, comme pour indiquer que les rois d'Espagne sont les conquérans de l'Amérique.

Celles que l'on frappe dans les monnaies d'Europe ne portent que l'écusson sans colonnes et l'effigie du roi sans guirlandes.

Il y a plusieurs hôtels de monnaies au Pérou. Le plus connu est celui du *Potosi.* Il y en a un à *Santa Fe de Bogota*, un à *Santiago de Chili* et un à *Mexico.* De ce dernier sort la plus grande quantité des piastres qui passent en Europe.

Chacun de ces hôtels a sa marque distinctive. Celle de *Mexico* est une M majuscule surmontée d'un petit *o*.

Il n'y en a que trois en Espagne; celui de Madrid, celui de Séville, et celui de Ségovie. La marque du premier est une M couronnée. Celle du second une S. Celle du troisième un petit aqueduc à deux étages; mais depuis plusieurs années l'hôtel de Ségovie ne frappe plus que des monnaies de cuivre.

Il y a outre cela en Espagne des monnaies idéales, dont quelques-unes sont des monnaies de changes. Ce sont:

La *pistole simple* ou le *doblon*, valant 4 piastres simples, ou à peu près quinze francs de notre monnaie quand le change est au pair. C'est même d'après cette monnaie idéale qu'il se règle entre la France et l'Espagne.

La piastre simple ou *peso* qu'on appelle *peso sencillo*, pour le distinguer du *peso fuerte*, piastre forte, vaut quinze réaux ou 3 liv. 15 sous.

L'*écu de veillon* est aussi une monnaie idéale dans laquelle on évalue quelquefois les revenus de la couronne. Il vaut dix réaux de veillon ou la moitié d'une piastre forte.

Le *ducat*, autre monnaie idéale qui sert à évaluer les revenus des particuliers et les appointemens des employés dans l'administration. Il vaut onze réaux.

Nous ne parlerons pas de quelques autres monnaies idéales qui ne sont connues que dans les provinces, comme la livre Catalanne, la livre Valencienne, etc.

L'Espagne s'est assez constamment abstenue d'altérer le titre de ses monnaies. Elle a senti que la moindre variation, la moindre incertitude à cet égard influerait dangereusement sur toutes les opérations du commerce de l'univers, qui reçoit de cette puissance la plus grande partie des métaux qu'il emploie.

Cependant, en 1737, ayant observé que la piastre forte n'avait pas une valeur proportionnée à la différence qui existait alors entre les matières d'or et celles d'argent, elle la porta à vingt réaux. L'équilibre qu'elle avait voulu rétablir s'étant dérangé de nouveau, le titre de l'or ne fut plus proportionné à son abondance. Il y avait trop d'avantage à l'exporter, de préférence à l'argent. Si l'Espagne n'eût remédié à cet inconvénient, elle eût été à la longue entièrement dépouillée de son or. Elle augmenta donc d'un seizième la valeur nominale de toutes ses monnaies d'or, sans rien changer ni à leur poids ni à leur titre. Par là, le quadruple ou *doblon de a ocho*, qui n'avait jusqu'alors valu que quinze piastres fortes, en valut seize; et ainsi à proportion des autres monnaies d'or. Les nations qui possèdent les métaux font la loix aux autres, quant au titre de leurs monnaies; celles qui ne la suivraient pas en seraient tôt ou tard les victimes. C'est cette raison qui détermina peu après notre gouvernement à diminuer de quelque chose le poids de ses pièces d'or, sans toutefois altérer leur titre.

Il y a un conseil particulier qui règle et juge les affaires relatives aux monnaies, sous le titre de *real junta de commercio*, *mo-*

neda, *minas*, etc. Cette junte, composée de plusieurs membres du conseil des finances, d'un de celui de Castille, et de deux de celui des Indes, est souveraine dans sa partie, et aussi indépendante que les autres conseils souverains de la monarchie.

Nous renvoyons au chapitre VII les détails sur les produits des mines de l'Amérique espagnole, pour achever ce que nous avons à dire sur l'administration de la métropole.

CHAPITRE IV.

Conseil de guerre et ses attributions. Grades militaires. Du duc de Crillon. Infanterie. Moyens de recruter. Quintas. *Milices. Cavalerie. Rareté des bons chevaux. Artillerie. Génie. Éducation militaire. Du comte Orelly. Récompenses militaires.*

Le *conseil de guerre* est à la fois un tribunal et un corps permanent d'administration. Le roi le consulte ordinairement sur les ordonnances relatives à ses troupes. Jusqu'au règne de Philippe V, il a nommé aux grades supérieurs de la hiérarchie militaire. Mais la dynastie actuelle, se débarrassant successivement de toutes les entraves qui gênaient l'exercice du pouvoir, a hérité de cette prérogative du conseil de guerre. Le roi nomme à tous les emplois de son armée, sur la présentation de l'inspecteur de chaque arme. Les inspecteurs prennent aussi quelquefois des mesures militaires sans le concours du conseil de guerre; mais alors même il donne, pour la forme, sa sanction à ces mesures. C'est ainsi qu'autrefois nos parlemens enre-

gistraient presque toujours avec docilité ce qui émanait du monarque. Quelquefois ils présentaient du moins quelque ombre d'opposition à ses volontés. Mais aucun des conseils souverains en Espagne n'a la ressource d'opposer cette faible barrière aux irruptions du pouvoir arbitraire. Le despotisme n'y est irrité, provoqué aux excès par aucun obstacle légal. Il n'y a pas contre lui de point de ralliement. S'il sait être modéré, il peut, en dépit des horoscopes, durer encore longtemps.

Les principales fonctions du conseil de guerre sont d'administrer la justice à ceux qui, comme tous les militaires par exemple, ont leurs causes commises à son tribunal. Il est partagé en deux chambres ou *salas*. La *sala de govierno* s'occupe spécialement d'objets d'administration: elle a pour conseillers-nés les inspecteurs, le plus ancien des capitaines des gardes du corps et le plus ancien des deux colonels aux gardes.

La *sala de justicia* se borne aux affaires contentieuses. Si l'on est mécontent de sa décision, on peut demander que la cause soit portée de nouveau aux chambres réunies.

Suivant les traités, toutes les causes des étrangers, jugées en première instance par les

juges militaires, vont par appel au conseil de guerre. C'est un privilège auquel tiennent beaucoup les nations étrangères, et surtout la nôtre. Les membres de ce tribunal, anciens militaires pour la plupart, ont cette manière de juger plus expéditive, qui est familière dans leur métier et qui est fort désirable pour les affaires de commerce. Sans être plus accessibles que les autres aux sollicitations de la faveur ou aux tentatives de la corruption, ils le paraissent du moins davantage au langage de la raison. Dans mes fréquentes relations avec eux, je n'ai eu qu'à me louer de leur sagesse et de leur équité ; et pour les intérêts de notre commerce je souhaite fort que nos concitoyens les conservent pour juges suprêmes.

Le grade militaire le plus éminent qu'il y ait en Espagne, est celui de *capitaine général de l'armée*. Il équivalait à celui de maréchal de France, avec lequel il n'était pas incompatible, puisqu'ils ont été réunis en la personne du maréchal de Berwick. Ce grade a été pendant long-temps fort peu prodigué en Espagne. En 1785, deux personnes seulement en étaient revêtues dans l'armée de terre, le comte d'Aranda et le duc de Crillon. A la fin de 1795 on en comptait dix, dont

trois avaient été créés récemment, et qui, bientôt après, furent réduits à neuf (*) par la mort du vainqueur de Mahon.

La postérité a déjà commencé pour lui. Qu'en dira-t-elle? Sa famille parlera toujours de son cœur. Ses amis parleront long-temps des qualités aimables qui faisaient rechercher sa société et lui faisaient pardonner quelques inconséquences, résultats nécessaires d'une humeur toujours enjouée et d'un caractère facile. — Et l'histoire! elle dira : Crillon fut fidèle à l'épithète qui depuis quelques siècles escorte son nom. Il fut brave, non pas *un tel jour*, mais toujours. Il avait une longue

(*) A la fin de 1801 il n'y en avait que sept, sans compter le prince de la Paix que la faveur du roi a placé au-dessus même des capitaines-généraux, en créant pour lui le titre de généralissime de l'armée de terre. Il y en a cinq en ce moment (fin de 1804) : savoir le *comte de Colomera*, connu sous le nom du général Alvarez lors du siége de Gibraltar; le comte *del Campo de Alange* qui, après avoir été ministre de la guerre, a occupé successivement les ambassades de Vienne et de Lisbonne; le *prince de Castelfranco*, seigneur napolitain, qui dans la courte guerre contre la France a commandé une armée espagnole du côté de la Biscaye, et qui est à présent ambassadeur à Vienne; le *marquis de Branciforte*, seigneur sicilien, beau-frère du prince de la Paix : et *don Ventura Caro*, militaire distingué qui a aussi commandé une armée contre la France en 1794 et 1795.

expérience, moins peut-être de l'art militaire que des dangers de la guerre. Il fut actif, infatigable. Par son humanité, par ses manières prévenantes et quelquefois plus que familières, il sut se concilier l'affection et la confiance des soldats. Son exemple leur prêchait à la fois le courage et la gaîté. Il eut un brillant succès en prenant une forteresse, qui, même après l'exemple du maréchal de Richelieu, passait pour imprenable; et en échouant devant une autre, à qui les plus grands efforts rendus impuissans, ont confirmé ce titre. S'il fut le jouet des passions de ses entours et peut-être aussi des siennes, il déploya du moins cette constance énergique, cette tenacité qui applanit les obstacles et qui finit souvent par en triompher. Il a laissé des mémoires militaires où il se peint sans le savoir. Les préceptes n'y sont qu'en exemples. On y retrouve sa franche loyauté, sa bonté sans apprêts, et jusqu'à l'aimable désordre de ses pensées.

Après les capitaines-généraux (*), viennent les lieutenans-généraux, les maréchaux-de-camp, les brigadiers; trois classes d'officiers-

(*) La marine a aussi ses capitaines-généraux, dont nous parlerons plus bas.

généraux, dont la dernière guerre avec la France avait fourni l'occasion d'augmenter considérablement le nombre. En 1788, l'Espagne avait 47 lieutenans-généraux. En 1796, elle en comptait 132. Il n'y en a plus en ce moment que 97. Le nombre des maréchaux-de-camp était, en 1788, de 67; en 1796, il avait été porté à 160. Il est à présent de 143.

En 1788, l'infanterie était composée de 44 régimens, de deux bataillons chacun, sans compter ceux des gardes espagnoles et des gardes valonnes, contenant chacun 4,200 hommes en six bataillons. Sur ces 44 régimens, 35 étaient nationaux, deux italiens, trois flamands et quatre suisses.

Des deux régimens italiens, un a été réformé. Il ne reste plus que celui de Naples.

Les trois régimens flamands connus sous le nom de *petits vallons* (*Flandre*, *Bruxelles* et *Brabant*), ont été incorporés dans les régimens nationaux.

Les régimens suisses ont été portés de quatre à six. Ce sont celui de Schwaller, à présent Wimpfen, créé en 1734, ceux de Ruttiman, Reding et Betschart, créés en 1742; celui de Yann à présent Traxler, en 1794; et celui de Courten en 1796.

Les

Les régimens nationaux ont été augmentés de 14, dont deux, les volontaires d'infanterie de Tarragone et de Girone, ont été créés en 1792, et les douze autres pendant et depuis la guerre avec la France. (*)

Ces 88 bataillons de 1788, à 684 hommes par bataillon, auraient dû porter l'infanterie espagnole à 60,192 hommes. Cependant j'ai souvent entendu répéter, pendant mon premier séjour, que l'Espagne avait à peine 30 mille hommes sur pied. La dernière guerre a prouvé qu'elle était capable de beaucoup plus grands efforts.

Peu avant que cette guerre éclatât, on avait donné une nouvelle forme à l'infanterie espagnole. On avait composé chaque régiment de trois bataillons, dont deux de campagne, et un dit *de garnison*, destiné à servir d'entrepôt aux deux autres, à former leurs recrues et à leur envoyer des remplacemens. Les deux premiers doivent avoir 5 compagnies de 77 hommes, dont une de grenadiers

(*) Présentement (fin de 1804) il n'y a plus que 38 régimens nationaux, un italien et six suisses. Total 45, sur lesquels les régimens suisses seuls n'ont que deux bataillons; tous les autres en ont trois d'après la nouvelle organisation donnée en 1791 à l'armée de terre.

et une de chasseurs. Leur complet était de 700 hommes chacun, sur le pied de paix, et de 800 sur le pied de guerre. Lorsque j'arrivai en Espagne en 1792, cette nouvelle formation n'était qu'ébauchée; et il n'y avait encore que deux régimens qui eussent leur troisième bataillon. La plupart de ces régimens, au moment où l'on préparait la guerre, avaient à peine en tout 1000 à 1100 hommes. Dans plusieurs on ne put porter le premier bataillon à 800 hommes, qu'en dépeuplant presque en entier les deux autres. Les bataillons qu'on envoyait successivement aux frontières étaient ainsi composés de quatre compagnies de fusiliers, de 160 hommes chacune, et une de grenadiers de 120. Total 760.

Chaque compagnie dans les régimens espagnols avait un capitaine aux appointemens de paix, de 700 réaux par mois; un premier lieutenant, à 400 réaux; un second lieutenant, à 320; un sous-lieutenant à 250. Dans les régimens étrangers il y avait deux sous-lieutenans.

Chaque soldat avait onze quartos par jour (environ 6 s. 10 d. $\frac{1}{2}$) sur lesquels on en retenait deux pour linge et chaussure, sept pour leur ordinaire, et deux pour pourvoir à leurs autres besoins. On les habillait à neuf tous

les trente mois, et on leur donnait tous les quinze mois une paire de souliers, deux paires de bas et deux chemises.

On sent bien que tous ces traitemens ont été augmentés en temps de guerre.

Si les deux premiers bataillons de 44 régimens eussent été complets, l'Espagne aurait eu une armée de 70 mille hommes; mais il s'en fallait de beaucoup qu'ils le fussent au commencement de 1792. Aux approches de la guerre et lorsqu'elle eut éclaté, on chercha par toutes sortes de voies à les completter, et on créa douze régimens de plus. En joignant donc à ces 70 mille hommes les 22,800 de nouvelle création, les 30 mille de milices provinciales et les 8,400 de gardes espagnoles et de gardes valones, l'Espagne aurait eu sous les armes plus de 132,000 hommes d'infanterie. Mais outre que la plupart de ces régimens n'ont pu être portés au pied de guerre, il y a eu sur cette quantité une diminution considérable à faire, tant pour la garnison de Madrid, que pour garder les places de l'intérieur et celles des côtes. Aussi la plus forte armée que l'Espagne ait eue en activité pendant la dernière guerre, n'a pas été au-dessus de quatre-vingt mille hommes d'infanterie, non compris toutefois vingt mille pay-

sans qui, pour la campagne de 1795, furent armés et incorporés dans les troupes réglées.

Il n'y a pas long-temps qu'une portion de cette infanterie était au-delà des mers. En 1782, trente-six de ses bataillons étaient en Amérique. Mais depuis on a établi dans toutes les Indes espagnoles des corps permanens, et à la fin de 1792 il y avait encore à peine quelques bataillons hors d'Europe. Je ne parle pas des places que l'Espagne possède sur la côte d'Afrique, *Ceuta*, *Melilla*, *el Peñon*, *Alhucemas* (*). Ces places connues sous le nom de *présides d'Afrique*, forment un gouvernement particulier, et sont gardées par des troupes de l'armée d'Europe.

Les moyens de recruter cette armée sont en général assez bornés. La nation espagnole, toute brave qu'elle est, répugne depuis plusieurs années au service de l'infanterie. Chaque régiment, pour se procurer des hommes, fait arborer son drapeau dans les lieux où il croit trouver plus de dupes et de libertins, et comme autrefois en France, il s'entretient des désordres de la société. Souvent, du moins

(*) Oran a appartenu à l'Espagne depuis la conquête qu'en fit le cardinal Ximinès, jusqu'en 1792, qu'elle a pris le parti de l'abandonner.

avant la guerre de 1792, nos soldats, obéissant à l'inconstance qui les a caractérisés jusqu'à ces derniers temps, allaient par les gorges des Pyrénées, se livrer aux recruteurs espagnols. Les régimens étrangers se repeuplaient aux dépens des nôtres; et comme les Espagnols éprouvent peu cette vague inquiétude qui promène leurs voisins dans toutes les armées de l'Europe; que d'ailleurs notre armée est beaucoup plus considérable que celle d'Espagne, tout l'inconvénient de la proximité des garnisons respectives était de notre côté. Aussi la cour de Madrid a-t-elle été vainement sollicitée de conclure avec la France un cartel pour la remise réciproque des déserteurs; on est seulement convenu de se restituer leurs armes, chevaux et bagages.

A la vérité, il a un autre moyen de repeupler l'armée espagnole, c'est celui des *quintas*, espèce de tirage qui ressemble à celui de la milice, mais dont il doit être bien distingué en Espagne, où ils sont tous deux en usage, l'un pour recruter les troupes réglées, l'autre pour les régimens provinciaux. L'ordonnance de 1705 statuait, que pour le premier objet on tirerait au sort dans chaque commune pour choisir un sujet *sur cinq*, mais qu'alors le tirage des milices serait suspendu :

voilà l'étymologie du mot *quintas*. Comme cela arrive toujours, la chose a changé et le mot est resté. Les *quintas* à présent n'exigent plus du peuple une si forte contribution, et même, comme il a manifesté en plusieurs occasions combien elles lui étaient odieuses, le gouvernement n'emploie cet expédient que dans les circonstances urgentes. Il s'en était dispensé pendant la guerre d'Amérique. Il y a eu recours deux fois pendant celle qu'il a faite à la France.

Outre ces régimens d'infanterie de ligne, elle a aussi douze bataillons d'infanterie légère, dont le plus ancien est de l'année 1762, et les deux plus nouveaux ont été formés en 1802.

Mais ce que nous ne devons pas omettre comme une partie essentielle de ses forces de terre, ce sont les quarante-deux régimens de milice, répartis dans les seules provinces de la couronne de Castille. Ils ne sont rassemblés qu'un mois par an dans le chef-lieu dont ils portent le nom, et alors les officiers et les soldats sont payés. Il est inutile de dire qu'ils le sont aussi lorsqu'en temps de guerre ils sont employés à remplacer les troupes réglées dans les garnisons, ou à faire corps avec l'armée, dont alors ils ne sont assurément pas la

portion la moins précieuse. On a pu s'en appercevoir dans la dernière guerre, dès le début de laquelle les 84 compagnies de grenadiers et de chasseurs de ces régimens provinciaux, au nombre de 6,300 hommes, furent portées sur la frontière. Pendant la paix, à l'exception du mois pendant lequel ils sont rassemblés, ils restent dans leurs villages et y vaquent à leurs occupations. Ces régimens, tous composés d'un seul bataillon de 720 hommes (excepté celui de Mayorque qui en a deux) doivent toujours être complets. Dès qu'un milicien meurt, déserte, ou est congédié, il est remplacé par le sort dans la commune à laquelle il appartient.

Ces régimens de milice ont un inspecteur particulier; leurs colonels sont pris parmi les citoyens les plus distingués du canton. Ils ont sur les miliciens une autorité fort étendue. Ils peuvent leur imposer des peines afflictives; et il n'y a appel de leurs sentences qu'au roi par la voie du conseil de guerre. Il est peu d'état militaire en Europe qui ait un corps de milice mieux organisé, et qui soutienne mieux la réputation de valeur dont jouit sa nation.

On s'accorde à convenir que le soldat espagnol se distingue par sa valeur froide et

soutenue, par son endurcissement aux travaux, à la fatigue, à la faim. Ceux de nos concitoyens qui ont combattu avec lui à Minorque, à Gibraltar, lui rendent à cet égard la justice la plus complette; et ceux même qui dans la dernière guerre ont fait expier à l'armée espagnole, d'une manière éclatante et soutenue, les succès passagers qu'elle avait eus en Roussillon et sur les bords de la Bidassoa, entendent assez bien les intérêts de leur gloire pour avouer qu'ils ont presque toujours trouvé dans les soldats espagnols des ennemis dignes d'eux.

Les officiers même sur lesquels j'avais entendu faire, jusqu'en Espagne, les observations les plus amères, ont déployé dans cette guerre constamment du courage et souvent des talens. Convenons au reste que si les troupes espagnoles avaient un peu dégénéré, il faudrait en accuser des circonstances qui leur sont étrangères. Le courage et les talens militaires ont besoin d'un aliment presque continuel. Une longue paix peut altérer l'esprit martial de la nation la plus valeureuse. Or, quoique l'Espagne ait pris part à presque toutes les guerres de ce siècle, on peut dire cependant que depuis la paix de 1748 ses troupes n'ont pas fait de véritables campagnes.

Les Espagnols eux-mêmes n'osent pas donner ce nom à celle de Portugal, si courte, si peu féconde en obstacles et en dangers. Les expéditions d'Alger en 1774 et de Buenos-Ayres en 1776, n'ont été que des opérations partielles et passagères qui ont fourni peu d'occasions au courage, peu d'alimens à l'expérience.

Ajoutons, pour l'apologie des officiers espagnols, que la vie qu'ils mènent est propre à engourdir toutes leurs facultés. La plupart de leurs garnisons sont des bicoques isolées, sans ressources, soit du côté de l'instruction, soit même du côté des plaisirs honnêtes. Privés entièrement de sémestres, ils n'obtiennent que rarement des congés pour vaquer à leurs affaires. C'est sans doute un moyen de faire d'excellens militaires de ceux qui seraient ainsi forcés de s'occuper de leur métier sans distinction. Mais partout on a besoin de stimulans pour être capable de quelques efforts, et chez la plupart des officiers espagnols cette vie monotone et obscure, qui n'est coupée par aucune manœuvre en grand, par aucun rassemblement, assoupit à la longue l'activité ou la porte vers des objets honteux. Elle a d'ailleurs l'inconvénient de rendre le service militaire peu attrayant, et d'en écarter

ceux à qui un peu de fortune et une éducation soignée présentent d'autres ressources. Encore l'armée espagnole a-t-elle éprouvé depuis quelques années, sous ce rapport, une révolution avantageuse. Les écoles militaires du port Sainte-Marie, pour l'infanterie, dirigée par le général Oreilly, celle d'Ocaña pour la cavalerie, à laquelle présidait le général Ricardos, celle de Ségovie pour l'artillerie, ont repeuplé l'armée de sujets distingués. L'esprit martial s'est enfin réveillé dans la haute noblesse, et quelques-uns de ses membres ont renoncé aux plaisirs et à l'oisiveté de la capitale, pour donner, pendant la dernière guerre, l'exemple du dévouement et du courage.

Tout ce que nous venons de dire de l'infanterie est applicable aux autres corps de l'armée espagnole. Après diverses variations, voilà l'état actuel de ses troupes à cheval. Elle a 12 régimens de cavalerie de 5 escadrons chacun, 6 régimens de chasseurs, et 6 de hussards; les uns et les autres aussi de 5 escadrons, sans compter 1 brigade de carabiniers royaux, qui fait partie de la maison militaire du roi, et qui a une organisation particulière.

Chaque escadron de ces régimens est de cent chevaux en temps de paix, et de cent

quatre-vingts en temps de guerre. Il y a vingt à trente ans que si toute la cavalerie pesante ou légère de l'Espagne, eût été au complet, elle aurait eu une armée à cheval d'environ 11,500 cavaliers.

Depuis cette époque et surtout depuis la paix de Basle, l'Espagne paraît s'être sérieusement occupée de l'amélioration de sa cavalerie; et la nouvelle organisation qu'elle lui a donnée en fait foi. Jusqu'à ces dernières années les régimens espagnols de cette armée étaient loin d'avoir leur complet même en hommes; encore sur le nombre qu'ils en avaient, 80 étaient-ils sans chevaux. Il en résultait un inconvénient qui ne pourra être corrigé qu'avec le temps; c'est que le service de la cavalerie perdait beaucoup de l'attrait qu'il aurait dû avoir pour les Espagnols, parce que les nouveaux enrôlés restaient à pied pendant trois ou quatre ans, jusqu'à ce que leur tour vînt d'avoir les chevaux, que la retraite de leurs camarades laissait sans cavaliers.

Comment expliquer cette disette de chevaux dans un pays qui, sous Philippe IV encore, aurait pu en fournir jusqu'à 80 mille pour le service militaire, contingent auquel auraient contribué presque toutes les pro-

vinces ; car l'Andalousie n'était pas la seule renommée pour la beauté de ses chevaux. Pline louait ceux de Galice et des Asturies ; Martial ceux de l'Arragon, sa patrie, etc. Mais la multiplication des mules a presque anéanti la race des bons chevaux dans les deux Castilles, les Asturies et la Galice. Pour se procurer un nombre considérable de ces animaux infatigables qui font pardonner leurs formes ignobles, par l'utilité et la longueur des services qu'ils rendent, on a consacré exclusivement les belles jumens aux haras des mules qui ont été établis de toutes parts. Encore ces haras n'ont-ils pas suffi aux besoins qui s'augmentaient tous les jours ; et l'Arragon, la Navarre, la Catalogne ont fini par tirer de la France la plupart des mules qu'ils emploient ; et ce n'est rien exagérer que de porter au-delà de vingt mille le nombre de celles qui tous les ans passent de France en Espagne.

Il est si vrai que c'est l'extravagante multiplication des mules qui a fait dégénérer les chevaux dans la plupart des provinces d'Espagne, que l'Andalousie où les lois défendent de faire saillir les jumens par des ânes, est la seule province où les chevaux se soient con-

servés dans leur beauté (*). On serait cependant porté à croire que ceux-ci même, s'ils n'ont rien perdu de leur vivacité, de leurs formes et de leur docilité, ont au moins perdu une partie de leur force. De l'aveu de nos meilleurs officiers de cavalerie, rien de plus brillant qu'une première charge de cavalerie espagnole, qu'une seconde, mais à la troisième ses chevaux sont épuisés.

Il parait donc avéré, même pour les Espagnols impartiaux et connaisseurs, que les meilleures races ont dégénéré quant à la force. Ils ne trouvent d'autre expédient pour les remonter en grand, que le croisement des races (**).

En attendant cette régénération complette, quelques grands dans leurs états, le roi à Cordoue et à Aranjuez s'occupent avec succès de

---

(*) Encore les chevaux véritablement beaux sont-ils excessivement rares dans cette province. Un Danois qui doit être connaisseur, et qui l'est, ayant parcouru, il y a trois ou quatre ans, toute l'Espagne, pour y acheter un certain nombre de chevaux et en enrichir les haras du roi de Danemarck, m'a assuré, que sur plus de quatre mille qu'il avait vus, il n'en avait pas trouvé vingt qui valussent la peine d'être exportés.

(**) Il a paru en 1796 un ouvrage d'un Espagnol très-intelligent (M. Pomar), qui traite à fond cette matière.

la conservation du peu de belles races qui restent. Quelques attelages de chevaux ont paru à Madrid et dans les résidences royales. Si ce goût devenait plus général, les haras de mules perdraient de leur vogue; et plus de personnes seraient intéressées à multiplier et à perfectionner ceux de chevaux.

Déjà le prince de la Paix, qui paraît sérieusement occupé de tout ce qui peut contribuer à la prospérité de son pays, a tenté un essai duquel datera, peut-être, la renaissance des belles races de chevaux espagnols. Il a fait acheter dans les haras de Normandie cent belles jumens pour le service des haras d'Aranjuez et de Cordoue. Les naturalistes espagnols prétendent que de ce croisement de nos jumens normandes avec les étalons espagnols, il doit naître des rejetons qui uniront la taille et la force des femelles à la finesse et à la vivacité des mâles. Des analogies tirées de quelques autres espèces d'animaux, semblent venir à l'appui de cette théorie. L'expérience ne tardera pas de la confirmer ou de la détruire. Sans avoir du moins été fort dispendieuse, elle pourra devenir très-utile et dédommager en quelque sorte l'Espagne de la conquête que nous sommes à la veille de faire sur elle par le croisement de nos races de

bêtes à laine avec les siennes. C'est ainsi que de grandes nations, rivales sans jalousie, renonçant aux possessions exclusives, peuvent, en multipliant leurs avantages, se venger dignement l'une de l'autre.

La nature qui a traité si généreusement l'Espagne pour tous les besoins et les agrémens de la vie, qui ne lui a refusé presque aucune des jouissances de la paix ; ne lui a pas épargné les matériaux dont la guerre compose ses moyens de destruction. Elle lui a prodigué le fer, le cuivre, le plomb, le salpêtre ; et son artillerie pourrait se dispenser de les puiser à d'autres sources.

C'est en 1710 que l'artillerie espagnole a pris la forme qu'elle a conservée jusqu'en 1803, que le prince de la Paix a entièrement refondu son organisation.

Jusqu'alors elle était rassemblée en un seul régiment, composé de cinq bataillons, qui depuis peu avaient été portés à six, sans compter la compagnie des cadets qu'on élève à Ségovie. Ce régiment avait 304 officiers, et pour colonel le commandant général de l'artillerie, qui faisait en même temps les fonctions d'inspecteur de ce corps. A présent toute l'artillerie espagnole est repartie entre seize départemens dont six ont leurs

chefs-lieux en Europe, (Barcelone, Carthagene, Séville, la Corogne et les îles Canaries), et les dix autres en Amérique. Elle est sous la direction suprême d'une junte, présidée par un chef d'état-major. Elle consiste en cinq régimens de douze compagnies chacune, dont deux à cheval; et elle est commandée par sept cens officiers.

On espère que sous cette nouvelle forme, elle fera des progrès rapides vers une amélioration dont on a depuis long-temps senti le besoin.

Ainsi que plusieurs autres branches d'administration, l'artillerie avait été négligée par Ferdinand VI. Charles III, passant de Naples à Madrid, fit venir un italien, le comte de Gazola, qui s'appliqua à la régénérer. Il fallait pour cela réformer les anciens procédés des arsenaux. Le roi demanda un fondeur à la cour de France. On lui envoya Maritz, qui fit de grands changemens dans les fonderies espagnoles. Il y introduisit la méthode de couler les canons à plein, et de les faire forer après. L'envie lui suscita bien des contrariétés. Il justifia lui-même, par quelques mauvais succès, la malveillance avec laquelle il fut accueilli. Des canons fondus d'après ses principes se trouvèrent défectueux. Il eut surtout

surtout le tort inexcusable d'en faire couler une grande quantité de cuivre de Mexique, avant de s'être assuré qu'il eût la solidité réquise. Presque tous ses canons succombèrent aux épreuves qu'on leur fit subir, et le cri de l'indignation devint général. Son courage et la protection du monarque le soutinrent contre ces orages. Il continua à servir de son mieux l'Espagne, lors même qu'il avait perdu l'espoir de lui être utile. Il la quitta enfin, en y laissant pour héritage sa méthode, ses principes et les leçons qu'il avait reçues de l'expérience. Aujourd'hui ses ennemis même conviennent qu'il a rendu de véritables services à l'artillerie espagnole. La manière dont elle a été dirigée dans la guerre contre l'Angleterre, surtout au siége de Mahon, et même dans celle qu'a terminé la paix de Basle, a prouvé qu'au moins cette partie de l'art militaire n'est pas en arrière en Espagne.

Le comte de Gazola, Italien, fut à sa mort remplacé par le comte de Lacy, Irlandais d'origine, qui avait rempli avec succès plusieurs missions politiques dans le nord, et qu'on fut assez surpris de voir, pour récompense, placé à la tête de l'artillerie. A sa mort, en 1792, le commandement de ce corps fut donné au comte de Colomera, ci-devant

don Martin Alvarez, qui avait présidé quelque temps au blocus de Gibraltar. Celui-ci s'étant retiré, il a été remplacé par don Joseph de Urrutia, qui commandait l'armée espagnole, au moment où la paix de Basle fut signée, et qui depuis a été fait capitaine-général. Ses talens militaires ont réuni tous les suffrages, même ceux des ennemis qu'il a eu à combattre (*).

L'artillerie espagnole a d'ailleurs plusieurs officiers distingués à citer. On a rendu, même hors d'Espagne, justice au mérite supérieur du général Tortosa qui commandait l'artillerie au siège de Mahon, et qui est mort depuis peu.

Outre la grosse artillerie, l'Espagne a aussi depuis peu d'années un corps d'artillerie legère. On en fit les premiers essais dans la dernière guerre contre la France; et dès son debut elle dut ses rapides progrès à l'intelligence du général Pardo, qui commandait vers les frontières de Portugal en l'absence du général-en-chef Urrutia. Elle a été perfectionnée depuis. Elle est modelée en grande partie sur celle de France. Les artilleurs qui la servent sont à cheval; on a senti l'inconvénient

(*) Il est mort en 1804.

de les placer, comme en Autriche, sur des espèces de chariots, appellés *Wurst.*

L'une et l'autre artillerie trouvent dans le pays même, y compris les colonies, ce dont elles ont besoin de munitions de guerre.

L'Espagne a plus de plomb qu'il ne lui en faut pour ses arsenaux. Sa principale mine, celle de Linarez, dans le royaume de Jaen, en produit beaucoup plus qu'il ne s'en débite pour le compte du roi; et quoique les autres mines, dont l'exploitation n'est qu'imparfaite, n'en donnent pas au-delà de 8 mille quintaux, l'Espagne peut en exporter plus de 20 mille par an.

Elle a aussi plusieurs mines de cuivre. Celle de *Rio tinto* est la plus abondante et fournit à une partie des canons de l'artillerie. Mais on en fait aussi avec les cuivres des Indes espagnoles. Ceux du Mexique et du Pérou sont rafinés et employés dans les fonderies de Barcelone et de Séville. Les canons qu'on y coule contiennent deux tiers de cuivre du Mexique sur un de celui du Pérou.

La Biscaye et les Asturies fournissent le fer nécessaire à l'artillerie espagnole. Les canons de ce métal sont coulés à Lierganes et à la Cavada. Avant la dernière guerre on préparait des munitions de fer coulé dans les forges

d'Egui et de la Muga. Dans l'ivresse de la conquête, ces deux établissemens ont été détruits par nos armées, comme s'il eût été question d'un ennemi irréconciliable à qui nous eussions voulu enlever pour toujours ses moyens de défense. Puisque la politique commande si souvent la guerre, elle devrait du moins se la faire pardonner, en la dirigeant dans ses détails, et suppléer ainsi à l'imprévoyance de la victoire en fureur. Depuis la paix, l'Espagne a profité de cette leçon pour établir de nouvelles forges en des lieux moins rapprochés de la frontière, et une fabrique d'armes à feu à Oviedo. Elle a des fabriques de fusils à Plasencia et à Ripoll. Enfin, on a rétabli, il y a environ vingt-cinq ans, à Tolède une fabrique d'armes blanches qui, dès son début, promettait de faire revivre l'ancienne réputation de celles de cette ville.

L'Espagne est un des pays les plus riches de l'Europe en salpêtre. La Manche et l'Arragon passaient pour en fournir d'excellent. Une compagnie française s'était chargée de son exploitation et avait envoyé pour cet objet un de ses associés, Salvador Dampierre, en Espagne. Cet agent, contrarié dans son entreprise, échoua. Il avait tenté sur un terrein adjacent à l'enceinte de Madrid, des es-

sais infructueux dont le gouvernement a profité. Ce terrein s'est trouvé plus propre à engendrer de l'excellent salpêtre qu'aucun de la Manche et de l'Arragon. On y établit en 1779 une fabrique qui fut confiée à la direction d'un des administrateurs des rentes, don Rosendo Parayuelo. C'était déjà en 1785 un des établissemens les plus intéressans de la capitale. Il occupait 4 mille ouvriers. Après deux cuissons il est propre à faire de la poudre. Il faut huit ou dix jours pour la première : peu d'heures suffisent à la seconde. L'eau est conduite en abondance à cette fabrique par des tuyaux souterrains ; le bois même n'y manque pas depuis qu'on a ouvert ce débouché à celui que les habitans des côteaux de Guadarrama ne se donnaient pas même la peine d'exploiter. La terre qui produit ce salpêtre s'en recouvre avec une promptitude surprenante. On en reporte le *caput mortuum* aux environs de la fabrique ; et quelquefois en moins d'un mois, l'air imprégné de nitre le rend encore propre à une nouvelle opération. On a remarqué qu'après un certain vent tout le sol circonvoisin blanchissait presque subitement, comme s'il y fût tombé une légère couche de neige. En 1792 j'ai retrouvé cette fabrique entourée de murs et dans une brillante activité.

Le salpêtre qui en sort est envoyé aux moulins à poudre qui se trouvent à Alcazar San Juan, dans la Manche, à Villa Feliche dans le royaume de Valence, à Murcie et à Grenade; moulins qui ont beaucoup augmenté leurs travaux depuis l'établissement de la fabrique de Madrid. Dès ses premiers commencemens elle s'était engagée à fournir onze mille quintaux de salpêtre par an au gouvernement, et pendant la guerre d'Amérique elle a été fort au-delà des bornes de son engagement. Elle ne put cependant suffire à l'énorme consommation de poudre qui se fit au camp de St.-Roch; et quoiqu'elle y en eût envoyé 35 mille quintaux au moment où l'attaque de Gibraltar allait commencer, il fallut en faire venir en grande hâte, de Gênes, de France et Hollande. Mais elle fournit à présent à tous les besoins de l'Espagne, et doit bientôt lui produire une nouvelle branche d'exportation (*).

(*) Depuis peu d'années elle a été entièrement abandonnée. Outre que ses travaux bouleversaient une portion du sol qui entoure la capitale et donnaient une apparence hideuse à une partie de ses environs, on a cru observer qu'elle nuisait à la pureté de l'air. Il en fallait moins pour la faire proscrire. (*Note écrite en* 1805.)

La poudre faite avec son salpêtre n'a pas tardé à se mettre en vogue. On prétendit qu'elle portait deux fois plus loin que la poudre ordinaire. Bientôt Charles III et ses enfans ne se servirent plus que de celle-là pour la chasse; et le roi de Naples, il y a quelques années, en fesait venir une petite provision par chacun des courriers qui partent une fois par semaine de Madrid pour l'Italie. Nationaux, étrangers, c'était à qui s'en procurerait. J'ai vu notre amiral Guichen, passant par l'Escurial, au retour de l'expédition de Gibraltar, où il avait été à même de juger de la valeur de cette poudre, en demander quelques livres au roi pour seule marque de sa bienveillance; et cet homme, aussi simple dans ses mœurs que pieux et brave, se remettre en route pour Madrid, n'ayant pour tout équipage que son bonnet de nuit, son bréviaire et dix livres de poudre de la fabrique royale.

L'Amérique même promet de n'être pas long-temps à la merci de la métropole pour cette production. Le ministre Galvez y avait établi trois fabriques principales de salpêtre, à Lima, à Mexico et à Santa-Fé. Il fit passer en Amérique, pour perfectionner ces établissemens, ce même Dampierre qui avait

échoué en Europe. Les colonies espagnoles ont donc à portée d'elles les moyens de défense que la méfiance leur avait refusés longtemps. La métropole n'aura-t-elle jamais à s'en repentir? Les germes de mécontentement qui se sont développés depuis plusieurs années à différens intervalles, et d'une manière si allarmante, sont-ils bien étouffés?

Le corps du génie créé en 1711 est en Espagne, comme en France, séparé de l'artillerie. Il est composé de dix directeurs, dix colonels, vingt lieutenans-colonels, trente capitaines, quarante lieutenans, quarante sous-lieutenans; en tout 150 officiers que l'on consacre indistinctement aux travaux des fortifications et à l'architecture civile. Il y a seulement un commandant pour chacune de ces deux espèces de travaux; et celui qui préside à la seconde, quoiqu'il ne soit pas militaire, n'en tient pas moins son rang dans l'armée. *Don Francisco Sabattini*, architecte italien assez habile, et en même temps lieutenant-général des armées, qui est mort depuis peu, avait occupé cette place pendant plus de vingt ans. Elle a été ensuite confiée à un véritable militaire, au général Urrutia, qui l'a occupée jusqu'en 1803, époque de sa mort. Il présidait en cette qualité aux trois écoles militaires

établies à Barcelone, à Cadix, et à Zamora, pour l'instruction soit des élèves destinés à servir dans le génie, soit des autres officiers ou cadets de l'armée qui veulent apprendre les mathématiques (*).

Quant aux marques distinctives des différens grades et des différens corps de l'armée, nous dirons seulement que les officiers-généraux ont un uniforme fort ressemblant à celui que portaient en France les officiers revêtus des mêmes grades; les majors, lieutenans-colonels et colonels sont sans épaulettes, et portent un, deux, trois petits galons d'or ou d'argent sur le parement. Les capitaines ont deux épaulettes; les lieutenans une à droite, les sous-lieutenans une à gauche. Tous les officiers qui ne sont pas au moins

(*) Telle a été l'organisation du génie en Espagne jusqu'en 1803, que le Prince de la Paix lui a donné une nouvelle forme. Présentement il est dirigé par un chef d'état-major, qui correspond avec le ministère et transmet ses résolutions aux directeurs et commandans, et qui préside à une junte chargée de l'examen des projets relatifs à la défense des places, tant d'Europe que des Indes. Le nombre des ingénieurs de tous grades a été porté à 196. Il n'y a plus que deux écoles pour le génie, l'une à Zamora, l'autre à Alcala, près Madrid.

Un régiment de deux bataillons de sapeurs et mineurs, créé en 1711, continue d'être attaché au corps du genie.

maréchaux de-camp, sont obligés d'être toujours en uniforme, même en paraissant à la cour. Ces uniformes sont blancs pour l'infanterie nationale, excepté les deux régimens des gardes espagnoles et valones, qui sont vêtus de bleu. Les uniformes de la cavalerie sont indistinctement bleus, rouges, verts ou jaunes. L'artillerie, le génie, les régimens suisses sont vêtus de bleu. Tous les régimens portent sur leurs boutons leurs noms, qui sont presque tous des noms de ville ou de province. Les seuls régimens suisses sont désignés par le nom de leurs colonels.

D'après les ordonnances modernes on ne peut devenir officier, qu'après avoir passé par le grade de cadet. Il y a eu, pendant une vingtaine d'années, un établissement bien propre à former des officiers de mérite: c'était l'école militaire dont nous avons déjà parlé plus d'une fois. Son fondateur, le comte Oreilly, avait le genre de talent propre à présider à un pareil établissement, et à le faire prospérer.

Né en Irlande de parens catholiques, il était entré fort jeune au service d'Espagne, et avait fait, en Italie, une partie de la guerre de la succession d'Autriche. C'est là qu'il reçut une blessure dont il boîta le reste de ses jours. En 1757 il alla servir sous les ordres

du maréchal de Lacy, jusqu'en 1759 qu'il joignit l'armée française. Il inspira une estime particulière au maréchal de Broglie, qui, lorsqu'il retourna en Espagne, le recommanda au roi. Il fit ensuite la campagne de Portugal, et s'y distingua. A la paix, il fut fait maréchal-de-camp et nommé commandant en second à la Havanne, d'où il passa ensuite à la Louisiane, dont les colons répugnaient au joug d'Espagne. Les moyens qu'il employa pour les réprimer, le firent couvrir de malédictions. Dans sa longue carrière, Oreilly passa par toutes les nuances de la faveur et de la disgrâce. L'affection de Charles III pour lui fut, pendant long-temps, impuissante contre l'opinion publique.

Peu d'hommes ont inspiré au même degré que lui l'enthousiasme et la haine. Sa conduite à la Louisiane, où son nom sera long-temps en exécration, quoiqu'il ne fût pas impossible à l'impartialité d'en atténuer l'horreur; sa malheureuse tentative contre Alger en 1774, l'avaient fait ranger parmi les hommes atroces et les mauvais généraux; et il n'était ni l'un ni l'autre. Adroit, insinuant, actif, même au physique, quoiqu'il fût estropié, connaissant au moins très-bien la théorie de son métier, il eut l'art de se rendre néces-

saire en plusieurs circonstances. Après avoir langui avec assez de dignité dans une espèce d'exil, il fut nommé commandant-général de l'Andalousie, et obtint que son enfant chéri, l'école militaire, fût transférée d'Avila au port Sainte-Marie, près Cadix, lieu de sa résidence. Il déploya dans ce commandement de véritables talens pour tous les genres d'administration. Il n'y était pas aimé; mais il cachait son caractère despotique sous des formes si engageantes qu'on paraissait lui obéir plus par dévouement que par crainte, et qu'il fut regretté lorsque l'implacable Lerena, qui avait eu avec lui des altercations assez vives pendant qu'il était intendant d'Andalousie, le fit reléguer en Galice. Il crut pouvoir reparaître à la cour, lors de l'avénement de Charles IV au trône. Il fut éconduit avec des circonstances mortifiantes, que sa noble assurance aurait dû lui épargner, et fut renvoyé dans le royaume de Valence. Toujours infatigable dans son activité, il cherchait à s'y rendre utile au moins en proposant des plans, en donnant des conseils, lorsque la guerre avec la France éclata. Le commandement de l'armée de Catalogne fut confié au général Ricardos, son compatriote (*), son

(*) Il était né en Espagne, mais d'un pere Irlandais qui avait épousé la fille du duc de Montemar.

ami, et, comme lui, peu agréable à la nouvelle cour, malgré ses talens et la loyauté de ses anciens services. Ricardos étant mort après quelques succès qui justifièrent son choix, Oreilly fut nommé pour le remplacer. Ce triomphe inattendu fut le dernier. Il était en marche pour aller prendre le commandement de l'armée, lorsqu'il mourut à propos pour l'intérêt de sa gloire. Des revers éclatans attendaient son successeur, le comte de la Union, jeune encore, brave, plein d'ardeur, mais sans expérience. Oreilly n'y eut probablement pas échappé. Il n'était plus, on lui donna des regrets. Il avait survécu à l'établissement qu'il avait fondé; l'école militaire, après avoir fourni des sujets distingués à l'infanterie espagnole, s'était évanouie pendant son dernier exil.

L'école des cadets, ou *Real seminario de nobles*, fondée à Madrid en 1727, ne peut en tenir lieu. L'éducation y est très-soignée, surtout depuis 1799 qu'elle a reçu une nouvelle organisation; mais elle est à portée d'un petit nombre de familles. Car quoiqu'elle soit assez richement dotée, chaque élève y paye une pension de plus de cent louis. Ils doivent être tous de familles nobles; et les fils d'officiers sont préférés aux autres. Le nombre de tous ces élèves ne va pas à cent.

Les militaires sont encore du moins l'objet des soins du gouvernement, à la fin de leur carrière. Il y a en Espagne un corps d'invalides pour les officiers, comme pour les soldats. Il est composé de quarante-six compagnies, qui, réparties entre Madrid, les résidences de la cour et les provinces, y font un service peu pénible. Ceux qui en sont absolument incapables, forment un autre corps de 26 compagnies, distribuées entre Séville, Valence, Lugo et Toro. Les uns et les autres ont le même inspecteur que l'infanterie.

Il n'y a point en Espagne d'ordre de chevalerie spécialement affecté à la récompense des officiers. Cependant Charles III s'était fait une loi de ne conférer qu'à eux les quatre ordres militaires, sans pourtant les exclure de celui qu'il a fondé. Mais ces grâces dépendent absolument de la volonté du roi, et non de la date du service. Il a d'ailleurs d'autres moyens de récompenser les anciens officiers. Il leur accorde des pensions, ou des emplois dans l'état-major de ses places.

Leurs veuves n'ont pas été oubliées dans les distributions de la bienfaisance. Charles III établit en 1761 un *mont-de-piété*, sur lequel on leur fait une pension proportionnée au

grade de leurs maris. Elle est de dix-huit mille réaux pour celles des capitaines-généraux, de douze mille pour celles des lieutenans-généraux, etc. ainsi de suite jusqu'aux veuves des plus simples officiers.

Les fonds de ce *mont-de-piété* sont composés d'abord d'une ancienne fondation de 360 mille réaux; ensuite du cinquième de tout le produit des *spolios y vacantes;* de la moitié d'un mois d'appointemens, une fois payée par tous les officiers de l'armée; d'une autre déduction de huit maravédis sur chaque écu de leurs appointemens; des successions de tous ceux qui meurent sans héritiers, ou *ab intestat*, etc. etc. Institution précieuse et digne de servir de modèle, qui, en assurant des moyens de subsistance à ces veuves, sans qu'elles aient besoin de crédit pour faire valoir leurs titres, a singulièrement encouragé les mariages des militaires, et qui a été étendue aux autres classes de la société, même à celle des artisans.

Les places de commandans-généraux des provinces sont encore un moyen de récompense pour les officiers généraux, mais les condamnent à une résidence presque perpétuelle. Car en Espagne, prélats, intendans, gouverneurs, commandans, tous résident aux

lieux où ils sont employés, quoique le séjour du souverain et celui de la capitale offrent, comme ailleurs, des appats à l'ambition et à la dissipation.

Les commandans de provinces portent tous le titre de *capitaines-généraux*, qu'il ne faut pas confondre avec celui du premier grade de l'armée. On leur donne aussi quelquefois, mais par abus, le titre de *vice-roi*, qui n'appartient qu'au commandant de la Navarre et à ceux des principales provinces de l'Amérique espagnole. Les siéges de ces commandemens ou capitaineries générales, au nombre de treize, sont *Madrid* pour la nouvelle Castille; *Zamora*, pour la vieille Castille; *Barcelone*, pour la principauté de Catalogne; *Valence*, pour les royaumes de Valence et de Murcie; *Palma*, pour le royaume de Mayorque; *Pampelune*, pour le royaume de Navarre; *Saint-Sébastien*, pour le Guipuscoa; le port *Sainte-Marie*, pour l'Andalousie; *Malaga*, pour la côte de Grenade; la *Corogne*, pour la Galice; *Badajoz*, pour l'Estramadure; *Ceuta*, pour les présides d'Afrique; *Sainte-Croix de Teneriffe*, pour les Isles Canaries.

On voit qu'il n'y a pas en Espagne, comme autrefois en France, de ces commandemens oiseux,

oiseux, créés par la faveur et pour l'épuisement des finances. Nos voisins ont donc de moins que nous deux de ces nombreux abus qui appellent une révolution, et qui ont provoqué la nôtre, l'étalage que venaient faire de leur luxe à la cour et dans la capitale ceux qui, dans tous les ordres, occupaient les grandes places de la monarchie, et leur inutile et ruineuse multiplicité. Une révolution coûte si cher dans tous les sens, qu'un philantrope s'arrête avec complaisance sur toutes les circonstances qui en éloignent la dangereuse nécessité.

Passons à la marine espagnole.

CHAPITRE V.

Navigateurs espagnols, tant anciens que modernes. Départemens de la marine. Officiers de marine. Matelots. Construction des vaisseaux. Force de l'armée navale. Ses approvisionnemens. Régences barbaresques. Sur M. de Florida-Blanca.

La marine espagnole a joué pendant plus d'un siècle, soit sous le rapport de la guerre, soit sous celui de la navigation, le premier rôle en Europe. Le monde n'oubliera jamais les noms de Colomb, de Magellan, de Cano, ni la puissance qui encouragea leurs illustres entreprises. Les géographes n'oublieront pas davantage deux navigateurs moins connus, quoique aussi dignes de l'être, *Quiros* et *Mendaña*, dont les vastes connaissances et la sagacité sont attestées par les observations modernes. Aux mêmes époques, la marine militaire eut aussi ses héros; mais ils disparurent avec *l'invincible Armada;* et sous les règnes des trois Philippe à peine aperçoit-on quelques traces de sa gloire passée. Charles II la laissa, ainsi que le reste de sa monarchie, dans l'état le plus déplorable.

Les efforts que les Espagnols firent dans tous les genres pendant la guerre de la succession, rendirent quelque activité passagère à leur marine; mais leurs habiles navigateurs avaient disparu sans retour. Sous les deux derniers règnes ils ont tenté, non sans quelque succès, de faire revivre cette partie de la gloire de leur nation. Je ne parlerai pas de *don Jorge Juan* et de *don Antonio Ulloa*, qui prirent part, comme gardes marines, à l'expédition de la Condamine; elle n'avait pour objet que des travaux astronomiques. Plus récemment, les Espagnols ont entrepris des voyages pour faire de nouvelles découvertes, ou du moins pour relever des côtes mal connues; mais il semblent avoir mis à dérober au public le tableau de ces expéditions, une affectation dont les amateurs des sciences seraient en droit de leur faire un crime. Au reste, malgré leur jalouse discrétion (*), on connaît assez bien les détails et le résultat de presque tous leurs voyages.

(*) Ce reproche qui avait été fait aux Espagnols par M. de Fleurieu dans l'ouvrage précieux qu'il a donné en 1799 et 1800, en publiant le voyage du capitaine Marchand, a été repoussé avec amertume par un des officiers les plus éclairés de la marine espagnole, don Gabriel Ciscar, qui, par ordre du roi, a fait imprimer,

En 1768, un batiment parti de Montevideo parcourut cette côte très-peu fréquentée qui sépare le *Rio de la Plata* du détroit de Magellan, et alla reconnaître les îles Malouines ou Falkland, qui, deux ans après, pensèrent causer une rupture entre l'Espagne et l'Angleterre.

En 1769 et 1770, par les ordres du marquis de Croix, alors vice-roi du Mexique, et sous la direction suprême de *don Joseph Galvez*, qui s'essaya alors au visiriat qu'il exerça si bien depuis, il se fit de San-Blas, port du Mexique, situé vers le vingt-unième degré de latitude septentrionale, deux expéditions à la fois, l'une par mer, l'autre par terre, pour

---

en 1802, la *Relacion del viage hecho por las Goletas* SUTIL *y* MEXICANA, *en el anno de 1792 para reconocar el Estrecho de Fuca, con una introduccion*, etc. On ne peut au reste que savoir gré à M. de Ciscar de cette manière de se venger. Elle est noble et instructive. L'Europe savante en profitera. Son ouvrage est précédé par le tableau des recherches que les Espagnols ont faites, depuis le temps de Fernand Cortès jusqu'à nos jours, le long de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Cette introduction doit contribuer à disculper les Espagnols de la paresse, de l'impéritie et de l'extrême réserve qu'on leur a reprochées à diverses époques. Il a été donné un extrait de tout l'ouvrage dans les N°s. 3 et 4 des Archives littéraires, qui paraissent tous les mois, depuis le 1 janvier 1804, chez Henrichs, rue de la loi.

visiter le port de Monterey, que le détachement maritime eut beaucoup de peine à retrouver, quoiqu'il eût été découvert en 1692 par Vizcayno, qui avait déterminé son gissement d'une manière assez exacte.

Vers la même époque, d'autres marins espagnols, *don Philippe de Gonzalès* et *don Antonio de Monte*, commandant, l'un le Saint-Laurent de 70 canons, l'autre la Rosalie, frégate de 36, partant du Çallao de Lima, entreprirent une expédition vers les îles de la mer du Sud, et découvrirent, non les premiers (ce mérite est incontestablement assuré à l'Hollandais Rogevin), mais avant Cook et la Peyrouse, les îles de Pâques; et persuadés sans doute qu'elles étaient inconnues avant eux, en prirent possession au nom du roi d'Espagne, y plantèrent trois croix sur trois monticules, et lui donnèrent le nom de *San Carlos*.

En 1775, Bucarelli, vice-roi du Mexique, fit partir de San-Blas deux marins, *don Juan de Ayala* et *don Juan Francisco de la Bodega*, pour relever les côtes de la Californie jusqu'au 65e degré. Ils ne purent aller au-delà du 57e, et revinrent sans avoir fait autre chose que de reconnaître quelques petits ports de cette côte, comme ceux de *los Remedios*, *de los Dolores*, etc. *Don Antonio Maurelle*, qui

depuis a obtenu, un peu légèrement peut-être, de ses compatriotes le nom du Cook espagnol, était dans ce voyage le pilote du vaisseau que commandait don Juan de Ayala.

Il a fait depuis, pour son propre compte, quelques expéditions qui, à cause des difficultés à vaincre, lui ont mérité une certaine réputation. Il a entrepris quelquefois à contre-mousson le voyage des Philippines à la côte occidentale de l'Amérique, et c'est ainsi qu'en 1780 et 1781 il se rendit de Manille à San-Blas, à bord de la frégate la Princesse.

On sait aussi qu'avant Cook les Espagnols ont paru à Otahiti, dont la découverte n'appartient ni à ceux de nos jours, ni au commodore Wallis, ni même à notre amiral Bougainville, de qui nous avons appris à prononcer le nom de cette île avec une tendre émotion; à l'île d'Otahiti, que les Espagnols ont toutefois le droit de revendiquer, comme ayant été reconnue pour la première fois par leur navigateur *Quiros*. On voit par la description du second voyage de Cook, que les Espagnols y avaient laissé deux de leurs compatriotes; mais on a d'ailleurs fort peu de détails sur leur voyage, dont la description est encore en manuscrit.

Il en est un autre plus moderne, qui du moins a été imprimé. C'est celui qu'en 1785 et 1786 entreprit *don Antonio Cordova* à bord de la frégate la *Santa-Maria de la Cabeza*. L'auteur anonyme qui en a donné la description sous le titre de *Relacion del ultimo viage al estrecho de Magellanes en los annos* 1785 *y* 1786, et qui paraît très-versé dans les connaissances nautiques, y a joint une notice très-bien faite de tous les voyages antérieurs, et des extraits de plusieurs manuscrits précieux qui n'étaient pas encore connus.

Enfin, tout récemment, un habile officier de la marine espagnole, M. de Malaspina, a mis à la voile de Cadix pour faire le tour du monde. Son expédition avait le même objet que celle de la Peyrouse; et comme l'infortuné *circum-navigateur* français, il était parti muni de tous les instrumens propres à tous les genres d'observation. De retour à Cadix il avait remis ses manuscrits à un savant moine, le père Gil, qui s'occupait à les revoir, à les préparer à l'impression, lorsque l'un et l'autre ayant encouru, on ne sait trop pourquoi, la disgrâce du souverain et de ses principaux entours, ont été emprisonnés; l'ouvrage a été suspendu, et la satisfaction que se promettaient les savans de l'Europe,

indéfiniment ajournée (*). Pourquoi aussi, quand on est fait pour parcourir le monde, pour le décrire et pour l'éclairer, aller perdre son temps à des intrigues de cour?

Voilà l'ébauché de ce qu'ont fait dans ces temps modernes les Espagnols pour reculer les bornes de la navigation. La marine militaire leur offre un autre genre de palmes à cueillir. Nous allons voir ce qu'ils ont fait, ce qu'ils sont capables de faire dans cette carrière périlleuse.

Charles III trouva la marine dans un état imparfait, quoique Ferdinand VI l'eût moins négligée que les autres branches de l'administration, et que son ministre, le marquis de la Ensenada, passe pour le restaurateur de la marine espagnole. Elle est répartie en trois départemens, celui du Ferrol, celui de Carthagène, et celui de Cadix.

(*) Dans le courant de 1797 on avait espéré que le voyage de Malaspina ne tarderait pas à être imprimé. Cette espérance a été déçue; ce qui fait croire que la publication attendue avec tant d'impatience a été suspendue par d'autres causes que celles qu'on avait d'abord soupçonnées. M. de Malaspina est présentement dans le Parmesan, sa première patrie, où il vit paisiblement loin des orages de l'Océan et loin de ceux de la cour, plus redoutables encore.

Le premier a de véritables inconvéniens, à cause de l'insalubrité du climat, de la fréquence des pluies, qui rallentit les travaux de son port, d'où l'on ne peut sortir que par un seul vent. Ce département, pour la côte septentrionale de l'Espagne, serait peut-être mieux placé à Vigo, dont le climat est très-sain, le territoire très-fertile, et le port spacieux et sûr. Il a même été quelquefois question de cette translation; mais il eût fallu établir à Vigo des arsenaux et des magasins qui y manquent absolument; fortifier à grands frais son port, qui est une espèce de rade ouverte; enfin la proximité du Portugal, qu'on a long-temps regardé comme l'ennemi naturel de l'Espagne, par la seule raison peut-être qu'il est son plus proche voisin, a paru une circonstance redoutable; et ces considérations d'économie et de politique ont empêché jusqu'à présent l'exécution de ce projet.

Le département de Carthagène a bien des avantages sur celui de Ferrol. La sûreté de son port est connue par un ancien proverbe des marins, qui dit qu'il n'y a que trois bons ports pour les vaisseaux, *le mois de juin, le mois de juillet et le port de Carthagène.* Cette sûreté s'étend à ses arsenaux et à ses chantiers, qui, rassemblés dans un espace étroit

et isolé, peuvent, pour ainsi dire, *être renfermés sous une seule clef*, selon l'expression des marins espagnols. Aussi Carthagène est-il le département où se fait le plus de constructions, de radoubs et de carènes. Il y a d'ailleurs un bassin artificiel, construit sous le dernier règne, et qu'on peut encore admirer après la fameuse *forme* de Toulon. Charles III y établit en 1770, un corps d'ingénieurs de marine, sous la direction de Gauthier, dont nous parlerons plus bas.

Le département de Cadix est cependant le plus important des trois, à cause de sa position si favorable au départ de toutes les expéditions maritimes. Comme je conduirai mes lecteurs à Cadix, où j'ai séjourné quelque temps, je renvoie à cet article les détails que j'ai recueillis sur son port, ses chantiers, et ses arsenaux; ce qui servira de supplément à ce que je vais dire ici de la marine espagnole.

Elle est à peu près organisée comme était la nôtre avant la révolution. Au lieu de vice-amiraux, elle a des capitaines-généraux qui jouissent des mêmes honneurs que ceux de l'armée de terre. Présentement (en 1805) il n'y a que trois capitaines-généraux de la marine, le *Bailli de Valdès*, qui a été pendant quatorze ans ministre de ce département;

don Juan de Langara, dont nous avons parlé plus haut; et le *marquis del Socorro*, connu précédemment sous le nom de *don Francisco Solano*, par plusieurs campagnes maritimes et par de savantes observations dans l'Amérique méridionale (*); mais au-dessus d'eux, il y a dans l'armée de mer, comme au-dessus des capitaines-généraux dans celle de terre, un homme privilégié à tous égards, en faveur duquel on a créé le titre de généralissime des armées navales. On devine aisément que c'est le *Prince de la Paix*.

Immédiatement après les capitaines-généraux de la marine, sont les lieutenans-généraux. Il n'y en avait que dix-sept en 1788. Il s'en trouvait en 1796 trente, dont dix avaient été créés l'année précédente, à la suite d'une guerre où les occasions de déployer leur capacité et leur courage avaient été fort rares. Il y en a à peu près le même nombre en ce moment.

Nous avons été, dans ces derniers temps, à portée d'apprécier plusieurs d'entre eux, comme l'amiral *Mazareddo*, qui, pendant

(*) C'est lui qui en 1783 commandait l'escadre espagnole, destinée à nous seconder dans l'attaque de la Jamaïque, lorsqu'une frégate française lui apporta la nouvelle de la paix.

plus d'un an a résidé à Paris, chargé d'une mission à la fois politique et militaire, et qui est présentement commandant-général du département de Cadix; *don Francisco Gil de Lemos*, qu'une longue expérience et une réputation intacte ont porté récemment au ministère de la marine; l'amiral *Gravina*, qui a commandé l'escadre espagnole pendant tout le temps qu'elle a mouillé à Brest, et dont nos amiraux ont tant eu à se louer dans cette expédition combinée à Saint-Domingue, à laquelle a concouru l'escadre auxiliaire, qui était sous ses ordres; le même que nous avons vu ensuite, pour trop peu de temps, ambassadeur de sa cour à Paris; l'amiral *don Domingo Grandellana*, que son zèle et sa capacité ont porté, il y a trois ans, au ministère de la marine, mais qui l'a quitté depuis pour aller présider aux travaux du Ferrol; l'amiral *don Juan Moreno*, qui, malgré l'accident déplorable dont deux de ses vaisseaux ont été la victime devant Cadix, n'en a pas moins obtenu de nos marins, témoins de son courage aussi bien que de son malheur, le titre de *brave et respectable général; don Thomas Muñoz*, également recommandable par son activité, ses talens et sa loyauté.

A côté d'eux on pourrait encore placer plusieurs officiers-généraux qui avaient acquis dans les guerres précédentes une réputation distinguée, et à qui il n'a manqué que des occasions pour l'accroître dans les deux dernières.

Tels seraient *don Francisco de Borja*, actuellement capitaine-général au département de Carthagène; *don Felix de Texada*, capitaine-général de celui du Ferrol; *don Gabriel de Aristizabal*, connu par des expéditions qui demandoient de l'adresse et de l'intrepidité; *don Antonio Cordova*, qui l'est par des revers que ne méritoient pas ses talens et son courage. A ces noms on peut en ajouter plusieurs autres moins connus hors d'Espagne, et non moins dignes de l'être. Tels sont ceux de *Alava*, *Escaño*, *Ezeta*, *Guona*, *Boneo*, *Ciscar* et plusieurs autres dans les grades inférieurs à celui du lieutenant-général.

Après les lieutenans-généraux des armées navales viennent les chefs d'escadre qui n'étaient que quinze en 1788; ils furent portés à quarante-quatre, à la suite de la guerre terminée en 1795, et sont présentement réduits à vingt-trois.

La marine espagnole a un grade intermédiaire entre les chefs d'escadre et les capi-

taines de vaisseaux, celui de brigadier; il n'y en avait que quarante-quatre en 1788; il s'en trouva, à la paix de 1795, cinquante-cinq, dont trente-deux étaient de la promotion motivée par la guerre. Ils sont, en ce moment, au nombre de quarante-deux.

Celui des capitaines de vaisseau était, en 1788, de quarante-quatre seulement; il est présentement de quatre-vingt-sept.

On voit, par ces rapprochemens, qu'en Espagne les guerres heureuses ou malheureuses offrent des moyens multipliés d'avancement. Mais sur un élément aussi perfide que la mer, les succès ne sont pas toujours à côté des talens et du courage; et les talens et le courage méritent aussi des récompenses.

Une règle à laquelle il y a bien peu d'exceptions, c'est que, pour prendre rang dans l'armée navale, il faut avoir passé par le grade de garde-marine. Ce corps fut créé en 1717; il est composé de trois compagnies, réparties entre les trois départemens. Chacune contient quatre-vingt douze cadets; et il y a pour leur instruction une académie composée d'un directeur et de huit professeurs.

Avec ces moyens de se former dans la théorie de l'art difficile et périlleux de la navigation; avec les facilités qu'offre la vaste

étendue de la monarchie espagnole, pour en acquérir la pratique dans les expéditions fréquentes et lointaines, la malignité pourrait être autorisée à juger avec sévérité les officiers de la marine espagnole; et l'on sait qu'en Espagne même, elle n'a que trop usé de ses droits à l'occasion de la guerre d'Amérique.

Je n'apprécierai point les inculpations dont ils ont été l'objet. Je laisse cette tâche à nos marins, qui pendant cette guerre, de 1779 à 1782, ont navigué et combattu à côté de leurs alliés. Qu'ils disent si ces inculpations n'ont pas été presque toujours dictées par l'injustice et la prévention.

La guerre que nous a faite l'Espagne depuis le mois d'avril 1793 jusqu'à la paix de Basle, en 1795, pourrait donner lieu à des réflexions d'autant plus amères, que les marins espagnols seraient jugés par des ennemis, au lieu de l'être par des alliés. En effet, si l'on excepte la baie de Roses, d'où une petite escadre, commandée par l'intrépide Gravina, a défendu avec beaucoup d'ardeur la citadelle de ce nom, et le petit fort *du Bouton ;* si l'on excepte encore le port de Toulon, dont une trahison a ouvert l'entrée aux escadres combinées de nos ennemis, quels sont les lieux où, pendant cette guerre, la marine

espagnole ait paru avec quelque éclat? Sa nation même a gémi et rougi de son inaction. Mais nous savons que ces sentimens pénibles étaient partagés par les marins eux-mêmes; que l'ardeur qui les animait pour la plupart était contenue par l'extrême circonspection du chef de leur département, homme sage et froid, propre à organiser une marine en temps de paix, mais peu capable, dit-on, de lui donner en temps de guerre l'impulsion de l'activité; que d'ailleurs il a regné, heureusement pour nous, entre les marines combinées de nos ennemis, cette mésintelligence qui devait diviser deux nations, dont l'une, fière malgré sa faiblesse, répugne plus qu'aucune autre aux caprices de l'arrogance; deux nations réunies par un intérêt passager, mais qui ne pouvaient s'entendre ni sur le but ni sur les moyens.

Aussitôt que cette alliance contre nature fut dissoute, au grand dépit de l'une, à la grande satisfaction de l'autre, la marine espagnole se montra disposée à faire oublier l'erreur momentanée de son gouvernement; et si, dans la guerre où elle a retrouvé pour ennemis ceux qu'elle venait d'avoir pour alliés, elle ne s'est pas signalée autant qu'elle l'eût désiré, il ne faut en accuser que les circonstances.

On

On sait qu'une portion considérable de ses forces, conduite à Brest, sur le vœu de notre gouvernement, y a subi le même sort que les nôtres, et y a été long-temps enchaînée par des escadres supérieures. Mais on n'oubliera pas qu'ailleurs, et partout où l'occasion s'en est présentée, les marins espagnols ont donné des preuves de constance et d'intrépidité.

Les Anglais se souviendront en particulier du long et inutile blocus du port de Cadix; de la réception qu'ils éprouvèrent aux îles Canaries en 1797 et devant le port du Ferrol, au mois d'août 1800; et surtout de leur expédition contre celui de Cadix au mois d'octobre de la même année; enfin de leur tentative du mois de juin 1801, sur la côte d'Algésiras, où les glorieux efforts de nos marins furent si bien appuyés par la prévoyance et la valeur de leurs alliés; et nous n'oublieront pas nous-mêmes de quelle manière ils ont concouru plus récemment à notre expédition dans l'île St.-Domingue, et comment ils ont déjà commencé à nous seconder dans la guerre combinée que nous faisons depuis peu à l'Angleterre.

Du moins les juges les plus sévères conviendront qu'il y a beaucoup de lumières, de connaissances théoriques dans le corps actuel

de la marine espagnole. On en a des preuves récentes dans les travaux que renferme le dépôt des cartes marines établi à Madrid; dans les ouvrages publiés, en dernier lieu, par quelques officiers de marine véritablement savans dans leur art, quoique jeunes encore, MM. *Mendoza*, *Galiano* et les deux frères *Ciscar*.

Les officiers de marine sont, quant aux récompenses militaires, dans le même cas que ceux des troupes de terre. Les vice-royautés, les commandemens de provinces ou de places dans l'Amérique espagnole sont donnés indistinctement aux officiers de l'armée et à ceux de la marine. Mais ceux-ci ont, dans leurs expéditions maritimes, des moyens de fortune, qu'on regarde en Espagne comme légitimes, dont ils usent, dit-on, quelquefois avec excès et qui leur rendent moins nécessaires ce qu'on appelle *les grâces du roi*. Cette cupidité pourrait être excusable si elle accompagnait les succès militaires. Mais comment la qualifierait-on si elle les empêchait, comme on prétend que cela est arrivé quelquefois?

La marine espagnole a ses matelots classés et distribués entre ses trois départemens. D'après les registres des classes, il y en a 55 à 60 mille. Mais il y a à déduire sur ce nom-

bre un grand quart composé de tous ceux qui ne sont pas propres au service de la mer, et qui ne se font inscrire que pour jouir des prérogatives attachées au titre de *matelot classé.* Qu'on en juge par le département du Ferrol, qui, sur vingt mille matelots classés, en avait en 1792 tout au plus quinze mille habiles au service. Encore parmi ceux-ci y en a-t-il beaucoup sur lesquels on ne peut compter que faiblement. Les Catalans, par exemple, quoique bons marins, sont très-peu propres au service des vaisseaux de guerre, parce qu'accoutumés à leurs bâtimens à voile latine, avec lesquels ils vont dans la Baltique et jusque dans l'Amérique espagnole, ils sont mal à l'aise à bord des vaisseaux d'une autre construction. Ils sont d'ailleurs hautains, enclins à l'humeur, et préfèrent de beaucoup les vaisseaux marchands, où ils sont mieux traités et mieux payés.

Ce serait donc exagérer que de porter au-delà de 36 à 40 mille le nombre des matelots que la marine militaire peut employer. En 1790, lorsque l'Espagne se trouvait à la veille d'une rupture avec l'Angleterre, elle eut beaucoup de peine à armer 32 vaisseaux de ligne. Elle en aurait cependant un plus grand nombre à mettre en mer si elle avait des

équipages suffisans. Suivons les progrès de la marine espagnole, depuis le commencement du règne de Charles III.

Après la paix qui suivit la guerre désastreuse de 1761, l'Espagne n'avait que 37 vaisseaux de ligne et une trentaine de frégates.

En 1770, elle comptait déjà 51 vaisseaux depuis 112 canons jusqu'à 58; 22 frégates, 8 hourques, 9 chebecs, 12 autres petits bâtimens. En tout 102 bâtimens de guerre de tout rang.

En 1774 elle avait 64 vaisseaux de ligne, dont huit à trois ponts, 26 frégates, 9 chebecs, 28 autres petits bâtimens de guerre. En tout 142.

En 1778 elle présentait 67 vaisseaux, 32 frégates, etc. Total 163 vaisseau de tout rang; et à la fin de la guerre, malgré les pertes qu'elle avait éprouvées, elle se trouva en avoir à peu près le même nombre.

A la fin de 1792, au moment de déclarer la guerre à la France, elle comptait 80 vaisseaux de ligne, sur lesquels 6 étaient absolument hors de service, et 14 y étaient très-peu propres. A cette époque elle en avait donc au moins 50 à nous opposer. Sa guerre contre la république française n'a pas été dé-

sastreuse pour sa marine. Celle qu'elle a ensuite faite aux Anglais lui a laissé plus de pertes à réparer; et son gouvernement s'en est occupé avec autant d'activité que ses moyens lui en ont permis. Aussi, au moment où en 1804, l'Angleterre aurait pu la prendre au dépourvu par une déclaration de guerre dont l'Europe a été indignée, comptait-elle encore 65 vaisseaux de ligne, tant bons que médiocres, sur lesquels elle eût été en état d'en armer au moins cinquante, si les calamités qui, à cette époque, fondaient à la fois sur ce malheureux pays, n'eussent atteint principalement ses matelots.

Les équipages des vaisseaux espagnols varient suivant les circonstances. Quoiqu'il faille à la rigueur, dix hommes par chaque canon, les vaisseaux de 74 en ont tout au plus 650. A la fin de 1792 quelques-uns n'en avaient que 500; et la disette de véritables matelots oblige souvent de réduire à 300 les équipages des vaisseaux à deux ponts.

Mais comment l'Espagne n'en a-t-elle qu'un nombre si peu proportionné à sa population? C'est que la marine marchande est le véritable aliment de la marine militaire; que le commerce de l'Espagne étant plus passif qu'actif, et sa navigation intérieure étant réduite

à rien, la marine marchande est encore peu considérable.

Il y a peu d'années qu'elle ne consistait qu'en quatre à cinq cents navires, dont les côtes de Catalogne fournissaient les trois quarts et celles de Biscaye presque tout le reste. Que l'on compare sous ce rapport l'Espagne avec l'Angleterre qui, avec une population inférieure de plus de trois millions (*), avait, avant la guerre qu'a terminée la paix d'Amiens, plus de 7000 vaisseaux marchands; avec la Hollande, qui, moins peuplée de plus des deux tiers, en compte au moins six mille cinq cents. Depuis quelques années cependant le nombre des navires espagnols s'est sensiblement accru; ce qu'on doit surtout attribuer à l'établissement du commerce libre avec l'Amérique espagnole.

L'Espagne a au reste, pour suppléer au petit nombre de ses matelots et faire le service

(*) Voilà ce qu'on croyait du moins en 1797. On ne connaissait pas encore les prétentions tout-à-fait modernes des Anglais qui portent la population de leurs trois royaumes au-delà de *quinze millions*. Voyez les papiers anglais du mois d'avril 1802. Ils donnent, d'après un état récemment publié par le gouvernement, plus de neuf millions à l'Angleterre proprement dite, y compris seulement le pays de Galles.

de ses vaisseaux de guerre, une infanterie de marine composée de douze bataillons, chacun de six compagnies, réparties entre les trois départemens, et qui devraient former un corps de 12,384 hommes. Mais ces bataillons sont loin d'être complets. Au moment où je quittai l'Espagne, en 1793, les quatre bataillons de Carthagène, par exemple, ne comprenaient pas plus de 2300 hommes.

Il y a outre cela une artillerie de marine qui devrait être de 3320 hommes, répartis en 20 brigades; mais à la même époque elle n'en avait qu'environ 1500 pour les trois départemens.

Enfin, il y a un corps de pilotes répartis entr'eux, et des écoles de pilotage pour chacun d'eux.

Sous le règne de Ferdinand VI, l'Espagne avait adopté les principes anglais pour la construction de ses vaisseaux. *Don Jorge Juan*, un de ses plus habiles marins dans la théorie comme dans la pratique, avait été les puiser à leur source, et avait ensuite attiré en Espagne quelques constructeurs anglais. Lorsque Charles III vint de Naples prendre possession du trône vacant, il trouva donc la construction des vaisseaux espagnols confiée à des individus d'une nation qui n'avait que

trop dominé dans le cabinet de son prédécesseur, et qui était alors engagée dans une guerre avec la nôtre. Ennemi implacable des Anglais depuis l'impérieuse leçon qu'il en avait reçue à Naples, et d'ailleurs pieusement attaché à la gloire de sa maison, il ne tarda pas à prendre part à cette guerre; et on sait qu'il fut victime de son affection à notre cause. Les Anglais lui enlevèrent la Havanne et douze vaisseaux de guerre qui étaient dans son port. Cet échec porté à la marine espagnole, fut pour ce monarque un motif de plus pour la mettre sur un pied respectable. Il renonça à la construction anglaise, et nous demanda un de nos constructeurs. M. de Choiseul lui envoya Gauthier qui, jeune encore, avait déjà fait preuve de grands talens dans son art. Cet étranger fut pour la marine ce que Maritz était pour l'artillerie. L'esprit de corps, les préventions nationales, et surtout la jalousie de quelques individus, lui suscitèrent, comme à Maritz, des contrariétés qui faillirent lasser son zèle. M. d'Ossun, alors notre ambassadeur en Espagne, le soutint dans ces épreuves, et l'aida à en triompher. Il commença ses opérations et y déploya autant d'activité que d'intelligence. Cependant ses premiers essais n'eurent pas

tout le succès possible. La coupe des vaisseaux de tout rang qu'il construisait, leur donnait une vélocité jusqu'alors inconnue aux Espagnols, mais on trouva qu'ils avaient trop peu de batterie, ce qui les rendait très-difficiles à manœuvrer dans les gros temps. Il a depuis perfectionné sa méthode, au point de laisser bien peu de chose à désirer. Une grande partie des vaisseaux espagnols employés dans la guerre d'Amérique avait été construite par lui; et plusieurs ont excité l'admiration des marins français, et même celle des Anglais. Le vaisseau la Conception, par exemple, construit d'après ses plans, fut jugé par eux, le plus beau vaisseau de l'Europe.

Mais en rendant justice à la coupe et à la solidité des vaisseaux espagnols, tout le monde s'est récrié avec raison sur la pesanteur de leur marche. On assure qu'elle tenait à la manière dont ils étaient gréés et arrimés: ce qui est devenu très-vraisemblable, depuis qu'on a vu ceux que l'amiral Rodney enleva en 1780 à M. de Langara, acquérir sous la direction des Anglais une célérité dont on ne les avait pas soupçonnés capables.

Gauthier n'est cependant pas le seul auteur de la révolution qui s'est opérée en Espagne dans la construction des vaisseaux. Il a formé

des élèves qui en partagent avec lui le mérite. L'Espagne a d'ailleurs des constructeurs nationaux qui, sans son secours, ont perfectionné cet art, et qui rendront sa perte moins sensible à la marine espagnole. Déjà, depuis quelques années, l'humeur jalouse du ministre Castejon, autrefois son ami, l'avait condamné à l'inaction. Le gouvernement français saisit cette occasion pour le redemander à l'Espagne. La cour de Madrid le rendit à sa patrie, en lui laissant le traitement dont il jouissait, mais en se réservant de réclamer ses services dans l'occasion. La révolution française est venue lui enlever cette récompense. Gauthier s'en est dédommagé en la servant, et a pensé succomber à ses orages. On lui a ensuite rendu une sorte de justice en l'employant, mais d'une manière moins brillante que celle à laquelle ses talens et ses sacrifices semblaient lui donner des droits (*).

(*) Il est mort à Paris en 1800, dans un état de médiocrité qui approchait de la misère. Il eût fini ses jours dans l'aisance s'il fût resté en Espagne, où on n'abandonne jamais les anciens serviteurs, lors même qu'on n'en a plus besoin, lors même qu'on croit avoir des raisons d'en être mécontent.

Depuis qu'il a quitté l'Espagne, je l'ai vu regretté par ceux même qui avaient contesté ses succès ou qui s'en étaient affligés ; ce qui prouve que chez cette nation, encore généreuse à beaucoup d'égards, la justice l'emporte quelquefois sur ses préventions contre les étrangers.

Mon expérience m'a même prouvé qu'on a exagéré ces préventions, ou du moins qu'on devrait les excuser davantage. Quelle est la nation qui, dans les mêmes circonstances que l'Espagne, n'eût pas éprouvé ce sentiment odieux avec plus d'activité ? Croit-on que lorsque Louis XIV pensionnait des savans étrangers ; lorsqu'il allait chercher hors de ses frontières des artistes renommés ou d'habiles fabriquans, il ne réveillait pas contr'eux la haine des Français qui se croyaient plus de droits à ses libéralités, ou qui s'indignaient qu'au mépris de leurs talens on soudayât l'industrie étrangère? La vanité et la patience des Espagnols sont mises depuis près d'un siècle à de bien plus rudes épreuves. A la suite du prince français qui vient régner sur eux, paraît une multitude d'étrangers qui occupent toutes les avenues du trône ; des favoris français (*),

(*) Le marquis de Louville.

des valets-de-chambre français (*), des confesseurs français (**) entourent le monarque. La princesse des Ursins et nos ambassadeurs dominent tour-à-tour dans son cabinet. Un

---

(*) Presque tous les valets-de-chambre de Philippe V étaient français. Dans mon premier séjour à Madrid j'en ai connu deux (Toussaint et Arnaud) qui, vers la fin de sa vie, avaient joui d'un grand crédit auprès de lui, et qui avaient reçu ses derniers soupirs. Ils vivaient encore lorsque je quittai l'Espagne, à la fin de 1787. Ainsi, par une bizarrerie du sort, ils ont survécu au moins quarante ans à une faveur qui les avait rendus des personnages importans; et dont ils n'avaient usé que pour faire du bien, surtout à leurs compatriotes. Philippe V lui-même, malgré les leçons de son ayeul, ne cessa pas un instant de se croire français. Je tiens de l'un de ses valets-de-chambre une anecdote qu'il leur avait souvent racontée lui-même, et qui peint à la fois sa bonhomie et son attachement pour son ancienne patrie. Le renvoi de l'infante destinée à Louis XV excita à la cour d'Espagne un dépit qui tenait de la fureur. A la première nouvelle qu'elle en reçut, la reine Isabelle, plus irritée que personne, éclata en injures contre les Français et obtint de son facile époux qu'ils seraient tous, *sans exception*, chassés d'Espagne. L'ordre venait d'être signé. Philippe V appelle ses valets-de-chambre, fait ouvrir ses armoires et préparer ses malles. La reine survient et demande ce que signifient ces apprêts. *Ne voulez-vous pas*, reprend ingénuement Philippe V, *que tous les Français sortent d'Espagne. Je suis Français, je prépare mon voyage.* La reine sourit, et l'ordre fut révoqué.

(**) Le père d'Aubenton.

Français accourt pour réformer leurs finances (*). Des généraux français (**) se mettent à la tête des armées; bientôt après, un abbé italien (***) appelé par la seconde femme de Philippe V, ébranle leur monarchie par les secousses que son caractère brouillon s'efforce de donner à l'Europe. Sa disgrâce, digne prix de son administration tumultueuse, ne les rend pas pour long-temps à eux-mêmes. Un Hollandais (****), plus insensé encore, s'empare de la faveur du monarque, accumule en un an toutes les dignités et toutes les grâces, s'échappe bientôt chargé de malédictions et n'emporte d'Espagne que le titre de criminel d'état. Sous le règne suivant, deux nations étrangères (*****) règnent au milieu des Espagnols, à côté de leur trône. Un ministre irlandais (******) s'élève du sein

---

(*) M. Orry.

(**) Le maréchal de Tessé, le duc de Berwick, le duc de Vendôme.

(***) L'abbé, depuis cardinal Alberoni.

(****) Ripperda.

(*****) Les Anglais et les Italiens, les uns par M. Keen, leur ambassadeur, les autres par le musicien Farinelli.

(******) M. Wall, Irlandais, né à S. Germain, et qui avant de parvenir au ministère avait été ambassadeur d'Espagne à Londres.

des intrigues, dont leur cour est le théâtre, mais se fait pardonner, par la douceur de son joug, sa qualité d'étranger et conserve son crédit sous le nouveau souverain, qui quitte le trône de Naples pour le leur. Bientôt Charles III appelle un Italien (*) pour lui confier le départemeut des finances; et quelques années après, un autre ministre italien (**) remplace le ministre irlandais. C'est par un Irlandais aussi (***) que la discipline de l'infanterie est réformée, tandis que deux Français réforment, l'un l'artillerie (****), l'autre la construction des vaisseaux (*****). A Londres, à Stockholm, à Paris, à Vienne et à Venise, le souverain est représenté par des étrangers (******). Ce sont des étrangers

---

(*) Squilaci, Napolitain, qui avait été directeur des douanes, et qui, à peine arrivé en Espagne, fut nommé ministre, marquis, etc. et jouit d'un grand crédit jusqu'à l'époque où, du sein des groupes du peuple ameuté contre lui, sortaient ces cris de proscription, qui allarmèrent le monarque autant que son ministre : *viva el Rey, muera Squilaci.*

(**) Le marquis de Grimaldi, Génois.

(***) Orelly.

(****) Maritz.

(*****) Gautier.

(******) Le prince de Masserano, Italien, ambassadeur en Angleterre; le comte de Lacy, Irlandais, ministre

qui établissent des fabriques (*), qui président à la confection des canaux et des grands chemins (**), qui dirigent les siéges (***), qui commandent les armées (****), qui font adopter des plans de finances (*****), qui font, avec de grands profits, des avances au gouvernement (******). Dans les places de commerce ce sont eux encore qui étourdissent les Espagnols par leur activité et leurs succès. A Barcelone, à Valence, à Cadix, à Bilbao, les plus riches commerçans sont des étrangers. J'ai entendu bien souvent déclamer contre la haine qu'ils inspirent en Espagne. J'avoue que si j'ai été étonné de quelque

---

à Stockholm; le marquis de Grimaldi, ambassadeur en France, avant de parvenir au ministère; le comte de Mahoni, Irlandais, ambassadeur à Vienne; le marquis de Squilaci, ambassadeur à Venise, après sa retraite du ministère.

(*) A Valence, à Barcelone, à Talavera, à Madrid, etc.

(**) Le Maur.

(***) Le même le Maur, à Mahon; d'Arçon, à Gibraltar.

(****) Le duc de Crillon, à Mahon et au camp de St. Roch; le prince de Nassau, sur les batteries flottantes.

(*****) M. Cabarrus.

(******) Les principales maisons de commerce françaises, établies à Madrid.

chose, c'est de la docilité avec laquelle on les y souffre, de la disposition même qu'on a à les aimer, pour peu qu'elle ne soit pas altérée par leur caractère dédaigneux, ou leurs prétentions insultantes. Et quand quelques Espagnols les y verraient d'un œil d'envie; quand ils s'affligeraient de ce concours d'étrangers heureux, dont les succès dans tous les genres semblent accuser leur parresse et leur impéritie, ne seraient-ils pas bien excusés par cet attachement de tout citoyen à la gloire de sa nation, qu'on honorera, si l'on veut, du beau nom de patriotisme?

Mais enfin les Espagnols depuis la fin du dernier règne, ont hérité exclusivement de tant de places occupées par les étrangers. La domination des Français, des Irlandais, celle des Italiens surtout, que la nation espagnole souffrait avec quelque impatience, sont à peu près à leur terme; et si l'on en excepte la vice-royauté du Mexique, donnée au marquis napolitain de Branciforte, beau-frère du prince de la Paix, et qui au bout de deux ans lui a été enlevée pour être confiée à un Espagnol; la place de grand-maitre de la maison de la reine, occupée par un prince napolitain disgracié de sa cour (*); si l'on excepte

(*) Le prince Raffadali, mort depuis peu.

encore

encore un lieutenant-général italien du côté paternel, mais flamand par sa mère, le prince de Castel-Franco, qui a commandé l'armée que l'Espagne nous a opposée du côté de la Biscaye, et quelques officiers généraux ou commandans de corps, les Espagnols sont en possession de la principale faveur, de tous les ministères, de toutes les missions diplomatiques (*), et de toutes les premières places de l'administration. — C'est encore un prétexte enlevé aux mécontentemens qui pourraient éclater, et qu'ont partout enfanté de pareilles circonstances. Que de gouvernemens renversés ou mis en péril par la domination des étrangers, qui doit être bien douce pour être supportée! En France, ce sont les Medicis, Concini, Mazarin, Law; en Flandre un duc d'Albe; en Suisse un Geyssler; dans le Portugal, incorporé passagèrement à l'Espagne, les agens de cette puissance. En Espagne même, un Alberoni, un Ripperda, un Squilaci. Les souverains cependant sont souvent

(*) Excepté ce même prince de Castel-Franco, dont il est parlé dans le texte, et qui occupe l'ambassade de Vienne; et le marquis de la Grua, Napolitain, neveu du marquis de Branciforte, qui, après avoir été envoyé d'Espagne auprès de la cour de Suède, l'est présentement auprès de celle de Parme.

plus portés à livrer leur confiance à celui qui leur doit tout, qui n'a d'autre patrie que leur cour, d'autre bien que leur faveur. Calculent-ils bien leurs intérêts ? n'appellent-ils pas ainsi les dangers qu'ils veulent fuir? Les plus prudens ont moins de méfiance; c'est par l'amour seul qu'ils cherchent à subjuguer leurs sujets. Voilà le seul machiavélisme qu'ils se permettent, le seul que la philosophie puisse leur pardonner, le seul aussi qui garantisse la stabilité de leur pouvoir.

A ce prix ils peuvent se passer de favoris étrangers, de légions étrangères, remparts impuissans contre la fureur du peuple, objets presque toujours odieux, plus propres à la provoquer qu'à la contenir. Lors de l'émeute de l'année de 1765, les gardes valonnes sauvèrent-ils à Charles III la confusion de quitter précipitamment sa capitale? Les gardes suisses, malgré leur dévoûment, ont-ils sauvé Louis XVI?

Mais reprenons ce qui nous reste à dire de la marine espagnole.

Ses trois ports militaires ne sont pas les seuls où l'on construise des vaisseaux de guerre. Il y a aussi un chantier à la Havanne; on a destiné depuis long-temps un fonds annuel de 700 mille piastres pour alimenter ses

travaux; et on y construit à meilleur marché qu'en Europe.

L'Espagne et ses colonies pourraient fournir à la marine tout le bois dont elle a besoin. En 1785, les gens de l'art étaient d'avis qu'avec le seul secours de son Amérique, l'Espagne aurait pu augmenter sa marine de 50 vaisseaux, et fournir à l'entretien de ceux qui existaient. Voici les ressources qui lui restent encore en Europe.

L'Andalousie, qui produisit les meilleurs chênes blancs, est épuisée. Ses forêts ne peuvent suffire au radoubs du département de Cadix, qui est obligé d'acheter des bois en Italie et quelquefois d'employer les cèdres de la Havanne.

Celui de Carthagène n'a pas non plus de bois à sa portée. Les chênes blancs les plus voisins sont en Catalogne, et assez avant dans les terres.

Celui du Ferrol s'approvisionne dans les montagnes de Burgos, la Navarre et les Asturies. Mais les forêts de la première de ces provinces sont fort éclaircies. Les deux autres sont encore bien boisées; mais leur bois est de médiocre qualité.

Cette disette de bois dans la métropole a pour cause principale le parti peu réfléchi

que prit le gouvernement vers l'année 1756. Avant d'avoir ouvert des chemins pour les transports, on fit abattre des arbres pour la construction de 122 vaisseaux de ligne. On ne put en enlever pour plus de 50. Une partie se pourrit sur la place. Le reste fut volé.

En revanche, les colonies présentent de grandes ressources. Cuba contient encore beaucoup de cèdres dans son intérieur, quoique bien des gens, à en juger par ses côtes, la croyent épuisée. Il y a aussi près de celles de Cumana du bois propre à la construction. Il fut question en 1776 de l'exploiter. La mort du ministre de la marine, le bailly d'Arriaga, fit échouer le projet. Plaignons les gouvernemens dont les entreprises utiles tiennent à la vie d'un homme.

L'Espagne est donc encore à la merci des puissances du Nord, au moins pour ses approvisionnemens en mâtures : on sait par les comptes que la banque rendit en 1788, que ce seul article lui avait coûté en 1785 plus de 8 millions et demi de réaux.

L'Espagne continue à se servir pour sa communication avec le Nord, de l'entremise des bâtimens hollandais ; mais elle pourra bientôt s'en passer, si le commerce qu'elle fait depuis quelques années directement dans la Baltique continue à prospérer.

Elle est encore plus près de se passer des étrangers pour ses approvisionnemens de chanvre. Pendant long-temps elle a reçu du Nord tout celui qu'employait sa marine. Dans ces derniers temps elle a commencé a en tirer de la Navarre, de l'Arragon, et surtout du royaume de Grenade; ensorte qu'à présent presque tous ses cordages, cables et toiles à voiles sont faits avec du chanvre d'Espagne (*). Nos marins, tant pendant la guerre d'Amérique que pendant leur séjour à Cadix, prolongé dans ces derniers temps, ont été à même d'en apprécier la bonne qualité.

Les cuivres du Mexique et du Pérou sont employés au doublage des vaisseaux espagnols. Il y a depuis quelques années, au port Réal près Cadix et à Algésiras, deux atteliers où se préparent les planches de cuivre.

L'Espagne a sans doute encore bien des choses à perfectionner pour sa marine. Mais que de pas elle a déjà faits dans ce siècle!

(*) Le département de Carthagène est obligé de faire venir du dehors, et surtout d'Italie, le chanvre, dout il fait ses cables; et en 1804 il est encore arrivé à Cadix plusieurs cargaisons de chanvre de Riga. C'est sans doute en partie parce que les calamités qui ont pésé sur l'Espagne pendant ses dernières années, ont fait languir toutes les branches de l'agriculture.

Sous Philippe IV elle achetait des Hollandais ses vaisseaux tous faits, et les cordages de sa flotte et de ses gallions ; des Français, ses voilures ; du cuivre aux Allemands ; de l'étain et du plomb aux Anglais ; des galères aux Génois. Elle laissait pourrir ses bois sur pied ; elle abandonnait la culture du chanvre. Pour les mines du Mexique et du Pérou, qui concouraient à sa dégénération, elle négligeait de puiser dans ses propres mines ses moyens de défense. Le mal, s'il est possible, avait encore empiré sous Charles II. L'Espagne alors était, comme lui, débile et languissante. Quand on se représente sa situation à cette époque, on ne peut qu'admirer celle à laquelle l'ont ramenée trois souverains consécutifs. Charles-Quint, qui l'avait laissée si florissante, ne la reconnaîtrait pas sans doute ; mais son imbécille et dernier rejeton la reconnaîtrait encore moins.

Elle a du moins une marine qui la met de niveau avec les différentes puissances maritimes. Au défaut des guerres d'Europe, auxquelles elle n'a pas pris, depuis long-temps, une part fort active, le voisinage des régences barbaresques lui fournit de fréquentes occasions de s'exercer. Mais dans ces guerres passagères et obscures, il est difficile à ses offi-

ciers de se faire un nom. Barcello, qui de patron de barque était parvenu aux premiers grades de la marine, est presque le seul qui ait dû une grande réputation à de pareilles expéditions.

Parmi ces régences, deux surtout tiennent presque continuellement en haleine une partie de la marine et même de l'armée d'Espagne : ce sont celles d'Alger et de Maroc. Ce n'est pas que leurs forces, maritimes surtout, soient bien redoutables. Leurs moyens de les alimenter seraient presque nuls, si les puissances qui veulent que leur commerce soit respecté, ne leur fournissaient pas des munitions de guerre, des provisions navales, et si elles ne recevaient pas, quelquefois de Marseille même, des planches pour la construction de leurs chaloupes.

Il y a dix ou douze ans que l'armée navale de l'empereur de Maroc se réduisait à 22 ou 23 bâtimens de guerre bons ou mauvais, dont les plus forts étaient des frégates de 22 canons. Mais ses forces de terre ne sont pas à dédaigner, du moins quant au nombre, puisque tout Maroquain est soldat dès l'âge de douze ans. C'est avec cette armée mal disciplinée et peu courageuse, que l'empereur de Maroc a tenté plusieurs fois, et toujours sans

succès, d'enlever aux Espagnols la place de Melille, située à l'extrêmité orientale de ses états.

Les Algériens sont, ou du moins ont été long-temps, un ennemi aussi acharné et plus redoutable. Ils avaient, il y a quinze ou seize ans, cinq saeties de 24 à 34 canons, trois chebecs de 10, 18 et 20, quatre demi-galères et trois galiotes. C'est avec ces forces qu'ils tourmentèrent les Espagnols jusqu'en 1784; la cour de Madrid perdit enfin patience, et, débarrassée de sa guerre avec l'Angleterre, elle voulut tenter encore la destruction de ce repaire de pirates. Elle consacra à cette expédition une partie des munitions navales et de l'artillerie destinées d'abord à cette grande opération combinée contre la Jamaïque, dont les préparatifs avaient été rendus inutiles par la paix de 1783. Alger fut bombardée par l'amiral Barcelo, pendant huit jours consécutifs. Près de quatre cents maisons furent endommagées; mais les édifices appartenans au gouvernement restèrent presque intacts. L'escadre attaquante était de soixante-dix voiles, dont quatre vaisseaux de ligne et six frégates. Elle ne perdit qu'une seule chaloupe canonnière; mais cette vaine expédition coûta aux Espagnols quatre cents soldats

et quinze cents quintaux de poudre. Les Algériens opposèrent deux demi-galères de cinq canons; cinq galiotes de deux et de quatre; une félouque de six; deux chebecs de quatre; deux galiottes à bombe et six chaloupes armées d'un canon de douze et d'un de vingt-quatre.

L'expédition de l'année suivante, aussi commandée par Barcelo, fut encore plus infructueuse, quoique trois autres puissances, le Portugal, Malthe et Naples, eussent réuni contre les Algériens une partie de leurs forces navales à celles de l'Espagne; elles composaient en tout cent trente voiles. Les Algériens se défendirent avec quarante-six chaloupes canonnières, quatre bombardières, trois carcasses armées et trois galiottes. Ils perdirent trois ou quatre de leurs chaloupes, ils eurent trois cents blessés; mais ils prouvèrent à l'armée combinée qu'il fallait encore de plus grandes forces pour les réduire; et que si leur *repaire de brigands* méritait l'indignation de toutes les puissances commerçantes, il ne méritait pas tout-à-fait leur mépris.

Dans l'intervalle de ces deux expéditions, la fureur du gouvernement espagnol s'était pourtant un peu calmée, pour faire place à

des tentatives de négociation, que le ministre soupçonneux et jaloux de nos relations avec les Algériens eut grand soin de faire sans nous en prévenir. Elles échouèrent, et la seconde expédition eut lieu. Le ministre espagnol était décidé à répéter cette opération tous les ans jusqu'à ce que la régence d'Alger, fatiguée, épuisée, fût obligée enfin de se rapprocher de l'Espagne. Il se laissa cependant dissuader par les représentations des officiers qui avaient conduit l'expédition; et des négociations furent renouées avec Alger par la voie d'un comte d'Expilly, moitié Français, moitié Autrichien; elles furent ensuite confiées à l'amiral Mazarredo, qui pour cela fut envoyé à Alger. Lorsque le parti qui ne voulait pas la paix, vit un étranger à la veille de la conclure, il se détermina à lui enlever cette gloire. Le négociateur espagnol surpassa les désirs de ses commettans, et peu s'en fallut que ses trop rapides succès ne fussent cause de sa disgrâce. Toutes ces négociations se suivirent au reste, non pas à notre insu, cela eût été difficile, mais sans nous être révélées. On s'obstinait à croire que les principaux secours avaient été fournis aux Algériens par le commerce de Marseille, et à soupçonner au moins que le cabinet de

Versailles était complice de la malveillance des Marseillais. Quoiqu'il en soit, l'or de l'Espagne fut plus efficace auprès de la régence que ne l'avaient été ses bombes. Florida Blanca, qui quelques mois auparavant disait avec jactance, et faisait imprimer dans la gazette de la cour, que l'Espagne apprenait à l'Europe comment il fallait traiter avec ces barbares; qu'elle donnait un grand exemple aux puissances qui avaient la lâcheté d'être leurs tributaires, ce ministre, se traînant à son tour sur la route commune, crut rendre un service à sa patrie en achetant au prix de plus de 14 millions de réaux la paix avec la régence d'Alger.... Ah! M. de Florida Blanca, vous avez présidé quinze ans au sort de la monarchie espagnole. Votre administration ne fut pas sans éclat ni même sans succès. Vous aviez pour votre pays un attachement qui se confondait souvent avec la haine de tous les autres. Vous le servîtes, sinon avec de grandes lumières, du moins avec loyauté et avec désintéressement. La noblesse de vos sentimens vous faisait pardonner la roideur de votre caractère et les accès de votre humeur irascible. Vous avez acquis surtout des droits à l'estime, par la constance avec laquelle vous avez supporté une disgrâce dont

j'ai été témoin, et à laquelle la cause que je servais m'ordonna d'applaudir; mais convenez que votre conduite avec les Algériens n'est ni la partie sage, ni la partie brillante de votre ministère.

Depuis la paix conclue en 1785, l'Espagne eut encore quelques démêlés avec les Algériens. Elle sentit enfin que la possession d'Oran et de Mazalquivir, situés sur leurs côtes, serait une source intarissable de mésintelligences entre elle et cette régence; qu'elle était sans utilité réelle; que la position de ces places favorisait la désertion de ses troupes. Oran venait d'ailleurs d'éprouver deux fléaux à la fois, un siége par le bey de Mascara, et un tremblement de terre qui avait fait de cette place un monceau de décombres. L'Espagne, vers la fin de 1791, se détermina donc à y renoncer, ainsi qu'à Mazalquivir, en faveur de la régence, en se réservant seulement quelques avantages de commerce.

C'est ainsi que cette fameuse conquête du cardinal Ximenès a repassé sous la domination des barbaresques. Le 26 février 1792 six mille cinq cents hommes, qui formaient presque toute la population espagnole, évacuèrent la ville, tournèrent la baie, et se rendirent à Mazalquivir, d'où ils s'embarquèrent pour

Carthagène. On emporta tout à la vue des Maures qui y entrèrent aussitôt après. Oran ne pouvait se conserver qu'à grands frais et sans aucune utilité réelle. Il fallait au moins quatre mille hommes pour la mal défendre. Il y avait quatre retranchemens placés en amphithéâtre, et nécessaires pour garder une source d'eau sans laquelle on ne pourrait subsister à Oran, et que les Maures ont souvent tenté de couper. L'Espagne a donné une preuve de sagesse en renonçant à ces deux places. Elle devrait ne pas s'en tenir là, et abandonner de même les autres présides d'Afrique qui lui sont onéreux, et qu'une vaine gloire peut seule lui faire paraître précieux. Elle y entretient, à Ceuta surtout, plusieurs milliers de galériens sous le nom de *présidiarios*. Ceux qui traînent leurs chaînes, nus et couverts de haillons, et qui sont employés à des travaux pénibles, sont au nombre de quatre à cinq mille. Les autres, qui sont beaucoup moins nombreux, jouissent d'une sorte de liberté et vont eux-mêmes chercher du travail. Les uns et les autres reçoivent un salaire égal, mais extrêmement modique; et dans ce rebut de l'espèce humaine, se trouvent confondus, à la honte de la raison et de l'équité, les assassins, les scélérats de

toute espèce, les contrebandiers, les déserteurs, et d'autres malheureux qui expient, dans cette société contagieuse, des fautes beaucoup plus légères.

C'est la marine qui a amené cette digression sur les régences barbaresques et les présides d'Afrique. Elle nous conduit aussi naturellement au commerce, qui ne peut avoir de consistance que par elle, et qui sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

Du commerce de l'Espagne en général. Police des blés. Commerce intérieur. Commerce de cabotage. Commerce en Europe.

Le commerce de l'Espagne a peut-être plus de rameaux que celui d'aucun autre pays du monde. Il a d'immenses pays à approvisonner. Il a même une grande quantité de productions territoriales à envoyer au loin, quelques-unes dont on est fort avide, quelques autres dont on ne peut se passer. Il jouait le rôle le plus actif à l'époque de la splendeur de la monarchie espagnole. Les négocians étrangers venaient fort avant dans le pays pour changer leurs marchandises contre les fruits de son sol et de son industrie. Mais sous les successeurs de Charles-Quint, ces avantages s'évanouirent, et l'Espagne ne fit plus, pendant long-temps, qu'un commerce passif et désavantageux. A présent, quoique son agriculture et ses fabriques aient encore beaucoup à acquérir, on peut assurer que si elle n'avait qu'elle même à approvisionner des marchandises qui lui manquent, ce qu'elle

reçoit de l'étranger serait au moins balancé par ce qu'elle exporte; ensorte que la possession de ses colonies d'Amérique, et l'obligation où elle s'est mise de leur porter un grand nombre d'objets, produisent seules le désavantage de sa balance dans le commerce de l'Europe. Il est vrai qu'il est compensé par le produit des mines qui lui fournissent les moyens de solder cette balance. D'où l'on voit qu'à présent du moins ses colonies ne sont pas aussi onéreuses à l'Espagne qu'on se plaît encore à le croire; qu'au contraire, à mesure qu'elle augmente les productions de son sol et de ses fabriques, elle leur trouve, auprès de ses colons, un débouché dont l'immensité devient à son tour un encouragement pour son industrie.

Plus d'un lecteur trouvera peut-être cette assertion au moins paradoxale. Elle eût même été erronée, il y a cinquante ans. Elle est plus que probable depuis que l'Espagne s'est un peu réveillée de son assoupissement. Elle est prouvée pour ceux qui ont étudié l'étendue de ses ressources actuelles.

L'Espagne peut d'abord tirer abondamment de son propre fond presque tout ce qui est nécessaire à la vie. Nous avons parlé de ses laines et de ses draps, qui quoiqu'impar-

faits

faits encore, pourraient suffire aux besoins de ses habitans. Nous verrons à l'article de Valence, ce qu'elle tire de ses soies. Ses eaux-de-vie, ses vins de liqueur, ses fruits, sa soude et sa barille, ses huiles même, forment, pour ses côtes orientales et méridionales, une branche d'exportation considérable. Elle a dans son intérieur assez de vins ordinaires pour sa consommation; vins peu connus au dehors, soit que le caprice de la mode ait jusqu'ici empêché leur vogue, soit que pour les nations plus septentrionales ils soient trop liquoreux, trop capiteux pour être d'un usage habituel. Son agriculture, plus perfectionnée, plus encouragée, lui fournirait assez de blé pour qu'elle pût en exporter. Malgré l'état imparfait où elle est encore, quelques-unes de ses provinces, comme l'Andalousie et la Castille, recueillent assez souvent plus de grains qu'elles ne peuvent en consommer. Mais les difficultés pour la circulation intérieure rendent cette fertilité à peu près inutile au reste du royaume. Peu de chemins, pas une rivière navigable, pas un canal qui soit en pleine activité. Aussi les moyens de transport sont-ils très-lents et très-dispendieux. On se rappelle encore à Madrid, qu'il y a environ trente ans, l'approvisionnement de

cette capitale, négligé par l'imprévoyance, demandant de la célérité, on fut obligé pour y faire arriver 2500 fanègues (*) par jour, de rassembler de toutes parts jusqu'à 30 mille bêtes de somme.

L'Espagne se trouve donc quelquefois à la merci des approvisionnemens étrangers, lors même que quelques-uns de ses cantons sont dans l'abondance. Mais, malgré les cris de disette qui se font souvent entendre, il ne lui manque jamais plus d'un trentième du blé dont elle a besoin (**); et en voici la preuve.

(*) Mesure de blé pesant en quelques endroits jusqu'à 90, 100 et même 105 livres, et dont le prix moyen est d'environ 16 réaux.

(**) Les années 1803 et 1804 offrirent peut-être un exemple unique dans les annales de l'Espagne. Tous les fléaux sont venus fondre à la fois sur ce royaume. Les maladies contagieuses, la disette de bras, les intempéries des saisons se sont réunies pour réduire presqu'à rien la recolte dans toutes ses provinces. Elle a été obligée de faire venir du dehors jusqu'à neuf millions de fanègues, dont le prix s'est élevé au-dessus de toute proportion. Ce n'est pas exagérer que d'évaluer à 45 millions de piastres fortes ce que lui ont couté ses approvisionnemens. Il suffit pour cela que chaque fanègue lui ait été vendue cent réaux. Or il est constant qu'à Séville et à Cadix, malgré la position avantageuse de ces deux villes, la fanègue a été payée cent cinquante et même deux cents réaux. Que penser des ressources d'un pays qui, en dépit des vices de son administration, peut suffire à un si énorme surcroit de dépenses?

Sa consommation totale peut être évaluée à 60 millions de fanègues ; le calcul suivant rendra cette assertion au moins plausible.

Soixante millions de fanègues, en portant la fanègue au poids moyen de 90 livres, donnent 440,000,000 livres de blé, lesquelles divisées entre 10,500,000 consommateurs, font pour chacun un peu moins de 520 livres par an, c'est-à-dire, moins d'une livre et demie par jour. Ce résultat pourrait faire douter de l'exactitude de notre évaluation, tous ceux qui, comme les Français, veulent que tous les individus d'une nation, l'un portant l'autre, consomment deux livres de pain par jour ; mais elle ne paraîtra pas hasardée à quiconque observera 1°. que la fanègue de plusieurs cantons de l'Espagne pèse plus de 90 livres ; 2°. que sa population ne va pas tout-à-fait à dix millions et demi ; 3°. que le maïs supplée au blé dans quelques parties de l'Espagne ; 4°. enfin, que les Espagnols en général consomment moins de pain que les Français. On peut donc regarder comme très-vraisemblable, que la consommation habituelle de l'Espagne est à peu près de soixante millions de fanègues.

Or, quarante vaisseaux au plus qui lui apportent du blé, ne sauraient en contenir

plus de deux millions, et suffisent cependant à ces besoins passagers qu'une fausse terreur exagère. L'Espagne donc, fût-elle entièrement livrée à elle-même, ne peut éprouver une véritable famine (*). Quelle est la nation qui, sans un grand effort, ne saurait diminuer d'un trentième sa consommation habituelle? On n'en doutera pas, après ce qui s'est passé en France en 1794 et 1795.

Cependant, à la plus légère apparence de pénurie, on ne connaît en Espagne, comme ailleurs, d'autre remède que la défense de l'exportation, mesure au moins inutile et souvent désastreuse, puisqu'elle enlève très-gratuitement aux provinces fertiles l'assurance d'un débouché qu'il faudrait au contraire encourager pour les aider à triompher des obstacles que leur présentent les localités.

Il n'y a pas encore en Espagne de législation fixe, quant au commerce des blés. Jusqu'au règne de Charles III leur exportation avait été défendue presque sans interruption, et le prix du blé fixé à un taux invariable. On sentit enfin l'inconvénient de ces entraves.

(*) Voyez dans la note précédente les modifications dont les assertions sont susceptibles dans des circonstances tout-à-fait extraordinaires.

M. de Campomanès, alors fiscal du conseil de Castille, parvint à les faire briser. En 1765, une cédule établit que le commerce intérieur des grains serait absolument libre; qu'on pourrait en former des magasins publics, où, dans les besoins préssans, le blé serait donné au prix courant; qu'on aurait la faculté d'en extraire, lorsqu'à trois marchés consécutifs il se serait soutenu à un certain prix; qu'on pourrait introduire des grains du dehors, et les emmagasiner jusqu'à six lieues dans l'intérieur des terres, etc. Ce règlement éprouva bientôt quelques modifications. L'exportation fut même tout-à-fait défendue en 1769. Mais le règlement de 1765 fut rétabli en son entier en 1783.

Toutes ces variations ne peuvent que nourrir la timidité et la paresse chez les cultivateurs. Il leur faudrait une loi plus stable, une loi surtout qui fût mieux observée. Car celle qui permet l'exportation est éludée sans cesse par le caprice ou la cupidité des alcaldes et des commandans de la frontière; et lorsque rien ne s'oppose à son application, il y a encore beaucoup de formalités à remplir avant que l'exportation puisse s'effectuer. Elle est donc en général rare et peu abondante, par les voies que la loi autorise. La

manière dont se font les transports en Espagne, doit empêcher qu'il ne sorte autant de blé en contrebande que quelques personnes le croient. En revanche, il est certain qu'il en entre en Espagne de différens côtés. La Galice et les Asturies en reçoivent souvent de l'étranger, quoique le peuple y consomme beaucoup de maïs. La Biscaye en prend dans la province d'Alava, en Navarre et en Arragon, et même quelquefois chez l'étranger, par la voie de Saint-Sébastien. Toute la côte orientale de l'Espagne en manque habituellement; et le royaume de Valence en reçoit du dehors, quand la Manche, qui en a presque toujours en abondance, ne peut lui en fournir. Enfin, l'Andalousie elle-même, malgré sa fertilité, reçoit du blé étranger par ses ports de Cadix et de Malaga (*). Il n'y a guère

(*) C'est surtout de l'Italie et de la Barbarie que le royaume de Valence tire le blé nécessaire à sa consommation. Celui qu'il reçoit de la Manche est plus cher, parce qu'il ne peut arriver qu'à dos de mulets; en temps de paix il l'est moins, parce que les muletiers de la Manche apportent leurs grains en venant chercher sur la côte de Valence la morue, qui est pour leur pays un aliment presqu'indispensable; mais en temps de guerre ils sont obligés de s'en retourner à vide; d'ailleurs les fréquentes sécheresses font souvent manquer les récoltes de la Manche; la ressource que cette province offre au royaume de Valence pour ses approvisionnemens, n'est donc rien moins qu'assurée.

que par les frontières du Portugal que l'exportation des grains pourrait se faire avec avantage. Ce royaume ne recueille jamais assez de blés, et les provinces espagnoles qui l'avoisinent en ont assez souvent un excédent.

Le superflu du blé d'Espagne est principalement dans la vieille Castille, et s'écoule par St.-Ander et quelques ports voisins, en Galice, dans les Asturies, en Andalousie et même en France, comme cela est arrivé en 1782 et en 1783. Encore cette exportation ne s'effectue-t-elle qu'en dépit des préjugés enracinés dans la vieille Castille, préjugés que devrait cependant faire taire l'expérience, qui justifie le règlement de 1765, puisque les récoltes se sont augmentées de près d'un tiers depuis qu'il a été adopté.

A peu près à la même époque, on a pris une autre mesure pour l'encouragement de l'agriculture, en instituant les *Positos*. Ce sont des magasins de blé, établis dans plus de cinq mille communes du royaume, pour assurer la subsistance du peuple contre tous les accidens, pour prévenir jusqu'aux alarmes qui, dans cette matière délicate, équivalent souvent à des maux réels. Lorsqu'on veut établir un de ces *Positos* en quelque endroit, le corps municipal (*Ayuntamiento*) oblige

tout habitant qui a un champ, soit en propriété, soit en cens, d'y contribuer pour un certain nombre de fanègues. L'année suivante, l'habitant reprend ce qu'il a fourni, et y substitue une quantité de blé nouveau un peu plus forte; ainsi de suite tous les ans, jusqu'à ce que la somme de tous ces excédens, qu'on nomme *creces*, ait rempli suffisamment le magasin. Mais cette époque est reculée au gré de la cupidité, et il est bien peu de *Positos* en Espagne dont la gestion n'enrichisse les administrateurs aux dépens du pauvre peuple. Il y a plusieurs années cependant qu'on s'occupe à en écarter les abus, et que, rappelant les *Positos* à leur première destination, on veut les faire tourner à l'encouragement des cultivateurs, et même consacrer, s'il est possible, leur excédent à secourir ceux qui manqueraient de grains pour leurs semences (*).

(*) Cette ressource des cultivateurs a été tarie par la dernière guerre, le roi s'étant emparé des *positos* pour l'approvisionnement de ses armées, en promettant de réparer, dans des temps plus propices, ces spoliations passagères et forcées. Celui de Madrid subsiste cependant encore, et a été d'une grande ressource pour alimenter cette capitale pendant le cours de la désastreuse année 1804.

Outre ces magasins publics il y en a d'établis en beaucoup d'endroits par la charité des particuliers, pour fournir aux cultivateurs peu aisés de quoi ensemencer leurs terres. Il y a encore en quelques endroits, comme à Valence et à Malaga, des mont-de-piété, ou *erarios*, dont les fonds sont destinés à faire des avances en argent aux laboureurs, pour une année seulement. Ces fonds ont été pris sur le produit des *spolios y vacantes* (*).

Mais tous ces secours, tous ces palliatifs, qui prouvent plus de bonnes intentions que de lumières, ne suffisent pas pour vivifier l'agriculture. Sa langueur tient à un vice radical qui ne serait pas extirpé, lors même que le plan de faciliter des moyens de transport à ses produits serait entièrement exécuté. En Espagne, les propriétés sont trop étendues, les campagnes trop peu peuplées. Une foule de circonstances tendent à décourager le cultivateur. Nous n'en citerons qu'une. Les privilèges de la *mesta*, étendus aux propriétaires même des moutons permanens, le forcent à laisser ses champs ouverts en tous temps ; ensorte que, dès le lendemain de la

(*) Mais ils sont, depuis quelque temps surtout, bien mal administrés.

récolte jusqu'au jour où il les ensemence de nouveau, ils sont moins à lui qu'au public (*).

Combien l'agriculture en Espagne est inférieure à ce qu'elle était autrefois et surtout du temps des Maures ! On en a eu récemment une preuve sans replique dans la tardive publication de l'écrit d'un docteur arabe qui vivait au douzième siècle; écrit qui était resté enséveli jusqu'en 1751 dans la poussière des manuscrits de l'Escurial, et qui a enfin été traduit et mis au jour en 1802. Il paraît par cet ouvrage, qui annonce dans son auteur une érudition immense en livres d'agriculture de tous les pays, que de son temps cette science était portée en Espagne à un degré peu commun de perfection. On y trouve mention d'un grand nombre de végétaux utiles auxquels le sol de l'Espagne était très-propre alors et auxquels il est de nos jours presqu'entièrement étranger; tels sont la canne

(*) Les vices de l'agriculture ont été exposés de la manière la plus lumineuse par *don Gaspard Melchior de Jovellanos*, dans un écrit qui fait partie du volume des Mémoires publiés en 1796 par la Société patriotique de Madrid. Les remèdes y sont indiqués, aussi bien que les maux; mais ces vœux d'un citoyen aussi recommandable par son zèle que par ses talens, froissent trop d'intérêts pour ne pas rester long-temps impuissans.

à sucre; une variété de riz qui croit sans le secours continuel de l'eau; l'arbre à coton, le pistachier, le bananier, le sésame, le choumarin etc., sans compter plusieurs autres plantes, plus exclusivement appropriées aux goûts et aux mœurs des Arabes. Outre ces avantages, ce peuple industrieux en avait d'importans sur les habitans de l'Espagne moderne, dans l'étude approfondie qu'il avait faite de la nature des différens terreins, de la composition et de l'emploi des meilleurs engrais, des labours à donner à la terre avant de l'ensemencer (*). Plusieurs indices nous attestent que chez lui les succès de la pratique répondaient aux calculs de la théorie et doivent faire regretter que le pays dont il a été si impolitiquement expulsé n'ait pas hérité de sa méthode.

Cependant de quelles richesses l'agriculture ne serait-elle pas la source pour l'Espagne, si elle y était plus encouragée? Rien n'égale la fertilité naturelle de plusieurs de ses provinces. Ses blés sont de la meilleure

---

(*) Un savant portugais, M. Correa de Serra, établi depuis quelque temps à Paris, a donné un excellent extrait de cet ouvrage dans les N^os. V et VI des Archives littéraires.

qualité. On y récolte tel froment auquel la mouture ne fait pas perdre plus de cinq pour cent, tandis que celui du Nord perd jusqu'à quinze. De là, une différence notable entre les prix de ces deux espèces de grains. On a vu quelquefois les blés d'Andalousie valoir à Séville presque le double de ce que ceux du nord valaient à Cadix.

En attendant que le gouvernement ait vivifié l'intérieur de l'Espagne par des chemins et des canaux, il ne s'y fait guère d'autre commerce que celui des vins et des huiles, qui, dans des outres portées par des mulets ou des ânes, passent d'une province à l'autre; celui des grains, qui, également avec le seul secours des bêtes de somme, vont approvisionner un canton voisin; celui surtout des laines, qui, des deux Castilles, prennent la route des ports septentrionaux. Les matériaux nécessaires aux fabriques, les marchandises qui, des frontières ou des ports, passent dans l'intérieur du royaume, s'y transportent par ces moyens dispendieux.

L'Espagne n'est guère plus avancée dans le commerce du cabotage. Si l'on en excepte les bâtimens catalans et ceux de la Biscaye, ce commerce est presqu'en entier entre les mains des Français, des Anglais et des Hol-

landais, trois nations qui ont sur les Espagnols l'avantage d'être plus actives, d'entendre mieux la manœuvre, de naviguer à moins de frais et avec des équipages moins nombreux. Ce qui, jusqu'à nos jours, a obligé l'Espagne de renforcer les siens, c'est son état de guerre presque perpétuelle avec les Barbaresques, qui a eu d'ailleurs l'inconvénient de diminuer la confiance que pourrait inspirer son pavillon. Son gouvernement a du moins senti récemment la nécessité de faire disparaître cet obstacle principal à la prospérité de sa navigation dans la Méditerranée.

Mais c'est surtout sous le point de vue du commerce extérieur que l'Espagne joue encore un rôle passif. Pour nous en convaincre, faisons rapidement le tour de ses côtes.

Celles de Catalogne présentent d'abord une exception. Presqu'aucun des reproches que l'on a faits à la paresse des Espagnols n'est applicable aux Catalans. Le port de Barcelone exporte des soieries, des draps moyens, des cotonnades, des indiennes, des vins et des eaux-de-vie, toutes productions du pays; et si l'on veut juger de la part que les Catalans prennent à ce commerce, qu'on sache que dès 1782, sur 628 bâtimens qui entrèrent

à Barcelone, 317 étaient des bâtimens espagnols. Il est vrai qu'il passe en Catalogne, par le même port, les soieries de Lyon; les bas de Nîmes, beaucoup d'étoffes de coton, en dépit de la prohibition; mais surtout il entre en Espagne par Barcelone, une grande quantité de morue, article pour lequel seul l'Espagne paie encore à l'Angleterre près de trois millions de piastres par an: singularité remarquable dans l'histoire du commerce, qu'une nation hérétique approvisionne un royaume catholique d'un comestible qu'elle seule parvient à préparer suivant le goût des consommateurs, en prenant sur leurs propres côtes (*) le sel dont elle assaisonne un poisson, pêché près de cette île de Terre-Neuve dont ils ont fait la découverte; et comme si cette espèce de servitude était un arrêt irrévocable du sort, les tentatives qu'on a faites, pour substituer à la morue anglaise un poisson semblable que présentent les côtes de Biscaye et des Asturies, ont été infructueuses, et ont prouvé que les lois, la politique,

(*) Le sel avec lequel les Anglais salent leur morue, se prend à Setubal, et surtout à Alicante: c'est là que leurs bâtimens, quelquefois sur leur lest, viennent le charger pour l'emporter à Terre-Neuve.

l'intéret même, disparaissent devant les fantaisies du goût (*).

Les autres ports de la Catalogne sont à peu près dans le même cas que Barcelone. Tarragone et les ports voisins reçoivent de plus quelques comestibles et exportent quelques fruits secs. Tortose exporte ou importe du blé, suivant que la récolte de l'Arragon et de la Catalogne est bonne ou mauvaise. Il exporte surtout beaucoup de soude.

Les ports de la côte de Valence font aussi un grand commerce qui est principalement à notre avantage. Nous importons, par Valence même, en toileries, lainages, quincailleries, épiceries et grains pour une somme à peu près équivalente à ce qui est extrait par ce port en vins, laines, fruits secs, soude et barille. Nous allons chercher à Gandie les laines qu'emploient nos manufactures de Languedoc et d'Elbeuf. Nous y portons nos

---

(*) La consommation de la morue anglaise a diminué pendant la guerre qu'a terminée la paix d'Amiens, quoique les neutres en aient apporté en Espagne sous le nom de morue de France. Le bacalao de Norwège a remplacé la première dans quelques parties du royaume, surtout à Barcelone où il est préféré à la morue anglaise; mais dans presque tout le reste de l'Espagne, on a encore une prédilection marquée pour celle-ci, quoique moins bonne que celle de Norwège.

draps, nos toiles, notre quincaillerie, etc. Les Anglais y portent aussi leurs draps; et les Hollandais vont y chercher les eaux-de-vie du pays.

Alicante a été jusqu'à nos jours, après Cadix et Barcelone, la ville la plus commerçante de l'Espagne, et son port un de ceux où les bâtimens nationaux paraissent en plus grand nombre. Sur 961 qu'il reçut en 1782, six cents étaient Espagnols et la plupart Catalans (*). Il exporte pour l'étranger, beaucoup plus qu'aucun autre port d'Espagne, ces productions si abondantes sur cette côte; des vins, des eaux-de-vie, des amandes, de l'anis, de la sparterie, du sel, du safran, etc. et environ cent mille quintaux de barille, dont 80 pour la France et le reste pour l'Angleterre. Le port d'Alicante, qui n'est qu'une rade vaste et sûre, mais ayant peu de fond, est l'entrepôt de presque toutes les marchandises venant des ports de la Méditerranée et destinées à la consommation de l'Espagne.

(*) Dans les années suivantes ce port n'a pas reçu à beaucoup près autant de bâtimens nationaux. Les deux dernières guerres ont suspendu partout l'activité de la marine espagnole. Mais on y a vu paraître jusqu'à huit cents Suédois dans une seule année. Aussi la douane d'Alicante est-elle une des plus productives de la monarchie.

Alicante a beaucoup souffert de la dernière guerre avec l'Angleterre. Son port n'a guère été fréquenté que par les neutres, qui sont venus charger les productions du pays. Parmi les objets qui s'exportent par cette ville, il ne faut pas oublier une espèce de cochenille connue sous le nom de *Grana*, et qui s'emploie presqu'en concurrence avec celle d'Amérique, quoiqu'elle lui soit inférieure. Ce sont de petits insectes colorants, assez semblables à ceux qui donnent la vraie cochenille. On les recueille sur des chênes (robles) qui abondent dans les environs de Bussots, à quelques lieues d'Alicante.

Le sel qui porte le nom de cette ville, n'est pas un produit de son territoire proprement dit. Il est formé par deux étangs, très-rapprochés l'un de l'autre et sans communication avec la mer; ils s'appellent *la Mata*, et *Torre vecchia*, et se trouvent à moitié chemin d'Alicante et de Carthagène. La seule évaporation causée par un soleil ardent, couvre leur surface d'une écume qui est recueillie au mois d'Août, par un temps sec; mais des pluies trop hatives font quelquefois manquer cette récolte. Les étangs de *la Mata* et de *Torre vecchia*, sont deux sources de sel presque intarissables, qui

pourraient approvisionner toute l'Europe de cette denrée. Leur produit, qui est annuellement de vingt à quarante millions de livres pesant, est porté à Alicante, où viennent le chercher les nations du nord et surtout les Anglais, auxquels ce sel est nécessaire pour leurs salaisons, et les Suédois, qui en exportent annuellement environ trois cents mille barils, de trois cents livres chacun.

Les vins d'Alicante sont de plusieurs espèces. La principale est celle de ce vin rouge liquoreux, le seul qui soit bien connu hors d'Espagne. Il y a ensuite, mais en petite quantité, du vin muscat blanc d'Alicante; et enfin, un vin dit d'Aloque, qui est pour l'usage ordinaire du pays, et dont on exporte quelques portions pour les provinces circonvoisines, pour Cadix et pour Gibraltar. Les vins rouges liquoreux, qui, quand ils sont jeunes, sont d'une couleur aussi foncée que l'encre, passent quelquefois à Bordeaux, où ils sont employés à donner de la couleur et du corps aux vins du pays.

Presque tous les vins qui portent le nom d'Alicante, se recueillent dans les environs de cette ville. Les vignobles commencent à une demie-lieue de son enceinte, dans le canton connu sous le nom de *Huerta de*

Alicante, qui doit son étonnante fécondité à un étang voisin dont l'eau fournit à ses arrosemens. Cet étang, qui appartient au roi, est entouré d'un mur haut de soixante pieds, et assez large pour que trois voitures y puissent marcher de front; c'est un reste des ouvrages des Maures qui partout, en Espagne, ont laissé des traces de leur industrie.

A Carthagène, ce sont les Anglais, les Hollandais, les Napolitains qui importent des marchandises de tout genre et viennent charger des soies, des laines, de la sparterie, de la soude et de la barille.

Les Français font le principal commerce d'Alméria. Ils y apportent les productions de nos fabriques et en remportent du plomb, de la soude, de la sparterie.

Il sort par Velez-Malaga et Marbella, des vins et des fruits qui sont, pour la plus grande partie, exportés par des bâtimens étrangers.

Malaga fait un commerce très-considérable dont tout l'avantage est du côté de l'Espagne, mais presque sans profit pour sa navigation. Les Anglais y apportent des laineries et de la quincaillerie; les Allemands, plusieurs articles de mercerie; les Hollandais, des épiceries, de la coutellerie, des

dentelles, etc. Tout ce que ces nations et celles du Nord et de l'Italie y importent, monte environ à un million et demi de piastres; et elles en exportent pour près de deux millions et demi. Les Espagnols eux-mêmes prennent si peu de part à la navigation qu'un pareil commerce exige, qu'en 1792, sur la foule de bâtimens qui entrèrent à Malaga et qui en sortirent, il y en eut à peine soixante qui fussent nationaux.

Cadix même, dont le commerce sera plus bas l'objet d'un article particulier, prouve, plus qu'aucun autre port, le peu d'activité de la marine marchande de l'Espagne. A peine un dixième des navires qui y entrent lui appartient-il. Dans ces dernières années, cependant, les Espagnols ont redoublé d'activité pour ce port, plus que pour aucun autre.

Ceux de San-Lucar et du port Sainte-Marie sont à cet égard, en très-petit, ce que Cadix est en grand.

Des côtes de l'Andalousie si nous passons à la côte septentrionale de l'Espagne, nous trouvons les Français, les Anglais et les Hollandais en possession du commerce qui s'y fait par Vigo, le Ferrol et surtout la Corogne, et qui est presque tout entier en importation. Car les sardines, les bestiaux et

les toiles communes, seuls objets que la Galice puisse exporter, servent à payer sa balance avec les provines voisines. La Corogne doit au règne de Charles III un petit commerce d'exportation qu'elle fait avec l'Amérique, par la voie des couriers maritimes, dont il part un tous les mois pour la Vera-Cruz et passe par les Canaries, Porto-Rico et Cuba; un tous les deux mois pour Cumana et Carthagène des Indes; et un troisième, aussi tous les deux mois, pour Montevideo. Par ces trois points la correspondance se suit avec l'intérieur des colonies espagnoles, qui se trouvent ainsi en communication périodique avec la métropole. Cet établissement qui a pour principal objet le transport des paquets et des passagers vers les diverses parties de l'Amérique espagnole a été étendu et perfectionné dans ces derniers temps. Il a quelques autres avantages secondaires. Il ouvre par occasion un debouché aux productions de la Galice. Il occupe environ mille hommes d'équipage, et n'a pas laissé de vivifier tout le pays circonvoisin.

Les couriers maritimes qu'il employe étaient au nombre de dix-huit, lorsque la guerre de 1779 éclata. Plusieurs tombèrent entre les mains des ennemis. La même chose est arrivée

dans les guerres suivantes, qui ont pour l'Espagne le grand inconvénient de rendre extrêmement difficiles ses communications avec ses colonies.

En ce moment, il y a à la Corogne, pour cette correspondance périodique, 5 frégates marchandes, une de 390 tonneaux, et 4 de 120; 3 brigantins et une corvette. Elle est aussi servie par 4 navires de 80 à 100 tonneaux, et par deux goëlettes à Porto-Rico.

Pendant la guerre combinée que l'Espagne a faite contre nous avec les Anglais, elle avait établi un courier provisionnel, partant une fois par semaine pour Falmouth, d'où elle communiquait rapidement avec l'Angleterre et tout le nord.

Mais continuons à parcourir, sous le rapport du commerce, les côtes de l'Espagne.

Celles des Asturies ont dix-huit ports, à peine connus de nom, dont les Hollandais font presque exclusivement le commerce. Peu avant la guerre d'Amérique, les Anglais et les Français qui en avaient été écartés depuis quelques années, y ont reparu pour y apporter des toiles, des laineries et des quincailleries. Il y a cependant quelques bâtimens du pays, qui vont chercher en France et en Angleterre de quoi pourvoir aux besoins de

cette province; et depuis l'établissement du commerce libre avec l'Amérique espagnole, le commerce de Gijon, le plus important de tous ces ports, a commencé à prendre quelque activité.

Le pays adjacent aux Asturies se nomme les *montañas de Burgos*. C'est un des cantons de l'Espagne les plus dépourvus de ressources. Le gouvernement, pour le dédommager des inconvéniens de sa position, lui a permis de recevoir franches de droits, les choses nécessaires à la vie. Mais toutes sortes de marchandises s'étant ainsi introduites par les ports de la côte, le gouvernement a pris des mesures de vigilance pour prévenir les abus de cette concession. De là des actes de rigueur, de malveillance même, exercés contre les étrangers, contre les Français surtout, le peuple de l'Europe qui, du moins jusqu'au moment de la rupture, semblait jouir à cet égard d'un privilège exclusif.

Saint-Ander est le port principal de cette côte. Il reçoit, par une centaine de navires, venant de nos ports du ponent, tout ce qu'ils peuvent fournir à la consommation dans tous les genres. Ces navires viennent y charger des laines pour nos manufactures, et du blé pour les autres provinces d'Espagne, quelquefois même pour les nôtres.

Les Anglais en exportent les mêmes objets, y apportent de la morue, de l'huile de poisson, etc. Le port de Saint-Ander reçoit de plus quelques bâtimens hambourgeois et hollandais. L'établissement du commerce libre a aussi commencé à y ranimer la navigation nationale, en y faisant trouver des prête-noms aux Biscayens. Les ports voisins, comme *Suances*, *Comillas*, *Vivero*, *San-Vicente de la Barquera* (*), font un peu de cabotage avec les barques du pays. *Santona*, qui a un port excellent, envoie quelques bâtimens chargés de châtaignes en Hollande, quelques chargemens de limons en France.

Cette côte dont le commerce est, comme on voit, presque entièrement entre les mains des étrangers, touche à celle de la Biscaye, la plus active après la Catalogne. Ses ports principaux, Bilbao surtout, sont fort fréquentés par les Français, les Anglais et les Hollandais, qui y apportent les productions

---

(*) Ces deux derniers ont été depuis peu admis au rang des *puertos habilitados*, nom qu'on donne en Espagne aux ports qui ont la faculté de commercer avec l'Amérique espagnole. Cette concession ne peut manquer de tirer, avec le temps, les ports de Vivero et San-Vicente de la Barquera, de leur obscure médiocrité.

de leur industrie, et y chargent du fer, des laines, des ancres. Les Biscayens, de leur côté, à bord de leurs propres bâtimens, ont une correspondance suivie avec les autres ports de la péninsule et ceux de France, d'Angleterre et de Hollande.

Deux mots sur le commerce des îles Baléares completteront cette légère esquisse de l'Espagne commerçante.

L'île de Mayorque, la principale des trois, quoiqu'elle n'ait pas plus de quatre-vingt mille âmes, a pour objet d'exportation les oranges, les amandes, les huiles, les vins qu'elle envoie en Espagne, des eaux-de-vie que viennent charger les bâtimens du nord, un peu de soie qui passe en Catalogne, quelques lainages grossiers dont s'accommodent la Sardaigne et l'Italie, des ouvrages de marqueterie, espèce d'industrie dans laquelle excellent les Mayorquains. Elle reçoit du blé des ports de France et d'Italie, des bestiaux par ceux du Languedoc et de la Catalogne, du riz et des soieries par la côte de Valence. Les Anglais, les Hollandais, et surtout les Génois et les Français lui apportent tous les autres objets dont elle a besoin. Les Mayorquains cependant ont, comme presque tous les insulaires, du goût et de l'aptitude pour

la navigation. Leur bois de construction est employé à Palma, capitale de l'île et son port principal. Ils vont chercher eux-mêmes à Marseille du cacao, du sucre, du fer et des planches ; et leurs chebecs vont prendre quelques chargemens à Cadix. Leur activité serait encore plus grande, s'ils pouvaient n'avoir rien à craindre des régences barbaresques. Elle a reçu du moins un nouveau véhicule par l'établissement du commerce libre.

Minorque, peu fertile et presque sans industrie, était approvisionnée de tout par les bâtimens étrangers, et surtout par les nôtres, avant la conquête que l'Espagne en a faite. Les Minorquains ne m'ont pas paru croire avoir gagné (*), du moins quant à leur commerce, à ce changement de domination, et se seraient peut-être consolés que la paix d'Amiens les eût laissés à leur ancien souverain.

(*) A la vérité les Minorquains sont encore peu affectionnés à l'Espagne, mais ils ont été si maltraités par les Anglais, pendant la dernière guerre, que dans les premiers momens, ils n'auront peut-être pas été fâchés que la paix les ait soustraits à leur joug. Ils ont cependant un sujet de regrets dans les franchises dont leur commerce a joui sous la domination passagère de l'Angleterre, et dont ils sont privés sous celle d'Espagne.

L'île d'*Iviza* a pour principale richesse son sel, que viennent charger les bâtimens étrangers, et surtout les Suédois. Elle exporte au reste peu de chose et reçoit ses approvisionnemens, par Mayorque et les côtes d'Espagne.

Voilà plus de preuves qu'il n'en faut du rôle passif que jouent les Espagnols dans le commerce; mais la faculté de commercer directement avec les Indes a déjà opéré, et opérera encore pour eux, un changement avantageux à cet égard. C'est ce que va expliquer le chapitre suivant.

CHAPITRE VII.

Des relations de l'Espagne avec ses colonies. Établissement du commerce libre. Ministère de Galvez.

Après la conquête de l'Amérique espagnole, la cour de Madrid en confia l'administration à un corps permanent, sous le nom de *Conseil des Indes*, qui subsiste encore à peu près avec les mêmes lois et les mêmes principes que firent alors adopter les circonstances. L'organisation qu'elle donna en même temps à ces vastes possessions n'est pas de mon sujet. Je n'en dirai que ce qui sera nécessaire pour faire connaître l'Espagne moderne dans ses relations avec ses colonies.

Le *Conseil des Indes* est, comme le conseil de Castille, composé de plusieurs salles ou chambres, dont deux sont spécialement chargées des affaires d'administration, et une de la décision des procès. Comme lui il a sa *Camara*, qui propose au roi les nominations aux places dans les Indes espagnoles. C'est de lui qu'émanent les lois qui les gouvernent. Dépositaire permanent de celles sur lesquelles

fut assise autrefois leur constitution, il a été constamment l'ennemi né des opérations qui pouvaient la modifier. Une de ses lois fixait le commerce de l'Espagne avec ses colonies dans un seul port. Ce fut d'abord celui de Séville; et lorsque le Guadalquivir fut devenu inaccessible aux gros bâtimens, le centre de ce commerce fut transporté à Cadix. On ne répétera pas ici ce que tout le monde sait de la flotte qui allait approvisionner le Mexique, et des galions qui allaient aboutir à Porto-Bello. Il suffira de rappeler que cette marche fut constamment suivie jusqu'en 1739. A cette époque on substitua aux galions des vaisseaux de registres, qui ne partaient plus à des époques fixes. Mais ces vaisseaux et la flotte du Mexique continuèrent à partir du seul port de Cadix.

La côte de Caracas recevait cependant d'ailleurs ses approvisionnemens. Philippe V en avait chargé la compagnie de Guipuscoa, dont nous avons parlé plus haut, et qui jouissait des avantages d'un privilège exclusif, sans en avoir la concession formelle. Une mauvaise administration, en enrichissant ses agens et en excitant les plaintes des colons, a préparé sa décadence. L'échec qu'elle éprouva au commencement de la guerre d'Amérique,

et qu'on évalua dans le temps à quinze cent mille piastres, y mit le comble. Elle le sentit et obtint d'être dégagée de l'obligation d'entretenir, assez infructueusement, des gardes-côtes qui lui coûtaient 200,000 piastres par an. Elle a conservé les mêmes moyens de faire le commerce de Caracas avec de grands avantages sur les nouveaux concurrens qu'on lui a associés.

Le premier essai tenté par Philippe V en amena d'autres. Ferdinand VI en 1755 avait permis à une compagnie de commerçans formée à Barcelone, de faire des expéditions pour Santo-Domingo, Porto-Rico et la Marguerite. Mais il y avait tant de restrictions à ce privilège que la compagnie n'en fit pas usage.

En 1763, l'aurore d'un nouveau jour commença à luire sur l'Amérique espagnole. Déjà à plusieurs reprises on avait vainement exposé au gouvernement l'inconvénient de laisser plus long-temps borné à un seul port et à des expéditions périodiques tout le commerce de ces vastes colonies. Deux expériences à de longs intervalles le rendaient timide. Sous Charles-Quint, on avait essayé d'établir le commerce libre; mais bientôt après on avait été obligé de revenir aux premiers erremens.

Il était parti, de 1748 à 1754, des vaisseaux de registre, d'autres ports que Cadix. Des faillites nombreuses, résultantes de cette opération, la firent promptement abandonner. On répliquait que des loix mieux combinées sur les époques et la nature des expéditions préviendraient les spéculations ruineuses des débutans; que l'Amérique espagnole, mieux connue, dans ses besoins comme dans ses ressources, n'offrirait plus les mêmes écueils; que l'ancienne routine livrait d'un côté les colons à toutes les rigueurs du monopole, et de l'autre laissait la plus vaste marge aux combinaisons du commerce interlope. Un tarif dressé en 1720 semblait calculé pour l'avantage de ceux qui s'occupaient de ce commerce.

Ce tarif surchargeait de droits de sortie pour l'Amérique les productions de la métropole. Il établissait un ridicule droit de *palméo*, qui se percevait sur les ballots, non à raison de la qualité des marchandises, mais à raison de leur épaisseur; droit qui d'ailleurs laissait ignorer la quantité et la qualité des étoffes étrangères qu'on embarquait pour les Indes. Il prescrivait en un mot une foule de formalités gênantes pour le commerce licite; et l'interlope joignait à l'avan-

tage de les éluder, celui de frauder pour la valeur de 70 pour 100 de droits tant à l'allée qu'au retour. Aussi les Anglais en avaient-ils tellement profité, que la contrebande leur valait, après la paix de 1763, vingt millions de piastres fortes par an.

Le gouvernement espagnol ouvrit enfin les yeux. Mais assez souvent circonspect jusqu'à la méfiance, prudent jusqu'à la lenteur, il se borna encore à essayer un autre régime sur une partie des colonies. En 1765, il permit à plusieurs de ses ports d'Europe de commercer directement avec les Antilles espagnoles et les provinces de *Campêche*, de *Sainte-Marthe*, et *Rio de la Hacha*. Son décret diminuait les droits du tarif de 1720, et dispensait de beaucoup de formalités.

Les Espagnols ne se livrèrent pas d'abord avec avidité à cette nouvelle carrière. L'île de Cuba devint le principal objet de leurs timides spéculations. Elle pourrait, bien cultivée, approvisionner de sucre toute l'Europe. Cependant, en 1770, elle n'en fournissait pas encore assez pour la consommation de l'Espagne. Les spéculateurs se sont enhardis depuis. Le gouvernement a donné de nouveaux encouragemens au commerce de la Havanne, surtout en y facilitant l'entrée des nègres

nègres, par une diminution considérable dans le droit qu'on payait pour les y introduire. La compagnie, chargée exclusivement de les lui fournir, s'était presque ruinée dans cette entreprise. Ce nouvel ordre de choses la mit bientôt en état de réparer ses pertes. L'île de Cuba a commencé dès-lors à prospérer sensiblement. Elle avait constamment langui sous les auspices de la compagnie exclusive de la Havanne. Avant 1765, elle recevait à peine cinq ou six navires par an. En 1778 il y en avait plus de deux cents occupés de son commerce; et sa récolte en sucre commençait déjà à surpasser les besoins de l'Espagne.

Il y avait alors à peine deux ans que le ministère des Indes avait passé à Galvez, homme despotique et dur, mais qui n'était ni sans lumières ni sans courage. Il avait parcouru une grande partie de l'Amérique espagnole, connaissait le caractère, les vœux, les besoins, les ressources des colons. Il crut que le temps était venu de les affranchir de la plus pesante de leurs entraves, d'assurer à presque tous la liberté du commerce.

Le 2 février 1778, le commerce libre fut en effet étendu à la province de Buenos-Ayres, au Chili et au Pérou; le 16 octobre suivant, à la vice-royauté de Santa-Fé et à

la province de Guatimala. Il embrassait donc désormais toute l'Amérique espagnole, excepté le Mexique.

Le décret du 16 octobre admettait à ce commerce les ports de Séville, de Cadix, de Malaga, d'Almeria, de Carthagène, d'Alicante, de Tortose, de Barcelone, de Saint-Ander, de Gijon, de la Corogne, de Palma dans l'île de Mayorque, et de Sainte-Croix de Ténériffe (*). Les seuls Biscayens, par leur aversion pour les douanes, se sont trouvés, comme nous l'avons déjà dit, exclus de la participation directe à cet avantage.

Le même réglement étendait le commerce libre à vingt-quatre ports de l'Amérique espagnole, et favorisait, par la modicité des droits, ceux de ces ports qui avaient besoin d'un attrait pour être fréquentés.

Un des principaux objets de ce réglement étant d'encourager l'exportation des productions de la métropole, il exemptait de droits pour dix ans les tissus en laine, coton, lin

---

(*) Ces ports sont connus en Espagne sous le nom de *Puertos habilitados*. Leur nombre a été augmenté de quelques-uns dans ces derniers temps ; mais tous les ports de la Péninsule ne sont pas encore *Puertos habilitados* ; c'est-à-dire, que *tous* n'ont pas la faculté de commercer directement avec l'Amérique espagnole.

et chanvre sortant des fabriques espagnoles, les chapeaux, l'acier, les verres, etc. etc.

Par le même réglement un grand nombre de marchandises étrangères, comme étoffes de coton, chapeaux demi-castor, bas de soie, et généralement toutes les marchandises liquides venant de l'étranger, savoir : vins, huiles, eaux-de-vie, et autres connues en Espagne sous le nom de *caldos*, furent tout-à-fait exclues du commerce des Indes; et pour rendre ce commerce réciproquement avantageux, le réglement de 1778 exempta d'un tiers des droits tout bâtiment entièrement chargé de marchandises nationales, et de toute espèce de droits à leur sortie, beaucoup de productions des Indes, telles que le coton, le sucre, la cochenille, l'indigo, le café, le cuivre, le quinquina, et toutes celles, tant de l'Amérique espagnole que des Philippines, qui jusque là n'avaient pas été portées en Europe; longue suite de bienfaits que le nouveau monde promettait à l'ancien et qui décidera peut-être cette grande question de savoir si la découverte de l'Amérique a été plus utile que nuisible au genre humain. Que de compensations (s'il en est) pour quelques affreux présens qu'elle nous a faits; que de bois différens, que de minéraux, que de

fruits, que d'alimens nouveaux, que de baumes salutaires, que d'arbustes, que de fleurs, que de plantes médicinales! que d'objets en un mot propres à augmenter nos jouissances ou atténuer nos maux, et par conséquent à procurer à l'homme cette portion toujours modique de bonheur dont il est susceptible sur la terre! Pourquoi faut-il encore que les possesseurs de ces trésors ne les épanchent sur l'Europe que d'une main parcimonieuse; qu'ils les y fassent parvenir à travers le dédale des formalités fiscales, comme si le destin avait prononcé irrévocablement que les maux nous arriveraient par torrens, et les biens goutte à goutte?

Les métaux précieux, dont on serait encore embarrassé de décider à laquelle de ces deux classes ils appartiennent, faisaient un article à part dans le réglement de 1778. Auparavant, l'or à son entrée en Espagne payait cinq pour cent, et l'argent dix. Ces droits étaient baissés à deux et à cinq et demi.

Certaines marchandises des Indes sont nécessaires aux Espagnols qui les consomment ou les manufacturent. Leur exportation à l'étranger est absolument défendue par le réglement: tel est l'argent en lingots, tel l'or

sous toutes les formes, tel le coton filé, le bois de construction, etc.

L'Amérique produit beaucoup d'autres objets peu connus en Europe, dont la métropole devait favoriser l'extraction hors de ses ports. Le réglement qui les exempte de droits à leur sortie des Indes étend cette exemption à leur exportation hors d'Espagne: tels sont ces bois, ces gommes, ces plantes, ces drogues dont l'Amérique abonde, et qui, placés par la nature loin des habitans de l'ancien continent, devaient depuis long-temps leur être rendus communs par le commerce.

Toutes ces mesures eussent été insuffisantes si on eût laissé subsister cette foule de droits établis par le tarif de 1720. Le nouveau réglement leur en substitue un seul, qui est une partie quelconque de la valeur des marchandises. Il est accompagné d'un tarif ou elles sont toutes évaluées, les unes au poids, comme le fer, les autres à la mesure comme les draps; d'autres à la pièce, comme les étoffes, quelques-unes à la douzaine; celles enfin qui ne sont susceptibles d'être évaluées d'aucune de ces manières, le sont d'après leur prix-courant dans la fabrique d'où elles sortent si elles sont espagnoles, ou d'après celui qu'elles ont dans le port où on les embarque, si elles sont étrangères.

D'après ces diverses évaluations, qui laissent encore assez de marge aux décisions arbitraires, le tarif assujettit à un droit de trois pour cent les marchandises nationales; de sept les étrangères, quand les unes et les autres s'embarquent pour quelqu'un des grands ports de l'Amérique qui sont *la Havanne*, *Carthagène*, *Buenos-Ayres*, *Montevideo*, le *Callao*, *Arica*, *Guayaquil*, *Valparayso*, et *la Concepcion* : et ce droit n'est que d'un et demi ou de quatre pour cent lorsqu'elles sont destinées pour les petits ports des Indes (*Puertos menores*).

Ce réglement, tout sage qu'il paraissait, excita bien des plaintes. Il laissait, disait-on, beaucoup à désirer, quant à l'encouragement des productions nationales. Il était encore plus dicté par des vues fiscales que par des vues de bienfaisance. Comment excluait-il du commerce de l'Amérique les objets étrangers auxquels les fabriques nationales ne pouvaient suffire de long-temps, les bas de soie par exemple? N'était-ce pas inviter les fabriquans espagnols, convaincus de leur impuissance, à se concerter avec les étrangers pour y suppléer? Et ce secours nécessaire et facile à obtenir, en dépit des prohibitions, ne devait-il pas, en favorisant

leur paresse, faire en même temps languir leurs ateliers ?

On attaquait surtout les formalités gênantes auxquelles les expéditions pour l'Amérique étaient assujetties, qui les livraient aux caprices de la faveur, aux inconvéniens de la lenteur ; qui, jointes à un droit de sept pour cent à éluder, tant à l'allée qu'au retour, et à des prohibitions absolues de certaines marchandises, devaient offrir un appât encore très-séduisant aux spéculations du commerce interlope.

Pouvait-on, disaient les frondeurs, appeler *libre* un commerce chargé de tant d'entraves ; pour chaque opération duquel il fallait une permission expresse du ministre, permission que les intrigues, la mauvaise volonté, les lenteurs des agens intermédiaires pouvaient faire arriver trop tard ? Au lieu des avantages de la liberté, on trouvait, presque à chaque article du nouveau réglement, des prohibitions, des menaces, des punitions.

Ces plaintes étaient surtout formées par les négocians de Cadix. Eux seuls jusqu'alors avaient eu des relations avec les Indes espagnoles. Eux seuls possédaient les gros fonds nécessaires à ces expéditions lointaines,

dont les retours, long-temps attendus, étaient exposés à toutes sortes de hazards. Les concurrens qu'on leur associait, disaient-ils, allaient désormais, en pure perte pour le commerce de Cadix, se livrer à des entreprises ruineuses, sans que le sort des colons en soit amélioré.

Il était facile de reconnaître à ces sinistres conjectures la voix de l'intérêt. L'expérience n'a pas tardé à prouver si elles étaient fondées.

Voici dès la première année qui suivit ce réglement, quel fut son effet pour sept des principaux ports de la métropole, les seuls qui d'abord osèrent prendre part au commerce libre.

Vaisseaux expédiés en 1778.		*Montant des marchandises nationales.*	*Montant des étrangères.*		*Droits payés.*	
		réaux de v.	réaux.	m.	réaux.	m.
de Cadix . . .	63	13,308,062	36,901,940		2,677,060	
de la Corogne	25	2,787,671	2,673,056	1	287,397	30
de Barcelone	23	6,531,635	2,100,526	3	355,360	14
de Malaga . . .	34	3,425,504	519,085		144,739	24
de St.-Ander	13	765,155	3,992,295	18	306,482	18
d'Alicante . .		211,969	92,340		12,948	10
de Ste.-Croix de Ténériffe	9	1,206,625	. . . .		69,435	23
TOTAUX...	170	28,636,619	46,278,342	22	3,833,424	15

Vaisseaux revenus de l'Amérique espagnole en 1778.

Ports où ils sont revenus.	*Nombre de vaisseaux.*	*Valeur des marchandises de retour.*		*Droits qu'elles ont acquités.*	
		réaux.	marav.	réaux.	m.
Cadix	57	34,410,285	13	975,534	
La Corogne	21	27,333,132	23	1,725,460	6
Barcelone	25	4,308,551	3	77,271	26
Malaga	10	989,829	8	4,791	20
Saint-Ander	8	4,594,099		33,612	30
Alicante	8	1,195,827	7	0	0
Ste.-Croix de Ténériffe	6	1,726,568	12	111,197	16
TOTAUX.	135	74,558,292	19	2,927,857	4

Dix ans après, ce commerce avait pris un accroissement considérable. Douze ports de la métropole, au lieu de sept, s'y étaient livrées. L'exportation des marchandises nationales pour l'Amérique avait plus que quintuplé; celle des marchandises étrangères plus que triplé; et les retours d'Amérique se trouvèrent augmentés de plus de neuf dixièmes.

C'est par le rapprochement de pareils tableaux, mieux que par aucun raisonnement, qu'on peut juger des progrès de la prospérité d'un pays. Le lecteur va comparer lui-même l'année 1778 à l'année 1788.

Tableau du commerce de l'Amérique espagnole en 1788.

Noms des ports.	*Valeur des marchandises nationales.*	*Valeur des marchandises étrangères.*	*Valeur des retours d'Amérique.*
	réaux.	réaux.	réaux.
Séville	3,811,039	573,688	129,970
Cadix	91,252,427	121,533,827	655,315,852
Malaga	12,752,045	1,347,554	11,869,524
Barcelone . . .	29,688,392	2,083,317	35,446,496
La Corogne . .	9,993,557	. . . .	81,625,588
Saint-Sébastien	364,547	5,179,534	11,355,430
Los Alfalques de Tortosa . .	864,384	14,404	245,235
Saint-Ander . .	5,082,866	11,277,950	26,295,925
Gijon	61,775	1,131,992	642,091
Alicante	542,576	32,600	635,110
Palma	598,875	. . . .	274,095
Canaries	2,210,576	1,319,624	2,863,437
TOTAUX...	158,223,039	142,494,290	804,693,733

Il résulte de ce tableau qu'en 1788 il a été expédié pour l'Amérique espagnole pour la valeur de . . . . réaux. 300,717,229

Qu'il en est venu en Europe pour celle de 804,693,733

Qu'ainsi, les retours ont surpassé les envois de 503,976,204

Quelle meilleure preuve de l'avantage que les Espagnols, que les étrangers même, peuvent

trouver dans le commerce de l'Amérique? Niera-t-on d'ailleurs, d'après ces divers tableaux, que le réglement de 1778, tout imparfait qu'il est, n'ait beaucoup contribué à vivifier les colonies espagnoles? le fisc même y a gagné des profits considérables.

	reaux.	m.
En 1778 la totalité des droits d'entrée et de sortie lui avait produit	6,761,291	12
En 1788 elle lui a rapporté	55,456,949	
Différence en augmentation	48,695,657	22

Malgré l'évidence des salutaires effets du réglement de 1778, il était encore, cette même année 1788, l'objet d'une critique assez amère de la part des Espagnols, même les plus éclairés. Ils lui reprochaient d'avoir été rédigé dans un esprit mal-adroitement fiscal qui laissait encore une grande marge au commerce interlope: et ils essayaient de le prouver par un rapprochement un peu différent de ceux que nous venons de présenter.

Avant 1778, disaient-ils, la contrebande faisait presque la moitié du commerce du Mexique, et beaucoup plus de la moitié de celui de Terre-Ferme et de la province de Buenos-Ayres. Aussi une grande quantité des piastres frappées dans l'Amérique espa-

gnole passait-elle directement aux nations étrangères.

On sait par exemple que depuis 1767 jusques et compris 1778 il en a été frappé 187,579,451

Qu'il n'en est entré en Espagne que 103,889,652

La différence entre ces deux sommes 83,689,799

a donc été extraite de l'Amérique espagnole par le commerce clandestin. Que si on y ajoute ce qui est sorti par cette voie en lingots, en fruits et en matières premières, on verra que les étrangers faisaient bien près de la moitié du commerce de l'Amérique espagnole.

Eh bien, continuaient les austères censeurs du nouveau réglement, le commerce interlope semble avoir encore augmenté depuis cette époque.

On avait calculé que pendant les six années postérieures à l'établissement du commerce libre, CINQUANTE-SIX MILLIONS TROIS CENT VINGT-SIX MILLE VINGT-NEUF PIASTRES FORTES, sur la totalité des piastres frappées, étaient sorties d'Amérique, c'est-à-dire, près de NEUF MILLIONS QUATRE CENT MILLE par an; tandis que dans les dix années précédentes

il n'était sorti par cette voie que QUATRE-VINGT-TROIS MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF PIASTRES, c'est-à-dire, moins de HUIT MILLIONS QUATRE CENT MILLE par an.

Ne devait-on pas, selon eux, tirer de cette différence des inductions défavorables à l'établissement du commerce libre?

Et comment, poursuivaient-ils, le réglement de 1778 ne favoriserait-il pas la contrebande? L'Amérique espagnole a des côtes immenses que le gouvernement, malgré la sévère vigilance de ses agens, ne saurait faire garder. Quoique ce réglement ait diminué un grand nombre des charges du commerce direct, il en a laissé subsister assez pour que les étrangers puissent aller vendre eux-mêmes leurs marchandises aux colons, vingt à vingt-cinq pour cent moins cher que les Espagnols. Pour favoriser les fabriques nationales, il a frappé les marchandises étrangères d'un droit de quatorze pour cent, qui a été augmenté en quelques ports d'Amérique de cinq, de huit, et même de dix; ce qui, vu la différence des monnaies, a porté la totalité de ce droit jusqu'à quarante-cinq et cinquante pour cent.

Deux nouveautés postérieures au réglement ont d'ailleurs favorisé l'interlope:

1°. Un nouveau tarif publié en 1782 a surchargé les marchandises étrangères à leur entrée en Espagne. Or l'Espagne est obligée de recevoir de l'étranger pour ses colonies, les toiles, la plus grande partie des draps, les fils, beaucoup de soieries, toute la mercerie et la quincaillerie, les cristaux, toutes les laineries grossières, bref plus des deux tiers de ce qui se consomme dans les Indes espagnoles; tous objets qui, outre les droits qu'ils paient à leur entrée en Amérique, partent d'Europe chargés de quatorze, vingt, vingt-cinq pour cent, d'après les évaluations plus ou moins fortes qu'on leur donne en les admettant en Espagne.

2°. L'altération de la monnaie a influé sur les changes qui se règlent toujours d'après sa valeur intrinsèque.

D'ailleurs, comment les colons n'aimeraient-ils pas mieux donner leurs lingots à l'étranger, en échange de ses marchandises, que de les porter à la monnaie, qui prélève un bénéfice sur les matières d'or et d'argent qu'elle reçoit? Comment les droits de quatre pour cent sur le numéraire qui sort d'Espagne n'offriraient-ils pas un grand appât au commerce frauduleux qui les élude?

Une autre circonstance le favorise. C'est la facilité accordée à la Louisiane de commercer avec l'étranger (*). Cette colonie reçoit directement d'Europe beaucoup plus d'objets qu'elle n'en peut consommer. On devine où passe son excédent.

Enfin, les habitans des îles espagnoles pouvant commercer avec les diverses parties du continent américain, profitent du voisinage des îles étrangères pour recevoir d'elles beaucoup de marchandises qu'elles versent dans les colonies espagnoles.

On pourrait objecter aux censeurs du commerce libre, que la plupart de ces circonstances existaient avant son établissement; qu'il a cependant, sur l'ancien ordre de choses, l'avantage d'avoir diminué en partie les droits sur beaucoup de marchandises; d'avoir soulagé de beaucoup d'entraves les commerçans espagnols d'Europe et ceux d'Amérique; qu'ainsi il paraît étonnant, inexplicable même, que la contrebande soit plus active depuis le réglement de 1778, qu'elle ne l'était auparavant. Mais ils répliqueront sans doute

---

(*) Cet inconvénient du moins a cessé depuis la cession de la Louisiane à la France et la vente de cette colonie aux États-Unis.

que, comme il a beaucoup multiplié les points d'où les expéditions peuvent se faire, et ceux où elles arrivent, les moyens d'éluder les obligations imposées au commerce légal se sont augmentées dans la même proportion.

Au reste, ils ne concluent pas de toutes leurs inculpations qu'il faille détruire le commerce libre, mais seulement qu'il a été établi de manière à laisser beaucoup d'attraits à la contrebande, et qu'il ne faut pas être surpris qu'elle se soit plutôt augmentée que diminuée.

En effet, il est évident que l'Espagnol, lors-même qu'il achète les marchandises sur le pied de la fabrique, ne peut les faire venir dans un des ports d'Espagne que chargées de frais dont sont dispensés les étrangers qui les envoient de leur propre pays. Son fret et les assurances qu'il paie lui donnent encore, à l'égard des Anglais, des Hollandais, des Français, un désavantage de trois à quatre pour cent, qui est à la vérité à peu près compensé par les faux-frais dont se charge la marchandise étrangère apportée en fraude avant d'arriver au consommateur. Voilà donc les marchandises entre les mains du contrebandier à peu près au prix auquel elles reviennent au commerçant espagnol qui les expédie légalement. Le premier doit payer les

les frais de la navigation jusqu'au port américain, ceux du déchargement et les risques de la confiscation. Mais le second doit supporter tout au moins quatorze pour cent de droits d'entrée en Espagne, sept pour cent pour la sortie, plus sept pour cent à l'entrée dans un port d'Amérique, ce qui fait pour lui une charge totale de près de trente pour cent pour les seuls droits royaux; tandis que le premier n'aura à payer que trois à quatre pour cent pour les frais de navigation. Il trouve à faire assurer à quatre pour cent contre toutes sortes de risques, jusqu'à l'introduction de ses marchandises dans la Nouvelle-Espagne et la province de Guatimala. Il lui reste donc un avantage de vingt-deux pour cent sur le commerçant espagnol qui ne fraude aucun droit; sans compter le profit que le premier retire en prenant pour ses retours des denrées précieuses, ou des métaux qu'il exporte sans payer de droits.

Pour mettre les commerçans espagnols au niveau des contrebandiers étrangers, il faudrait donc que le fisc n'exigeât que six pour cent de toutes les marchandises qui s'expédient pour la Nouvelle-Espagne. Sans cela, comment pourront-ils entrer en concurrence avec les Français qui, depuis la révolution,

ne paient aucun droit de sortie, et qui désormais n'en payeront du moins que de très-modiques; avec les Hollandais, dont les droits de sortie ne passent pas un pour cent; avec les Danois, qui ont un port franc à St.-Thomas; avec les Anglais, dont plusieurs des productions sortent franches de droits, et qui pour les autres paient deux, quatre ou tout au plus cinq pour cent?

Il faudrait de moindres droits encore sur les marchandises destinées pour les îles espagnoles et toutes les côtes voisines, afin de contrebalancer les facilités que leur position présente à la contrebande.

En revanche, on pourrait imposer plus fortement les marchandises qui seraient expédiées pour Buenos-Ayres, et plus encore celles dont le Pérou serait la destination: la contrebande étant beaucoup moins facile pour la première de ces colonies, depuis la destruction de la colonie portugaise du Saint-Sacrément, située vis-à-vis de Buenos-Ayres, et étant presque nulle pour le Pérou et le Chily.

Quant aux marchandises espagnoles, il faudrait peut-être qu'elles fussent tout au plus soumises à un droit de deux pour cent. Ce sacrifice pourrait d'abord paraître un peu douloureux pour le fisc royal, qui n'est pas

encore persuadé de cette vérité que Swift a exprimée d'une manière piquante, en disant que dans *l'arithmétique des douanes deux et deux ne font pas quatre.* Mais, si de cette diminution, effrayante au premier aspect, il résultait que les marchandises que le commerce porte aux Indes en contrebande, prissent désormais la voie légale pour y parvenir, il ne tarderait pas à voir qu'en perdant une partie du produit de ses douanes il gagnerait presque d'un autre côté l'anéantissement de l'interlope, la vivification de son commerce, et même la conservation de ses colonies, fort hazardée par cette communication clandestine et continuelle avec les nations étrangères.

Que le gouvernement espagnol observe d'ailleurs que c'est lui qui pourvoit à l'administration civile et militaire de ses colonies, aux dépenses des ouvrages publics, des établissemens de piété, à tous les frais un peu importans; que ces frais ne sont pas à beaucoup près couverts par la capitation des Indiens, ni même par les droits sur l'exploitation des mines; que le commerce est le seul avantage que l'Espagne retire de ses Indes; que s'il achevait d'être ruiné par l'interlope, elle se verrait obligée de les abandonner, faute de moyens pour fournir aux frais de

leur dépendance. Ce ne serait peut-être pas un grand mal pour elle; mais puisque sa gloire, bien ou mal entendue, lui prescrit encore de les conserver, qu'elle évite donc les écueils contre lesquels se briserait tôt ou tard cette possession plus brillante qu'utile.

Quand même il y aurait un moyen de prévenir la contrebande en conservant les droits actuels, encore faudrait-il adopter le système de l'allégement des entraves, parce qu'il augmenterait les consommations de l'Amérique espagnole et vivifierait par conséquent la métropole. Le gouvernement voit que, malgré la rigueur de ses défenses, il s'est établi des fabriques de draps grossiers dans la province de Quito; de draps peints, de galons, de chapeaux, et autres manufactures dans la Nouvelle-Espagne. Que les marchandises d'Europe y arrivent à un prix plus modique, et ces fabriques tomberont d'elles-mêmes. Leurs productions ne pourraient alors se débiter dans les marchés mêmes des colons, si celles d'Europe y parvenaient moins chargées de droits. Que ces colons aient d'ailleurs toute liberté pour exporter leurs matières premières, et ils ne perdront rien à ce changement dans les objets de leur industrie. L'agriculture leur suffit pour les occuper et leur procurer toutes

les commodités de la vie. Avec le superflu des produits variés et précieux de leur sol, la métropole acheterait les productions du sol et de l'industrie du reste de l'Europe. De là, un commerce d'échange également avantageux pour les deux mondes. De là, le resserrement des liens entre la métropole et ses colonies, et le véritable bonheur auquel la nature a appelé celles-ci. Elle leur a donné des bois immenses, de vastes campagnes très-fertiles et une population médiocre. Les manufactures ne sauraient prospérer dans de pareils pays. Tout ce qui éloigne leurs habitans des défrichemens et de tous les genres de culture auxquels leur sol est propre, a pour eux le funeste inconvénient de concentrer leur population dans les villes, et de livrer leurs campagnes à la misère.

Quoiqu'il en soit de toutes ces assertions, la prospérité des Indes espagnoles s'est incontestablement accrue depuis l'établissement du commerce libre. Il paraît même que depuis l'année 1788, époque de ces plaintes sur l'augmentation de la contrebande que nous venons d'exposer, cet inconvénient s'est beaucoup atténué. On m'en a cité pour preuve les retours de 1791. Cette année il arriva en Espagne *vingt-deux millions de piastres fortes*

tant du Pérou que du Mexique. Or, on sait que dans ces derniers temps le Mexique fournit, année commune, 21 à 22 millions de piastres, et le Pérou 5 à 6. Total *vingt-six à vingt-huit* (*). Que si, sur ce total on

---

(*) Voici des détails puisés à une bonne source sur les produits des mines de l'Amérique espagnole, antérieurement à la guerre de la révolution qui a considérablement entravé les relations de l'Espagne avec ses colonies.

En 1790 on avait frappé à l'hotel des monnaies de Mexico, piastres fortes en or	622,044
En argent	17,435.644
TOTAL	18,057.688
En 1789 on avait monnayé à Lima . .	765,762 piast.
En or et argent	3.570,000
TOTAL	4,335,762
Et en 1790 tant en or qu'en argent	5,162,240
La même année 1790 les mines du Potosi avaient produit 2,204 marcs d'or faisant 299,246 piastres et 462,609 marcs d'argent avec lesquels on en a frappé 3,923,173, ensemble	4,222,422
Enfin on avait monnayé à Santiago, au Chili, pour 721,754 piastres en or, et 146,132 en argent, ensemble . . .	867,886
Résumé général pour l'année 1790.	
Le Mexique	18.057.688
Lima	5,162,240
Le Potosi	4,222,422
Le Chili	867,886
TOTAL	28,310,236.

prélève quelques millions pour le numéraire nécessaire au pays, on voit qu'il doit rester peu de chose pour les extractions frauduleuses.

On ne peut d'ailleurs douter que depuis 1778 il ne soit sorti d'Espagne pour l'Amé-

---

L'état général du produit des mines de l'Amérique espagnole fut donc en 1790 de 28,310,236 piastres, sur lesquelles il n'y en a eu que 4,020,000 en or, sans compter celles qui ont été découvertes cette année-là dans la vice-royauté de Santa-Fé.

Dans la même année 1790 la vice-royauté de Buenos-Ayres comptait trente mines d'or, vingt-sept d'argent, sept de cuivre, deux d'étain et sept de plomb; mais on ignore les résultats de cette exploitation.

(*Note de la troisième édition.*)

Seconde note, de la 4.me édition.

Nous avons, en 1805, plusieurs additions et modifications à faire à la note précédente. Nous les devons en grande partie à la complaisance du plus intéressant des voyageurs modernes, d'un savant non moins estimable par ses mœurs que par la variété de ses connoissances et par son zèle aussi éclairé qu'infatigable, de Mr. de HUMBOLDT.

A l'époque où l'Espagne commença l'exploitation de ses mines et long-temps après, elle n'en retirait guères que deux à trois millions de piastres par an; à présent on peut évaluer le produit annuel tant en or qu'en argent à TRENTE-CINQ MILLIONS DE PIASTRES FORTES; sur lesquels

le Mexique seul en donne vingt-deux
le Pérou . . . . six
la Nouvelle-Grenade ou vice-
royauté de Santa-Fé . . . . . deux

rique, beaucoup plus de vins, de fruits, de marchandises manufacturées qu'autrefois; qu'il vient des Indes espagnoles des productions jusqu'alors inconnues; que celles qui ne venaient qu'en petite quantité se sont fort mul-

---

le Chili . . . . deux
la vice-royauté de Buenos-Ayres ou du Rio de la Plata, qui comprend le fameux Potosi . . . . trois

Les principales mines de l'Amérique sont donc celles de la Nouvelle-Espagne ou du Mexique proprement dit La plus riche de toutes est celle de *Guanaxoata*, dont le nom est celui d'une ville de 70,000 habitans, et qui, elle seule, produit 5 à 6 millions de piastres. Viennent ensuite celle de *Zacatecas;* celle de *Catorze* et celle de *Real del Monte* ou du comté de Regla, la plus rapprochée de Mexico, capitale de la vice-royauté.

Les produits de toutes les mines d'or et d'argent de l'Amérique espagnole se sont accrus dans une progression prodigieuse durant le cours du siècle dernier.

En 1700 leur produit moyen était de . . . . 5,000,000 piast. fort.
En 1750 10,000,000
En 1785 19,000,000
En 1796 25,000,000
Aujourd'hui il est de 35,000,000

On a calculé que depuis la conquête jusqu'en 1804, la seule monnaie de Mexico avait frappé
. . . . 1,920,000,000

Mais quelle est la proportion de l'or et de l'argent dans le produit total des mines de l'Amérique espagnole? Les résultats suivans répondront à cette question.

tipliées, comme le tabac, le sucre, le café; que la culture du sucre, à Cuba surtout, s'est sensiblement augmentée, quoiqu'elle soit encore loin de la prospérité à laquelle elle pourrait atteindre; qu'enfin les communications entre la métropole et les colonies sont devenues infiniment plus actives. Qu'on en juge par ce seul trait. Avant 1778 la flotte et les galions partaient tous les trois ans. Il fallait qu'un commerçant subît des frais con-

---

Le Mexique, proprement dit, n'a pas de mines d'or. Il y a seulement au nord de cette vice-royauté une colonie nouvellement fondée, celle de Sonora, qui produit par an, non en or de mines, mais en or de lavage, pour la valeur de . . . . 700,000 piast. fort.

Les mines du Popayan, dans le nouveau royaume de Grenade, sous le nom desquelles on comprend celles du *Choco*, de *Guamoca* et de *Quilichao*, en donnent pour environ . . 1,900,000

Celles du Chili 2,000,000

Celles du Pérou (ce qu'on ne croirait guères d'après leur réputation) seulement 500,000

Total du produit des mines d'or... 5,100,000

Restent donc près de 30 millions pour celui des mines d'argent.

En combinant les deux notes précédentes dont les résultats ne diffèrent pas essentiellement, nous croyons qu'on aura des notions précises sur le produit actuel de toutes les mines de l'Amérique espagnole.

sidérables, des embarras de tout genre, pour obtenir que son navire fît partie de l'expédition, qui n'en embrassait pas plus de douze à quinze. Dans le courant de 1791, QUATRE-VINGT-NEUF vaisseaux furent expédiés de l'Espagne pour les Indes.

La question sur les avantages du commerce libre n'est-elle pas décidée sans retour?

D'abord le ministre des Indes ne crut pas devoir l'étendre au Mexique, qui resta encore pendant huit ans assujetti au régime des approvisionnemens périodiques. Quand il se crut muni d'assez de données pour n'avoir rien à craindre d'une sorte de liberté de commerce pour cette vaste colonie qu'il connaissait plus qu'aucune autre, il la fit enfin participer en 1786 aux avantages du réglement de 1778, en fixant à six mille tonneaux la quantité de marchandises qu'on pourrait y envoyer tous les ans; restriction bizarre qui fournit une des preuves nombreuses du goût de Galvez pour le système réglementaire.

Je l'ai vu de près ce ministre ambitieux. Il était extrêmement laborieux, fort intelligent, et personnellement désintéressé. On ne peut lui refuser non plus quelques talens pour l'administration. Mais il y joignait toutes les formes repoussantes, toutes les prétentions

d'un vizir. Assurément il en avait la puissance, sans courir aucun des dangers attachés à ce titre. Charles III avait en lui une confiance entière. Ce monarque, vraiment vertueux, n'était pas exempt de singularités. Il se regardait comme un grand militaire, et en conséquence appréciait, déterminait tout ce qui avait rapport à l'armée et aux plans de campagne. Mais quant aux autres départemens, y compris celui de sa conscience, il en abandonnait aveuglement la gestion à ceux qu'il en avait chargés; et aucun de ses ministres, avec une apparence de déférence pour les lumières *supérieures* du souverain, n'a plus que Galvez profité de ce modeste abandon. Le maréchal de Duras l'avait connu pendant son ambassade en Espagne, et l'avait nommé avocat de la nation française; ce qui n'est pas à Madrid, une place oiseuse, quoiqu'elle ait été supprimée dans ces derniers temps. Elle le mit en relation suivie avec l'ambassadeur et les Français. Apparemment que nous ne gagnons pas à être vus de près. Il est sûr au moins que ces communications multipliées avec la nation française, ne l'ont pas empêché de concevoir pour elle une aversion qu'il déguisait assez mal-adroitement, sous les protestations de l'amitié. M. d'Ossun

l'avait jeté dans la piscine. Il l'avait fait connaître avantageusement au marquis de Grimaldi, qui passa en 1763, au ministère des affaires étrangères, et à Charles III lui-même qu'il avait suivi de Naples à Madrid. Il contribua beaucoup à faire donner à Galvez une commission importante pour le Mexique, où il déploya son caractère dominateur et entreprenant, et où l'ivresse du pouvoir, autant que la fatigue d'une mission extrêmement active, lui causa une maladie qui fut accompagnée et suivie de plusieurs actes de démence. A son retour, il fut récompensé de ses travaux, et vengé des inculpations de tout genre qui l'avaient précédé en Europe, par le ministère des Indes, c'est-à-dire, par le pouvoir le plus vaste, le plus illimité qu'un homme qui n'est pas couronné, puisse exercer sur le globe. Dans cette place, il conserva pour M. d'Ossun les formes de la reconnaissance, et pour la nation française le langage de l'affection. Mais il avait pour elle un fond de jalousie et des dispositions haineuses dont il a donné plus d'une preuve. Son humeur despotique s'irritait de la plus légère contradiction. Son administration semblait l'arche d'alliance à laquelle on ne pouvait toucher impunément. Tout téméraire

qui osait en révéler, en épier les ressorts, lui était odieux. Il avait beaucoup de peine à pardonner à Robertson son ouvrage sur l'Amérique. Il en avait constamment retardé la traduction, sous prétexte qu'il voulait qu'elle ne parût qu'accompagnée d'un supplément dans lequel lui Galvez devait rétablir la vérité dont l'auteur anglais, d'ailleurs fort estimable, s'était assez souvent écarté. Il est mort avant d'avoir fini ce travail, peut-être avant d'y avoir sérieusement songé. Quant à *l'Histoire philosophique de Raynal*, il entrait en fureur dès qu'on en parlait devant lui. Je l'ai entendu s'exhaler en imprécations contre des Français, qui avaient abusé d'une permission passagère de séjourner sur la côte de Cumana, pour y introduire quelques exemplaires de *cet ouvrage infernal.*

Le même caractère impérieux et violent, Galvez l'a déployé dans toutes les branches de sa vaste administration. On ne peut lui contester une grande activité, ni même une volonté ferme d'opérer des améliorations. Mais c'est encore une question pour les Espagnols éclairés s'il a fait plus de bien que de mal aux Indes espagnoles. Il est certain du moins que, contre son intention, il a déve-

loppé leurs dispositions à l'indépendance. Trop avide de prouver qu'un ministre habile pouvait les rendre utiles au fisc de la métropole, pour lequel depuis long-temps elles n'étaient qu'une charge, il provoqua par des augmentations d'impôts, par le mauvais choix de ses agens, un soulèvement qui éclata en 1781, dans la vice-royauté de Santa-Fé. Les mêmes causes en produisirent peu après un plus sérieux encore au Pérou; et ce ne fut que par des mesures sanglantes, par le supplice de son chef intrépide *Tupacamaro*, que cette insurrection put être étouffée. Et quel temps prenait-il pour aigrir, pour opprimer les colonies espagnoles? Celui où les colonies anglaises secouaient, pour des griefs peut-être moins pressans, le joug de la Grande-Bretagne. Pour établir et recouvrer les nouvelles impositions qu'il avait imaginées, il avait créé jusqu'à seize mille employés qui, par leurs salaires et leurs malversations en absorbaient tout le produit. Cependant il se vantait effrontément d'avoir élevé le revenu des Indes espagnoles de cinq millions de piastres à dix-huit, tandis que, vers la fin de son ministère, le gouvernement était encore obligé de faire passer des secours d'argent (*situados*) aux Philippines, à Porto-

Rico, à Santo-Domingo, à la Louisiane, quelquefois même à la Havanne.

Il faut convenir toutefois qu'il a travaillé avec succès à la vivification des Indes espagnoles; que la Trinité, la Louisiane, les Philippines, le Mexique surtout, lui doivent un commencement de prospérité. Nous allons tracer une esquisse rapide de ce qu'il a fait pour ces colonies, ou du moins des changemens avantageux qui sont contemporains de son ministère.

CHAPITRE VIII.

Mesures prises à l'égard de la Louisiane. De la cession de Santo-Domingo à la France. Prospérité récente de la Trinité. Traite des Nègres par l'Espagne.

AUSSITÔT que la Louisiane eut été cédée par la France à l'Espagne (*), qui ne l'avait soumise que par des moyens odieux dont le souvenir vivra long-temps parmi ces infortunés colons, la cour de Madrid sentit qu'elle devait, par quelques mesures bienfaisantes, se faire pardonner son joug.

Dès 1768, elle exempta de tous droits de sortie les marchandises que cette colonie recevait d'Espagne, et celles qu'elle pouvait exporter, et n'assujettit celles-ci qu'à un droit de quatre pour cent, à leur entrée en

(*) La rétrocession de la Louisiane par l'Espagne à la France, et la vente que la France en a faite peu après aux Etats-Unis, vont créer un nouvel ordre de choses pour cette importante colonie; mais le tableau de ce qu'elle était avant ce changement de domination peut encore intéresser; et nous n'avons pas cru devoir le supprimer.

(*Note de l'édition de* 1805.)

Espagne; mais comme celles qui y abondaient le plus, le tabac, l'indigo, le coton, et surtout les fourrures, ne trouvaient pas un grand débit dans la métropole, on avait établi que les vaisseaux français pourraient venir les charger à la Nouvelle-Orléans, toutefois en y arrivant sur leur lest. Cette restriction fut si souvent éludée, que le gouvernement espagnol sentit la nécessité de la faire disparaître. Il s'apperçut d'ailleurs que les pelleteries du nord de la Louisiane, ne pouvaient s'échanger que contre des marchandises françaises.

Le réglement de 1778 ajouta d'abord aux priviléges de la Louisiane une exemption totale de droits pour ses pelleteries pendant dix ans. Ensuite, en 1782, Pensacola et la Floride occidentale ayant été ajoutées aux possessions de l'Espagne dans l'intérieur du golfe du Mexique, il fut établi, que pendant dix ans on pourrait, des ports français, faire des expéditions à la Louisiane et à Pensacola, et y rapporter directement toutes les productions de ces deux colonies; et que les objets, tant importés qu'exportés, ne paieraient qu'un droit de six pour cent; que, même en cas de nécessité, il serait permis à leurs habitans d'aller s'approvisionner dans les îles françaises de l'Amérique; que les nègres qu'ils pourraient

se procurer chez les colonies amies, entreraient dans leurs ports sans payer aucun droit. Le réglement portait expressément que ces marchandises étrangères, reçues à la Louisiane, y seraient toutes consommées. Cette restriction a été encore certainement éludée; car il s'est fait depuis tant d'expéditions pour la Nouvelle-Orléans, que bien des spéculateurs auraient été ruinés si leurs cargaisons n'eussent eu d'autres débouchés que la Louisiane.

On sentit bientôt après que ce réglement de 1782 nécessitait quelques extensions. Il devait ne mettre les Louisianais en relation de commerce qu'avec la France. Si nous avions pu suffire à tous leurs besoins, nous seuls eussions enlevé au commerce interlope le produit de ses versemens frauduleux par la Floride et le Nord du Mississipi; et nous eussions été à même de nous procurer à bon marché l'indigo, les pelleteries, les peaux de castors et les autres productions de la Louisiane. Mais les Louisianais consommaient aussi quelques marchandises étrangères, comme des toiles de Silésie, des chengas d'Angleterre, des cuirs blancs, etc. Pour nous laisser tout le profit du nouvel ordre de choses, il eût fallu obtenir de notre administration le libre

transit de ces marchandises, qui se seraient ensuite embarquées dans nos ports directement pour la Louisiane. Le ministère espagnol avait chargé de cette négociation un Louisianais, M. Maxent, beau-père du général Galvez, que le ministre de ce nom était avec raison fier d'avoir pour neveu, qui dans la guerre d'Amérique avait déployé des qualités brillantes, qui précédemment avait préparé la prospérité de la Louisiane par la douceur et la sagesse de son administration, et qui ensuite, promu à la vice-royauté du Mexique, a été enlevé par une mort prématurée à son intéressante famille et à sa patrie. Notre gouvernement, égaré par des vues fiscales, n'accueillit pas les propositions de M. Maxent; et celui de Madrid fut obligé d'étendre à d'autres ports étrangers, comme Amsterdam, Ostende, Gênes, etc. un privilège qui d'abord appartenait exclusivement aux nôtres.

Cette circonstance n'a pas empêché que nous n'ayons, jusqu'à l'époque de la rupture, fait presque seuls le commerce de la Louisiane. Nous entretenions même dans cette colonie deux commissaires chargés de veiller aux intérêts de nos commerçans.

On assure que depuis la paix il a été question de sa rétrocession (*), que même l'Espagne, qu'on aurait cru devoir y répugner, était très-disposée à y consentir; et que les obstacles au contraires sont venus de la part de notre gouvernement qui a, dit-on, insisté sur la stricte exécution du traité de Basle. Aurait-il cru que cette possession lointaine dans l'intérieur du golfe du Mexique, cette possession qu'autrefois nous avions tant de peine à approvisionner dans nos guerres maritimes, n'aurait pour nous que des inconvéniens? qu'il suffisait du rétablissement de nos relations antérieures à la rupture pour nous la rendre aussi utile que si elle nous appartenait? que dans nos mains elle serait devenue une source de querelles entre nous et nos alliés, pour lesquels la contrebande qu'elle aurait facilitée est et sera encore longtemps un objet de terreur? Aurait-il pensé aussi que cette acquisition eût été peu compatible avec la bonne intelligence que nous voulons maintenir sans doute entre nous et un peuple entreprenant, dont il eût été peut-être difficile d'être à la fois l'allié et le voisin? enfin, les Louisianais qui ont long-

(*) Ceci a été écrit en 1802.

temps regretté notre domination, mais qui depuis plusieurs années sont heureux et paisibles sous celle de l'Espagne; qui d'ailleurs ne sont plus tout-à-fait pour nous, comme en 1769, une peuplade de frères, mais une espèce de nation composée de plusieurs peuples d'Europe et affectionnée à sa métropole, les Louisianais, dis-je, n'auraient peut-être pas échangé volontiers leur situation actuelle contre l'honneur de faire partie de la République française. Voués exclusivement au commerce et à l'industrie, ils ont peut-être plus besoin de tranquillité que de gloire.

La Louisiane au reste ne diffère pas encore beaucoup de ce qu'elle était lorsqu'elle fut cédée à l'Espagne. Son chef-lieu, la Nouvelle-Orléans, avait alors cinq à six mille habitans. En 1793 elle n'en contenait pas audelà de huit mille, sans compter les nègres, qui dans toute la colonie étaient au nombre de 25 mille : et on pouvait évaluer à vingt mille la totalité des colons. Leur grande majorité est encore française. Outre les employés civils et militaires qui sont Espagnols, on en trouve peu de cette nation. Les Américains libres ont formé aux Natchez des établissemens où ils ont introduit avec succès la culture anglaise. Enfin, il y a sur la rive

droite du Mississipi des Allemands qui, après les Américains, sont les meilleurs cultivateurs de la colonie.

A cela près, la culture de la Louisiane est encore très-bornée; et il n'y a que le tabac et l'indigo qui y aient atteint un grand degré de prospérité. Elle fait cependant un commerce d'exportation assez considérable; avant la rupture avec la France, on pouvait l'évaluer à 8,400,000 livres par an. Mais à l'exception de la part que quelques gouverneurs avides s'approprient, dit-on, dans ce commerce, les profits sont en entier pour des négocians étrangers qui ne s'établissent à la Nouvelle-Orleans, que pour faire fortune, et qui s'en retournent ensuite dans leur patrie; circonstance facheuse qui, privant cette colonie des capitaux, sans lesquels on ne peut rien entreprendre, l'empêche de tirer parti des avantages qu'elle tient de la nature.

Ils sont si brillans, si multipliés ces avantages, que lorsqu'on les connaît, on est tenté d'excuser nos ayeux égarés par les décevantes illusions dont le nom du Mississipi était entouré. Qu'on en juge par cette rapide esquisse.

La Louisiane est sous un des beaux climats de la terre. Elle est arrosée, dans sa

plus grande dimension, par un fleuve qui ajoute encore à la fertilité de son sol, et qui présente dans son embouchure un vaste débouché pour toutes les productions qu'il favorise dans son cours.

A la tête de ces productions on doit mettre le *tabac*, qui est très-supérieur à ceux de la Virginie et du Maryland. Il s'en exporte annuellement, pour le compte du roi d'Espagne, pour environ trois millions de livres par an, qui à raison de dix sous la livre, forment un produit d'un million et demi de livres tournois. Or, le roi d'Espagne pourrait se procurer cet excellent tabac à moitié prix, en permettant aux colons du Kentuki d'entrer en concurrence avec les Louisianais.

L'*indigo* de la Louisiane est aussi parfait que celui de Saint-Domingue, et par conséquent fort supérieur à celui de la Caroline. Avant la guerre de l'Espagne contre nous, il en passait déjà une grande quantité en France; son produit annuel était évalué à cinq cent mille livres pesant, qui, à 6 livres 10 sous la livre, forment un article d'exportation de 3,250,000 livres.

Les *pelleteries* ont été pendant long-temps le principal objet de commerce des Louisianais. Depuis 1765 jusqu'en 1778, on calcule

qu'ils en exportaient annuellement pour une somme d'environ 4 millions de livres tournois ; mais ce commerce est au moins diminué de moitié par la cause indiquée plus haut, parce qu'à peine les commerçans se sont-ils enrichis, qu'ils disparaissent, en emportant les capitaux absolument nécessaires au commerce des pelleteries. Les sauvages avec lesquels il y a le plus de profit à le suivre, sont les Missouris qui viennent apporter le produit de leurs chasses à Saint-Louis, peuplade dont les habitans sont presque tous Français et avantageusement connus dans les contrées circonvoisines.

Si la Louisiane avait plus de débouchés, elle pourrait tirer grand parti *du bray et du goudron* d'excellente qualité, que ses habitans recueillent, surtout dans la partie qui est entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile.

Elle a aussi une grande abondance de *bois de construction*. On évalue à 800,000 livres tout ce qu'on en exporte annuellement en mâtures, bordages, planches, etc.; outre que l'on tire de la Nouvelle-Orléans beaucoup de petits bâtimens et même des navires de quatre cents tonneaux, qui joignent la solidité au bon marché. Le cèdre y est de la plus belle qualité; les chênes verts, blancs

et rouges y sont très-abondans et remarquables par leur hauteur, leur grosseur et la densité de leur bois; enfin les cyprès fournissent de très-bonnes mâtures qui forment aussi une branche d'exportation. Une autre plus considérable, est celle des planches, douves, merreins, que les Louisianais font passer en grande quantité aux Antilles. Ils construisent, année commune, plus de cent mille caisses à sucre, pour la consommation de la Havanne; et ils ont environ cinquante moulins à deux scies, qui commencent à tourner aussitôt que le fleuve monte.

Des *troupeaux* innombrables leur fournissent de la viande en abondance et une branche d'exportation déjà considérable dans les *cuirs* et les *suifs* qu'ils en tirent. Enfin s'ils avaient des débouchés, ils pourraient exporter des *chevaux*, de la *cire végétale*, de la *laine*, du *chanvre*, de la *soie même*, tous objets de la meilleure qualité. Nous ne parlons pas du riz, des pois, du maïs, etc. modiques objets d'extraction, qui, joints aux munitions navales, peuvent produire par an environ 400 mille livres.

La culture du coton qui prospérait à l'époque de la cession, paraît avoir été abandonnée depuis.

La très-grande partie de ce commerce encore informe, se faisait, avant la rupture, par des négocians français établis à la Louisiane, qui envoyaient annuellement en France cinq à six navires chargés d'indigo, de pelleteries et de piastres; et de plus une soixantaine de petits bâtimens à Saint-Domingue, et quelques-uns à la Martinique et à la Guadeloupe, chargés de bois, de riz, de légumes, de bray, de goudron, de tabac, surtout de piastres, et qui en rapportaient toutes sortes de marchandises d'Europe et des nègres.

C'est un phénomène inexplicable au premier coup-d'œil, que la faiblesse des progrès d'une colonie si bien traitée par la nature; d'une colonie en faveur de laquelle la métropole déroge depuis près de trente ans, à son régime exclusif; d'une colonie qui a usé de ces heureuses circonstances pour étendre au loin ses relations directes. Ce n'est pas rendre suffisamment raison de cet étrange résultat, que de dire que les négocians qui viennent s'établir à la Louisiane disparaissent, dès qu'ils se sont enrichis, pour échapper à l'avidité des gouverneurs; qu'ainsi cette colonie est privée des fonds indispensables pour une brillante culture et pour le commerce

dès pelleteries. Eh quoi! depuis 1769, tous les gouverneurs espagnols ont-ils donc été d'une rapacité si rédoutable, qu'on n'ait pu s'y soustraire que par la fuite? Je pourrais citer quelques preuves du contraire. Quoi! il n'y a pas d'Européens, ou de colons quelconques, qui, attirés par la beauté du climat, par les ressources de tout genre que présente cette contrée, s'y soient entièrement fixés en dépit de la prétendue avidité des gouverneurs. Quoi! ces colons mêmes qui y sont restés depuis la cession n'ont pu parvenir à s'y enrichir, à y acquérir ces fonds sans lesquels la colonie ne saurait prospérer! comment n'est-on pas attiré de toutes parts sur un sol encore vierge, qui accueille tous les genres de culture; sur une terre qui porte des arbres variés à l'infini, dont plusieurs sont aussi anciens que le nouveau continent; sur une terre arrosée dans sa plus grande dimension, par un des plus beaux fleuves du monde, dont l'embouchure sinueuse et semée d'écueils met toute cette colonie à l'abri d'une invasion? Sans doute quelque vice radical tarit ou empoisonne la source de tant de prospérités. La domination espagnole n'aurait-elle pas encore au loin cet attrait que bien des étrangers lui trouvent en Europe?

Ou est-on repoussé de la Louisiane par les traces encore fraîches des horreurs dont elle fut le théâtre en 1769? Ou bien ne peut-on lui pardonner d'avoir prêté son nom aux éblouissantes chimères qui ont fait la honte de la France, et la ruine d'un grand nombre de familles?

Peut-être est-il réservé à la liberté de vivifier enfin la Louisiane; non à cette liberté précaire qui dépend des préjugés d'un souverain ou des caprices d'un ministre, bien moins encore à cette liberté, fille de la fureur, qui ne sait que détruire, mais à cette vraie liberté, fille de la raison et de l'expérience, qui sait créer et conserver, qui est déjà en pleine activité chez les Américains. Ceux-ci paraissent destinés à forcer la Louisiane de remplir enfin le vœu de la nature. Déjà établis sur le grand fleuve qui la traverse, et sur les rivières qu'il reçoit, ils sollicitaient, avec une impatience menaçante, un écoulement pour les abondans produits de leurs riches cultures que le Mississipi, enchaîné par le systême réglementaire, refusait de porter jusqu'à l'Océan. La force des choses leur eût procuré ce débouché tôt ou tard. Ils l'ont enfin obtenu en 1795, de la complaisance un peu tardive de l'Espagne.

Cette mesure décisive pour la prospérité des Américains de l'Ouest, doit avoir aussi une grande influence sur celle de la Louisiane. La Nouvelle-Orléans doit devenir un entrepôt pour leurs marchandises à exporter, pour celles qu'ils recevront en retour, et acquérir ainsi un attrait permanent pour les spéculateurs ; et l'exemple de cette activité fécondante ne peut manquer de vivifier toute la colonie. L'Espagne aussi doit donc trouver son avantage à un arrangement si long-temps sollicité par les Etats-Unis. Le gouvernement anglais lui-même s'en applaudit. — Le Mississipi, disent ses interprêtes, vient du Nord-Ouest, tandis que l'Ohio qui s'y rend, arrive du Nord-Est. L'un et l'autre traversent les pays les plus fertiles du monde, des pays qui produisent surtout beaucoup de ces bois, propres à la construction des édifices et des moulins, comme le *chêne*, le *sapin*, l'*orme*, le *noyer*, etc. Ces bois pouvant désormais descendre en flottant le long de ces rivières, jusqu'à leur embouchure, parviendront à très-bon marché aux Antilles anglaises. Ces îles pourront aussi recevoir, par la même voie, depuis Pittsbourg (ou fort Pitt qui est à la même latitude que New-York) le blé et le fer qu'on ne leur ferait

passer que beaucoup plus chèrement par les ports de New-York et de Philadelphie. En un mot, l'ouverture du Mississipi, procurant aux Antilles de grands secours en grains, dispensera désormais l'Angleterre d'approvisionner ces îles et étendra beaucoup le commerce des productions de son industrie. — Si l'expérience justifie les riantes conjectures du ministère britannique, on pourra dire que le traité par lequel le prince de la Paix et M. Pinckney ont terminé en 1795 une négociation très-épineuse, qui durait depuis près de treize ans, aura eu cela de singulier, d'unique peut-être dans les annales de la diplomatie, qu'il n'aura été dirigé contre personne et qu'il aura fait l'avantage de tout le monde.

Vers cette époque, la France demandait à l'Espagne la cession de la Louisiane; mais le traité de Basle se conclut sans qu'il en fût question: cette cession n'eut lieu que quelques années après. La France n'est pas restée long-temps, comme l'on sait, en possession de la Louisiane; elle l'a vendue en 1803 aux Etats-Unis; et dès-lors a commencé un nouvel ordre de choses pour cette importante colonie.

Par le traité de Basle que nous venons de rappeler, la France s'est contentée d'acquérir de l'Espagne sa portion de l'île St.-Domingue : cette puissance, en nous la cédant, n'a pas fait un sacrifice bien douloureux. Elle lui était plus onéreuse qu'utile. On sait que, depuis le commencement du siècle dernier, jusqu'en 1784, elle lui avait coûté, en pure perte, dix-sept millions de piastres fortes ; et que dans ces derniers temps elle lui en coûtait deux cent mille tous les ans (*). Quoiqu'elle eût une surface plus que double de celle de la nôtre, sa population à cette époque n'allait pas à cent mille âmes, sur lesquelles il y avait à peine trois mille nègres voués à la culture (**). Elle n'avait guère de terreins cultivés, que ceux qui l'étaient par nos nègres fugitifs. Cette colonie pourrait, entre nos mains, et après le retour parfait de la paix dans les Antilles, être pour nous d'un plus grand rapport que toutes

(*) Moreau de Saint-Méry évalue cette dépense annuelle à 1,700,000 livres, tandis que 200,000 piastres font à peine un million de livres tournois. Mais j'ai des raisons de croire ma version la véritable.

(**) Dix ans après, selon Saint-Méry, elle avait tout au plus 100,000 libres et 15,000 esclaves.

les nôtres ensemble. Aucune des productions précieuses de l'Amérique ne lui est étrangère. Elle peut donner autant de tabac et de sucre que Cuba; autant de café et de coton que nous en a fourni jusqu'à présent notre ancienne colonie de Saint-Domingue; du cacao, meilleur encore que celui de Caraque; mais toutes ces productions, quoiqu'indigènes pour la plupart, sont encore dans cette colonie en petite quantité, après y avoir été si abondantes, qu'au seizième siècle, le cacao de Saint-Domingue, par exemple, fournissait à la consommation de toute l'Espagne. On y trouve aussi deux cantons très-propres à la nourriture des bêtes à laine, et plusieurs à celles des bêtes à corne. Son sol est arrosé dans tous les sens et très-varié dans sa superficie. Enfin quatre de ses ports, *Santo-Domingo*, *Samana*, *Port de Plata* et *Monte Christi*, seraient susceptibles de devenir des débouchés pour ses productions.

On conclura de cette esquisse (*) que la nouvelle colonie que nous avons acquise par le

(*) Je crois devoir d'autant plus me borner à cette esquisse qu'il parut, il y a quelques années, à Philadelphie une *description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, par Moreau de Saint-Méry, qui ne laisse rien à désirer sur cette colonie, et que pour donner sur

le traité de Basle est singulièrement favorisée par la nature, mais aussi qu'il y a tout à y faire. Le parti que nous pouvons en tirer n'est donc encore que dans une perspective éloignée.

Voilà tout ce qu'on peut accorder aux détracteurs de cette acquisition, parmi lesquels on ne peut nier qu'il n'y ait des raisonneurs qui, comme M. Moreau de Saint-Méry surtout, marchent armés d'argumens spécieux et de faits incontestables. On conviendra avec eux que la partie française de Saint-Domingue ne gagnera, par son incorporation à la partie espagnole, ni de grands moyens de défense, ni peut-être une plus grande sûreté pour la navigation en temps de guerre; mais nous ne pouvons partager leurs craintes de voir diminuer par là les moyens de subsistance pour l'ancienne colonie française. Ce qui s'est passé à cet égard pendant un siècle, entre les colons français et les colons espagnols, prouve que les ap-

---

sur elle des détails intéressans, il me faudrait copier cet ouvrage aussi recommandable par son exactitude que par la sagacité qui a présidé à sa rédaction. Je me suis donc réduit à présenter ici quelques résultats généraux, que j'ai été à même de puiser à de bonnes sources, sans avoir été sur les lieux.

provisionnemens de la partie française en bestiaux, qui ne se trouvent que dans la partie espagnole, auraient été presque continuellement précaires, tant qu'ils seraient restés dépendans de gouverneurs, d'administrateurs étrangers, auprès desquels les nôtres n'auraient eu à invoquer que des transactions provisoires et imparfaites dont rien ne garantissait la fidèle observation; au lieu qu'il sera possible de faire des réglemens permanens et sévères qui mettront du moins notre ancienne colonie à l'abri de ces inconvéniens.

En vain les opposans à la cession de la colonie espagnole prétendent-ils qu'il faudrait épuiser l'Afrique pour procurer à cette colonie le million de Nègres dont elle aurait besoin pour être mise en valeur; qu'un embarras non moins grand serait de trouver les fonds nécessaires pour un défrichement aussi immense, surtout à la suite de l'horrible commotion qui laissera tant de désastres à réparer dans l'ancienne colonie française. On leur répondra, que rien n'oblige le gouvernement français de tirer sur le champ et tout à la fois parti de cette vaste acquisition; qu'il paraît d'ailleurs que ce ne pourrait être uniquement par les voies qu'ils indiquent comme les seules qu'on puisse employer

pour rendre une colonie profitable ; qu'il y a d'autres moyens de féconder un terrein qui, de leur aveu, offre de si grandes ressources; que même en attendant que le gouvernement puisse s'occuper en grand de la vivification de cette colonie, rien n'empêche qu'il ne commence à la peupler et à la défricher, en invitant à s'y établir tant de familles françaises presque ruinées par la révolution, tant d'hommes de tous les pays qui sont tout prêts à changer de patrie pourvu qu'ils améliorent leur situation. Ces nouveaux colons, attirés par la beauté du climat, par les avantages que leur promet leur incorporation à la France, par le bon marché auquel ils pourront acquérir des terreins non encore mis en valeur, prépareraient ainsi la prospérité de ce pays, jusqu'à présent presque abandonné, sans qu'il fût nécessaire de *dépeupler l'Afrique*, ni d'épuiser le trésor national.

Au reste, cette grande question de l'acquisition de la partie espagnole de Saint-Domingue a été traitée de part et d'autre avec les accens de l'exagération, qui défigure tout en voulant l'embellir et dont l'événement ne justifie jamais les prédictions. D'un côté, on a dit : cette acquisition va ruiner la colonie

française. Les colons espagnols vont se retirer. Les hattes où ils nourissent ces bestiaux dont les Français ne peuvent se passer, seront abandonnées ou consacrées à la culture, et la colonie périra d'inanition au milieu de ses plantations de sucre et de café. Comment d'ailleurs une seule puissance pourra-t-elle garder cette vaste étendue de côtes? Quelle dépopulation pour la métropole qui a tant besoin de bras! Quelle fausse direction donnée à des fonds dont elle a tant d'emplois pressans à faire pour elle-même!

Ceux au contraire qui se plaisent à embellir l'avenir, ont vu la colonie entière de Saint-Domingue atteignant en dix ans un degré de prospérité dont il n'y aura jamais eu d'exemple; augmentant de cent cinquante millions par an les retours de notre commerce; approvisionnant elle seule de denrées coloniales le reste de l'univers. Patriotes si faciles à allarmer, calmez-vous. Politiques optimistes, renoncez à vos beaux rêves. Rien de ce que vous annoncez les uns et les autres n'arrivera. Vous avez vu de ces futures époux dont les qualités aimables, les convenances apparentes, l'affection mutuelle inspirent un tendre intérêt. A l'approche de leur union on se dit avec émotion: quelle époque déci-

sive pour leur vie ! Ils vont faire *leur bonheur* ou *leur malheur*. On se trompe : on les trompe. Ils vont passer trente ans ensemble sans avoir fait ni l'un ni l'autre. Il en sera de même de l'acquisition de Saint-Domingue, et d'une foule de choses semblables dont on se promet des merveilles, ou dont on attend de grands désastres (*).

(*) C'est ainsi que nous nous exprimions en 1797. Depuis cette époque, la question qu'on discutait alors est restée dans son intégrité. Le directoire exécutif, avant de se hâter d'organiser le gouvernement de la nouvelle colonie, envoya à Santo-Domingo, un commissaire digne de toute confiance, et revêtu de grands pouvoirs. Ce fut ce même Roume de Saint-Laurent, dont il va être parlé à l'article de la *Trinité*. On sait combien les circonstances ont contrarié son zèle ; il ne put lutter contre la *prépotence* que Toussaint-Louverture commençait à déployer. Exporté de la colonie, par les ordres de ce chef impérieux, Roume s'est réfugié dans les Etats-Unis. Il était encore à Philadelphie au mois de nivôse de l'an 10 (janvier 1802) et, en attendant la décision de son sort et de celui de Saint-Domingue, il s'y occupait des sciences auxquelles il est peut-être encore plus propre qu'à l'administration ; une nouvelle perspective s'est ouverte récemment pour toute la colonie, et lui présente les plus heureux présages. (*Note de l'édition de* 1803.)

Des événemes plus récens que ceux que nous venons de rapporter renvoyent à des temps plus ou moins éloignés toutes les spéculations relatives à la partie espagnole de Saint-Domingue. (*Note de l'édition de* 1805.)

Je passe aux autres colonies espagnoles qui doivent au ministère de Galvez au moins l'ébauche de leur régénération.

La Trinité avait été long-temps une de celles dont l'Espagne tirait le moins d'avantages : et cependant sa position à l'entrée du golfe du Mexique et près de la Terre-Ferme, la salubrité de son climat, la fertilité de son sol que la culture avait à peine effleuré, la bonté de quelques-uns de ses ports, auraient dû depuis bien des années en faire une possession très-précieuse. Galvez, pour commencer à rendre la vie à ce membre paralysé de la monarchie espagnole, ajouta, dès la première année de son ministère, la Trinité au ressort de la compagnie de Caracas. Deux ans après, elle fut comprise dans le réglement du commerce libre. L'année suivante l'intendant de la province de Caracas, M. d'Avalos, consulté et encouragé par le ministre, entreprit de la peupler et de la fertiliser. Il fut puissamment secondé par un Français, M. de Saint-Laurent (connu depuis sous le nom de M. Roume) (*), qui, après avoir passé plusieurs années à la Grenade où

(*) Le même dont il est question dans la note précédente.

il s'était concilié l'estime universelle, était venu s'établir à la Trinité. Il connaissait déjà parfaitement cette île. Il avait des relations dans la plus grande partie des Antilles, et possédait au plus haut degré le talent d'inspirer de la confiance par ses manières franches et sa probité sévère. Ce fut lui que M. d'Avalos chargea de procurer des colons à la Trinité. Il proposa, pour y parvenir, un réglement que, sans attendre l'aveu de sa cour, M. d'Avalos fit publier au commencement de 1780. Son effet fut d'abord rapide; dès le mois de juin 1782 on comptait à la Trinité cent soixante et quatorze familles de nouveaux colons qui avaient amené 1085 esclaves, et avaient près de deux cents habitations tant de sucre que de café et de cacao.

Cependant, la plupart des émigrans sur lesquels M. d'Avalos avait compté, attendaient, pour s'y rendre, que la cour d'Espagne eût donné un aveu formel aux privilèges qu'on leur promettait. Saint-Laurent passa en 1783 en Europe pour le solliciter. Il ne fut pas content de l'accueil du ministre jaloux, qui voulait que tout se fît par lui et qui pardonnait difficilement le bien qui s'opérait sans son impulsion. St.-Laurent demanda pour les émigrans qui comptaient sur ses

promesses, des exemptions qui furent trouvées incompatibles avec les lois des Indes; et le conseil, dépositaire de ces lois, lui opposa l'antique rigidité de ses principes. Saint-Laurent avait des droits personnels à la reconnaissance de l'Espagne, et les fit valoir avec cette franchise austère qui ne sait pas demander une justice du ton dont on demande une grâce: bref, le sort de la Trinité fut décidé sans son concours.

Au mois de novembre 1783 parut une cédule dont l'effet ne seconda que faiblement la tendance de cette colonie vers la prospérité. Elle n'accordait aux nouveaux colons qu'une partie des privilèges que St.-Laurent avait cru nécessaires. Elle leur permettait un libre commerce avec les Français d'Europe et des Antilles, mais les obligeait à le faire avec des bâtimens espagnols. Elle n'autorisait qu'avec des restrictions l'importation des nègres qui manquaient à cette colonie. Elle stipulait seulement que la Trinité servirait d'entrepôt à tous ceux que les nations étrangères y apporteraient.

On sait que depuis long-temps l'Espagne ne peut se passer d'elles pour approvisionner de nègres ses colonies. Depuis la paix d'Utrecht, l'Angleterre avait été, par le fameux

traité de l'*Assiento*, en possession de cet approvisionnement. Lorsque ce bail expira, l'Espagne remplaça l'entremise très-onéreuse des Anglais par celle d'une compagnie qui avait établi son entrepôt à Porto-Rico. Le bail de cette compagnie étant à son terme en 1780, l'Espagne voulut essayer de faire par elle-même la traite des nègres. C'était dans cette vue que par son traité de paix avec le Portugal en 1778, elle avait acquis de cette puissance deux petites îles voisines de la côte d'Afrique, celles d'Annobon et de Fernando del Po. Mais outre qu'elles n'étaient pas bien placées pour ce commerce, l'Espagne manque des avances sans lesquelles il ne peut être entrepris. Elle n'a ni bâtimens construits comme il les exige, ni marchandises propres à la traite, ni navigateurs exercés à la faire, ni chirurgiens qui connaissent les maladies des nègres. Aussi est-elle, et sera-t-elle encore long-temps pour cet objet à la merci des étrangers. Mais ce n'est que lentement qu'elle en est venue à se convaincre de cette vérité. D'abord elle recourut à l'entremise de quelques particuliers étrangers, qui, dans un temps donné, lui fournissaient une certaine quantité de nègres. Ces mesures partielles s'étant trouvées in-

suffisantes, elle prit au commencement de 1789 le parti de laisser, tant aux étrangers qu'aux Espagnols, la faculté d'apporter des nègres à ses colonies de Santo-Domingo, de Cuba, de Porto-Rico et de Caracas. Au mois de février 1791 elle prorogea cette faculté de deux ans, et l'étendit à la vice-royauté de Santa-Fé. Vers la fin de la même année parut une cédule royale qui permettait aux nationaux et aux étrangers, et pour l'espace de six ans, d'aller acheter des nègres partout où ils pourraient en trouver, et de les débarquer dans les ports des colonies précédemment énoncées, et en outre dans ceux de la vice-royauté de Buenos-Ayres; avec cette restriction, pour les étrangers, qu'ils ne pourraient charger sur leurs navires abordant aux côtes de l'Amérique, aucun objet de commerce sans en excepter les instrumens propres à la culture, dont l'introduction était exclusivement réservée aux Espagnols. Car, tous les hommages que le gouvernement espagnol, dans ces temps modernes, rend comme à regret à la liberté du commerce, sont toujours hérissés de restrictions et d'exceptions. Les Français l'éprouvèrent surtout en cette occasion. Ils furent exclus de la faculté que la cédule accordait aux autres

nations étrangères ; et l'on devine pourquoi. Les cours même les plus pieuses ne répugnent pas au trafic le plus révoltant. Les profits, la prospérité de leurs pays, le légitiment à leurs yeux; mais elles croyaient n'avoir rien à gagner à l'importation de nos principes : elles les repoussaient par toutes sortes de voies.

Cependant nous fûmes choqués de l'exception. Nos commerçans en sollicitèrent la révocation. Je l'obtins au mois de mai 1792, époque à laquelle la cour d'Espagne, en reconnaissant mon caractère, sembla se réconcilier pour quelque temps avec notre révolution. Notre ministère n'était cependant pas d'avis que nous profitassions de cette faculté. Il prétendait que pour prix de quelque numéraire que son exercice nous procurerait, elle priverait de nègres nos colonies ellesmêmes, parce que nos armateurs trouveraient plus d'avantage à les porter aux colonies espagnoles. Il était dans l'erreur. Les nègres se vendant plus cher dans les nôtres que dans celles de l'Espagne, où leur prix ordinaire est de deux cent cinquante piastres fortes, les nôtres devaient avoir la préférence. Les Anglais ont dû profiter le plus de la faculté que l'Espagne accordait aux étrangers. Leur traite monte, année com-

mune, de quarante à quarante-cinq mille, et par conséquent est supérieure à leurs propres besoins, tandis que la nôtre n'allait pas au-delà de vingt-quatre mille.

Au reste, la guerre qui survint peu après rendit presque nulle pour nous la permission que l'Espagne avait eu tant de peine à nous accorder. D'ailleurs nos législateurs ne tardèrent pas à proscrire pour jamais tout trafic des nègres. Les Espagnols n'ont pas été tentés de suivre cet exemple ; mais il faut dire ici pour leur apologie que, si la traite de nègres était tolérable sur quelque partie du globe, ce serait sous la domination espagnole ; et il n'est pas indifférent de remarquer que la nation à laquelle on reproche d'avoir plus qu'aucune autre souillé le nouveau monde par ses cruautés, est, avec les Portugais, celle par qui les nègres sont traités avec plus d'égards ; comme si, à force d'humanité, elle voulait expier, ou réparer les crimes de ses ayeux. — Mais revenons à la Trinité.

La cour de Madrid a pris à son égard dans ces derniers temps un parti courageux dont ella n'a eu qu'à s'applaudir. Elle a accordé à cette colonie une liberté telle qu'il n'y en a peut-être pas un second exemple sur le globe. Avant la guerre d'Amérique elle était

presque déserte et par conséquent en friche. Le gouvernement espagnol a ouvert ses ports à tous les étrangers sans distinction. Il les a invités à venir s'y établir avec leurs fonds, leur industrie, leurs nègres. Il a exempté de droits tout ce que les Espagnols exportent, soit de cette colonie même, soit de la côte voisine de la terre-ferme, et n'a soumis qu'à des droits très-modiques ce que les étrangers embarquent pour des ports qui ne sont pas espagnols. Il a fait mieux encore : il a confié le gouvernement de la Trinité à un homme aussi éclairé que bienfaisant, *don Joachim Chacon* (*).

De là, une prospérité aussi rapide que brillante. Le sol de la Trinité est propre à la cul-

---

(*) L'événement a prouvé, ou du moins a fait croire que son intrépidité n'égalait pas sa sagesse. C'est lui qui présidait à la défense de la *Trinité* lorsque les Anglais s'en sont emparés avec de légers efforts, en 1798. Bientôt après le gouverneur de leur île de Saint-Vincent alla s'instruire à fond de l'état de cette nouvelle conquête, et se convaincre de l'importance que lui donnait moins encore sa valeur intrinsèque que sa position géographique. Le rapport qu'à son retour à Londres il fit de ses observations aux ministres britanniques, fixa tellement leur attention, qu'on put prévoir dès-lors, qu'ils feraient, de l'acquisition irrévocable de cette précieuse colonie, une des conditions *sine qua non* de la paix future.

ture de toutes les denrées coloniales. On y a essayé celle du cacao, de l'indigo, du coton, du café. On n'a pu les sauver des ravages des insectes rampans ou ailés qui y abondent, et l'on a été à peu près obligé d'y renoncer. Mais la culture du sucre y est déjà dans l'état le plus florissant. Il y a dix-sept ou dix-huit ans qu'on y eût trouvé à peine vingt sucreries. En 1796 on y en comptait plus de trois cents soixante. De diverses îles des Antilles, des nôtres surtout, les mécontens sont venus se réfugier à la Trinité, en emmenant avec eux tous les nègres qui ont voulu les suivre. On n'exagère rien en évaluant déjà à soixante mille le nombre de ses colons, Espagnols en petite quantité, Américains des Etats-Unis, et surtout Français, soit émigrés, soit patriotes. Là, sous un des plus heureux climats de la terre, sur un sol vierge qui répond avec usure à leurs sollicitations, ils oublient leurs querelles et vivent en paix à l'abri d'un gouvernement sage qui dispense également d'une main impartiale le bonheur et la protection. Les arrivans reçoivent de lui des avances en outils, en instrumens aratoires et même en fonds, mais sont sévèrement obligés d'en payer le prix au bout de trois ans. S'ils apportent des capitaux ils achètent eux-mêmes

les plantations ébauchées qu'on veut leur vendre ; ou bien, on leur concède, au nom du roi, des terreins qui sont encore invendus et dont ils fournissent le prix quand il les ont mis en valeur. Les franchises auxquelles ces nouveaux colons doivent leur prospérité furent en 1796 prorogées pour dix-huit ans. Il en faudra moins pour rendre l'île de la Trinité aussi florissante qu'aucune autre colonie du nouveau monde (*).

(*) Telle était la situation de la *Trinité* lorsque les Anglais s'en emparèrent ; à présent que la paix d'Amiens en a fait leur propriété, ils ne manqueront pas de tirer parti de tous les avantages qu'elle présente. Le principal pour eux, sera d'avoir une colonie située très-près des côtes espagnoles de la terre-ferme, et de pouvoir les approvisionner abondamment des productions de leur industrie ; mais peut-être ne la négligeront-ils pas sous d'autres rapports. La *Trinité*, à qui la nature a prodigué tous les genres de richesses, contient beaucoup de trésors dignes de l'attention des naturalistes. C'était pour commencer à les exploiter que notre gouvernement, avec l'aveu de celui de Madrid et un sauf conduit de celui de Londres, avait fait équiper en 1796 un navire, *la belle Angélique*, qui, sous le commandement du capitaine Baudin a fait voile pour la *Trinité*, ayant à son bord quelques-uns de nos savans en histoire naturelle, et surtout en botanique. Ce que les circonstances n'ont permis que d'ébaucher, sera sans doute consommé par les soins du gouvernement britannique, et les sciences, du moins, n'auront rien à perdre au changement de domination qu'a éprouvé cette colonie.

CHAPITRE IX.

Ce que le gouvernement espagnol a fait pour les Philippines et pour le Mexique. Exploitation des mines.

La Louisiane et la Trinité ne sont pas les seules colonies dont le gouvernement espagnol ait dans ces derniers temps entrepris la régénération. Il en est une à l'extrêmité de l'Asie qui semblait accuser sa mère-patrie de son peu d'empressement à seconder les avances de la nature. Je veux parler de l'Archipel des Philippines qui, en y comprenant les îles Marianes, forment une possession plus vaste que la France, l'Espagne et Italie prises ensemble. Non-seulement toutes les choses nécessaires à la vie y abondent, mais encore ces îles ont des bois de construction, des bois de teinture, des mines de fer et d'acier, des rivières qu'on peut remonter fort avant dans le pays. Le coton, l'indigo, le tabac, le sucre y réussissent. Le règne végétal y est d'une richesse inappréciable. Sonnerat en a rapporté en 1781 près de six mille plantes jusqu'alors inconnues à l'Europe. On recueille de

de l'or dans le sable de quelques-unes de ses rivières. Le nombre des sujets qui y reconnaissent la souveraineté du roi d'Espagne, s'élève au-dessus d'un million, sans compter les infidèles qui vivent dans les bois, et dont le dénombrement serait extrêmement difficile.

Persuadés qu'il était impossible d'établir un commerce direct et suivi avec une colonie aussi lointaine, les rois d'Espagne s'étaient bornés à la mettre en relation, par le port d'Acapulco, avec la côte occidentale du Mexique. Tout le monde connaît cette fameuse *Nao*, qui fait tous les ans le trajet de Manille à Acapulco, à travers la mer du Sud. Ce n'était guère que par cette voie détournée que l'Espagne communiquait avec les Philippines; communication sans profit pour ses sujets d'Europe, et dont l'avantage principal était pour les Chinois, les Arméniens et autres peuples qui fréquentent les mers orientales. Le fisc même n'en retirait rien; les frais d'administration absorbaient, et au-delà, le produit modique des droits de douane. Les insulaires policés des Philippines, sans culture comme sans industrie, n'avaient d'autre ressource que le commerce de commission que favorisait leur position. Ainsi que l'Espagne d'Europe dans sa décadence, l'île de

Luçon, qui est la principale des Philippines, n'était qu'un canal par lequel les piastres du Mexique s'écoulaient chez les nations Indiennes; ensorte que le numéraire était rare dans ces îles, quoique, depuis l'époque de leur conquête, ce commerce indirect y eût porté des sommes d'argent incalculables.

Leur défense était aussi négligée que leur vivification intérieure. On sait avec quelle facilité elles furent prises dans la guerre de 1756 par ce même Dapper qui commandait à Minorque sous le général Murray, lorsque cette île se rendit au duc de Crillon. L'Espagne profita de cette leçon. Charles III fit fortifier le port de Cavite, au fond duquel se trouve Manille, capitale de l'île de Luçon et siège du gouvernement; et il attendait avec sécurité, pendant la guerre d'Amérique, une nouvelle tentative des Anglais dans ces parages.

En même temps le ministre des Indes s'occupait d'exciter l'industrie de ces insulaires, qui, malgré une nonchalence que l'appât seul du gain peut réveiller, ont la plus grande aptitude aux manufactures, à la culture, à la navigation, et même à la construction des vaisseaux. Déjà des fabriques de coton avaient été établies à Manille, et y avaient réussi. Déjà il avait été plusieurs fois, dans ce siècle,

question de vivifier cette colonie par le moyen d'une compagnie.

En 1733 le ministre Patinho avait proposé d'en établir une qui devait durer vingt ans, et à laquelle on aurait accordé des priviléges qui paraissaient incompatibles avec les lois des Indes espagnoles. Ce ne fut cependant pas de l'inflexible conseil des Indes que vinrent les oppositions. La cour de Madrid fut obligée de céder à celles des puissances maritimes qui soutinrent que cet établissement était contraire aux traités; que l'Espagne ne pouvait aller dans l'Inde par le cap de Bonne-Espérance.

En 1767 un ministre des finances, Musquiz, d'ailleurs très-peu entreprenant, conçut un projet plus hardi, celui d'établir une compagnie mixte, composée de Français et d'Espagnols, qui auraient fait de concert un commerce avec les Philippines; commerce dont nous aurions tiré les principaux avantages, en l'amalgamant avec celui de la compagnie des Indes. Le duc de Choiseul, qui aimait beaucoup tous les plans vastes, qui croyait d'ailleurs que son ascendant sur le marquis de Grimaldi lui rendait tout possible, accueillit avec enthousiasme cette idée, qui n'eut cependant pas de suite.

Elle fut réveillée en 1783, mais sous une autre forme, et par trois personnes différentes. L'une était M. d'Estaing, qui voulait payer, par des preuves de zèle pour l'Espagne, la grandesse qu'il venait d'obtenir. Peu après, le prince de Nassau-Siegen, qui dans sa navigation autour du monde avait recueilli quelques grandes idées, proposa de vivifier les Philippines en y attirant des colons d'Europe, en ouvrant un des ports de ces îles aux Chinois qui ne demandent qu'un asile dans ces parages, en y établissant des forces propres à contenir un peuple de pirates mahométans connus sous le nomm de *Mores*, qui infestent les côtes des Philippines, et que l'Espagne ne pouvait parvenir à détruire, quoiqu'elle consacrât deux cent mille piastres par an, pour leur faire la guerre. Il s'offrait à présider lui-même à cet établissement. Sa proposition fut froidement accueillie. Il était réservé à M. Cabarrus de réussir où tant d'autres avaient échoué.

Galvez, dont l'inquiète jalousie s'était insensiblement accoutumée à voir un jeune Français concourir à la régénération de sa patrie, voulut bien concerter avec lui celle des Philippines. Ils profitèrent de la tendance des Espagnols vers les entreprises utiles, pour

faire adopter le projet d'un commerce direct de l'Espagne avec ces îles.

Les circonstances étaient propices. Après diverses fluctuations, le crédit et la confiance semblaient s'être consolidées ; les Espagnols commençaient à se familiariser avec les spéculations hazardeuses. Les capitalistes, moins timides, donnaient enfin à leurs fonds un emploi que la méfiance et la routine avaient proscrit. La compagnie de Caracas se dissolvait, et ses actionnaires, prêts à recouvrer leurs capitaux, devaient désirer un placement prochain. C'était le moment d'essayer d'établir une nouvelle compagnie, qui, formée sous de plus heureux auspices, pouvait réveiller l'audace et la cupidité. Le plan en fut discuté et approuvé en juillet 1784, dans une junte composée de différens membres de l'administration, et présidée par le ministre des Indes. On y proposait de former, pour le commerce des Philippines, un fond de huit millions de piastres fortes, partagé en 32,000 actions de 250 piastres chacune ; et on y exposait les avantages que l'Espagne aurait sur les autres nations européennes, en portant directement, des Indes espagnoles à Manille, les piastres qu'elles ne pouvaient y faire parvenir que par un circuit immense. On cher-

chait à y prouver que l'Espagne, puisant ainsi à leur source les marchandises de l'Inde dont l'Europe est si avide, les aurait à meilleur marché, et pourrait en approvisionner ses colonies, ses sujets d'Europe, et ouvrir à ses marchandises un débouché chez les autres nations.

Le plan fut approuvé par la junte et ensuite par le roi, qui prit, ainsi que sa famille, un intérêt dans les fonds de la nouvelle compagnie. On y versa, comme nous avons dit, 21 millions de réaux prélevés sur les profits de la banque; et pour ne pas laisser refroidir par des délais l'ardeur qu'on croyait avoir réveillée, on nomma sur le champ les directeurs et autres employés du nouvel établissement; et la cédule de sa création fut rédigée et publiée. Elle portait que les bâtimens destinés à ce commerce partiraient de Cadix, doubleraient le cap de Horn, feraient échelle sur les côtes du Pérou, y prendraient les piastres nécessaires pour leurs achats, se rendraient aux Philippines à travers la mer du Sud, et rapporteraient leurs retours directement à Cadix, en prenant leur route par le cap de Bonne-Espérance.

Une circonstance vint seconder ce zèle, cette précipation qui semblait contraster avec

la lenteur espagnole, et à laquelle on reconnaissait un mélange d'esprit français. Les *Gremios*, cette communauté dont nous avons parlé plusieurs fois, qui étend ses spéculations à tout, qui obtient du ministère toutes les grâces, tous les privilèges, toutes les commissions, mais à qui on pourrait reprocher, surtout dans ces derniers temps, d'être un peu plus occupée de la fortune de ses agens que de la sûreté des fonds qu'on dépose dans sa caisse, les Gremios, dis-je, avaient déjà tenté quelques expéditions pour les Philippines; et malgré leurs mauvais succès ils en préparaient une, lorsqu'on rédigeait le projet de la nouvelle compagnie. On leur avait proposé de s'y intéresser. Ils avaient éludé la proposition. Ils pressèrent même le départ du bâtiment qu'ils expédiaient pour Manille. Mais les élémens, plus favorables que leurs dispositions aux vues du ministère, le forcèrent bientôt de rentrer à Cadix. Il avait éprouvé de notables avaries. Le réparer, le réarmer, le faire ressortir, eût consumé du temps et des frais. Le gouvernement offrit de leur acheter le bâtiment et la cargaison, et son offre fut acceptée. Voilà donc une première expédition entreprise par la compagnie des Philippines, au moment même de sa formation.

Cette compagnie eut, comme tous les établissemens nouveaux, des prôneurs enthousiastes et des censeurs amers. Ceux-ci ne concevaient pas comment l'Espagne, qui avait bien plus près d'elle des colonies dénuées de population et d'industrie, pouvait songer à rendre florissantes ses possessions les plus éloignées. Ils s'étonnaient que l'entreprise d'un commerce qui devait étendre ses rameaux dans les parties les plus reculées de l'Asie, fût confiée à trois directeurs qui n'avaient jamais passé le cap de Bonne-Espérance, qui ne connaissaient les Indes orientales que par des relations suspectes ou imparfaites. Ils croyaient que jamais les Espagnols ne pourraient lutter avec avantage contre des nations expérimentées qui avaient sur eux tous les genres de primauté. Ils ne voyaient dans cette entreprise qu'un moyen de plus de se dépouiller de ces métaux, dont ils n'étaient que les dépositaires passagers. Toutes les places étaient prises dans les ports, dans les comptoirs, dans les marchés de l'Inde. La compagnie des Philippines irait-elle porter ses spéculations à la Chine? D'abord elle y trouverait de bien dangereux rivaux. Ensuite qu'en rapporterait-elle? du thé? sa nation en connaît à peine l'usage. Les autres ont les

moyens de s'en pourvoir directement et sauront bien repousser son entremise. De la porcelaine? C'est une marchandise de grand encombrement qui ne peut avoir de nombreux débouchés. Des soieries? Veut-elle nuire aux fabriques de la métropole? De ces divers argumens le dernier paraissait le plus plausible. Aussi, à peine la cédule qui portait érection de la nouvelle compagnie eut-elle paru, que les fabricans de Catalogne adressèrent contr'elle au gouvernement les représentations les plus pressantes.

On n'a pu rien conclure du fâcheux résultat de sa première expédition. Il tient à une circonstance qui ne se répétera pas. Avant que les commissaires de la compagnie fussent arrivés aux Philippines pour y faire ses achats, Galvez, fidèle à sa manie de diriger souverainement tout ce qui tenait à son ministère, chargea de ce détail le gouverneur de ces îles. Celui-ci, étranger aux affaires de commerce, n'eut à présenter que du thé, des mousselines et autres marchandises qui étaient le rebut des autres nations; ensorte que la première cargaison, résultat de cet essai de l'ignorance, était encore en 1792, invendue à Cadix.

Les opérations suivantes ont mieux réussi. Des trois vaisseaux expédiés à la fois par la compagnie, l'un à la vérité éprouva de fortes avaries, qu'il fit réparer à l'île de France; les deux autres revinrent heureusement vers la fin de 1787 à Cadix, où leurs cargaisons furent reçues avec avidité, et vendues, pour quelques objets, jusqu'à cinquante pour cent au-dessus de la valeur qu'on leur avait donnée à leur arrivée. La malveillance ne crut pas ces fâcheux pronostics démentis par ce début. Elle l'attribua à l'attrait de la nouveauté, à la disette des marchandises apportées par les vaisseaux de la compagnie. Elle prétendit, non sans vraisemblance, que si le goût s'en établissait, le commerce interlope les fournirait bientôt à meilleur marché et meilleures.

Il est assez singulier que ce commerce ait, pour ainsi dire, trouvé des auxiliaires même dans le ministère espagnol. Lerena avait voué à la compagnie des Philippines la même aversion qu'à son auteur; et on n'a pu douter que ce sentiment ne lui ait dicté des mesures qu'il colorait de prétextes assez mal-adroits. Il avait fait permettre à tous les commerçans d'introduire des mousselines, en concurrence avec celles de la compagnie. Il avait fait

mettre un droit de vingt-trois pour cent sur les toiles de l'Inde, rayées ou peintes, qu'elle prend à Canton. C'était donner à ces toiles, qui ne sont que d'une qualité fort inférieure, des rivales bien redoutables dans celles des autres nations qui commercent avec l'Inde. Les leurs sont à la vérité entièrement prohibées en Espagne. Mais on sait qu'avec une prime d'assurance, de douze pour cent, il n'est point de marchandise qu'on n'y puisse introduire. Les amateurs des mousselines étrangères ont donc un avantage de onze pour cent au moins à les préférer à celles de la compagnie des Philippines.

Avec de pareilles mesures, il était peu vraisemblable que cet établissement prospérât. Il se soutint cependant malgré tant de contrariétés. En 1792, son capital était encore intact; et ses actions, après avoir perdu jusqu'à cinquante pour cent, étaient au pair. Les directeurs avaient fait leur bilan, et s'étaient convaincus que, même après la vente à perte des premiers retours et plusieurs autres mécomptes, la compagnie aurait encore du profit.

Depuis cette époque elle a été l'objet de plusieurs mesures qui ont eu des résultats avantageux.

L'extension donnée par le roi à son commerce la mit d'abord en relation directe avec les ports de Caracas, de Maracaïbo et de Buenos-Ayres, avec le Mexique, avec le Pérou et avec l'Inde; ce qui ouvrit une vaste carrière à sa navigation depuis la fin de 1793 jusqu'à la fin de 1795.

Son commerce, tant d'importation que d'exportation, avec Caracas et Maracaïbo, y compris le cacao porté par ses vaisseaux à la Vera-Cruz, lui avait donné un profit

	réaux.	mar.
de	3,835,907	24
Celui de Buenos-Ayres . . .	27,863	
Celui du Pérou	178,992	11
Celui de l'Inde	9,816,575	13
Ses profits dans ses opérations de change avaient été de . .	1,223,069	33
Total de ses profits pendant deux ans	15,082,408	23

Laquelle somme, diminuée d'une part par ses pertes dans son commerce avec le Mexique, par les frais d'administration, par les calamités de la guerre qui avaient atteint ses propriétés dans le Guipuscoa, par les capitaux et les intérêts de ses diverses dettes; et augmentée d'autre part de l'excédent de son dernier bilan, se réduisait, tout compensé, à la somme de . . . . 10,516,576 réaux.

Malgré les désastres de la guerre et plusieurs autres pertes, la compagnie possédait à la fin de 1795 en valeurs de diverses espèces, dans diverses places du royaume et hors de l'Espagne, un capital qu'on évaluait à . . . . . réaux. 77,517,005 mar. 25

Jusqu'à présent (fin de 1805) elle n'a encore payé que trois dividendes de cinq pour cent à ses actionnaires (en 1793, en 1795 et en 1796). Depuis sept ans les embarras du commerce et les fatales diversions de la guerre l'ont obligéé de suspendre cette distribution.

Elle a cependant été, d'un autre côté, favorisée par plusieurs circonstances. Ses achats dans l'Inde qui s'étaient élevés à la somme de 48,588,714 réaux, lui ont valu, malgré un retard de trois ou quatre années dans la revente, un produit net de 9,816,575 réaux, 13 mar. Ils consistaient principalement en pièces de mousselines de toute espèce, toiles blanches de coton, pièces de soie, poivre, sucre, indigo, thé, salpètre, etc. etc.

De la côte de Caracas elle n'avait guères importé en Espagne que du cacao, mais avec un grand profit.

Depuis sa première expédition en 1785, jusqu'en 1796, elle avait employé seize navires, à elle appartenans, les plus forts de

879 tonneaux, les moindres de 450, sauf un de 280 seulement, qui fut expédié de Cadix pour l'île de France.

Outre cela, depuis 1789 jusqu'en 1796, dix-sept bâtimens de particuliers (les plus forts de 675 tonneaux, les moindres de 165) avaient été expédiés pour son compte à Caracas, à Maracaïbo et à Lima, et en étaient revenus avec des chargemens précieux.

A la fin de 1796 elle avait atteint un degré de prospérité qu'on n'aurait pu espérer à son début. Cette année surtout lui avait été très-profitable par la revente avantageuse qu'elle avait faite de ses retours en marchandises de l'Inde et en cacao.

Quelques années après, le gouvernement espagnol, encouragé sans doute par ses succès, lui a donné une nouvelle forme, en augmentant ses fonds et en ajoutant à ses privilèges. Tel est l'objet d'une cédule royale qui parut le 12 juillet 1803, et qui est divisée en quatre titres et soixante-quatorze articles.

Le premier titre étend la durée de la compagnie des Philippines jusqu'au 1 juillet 1825. Il porte ses fonds de 8,000,000 de piastres fortes à 12,500,000, et ses actions de trente-deux mille à cinquante mille.

Par le même titre, le roi s'y intéresse pour 9886 actions au-delà des 5935 qu'il y avait prises lors de son établissement; ce qui porte sa portion dans les fonds de la compagnie à 3,943,250 piastres.

La compagnie obtient la faculté de vendre et négocier ce qui lui reste encore d'actions pour completter son capital de 12,500,000 piastres. Elles pourront être acquises par les étrangers et se transmettront par un simple endossement. Les actionnaires les pourront convertir en propriétés inalinéables en faveur de leurs héritiers.

Par le titre II, l'assemblée générale de la compagnie, qui aura lieu tous les ans au mois de décembre, sera composée de tous les actionnaires qui auront au moins vingt actions. Chacun d'eux n'aura qu'une voix, quelque soit le nombre de ses actions. Cependant la province de Guipuscoa, la banque de St.-Charles et la communauté des Gremios en auront chacune cinq.

La direction de la compagnie est confiée à une junte dite *de Gobierno*, qui s'assemblera une fois par semaine.

Sur la proposition de cette junte, les actionnaires détermineront le dividende à repartir d'après les profits de l'année précédente,

en mettant en réserve au moins le quart de ces profits pour faire face aux accidens éventuels.

La junte de *Gobierno* confiera les intérêts de la compagnie en Espagne et au dehors aux maisons de commerce qu'elle jugera dignes de sa confiance, réglera leurs droits de commission, pourra même établir des factoreries.

Des membres de cette junte il n'y aura de perpétuels que les trois directeurs de la compagnie, qui auront chacun soixante mille réaux de traitement.

Nous omettons les autres détails purement locaux de l'organisation intérieure de la compagnie.

Le titre III de la cédule traite des faveurs qui lui sont accordées et des droits qu'elle a à payer.

Son privilège est exclusif pour toutes les expéditions aux Philippines et autres parties de l'Asie, ainsi que pour les retours dans les ports d'Espagne. Elle ne pourra, dans ce commerce, avoir pour concurrens que les vaisseaux de guerre que le roi enverra aux Philippines pour son service.

Le roi déroge en sa faveur aux loix prohibitives qui interdisent l'importation en Espagne des mousselines et autres tissus de coton.

Les

Les sujets du roi aux Philippines sont maintenus en possession d'expédier tous les ans un bâtiment (*Nao*) à Acapulco, sans que la compagnie puisse prendre un intérêt dans leurs expéditions. Elle pourra seulement embarquer dans ce vaisseau une portion déterminée des productions des Philippines, et se servir de son retour pour faire rapporter du Mexique la cochenille et autres productions qui entreront dans ses opérations de commerce, sans nuire toutefois aux intérêts des insulaires, qui continueront à commercer librement d'une de leurs îles à l'autre, ainsi qu'avec la Chine et les autres parties de l'Asie.

Les nations asiatiques et européennes continueront de même à commercer avec le port de Manille, pourront y apporter les marchandises d'Asie seulement, et en exporter toutes les productions des Philippines, le seul coton écru excepté, dont l'achat et l'exportation pour la Chine et les autres parties des Indes, appartiendront exclusivement à la compagnie et aux habitans de ces îles.

En considération de ces avantages les insulaires préleveront sur leurs profits quatre pour cent, qui seront appliqués au profit de l'agriculture et de l'industrie tant de leurs îles que de l'Espagne.

Pour favoriser chez eux ces deux sources de prospérité, la compagnie leur enverra, à bord de ses vaisseaux et sans frais, les artisans pourvus par elle d'ustensiles nécessaires, les professeurs de mathématique, chimie et botanique, qui se présenteront pour passer aux Philippines.

La compagnie accordera à ces insulaires la cinquième partie du tonnage de chacun de ses vaisseaux, pour faire passer en Espagne, et pour leur seul compte, les produits de leur sol et de leur industrie, qui seront libres de tous droits à leur sortie des Philippines et à leur entrée en Espagne.

La compagnie ne payera non plus aucun droit pour les marchandises, soit nationales, soit étrangères, qu'elle extraira, soit d'Espagne, soit des ports de l'Inde, où aborderont ses vaisseaux.

Celles qu'elle aura tirées de l'Asie payeront, à leur arrivée dans un port d'Espagne, cinq pour cent sur le prix de la facture; et pour être introduites dans l'intérieur du royaume, un tiers en sus de ces cinq pour cent. Sont exceptées cependant de ce second droit toutes les matières premières, ainsi que les mousselines, mouchoirs et nanquins.

Le thé et autres marchandises d'Asie, importées en Espagne par la compagnie, ne payeront rien si on les réexporte. Elles seront assimilées à tous égards aux productions nationales, même si la compagnie ou les particuliers veulent les réexpédier pour l'Amérique espagnole; auquel cas les droits acquittés à leur entrée en Espagne seront rendus.

Les marchandises de l'Inde, les cotonades fabriquées en Europe, qui auront été confisquées, et les prises faites en temps de guerre, et consistant en objets prohibés, ne pourront être vendus qu'à la compagnie.

Le titre IV de la cédule du 12 juillet 1803 détermine le genre de commerce et l'espèce de navigation que pourra faire la compagnie.

Il lui accorde la faculté de faire des expéditions pour l'Asie, soit directement par le cap de Bonne-Espérance, soit en s'arrêtant à Buenos-Ayres, soit par le cap de Horn; en faisant échelle dans les ports de la mer du Sud, où elle pourra débiter ses chargemens. Elle pourra porter en Asie, et ceux qu'elle aura emportés d'Europe et ceux qu'elle aura pris dans ces ports de la mer du Sud.

Ses retours de Chine et des autres parties de l'Asie, pourront aboutir en Espagne, sans

faire échelle aux Philippines. S'ils ne font que s'y arrêter, ils n'y payeront aucun droit.

Elle pourra établir des factoreries sur le continent de l'Asie; et, pour cet objet, exporter, *libres de droits*, l'argent, les fruits, les marchandises de l'Espagne et même des pays étrangers.

Le commerce d'Asie ne pouvant se faire uniquement avec des marchandises de l'Espagne et des Indes, la compagnie pourra embarquer, *libres de droits d'extraction*, cinq cents mille piastres fortes pour chacune de ses expéditions.

En temps de guerre il lui est permis d'expédier chaque année, de Manille à Lima et autres ports de l'Amérique méridionale, pour la valeur de 500 mille piastres fortes, en fruits et marchandises des Philippines et de l'Asie, francs de droits à leur sortie de Manille; mais pour être admises à Lima et dans les autres ports, les marchandises d'Asie payeront quatorze pour cent sur le prix de la facture originale, augmenté de vingt pour cent: et la compagnie, en payant neuf et demi pour cent, pourra faire embarquer dans les ports d'Amérique et porter à Manille les piastres provenant de ses opérations de commerce; et un terme de six mois lui est accordé après

la paix, pour consommer telle expédition qu'elle aurait entreprise avant d'en savoir la nouvelle.

Il lui est recommandé de rétablir le plutôt possible, les ventes publiques prescrites pour ses retours par la cédule antérieure ; mais en attendant elle pourra continuer d'avoir en Espagne des magasins pour les débiter même en détail.

La nouvelle cédule lui conserve la faculté de faire, comme tous les autres sujets du roi, des expéditions des ports d'Espagne pour l'Amérique ; et en Europe, toutes les spéculations de commerce qui lui conviendront.

Ses bâtimens destinés pour l'Asie qui aborderont dans les ports de l'Amérique, pourront y vendre leurs cargaisons, en payant les droits établis en Espagne ; mais ce qu'ils y chargeront pour l'Asie sera exempt de droits.

Ses bâtimens porteront le pavillon royal. Les officiers et matelots qu'elle employera, jouiront des mêmes privilèges que ceux de l'escadre royale ; et les officiers de cette escadre pourront avoir le commandement des vaisseaux de la compagnie.

Elle pourra faire construire des vaisseaux pour ses expéditions ; en acheter hors de l'Espagne francs de droits ; et en temps de guerre

en frêter d'étrangers. Elle aura les mêmes exemptions que l'escadre du roi pour les agrès, munitions et vivres de ses vaisseaux.

Cette cédule, dont nous n'avons fait qu'abréger le contenu, porte l'intention très-prononcée du gouvernement espagnol de favoriser à tout prix la compagnie des Philippines, et prouve en même temps quelle étendue elle a dû donner à ses opérations depuis l'époque de sa fondation. Certes, on n'eût pas songé à augmenter ses fonds de plus d'un tiers, à provoquer ses expéditions vers tant de pays lointains, à la combler de privilèges dont quelques-uns sont dangereux pour le fisc, et quelques autres dérogent à l'antique rigidité du conseil des Indes, si l'expérience n'eût pas appris que son établissement pourrait prospérer, et n'eût pas démenti les pronostics de ses antagonistes.

En effet, depuis 1796 elle a donné chaque année plus d'importance à ses spéculations, surtout relativement aux marchandises de l'Inde et aux productions du Pérou; et au moment où, vers la fin de 1804, l'Angleterre éclata subitement contre l'Espagne, elle attendait cinq de ses frégates richement chargées. Quatre lui apportaient de Manille et de la place de Calcutta avec laquelle elle commer-

çait directement, des marchandises pour la valeur de DOUZE MILLIONS DE PIASTRES FORTES La cinquième revenait de Lima avec un chargement de neuf mille fanègues de cacao de Guayaquil (*), valant au moins DEUX MILLIONS ET DEMI de livres tournois. — Mais il est bien à craindre que les calamités d'une guerre à laquelle son gouvernement n'était pas préparé, ne portent de violentes atteintes à sa prospérité ou du moins n'en suspendent le cours.

Oserons-nous dire, avec quelques observateurs éclairés, que ce ne serait peut-être pas un malheur que l'Espagne dût beaucoup déplorer? Sans partager les préventions qui ont attaqué la compagnie des Philippines à son berceau, ne pourrait-on pas, encore à présent, aussi bien qu'en 1784, regarder son utilité comme douteuse, et ses succès comme plus brillans que solides? Ne sera-t-elle pas bientôt

(*) Le prix de la fanègue du cacao de Guayaquil est d'environ soixante piastres fortes. Celui de Caracas s'élève quelquefois jusqu'à cent piastres. Cependant le premier, malgré l'infériorité de sa valeur, a été expédié pour l'Espagne en grandes quantités, depuis quelques années surtout, tandis que celui de Soconusco, fort supérieur à tous les deux, n'y arrive que par petites portions.

obligée de renoncer au thé, difficile à débiter dans le Nord, et plus que jamais en Angleterre; qui ne trouve pas de débouchés dans le midi de l'Europe, qui n'en pourrait trouver en Espagne qu'en supplantant le chocolat, et qu'en nuisant ainsi à plusieurs colonies à la prospérité desquelles l'Espagne est bien plus intéressée qu'à celle de sa nouvelle compagnie? Le débit des soieries de l'Inde ne préjudiciera-t-il pas aux fabriques nationales qui réussissent depuis plusieurs années, mais qui ont encore besoin d'encouragemens? et quant aux mousselines que la compagnie rapporte de l'Inde, ne serait-il pas plus avantageux pour l'Espagne de tirer parti du coton de ses colonies pour occuper les bras oisifs de la métropole, que de soudoyer une industrie lointaine pour satisfaire un des dispendieux caprices de ses sujets d'Europe?

Eclairez-vous donc, Espagnols nos alliés, sur vos véritables intérêts. L'édifice de votre prospérité est au moins projeté. Son terrein commence à se déblayer de ces décombres entassés par deux siècles d'ignorance et de faux calculs. Sa construction est ébauchée: appliquez-vous à en assurer les fondemens. Vous songerez ensuite à en décorer le frontispice.

Ce que le gouvernement a fait depuis quelque temps pour le Mexique, paraît du moins tracé sur un meilleur plan; et des succès incontestables couronnent ses efforts. Galvez avait une affection particulière pour cette vaste et riche colonie, théâtre de son activité, de ses talens, et de quelques-unes de ses extravagances. Elle lui doit en grande partie son état florissant, dont se ressent la métropole, et auquel les nations étrangères ne peuvent que gagner, puisque les Mexicains, avides des jouissances de l'ancien monde, augmentant de plus en plus en richesses et en population, fournissent de nouveaux débouchés aux productions de l'industrie d'Europe.

Galvez a encouragé chez eux la culture du blé. Il y a moins de vingt-cinq ans que ce qu'ils en recueillaient suffisait déjà à leur consommation; et bientôt ils pourront en approvisionner toute l'Amérique espagnole.

Le tabac, dont il a introduit la culture dans deux cantons voisins de la capitale, est devenu en peu d'années la source principale du revenu que la métropole retire de ses colonies.

Les mineurs du Mexique ont eu surtout beaucoup à se louer du ministre Galvez, et

lui avaient assuré, pour gage perpétuel de leur reconnaissance, une pension considérable, reversible à ses descendans. Depuis long-temps le mercure des mines de Guancavelica, d'abord si abondantes, ne suffisait plus aux exploitations des mineurs Mexiquains. Celle d'Almaden, dernier village de la Manche sur les confins du royaume de Cordoue, y avait fourni presque seule. Galvez, en perfectionnant les travaux de celle-ci, leur a procuré une plus grande quantité de mercure. Avant lui elle ne donnait que sept à huit mille quintaux par an. Galvez en avait presque doublé le produit, et avait fait avec les mineurs du Mexique un arrangement par lequel le quintal de mercure, qu'ils payaient auparavant quatre-vingt piastres, leur était fourni au prix de quarante-une. Il en est résulté une augmentation notable dans le produit de leurs mines. Dès 1782, il en sortit 27 millions de piastres. Elles en auraient même donné jusqu'à 30, si le mercure eût suffi aux exploitations qu'ils pouvaient encore faire; mais sur ces entrefaites, un défaut de construction dans les galeries des mines d'Almaden y ayant produit une inondation presque totale et ayant suspendu ses travaux le gouvernement espagnol

conclut en 1784, et pour six ans, avec l'empereur d'Allemagne, un marché qui a été renouvelé depuis, et en vertu duquel il devait être fourni, des mines d'Idria dans l'Istrie autrichienne, six mille quintaux de mercure par an, au prix de cinquante-deux piastres.

Les mineurs ont eu ainsi la faculté de continuer leurs exploitations, qui dans ces dernières années ont été plus productives que jamais ; ce qui est venu fort à propos pour aider l'Espagne à soutenir le fardeau de sa guerre avec la France, et lui aurait fourni de grandes ressources dans celle que lui font en ce moment les Anglais, si, avant même de la lui déclarer, ils ne lui eussent pas enlevé une portion considérable de ses trésors d'outre-mer.

Dans les temps ordinaires, cependant, le produit des mines d'Amérique n'est pas tout en profit pour ceux qui les exploitent. Il en revient une partie au fisc. Les droits qu'il perçoit sur ce produit, soit en lingots, soit monnoyé à Lima, Santa-Fé, Carthagène et surtout à Mexico, ont beaucoup varié depuis la conquête, et ne sont plus uniformes dans toutes les colonies espagnoles.

D'abord on exigea le *quint* ou cinquième de tout ce qui était extrait de toutes les mines,

à l'exception de quelques-unes, pour lesquelles le droit fut réduit au dixième et même au vingtième.

En 1552, Charles-Quint l'augmenta *d'un et demi pour cent* à raison de la fonte, de l'essai et de la marque ; rétribution connue au Pérou sous le nom de *cobos*.

Plus tard ce droit de *quint* fut réduit pour le Pérou et le Mexique au dixième ; et pour la vice-royauté de Santa-Fé au vingtième de l'or, seul métal qu'elle ait produit pendant long-temps ; le droit de *cobos* étant d'ailleurs conservé pour chacune de ces vice-royautés.

En 1777 il y eut un changement dans les droits, mais seulement relativement à l'or, qui, dans toute l'Amérique, ne paya plus que trois pour cent.

Enfin en 1790, des mines d'argent ayant été découvertes dans la vice-royauté de Santa-Fé, elles furent assimilées à celles du Pérou et du Mexique.

Ainsi, en dernière analyse, l'argent qui sort des mines d'Amérique paye onze et demi pour cent, et l'or trois pour cent seulement. Il semblerait donc que, pour savoir au juste ce que produisent ces mines, il suffirait de connaître le montant des droits que le fisc perçoit sur leur exploitation. Cependant cet

indice ne serait pas à beaucoup près sûr : d'abord parce qu'une portion des produits des mines sort de l'Amérique en fraude, sans avoir été convertie en monnaie ; ensuite parce que, dans les retours qui viennent en Europe pour le compte du roi, se trouve confondu ce qu'il reçoit en Amérique à d'autres titres. Tels sont le produit des douanes, celui de la vente de certains objets qui, comme le mercure, le papier, etc. sont embarqués pour le compte du roi et revendus à son profit. Il nous a donc fallu recourir à d'autres voies pour pouvoir affirmer, comme nous l'avons fait dans le chapitre précédent, que la totalité de ce qu'ont produit les mines de l'Amérique espagnole, s'est élevée, dans ces dernières années à TRENTE-CINQ MILLIONS DE PIASTRES.

Si, comme cela est vraisemblable, l'exploitation de ces mines devient de plus en plus fructueuse, leur produit semblerait devoir, au bout de plusieurs années, augmenter d'une manière effrayante le numéraire de l'Europe; mais cet inconvénient est atténué par la nature des rapports commerciaux de l'Europe avec l'Asie et surtout avec la Chine, où, comme on sait, une grande quantité d'argent et d'or va se perdre tous les ans.

Quoi qu'il en soit, cette augmentation progressive des métaux de l'Amérique espagnole est, du moins, incontestablement profitable pour les particuliers possesseurs des mines du Mexique et du Pérou, et en quelque sorte pour le fisc espagnol, dont le revenu augmente en proportion de leur produit. Mais est-elle également avantageuse pour l'Espagne, comme nation et comme puissance ?

Cette difficulté vaut bien qu'on la propose.

Etayés de l'expérience du siècle dernier, bien des étrangers éclairés ne balanceraient pas à résoudre cette question. Ils diraient (et trouveraient au-delà des Pyrénées plus d'un bon citoyen de leur avis) que cette multiplication excessive de numéraire contrarie la tendance actuelle de l'Espagne vers la prospérité de ses manufactures ; que le prix de toutes choses doit suivre les progrès de cette multiplication ; que si les progrès de l'industrie espagnole font rester en Espagne la plus grande partie de ce numéraire, destinée jusqu'à présent à solder sa balance, il en résultera bientôt que la cherté de la main-d'œuvre arrêtera de nouveau l'industrie au milieu de sa brillante carrière, et la fera rétrograder dans ce cercle éternel dont elle ne saurait jamais sortir.

D'après ce principe, on dirait aux Espagnols : « Loin donc de faire des efforts pour » tirer de vos mines tout ce qu'elles peuvent » produire, fermez-en bien plutôt une partie; bornez l'écoulement de vos métaux » dans l'ancien continent à ce qui est nécessaire pour remplacer ce que le déchet insensible en fait perdre, ce que le luxe en » consacre à ses meubles, ce que l'avidité en » enfouit, soit en Asie, soit en Europe : suivez l'exemple des Portugais, qui limitent » l'exploitation de leurs mines de diamans » pour ne pas en avilir les productions; celui des Hollandais, qui brûlent ce qui leur » reste d'épiceries quand ils ont pourvu aux » besoins rigoureusement calculés de leurs » consommateurs. L'argent du Mexique, voilà » vos diamans, voilà vos épiceries; si vous en » triplez la somme, vos mineurs dont les » bras pourraient être employés plus utilement, en auront plus de peine, mais vous » n'en serez pas plus riches. Vous payerez » seulement trois fois plus cher les productions de l'industrie étrangère, dont vous » ne pourrez jamais vous passer entièrement."

A ces argumens au moins spécieux on répond en Espagne: « Nous ne voyons, nous, » rien d'effrayant dans cette augmentation de

» numéraire ; d'abord elle serait un profit
» clair pour le fisc. Or, tandis que les au-
» tres états de l'Europe s'occupent à accroître
» leurs revenus, qu'ils trouvent dans cet ac-
» croissement des moyens de faire face aux
» grandes entreprises de la paix et de la guerre,
» par quelle fatalité l'Espagne seule trouve-
» rait-elle sa décadence dans ce qui fait la
» prospérité des autres états?

« Nous en dirons autant de nos fabriques.
» Lorsque leurs opérations marcheront de
» front avec l'exploitation de nos mines,
» notre numéraire s'augmentera à la fois, et
» de celui que nous consacrions à soudoyer
» l'industrie étrangère, et du surcroît que
» nous fournirons le Mexique et le Pérou.
» Or, nous ne voyons rien de redoutable
» dans cette perspective; nous demandons
» au contraire quelles sont les nations les
» plus florissantes? Ne sont-ce pas la France
» et l'Angleterre, celles qui sans comparai-
» son ont le numéraire le plus abondant?
» Qu'importe la source d'où il découle? Pro-
» duit combiné de nos mines et de notre in-
» dustrie, il n'en sera pas moins très-utile à
» l'Espagne entre les mains de grands capi-
» talistes qui à leur tour embelliront nos
» villes et nos campagnes, qui fourniront des

fonds

» fonds pour les établissemens publics, chez
» lesquels l'état dans ses momens de crise,
» fera des emprunts, trouvera des secours
» moins onéreux que par le passé. Nous
» convenons toutefois qu'il pourrait arriver
» un moment où notre prospérité, portée au
» dernier période, amènerait notre déca-
» dence; ce serait celui où nos ateliers se-
» raient assez actifs et assez perfectionnés
» pour nous rendre absolument inutile toute
» industrie étrangère. Si dans le même temps
» les produits de nos mines tendaient sans
» cesse à augmenter notre numéraire, sans
» que d'aucun côté il trouvât d'écoulement,
» assurément cette situation, dont l'hyothèse
» peut être regardée comme chimérique, au-
» rait un inconvénient inévitable. La cherté
» excessive de la main-d'œuvre en Espagne
» y appellerait, en dépit de toutes les prohi-
» bitions, les productions des fabriques étran-
» gères. Le numéraire s'écoulerait par les
» larges canaux qu'elles lui ouvriraient; les
» manufactures nationales languiraient faute
» de débit; elles verraient disparaître les bras
» désormais inutiles qu'elles cesseraient d'em-
» ployer, et l'Espagne serait livrée de nou-
» veau à la dépopulation, à l'inertie et à la
» pauvreté. Mais nous sommes encore loin

» des circonstances qui pourraient réaliser ce » fâcheux horoscope ; et en attendant qu'un » danger plus imminent condamne à l'inac- » tion, ou nos fabricans ou nos mineurs, » nous croirons pouvoir continuer de puiser à » cette double source notre prospérité future."

Quoiqu'il en soit de ce raisonnement, il sert de base au plan que suit l'Espagne depuis plusieurs années. Elle est persuadée que c'est à la fois d'une grande activité dans ses fabriques, et d'une abondante production de ses mines, que doit résulter sa plus grande splendeur.

L'expérience jusqu'à présent semble confirmer la bonté de ce plan ; mais est-il bien adapté à la position, aux mœurs, aux intérêts politiques de l'Espagne ? N'y a-t-il pas quelqu'autre moyen propre à vivifier à la fois et la métropole et ses colonies ? Il a été proposé à diverses époques des plans qui avaient ce grand objet. Je ne parlerai pas de celui pour lequel ni l'Espagne, ni aucune autre puissance européenne n'est encore assez sage. Je ne dirai pas que, suivant les conseils d'une saine philosophie, la cour de Madrid devrait proclamer l'indépendance de ses colonies, et profiter de l'enthousiasme que cet acte de générosité ne manquerait pas d'ex-

citer, pour établir avec elles des liaisons d'amitié et de commerce, bien autrement solides que celles qu'on stipule dans ces traités dictés par l'astuce ou le sordide intérêt. Non, ce ne sont pas des efforts si douloureux qu'on a proposés à l'Espagne en différens temps.

Il y a environ dix-huit ans qu'on présenta au cabinet de Madrid un projet dont l'exécution eût entièrement changé la face du monde commerçant, à l'avantage de l'Espagne. Il s'agissait, non pas précisément de couper l'isthme de Panama, comme il en avait été question plus d'une fois, mais d'ouvrir une communication entre le golfe du Mexique et la mer du Sud, et de résoudre ainsi le grand problême sur le moyen le plus sûr d'abréger et de faciliter la correspondance commerciale entre l'Europe et la partie industrieuse et fertile de l'Asie.

Outre l'ancien projet, qui était de joindre les deux mers par la rivière de Chagre navigable jusqu'à Cruces, à cinq lieues de Panama, il y en avait un second qui devait opérer cette jonction par les rivières de Chamaluzon et de San-Miguel dans le golfe de Honduras. L'un et l'autre, dès le règne de Philippe II, avaient été reconnus comme à peu près im-

praticables. Celui qui fut proposé sur la fin du règne de Charles III semblait avoir prévu toutes les objections et réunir tous les avantages. Il consistait à tirer parti du *Rio San-Juan*, qui a sa source dans le lac de Nicaragua, et son embouchure dans le golfe du Mexique : ce lac n'est séparé de la mer du Sud que par un isthme de douze mille toises. Ses environs abondent en denrées de toute espèce, en bois propres à la construction. D'après le cours des rivières affluentes, les eaux doivent être ou plus élevées que les deux mers ou de niveau avec elles. Il n'y avait donc aucune submersion, aucune irruption violente à redouter.

L'adoption de ce plan eût rendu le lac de Nicaragua, non-seulement le centre du commerce le plus brillant de l'univers, mais encore celui des forces terrestres et navales de l'Espagne aux Indes occidentales, et l'entrepôt de toutes les riches productions des deux Amériques.

Cette belle perspective n'éblouit pas le gouvernement espagnol. Les auteurs du projet étaient Français ; et il commençait à se lasser de voir toujours des étrangers, des Français surtout, se charger de toutes les grandes entreprises. Dans celle-ci il fut moins frappé

des avantages que des inconvéniens. Elle eût fixé pendant plusieurs années des observateurs importuns, précisément dans la partie centrale de son Amérique et dans une des parties les plus riches et les plus populeuses. Que de moyens ces hôtes incommodes auraient eu d'implanter sur toute cette côte, et de là jusqu'au fond de la mer Vermeille, jusqu'au détroit de Magellan, les germes d'une insurrection qu'on n'avait déjà que trop encouragée, en épousant la querelle des Américains libres! Quelles facilités pour saturer de contrebande tous ces colons riches, policés et par conséquent avides des productions de l'industrie européenne! D'ailleurs, si l'exécution de ce projet devait réellement faire la splendeur et la force de l'Espagne dans le nouveau monde, pouvait-on se flatter que les autres puissances de l'Europe eussent souffert paisiblement qu'il fût conduit à son terme? Et en dernier résultat, ne se trouverait-elle pas avoir travaillé pour ces dangereuses rivales plus que pour elle-même? Elle ne pouvait se réserver exclusivement la jouissance de cette communication. Elle n'avait plus de bulles d'Alexandre VI à opposer aux tentatives des navigateurs, à la cupidité des commerçans. Le passage aurait

donc dû rester ouvert à toutes les puissances. C'eût donc été les admettre toutes à traverser, en tout temps, le centre de ses possessions, leur fournir l'occasion de s'y arrêter, d'y séjourner sous divers prétextes. Quels avantages pouvaient compenser les inconvéniens d'un pareil espionage! Les nations que la nature y a condamnées, comme les Turcs dans le détroit des Dardanelles, dans le Bosphore de Thrace, sont bien obligées de s'y résigner; mais il y aurait de la folie à se créer soi-même cette source de querelles et de dangers.

Telles ont été sans doute les considérations qui ont empêché la cour d'Espagne d'accueillir le projet dont je viens de présenter l'ébauche. Il sera indubitablement exécuté quelque jour, mais par un peuple voisin, par un peuple nouveau, qui dans la première effervescence de la liberté et du génie commercial, saura briser les isthmes qui opposeront quelques monticules à sa navigation, comme il a déjà forcé l'embouchure d'un grand fleuve à lui frayer la route de l'Océan. C'est vous, peut-être, industrieux, entreprenans habitans du Kentuki, qui, les premiers, servirez sur vos tables le thé, parerez vos épouses des fines étoffes que vous aurez

été chercher dans l'Inde, sans faire le tour de l'Amérique, ni sans doubler le cap de Bonne-Espérance. Mais les Espagnols qui sont déjà usés pour les grandes entreprises, qui ont la timide circonspection, la méfiance soupçonneuse des vieillards, pouvaient difficilement saisir une conception aussi hardie, surtout avec un conseil des Indes, religieux et obstiné défenseur des anciennes maximes, et durant le crédit despotique d'un ministre essentiellement ombrageux et jaloux. C'est beaucoup pour l'Espagne d'avoir secoué le joug de plusieurs autres préjugés qui la tenaient, elle et ses colonies, dans une langueur mortelle; de s'être donné des fabriques; d'avoir commencé à se donner des chemins et des canaux; d'avoir accordé une sorte de liberté à son commerce avec les Indes espagnoles, et une liberté presque entière à deux de ses colonies; d'avoir, en un mot, depuis environ trente ans, produit un accroissement notable dans l'industrie, les richesses et l'activité de ses habitans. C'en est assez déjà pour réfuter, par les faits, une partie de ces graves inculpations dont le reste de l'Europe est en possession d'accabler les Espagnols, et dont l'appréciation va être l'objet des chapitres suivans.

CHAPITRE X.

Caractère des peuples en général. Quelques traits de celui des Espagnols. Fierté. Gravité. Lenteur. Paresse. Superstition.

Ce n'est pas une chose facile que de tracer le caractère d'une nation. Presque toujours de pareils tableaux sont de ces portraits qui, sous un pinceau brillant, peuvent avoir tous les mérites, excepté celui de la ressemblance. Ce n'est guère d'après ces descriptions qu'on peut se former l'idée d'aucun peuple moderne. Depuis que l'Europe est civilisée d'une extrêmité à l'autre, ce serait plutôt par professions que par nations qu'on pourrait classer ses habitans. Ainsi ce ne serait pas tous les Français, tous les Anglais, tous les Espagnols qui seraient ressemblans entr'eux, mais bien tous ceux qui, dans chacun de ces trois peuples, reçoivent à peu près la même éducation, mènent à peu près le même genre de vie. Ainsi, tous leurs jurisconsultes se rapprocheraient par leur attachement aux formes et le goût de la chicane, tous leurs érudits par la pédanterie, tous leurs commerçans par

l'avidité, tous leurs matelots par la grossièreté, tous leurs courtisans par la souplesse.

Pour que tous les individus d'une nation eussent une même physionomie morale et physique, il faudrait que tous fussent sous l'influence du même climat, que tous se livrassent aux mêmes occupations, professassent le même culte. Il faudrait, s'ils appartenaient à une nation policée, qu'ils vécussent sous une forme de gouvernement bien stable, et que la part qu'ils y auraient, donnât à leurs idées, à leurs sentimens et même à l'habitude extérieure de leur corps une tournure uniforme et constante. C'est le concours de tous ces points de réunion qui seul peut permettre d'appliquer à tous le portrait d'un seul d'entr'eux pris au hazard. Une différence, sous un de ces rapports, suffit pour varier à l'infini leurs traits physiques et moraux. Voilà pourquoi il serait facile de peindre le caractère des anciens Scythes, celui des peuples pasteurs, celui des sauvages du Canada, et de tous les peuples barbares qui ont un culte simple, peu de lois, peu de communications avec d'autres peuples.

Voilà pourquoi les Grecs et les Romains, dans les beaux temps de leurs républiques, réunissant presque toutes leurs affections vers

la patrie, la liberté et la gloire, habitant une contrée resserrée, où l'influence du climat était à peu près la même partout, pourraient être peints tous à peu près sous les mêmes traits.

Voilà pourquoi, en parlant de nations plus rapprochées de nous par les temps et par les lieux, les Anglais, les Suisses, les Hollandais mêmes prêteraient plus que les autres à cette uniformité de couleurs: les Anglais par cette inquiétude universelle qui fixe leurs yeux sur un gouvernement dont toutes les opérations sont, malgré l'imperfection de leur représentation au parlement, soumises à l'inspection de tous; par leur position insulaire qui les rend tous plus ou moins propres aux dangers de la navigation et aux spéculations du commerce maritime; par cette arrogance nationale que justifie en quelque sorte leur domination faiblement contestée sur les mers: les Suisses, par leur position géographique qui jusqu'à ces derniers temps les a rendus spectateurs impassibles des agitations de l'Europe: les Hollandais qui, même avant qu'il eût été établi plus d'uniformité entre les gouvernemens de leurs différentes provinces, avaient *tous* des points de réunion dans leur attachement à la liberté, dans la

nature de leur sol, dans leur situation au bord des mers et des canaux; circonstances desquelles il devait résulter une sorte d'identité dans les occupations, dans les goûts et même dans les passions.

Mais qui se flatterait de tracer le portrait ressemblant de toute la nation allemande, de toute l'italienne, de toute la française? Quelle différence dans le climat, dans les productions, dans les occupations, dans les lois, dans le langage d'une province à l'autre! Qui appliquerait à un Souabe ou à un Westphalien le portrait d'un Saxon ou d'un Autrichien; à un Napolitain, celui d'un Vénitien; à un Languedocien celui d'un Flamand?

Les Espagnols sont dans le cas de ces trois nations. Il y a, entre les habitans de leurs principales provinces, des différences si frappantes de climat, de mœurs, de langage, de prétentions, de caractères, et même de formes extérieures, que le portrait d'un Galicien ressemblerait plutôt à un Auvergnat qu'à un Catalan; celui d'un Andalou, plus à un Gascon qu'à un Castillan. Si les Espagnols ont eu des traits caractéristiques, applicables à tous les habitans de leur péninsule, c'est lorsque les Arabes, en s'établissant chez cette nation, l'avaient marquée d'un sceau parti-

culier; et malgré les diverses causes qui les séparaient d'elle, lui avaient communiqué une partie de leurs mœurs, la tournure de leurs idées nobles, grandes, quelquefois gigantesques, orientales en un mot, leur goût pour les arts et les sciences, et tout ce dont on trouve encore quelques traces dans les provinces où ils sont restés le plus long-temps; c'est lorsque la haute opinion que les Espagnols avaient de leur nation, et que justifiaient les circonstances, se peignait dans toute leur personne, et les rendait tous ressemblans au portrait que l'on trace encore d'eux, en les représentant graves, austères, généreux, ne respirant que la guerre et les aventures. C'est enfin, lorsque dans leurs assemblées générales, qu'ils appelaient *cortes*, ils avaient tous plus ou moins une part active dans le gouvernement, qu'ils en dirigeaient ou surveillaient les opérations, et qu'ils éprouvaient plus vivement encore qu'à présent, ce patriotisme qui agit si puissamment sur les opinions, les affections et sur les mœurs.

Mais ces trois causes d'uniformité dans le caractère national ont à peu près disparu, et, en s'évanouissant, ont livré les Espagnols à l'influence plus immédiate du climat, des lois, des productions de leurs différentes

provinces; ensorte que, pour les peindre tels qu'ils sont à présent, il faudrait les subdiviser en Castillans, Catalans, Arragonais, Navarrais, Andalous, Biscayens, Asturiens, et tracer de chacun de ces peuples un tableau particulier: tâche épineuse et ingrate, qu'on ne pourrait remplir sans mettre presque toujours l'exception à côté de la règle; où il serait difficile d'être exact sans être minutieux, juste sans paraître sévère, apologiste sans paraître flatteur.

Cette révolution n'a cependant pas été assez totale, pour qu'il ne soit pas resté des traits auxquels toute la nation espagnole est encore reconnaissable. Une partie de ses mœurs a survécu aux événemens qui les ont altérées. L'empire de son climat a été modifié, mais non pas détruit. A beaucoup d'égards, ses provinces vivent sous la même forme de gouvernement. La cour d'un monarque absolu est encore le centre de tous les vœux et de toutes les affections. Tous les Espagnols modernes professent le même culte. Ils ont encore en littérature les mêmes modèles et les mêmes goûts. Sous ces différens rapports, ils ont conservé des traits de ressemblance avec leurs ayeux. Essayons de les esquisser.

A l'époque où l'Espagne jouait un si grand rôle, où elle découvrait et conquérait le nouveau monde, où, non contente de dominer sur une grande partie de l'Europe, elle agitait, elle ébranlait l'autre, soit par ses intrigues, soit par ses entreprises militaires; à cette époque, les Espagnols se sont énivrés de cet orgueil national qui respirait dans l'habitude extérieure de leurs corps, dans leurs gestes, dans leurs propos, dans leurs écrits. Comme il était alors motivé, il leur donnait un air de grandeur que leur pardonnaient du moins ceux à qui il n'imprimait pas le respect. Mais, par un concours de circonstances malheureuses, cette splendeur s'est éclipsée, et les prétentions qu'elle excusait lui ont survécu. L'Espagnol du seizième siècle a disparu, mais son masque est resté. De là, cet extérieur de fierté et de gravité qui le distingue encore de nos jours, et qui m'a souvent rappelé ces deux vers d'un de nos poëtes à l'occasion du péché originel, malgré les suites duquel l'auguste destination de l'homme est encore reconnaissable.

C'est du haut de son trône un roi précipité
Qui garde sur son front un trait de majesté.

L'Espagnol moderne conserve sur le sien l'empreinte de son ancien rôle. Soit qu'il parle, soit qu'il écrive, ses expressions ont une tournure exagérée qui approche de la rodomontade. Il a une haute idée de sa nation, il l'exprime sans ménagement et quelquefois sans adresse. Son amour-propre ne se reproduit pas par ces tournures plaisamment exagérées qui provoquent le rire plutôt que l'humeur, et qui caractérisent les habitans d'une de nos provinces. Quand il se vante, c'est gravement, c'est avec toute la pompe de son langage.

Je suis cependant très-porté à croire que le génie de sa langue peut aussi rendre raison de son style empoulé. Non-seulement elle a adopté beaucoup de mots et d'expressions de celle des Arabes, mais encore elle est comme imprégnée de l'esprit oriental que ce peuple a naturalisé en Espagne. Il se trouve, cet esprit, dans toutes les productions de l'imagination espagnole, dans ses ouvrages de piété, dans ses comédies, dans ses romans. Il est peut-être une des principales causes de la lenteur des progrès de la saine philosophie, parce que portant tout audelà du vrai, accumulant les images autour des idées les plus simples, caressant tout ce

qui tient au merveilleux, il entoure de prestiges le sanctuaire de la vérité, et le rend pour ainsi dire inaccessible.

Mais cette fierté, qui serait noble si elle était plus modérée, cette gravité qui toujours impose, et quelquefois repousse, sont compensées par des qualités bien estimables, ou plutôt elles en sont la source. La fierté individuelle, comme la nationale, élève l'âme, la met en garde contre les bassesses; et tel est l'effet de la fierté espagnole. Il y a en Espagne comme ailleurs, des vices et des crimes; mais ils portent en général ce trait saillant du caractère national. Il est sensible jusque dans les cachots, jusque sous les haillons de la misère. Il balance même à un certain point le génie d'une langue essentiellement diffuse, où l'oreille semble se complaire à entasser des mots sonores, où souvent l'abondance des paroles est prise pour l'abondance des idées. La fierté est ordinairement précise, elle dédaigne les détails, elle aime ces expressions énigmatiques par leur concision, qui laissent à penser et quelquefois à deviner. De là vient que ces mêmes Espagnols qui, pour peu que leur imagination soit animée, déploient tout le luxe de leur langue, ne sont plus que laconiques quand leur

leur ame est calme. J'en pourrais citer cent traits, je n'en citerai que deux. J'ai à parler à un Espagnol d'une classe obscure, je le trouve chez lui caressant gravement un petit enfant. Je lui demande, êtes-vous le père de cet enfant ? A sa place un Français m'eût répondu gaîment, verbeusement : *oui, Monsieur, ou du moins je dois le croire*, et m'en eût dit là dessus beaucoup plus que je n'en aurais voulu savoir. Le Castillan, sans se déranger, sans accueillir ma demande par un sourire, me répond froidement : *il est né chez moi ;* et parle d'autre chose.

Autre exemple de laconisme. Un voyageur français rencontre, en entrant en Castille, un berger conduisant un troupeau de moutons. Curieux de connaître toutes les circonstances qui donnent à la laine ses précieuses qualités, il accable le berger de questions. Il lui demande si son troupeau est du canton; quelle nourriture on lui donne; s'il voyage, d'où il vient, où il va, à quelle époque il se met en route; à quelle époque il revient, etc. Le berger, après l'avoir écouté froidement, lui répond: *aqui nacen ; aqui pacen ; aqui mueren* (*) et poursuit son chemin.

(*) Ici ils naissent, paissent et meurent.

Cette gravité espagnole qui a passé en proverbe est cependant loin d'être ce qu'on la croit ordinairement. A la vérité, on trouve peu chez les Espagnols ce que nous appelons affabilité, prévenance. Ils ne vont point au-devant de vous ; ils vous attendent. Mais cette enveloppe sévère cache très-souvent une âme bonne et obligeante que vous retrouvez, pour peu que vous la cherchiez. Étrangers aux vaines grimasses de la politesse française, les Espagnols sont économes de démonstrations. Leur sourire de bienveillance est rarement le masque de la duplicité, et leur cœur s'épanouit ordinairement en même temps que leurs traits. Combien de fois il m'est arrivé d'être long-temps repoussé par l'extérieur d'un espagnol, de vaincre enfin ma répugnance et de trouver en lui la complaisance, non en simagrées, mais en effets ; l'obligeance, non pas celle qui promet, mais celle qui accorde. Il manque peut-être aux Espagnols cette urbanité que donne une éducation rafinée, mais qui sert très-souvent d'enveloppe à la fausseté et au dédain. Ils y suppléent par cette franchise peu maniérée, par cette bonhomie qui annonce la confiance et qui l'inspire. Leurs grands seigneurs n'ont pas de dignité, si nous appelons *dignité* cette

hauteur qui est toujours circonspecte dans ses prévenances, de peur de provoquer la familiarité; qui se soucie peu qu'on l'aime pourvu qu'on la respecte. Ils ne marquent pas d'une manière choquante la distinction des classes et ne dédaignent pas de former des liaisons dans celles qu'ils regardent comme fort au-dessous de la leur. On ne voit plus parmi eux ces ducs d'Albe, ces don Louis de Haro, ces Peñaranda, dont les caractères déployés à la face de l'Europe, ont sans doute beaucoup contribué à y propager l'idée qu'on y a encore de la fierté impérieuse de la haute noblesse espagnole. Elle n'est pas du moins ce qu'elle était alors. Si quelques-uns de ses membres en ont conservé l'empreinte, c'est moins hauteur en eux que froideur, timidité, embarras.

Ce n'est pas cependant que les grands et ceux qui, sans l'être, se croient d'une caste aussi illustre, n'aient une haute idée de leur naissance et ne la manifestent dans l'occasion, à ceux surtout qui aspirent à passer pour leurs égaux. L'orgueil du tutoiement dont nous avons parlé plus haut en est une preuve de tous les jours, mais cette fierté est sans couleur auprès de leurs inférieurs qui briguent leurs bonnes grâces : elle s'éclipse

tout-à-fait auprès du trône et de ses entours. C'est là que quelquefois leur dignité est un peu ravalée. Le despotisme, revêtu même des formes de la bonté, comme il l'a été constamment dans ce siècle, semble les accabler de son poids et presque les avilir. Placés sous ses yeux, ils y trouvent l'ennui et la servitude, et ils n'ont pas le courage d'aller chercher ailleurs la dissipation et l'indépendance. C'est encore plus d'eux que de ceux que nous avions autrefois que l'on pourrait dire : « Ils seraient, s'ils voulaient, de petits « souverains dans leurs terres. Ils aiment « mieux être valets à la cour. » Les exceptions sont rares, et par conséquent remarquées. Il en est cependant qui prouvent qu'ils sentent, sinon la dignité de leur être, au moins celle de leur race. J'en ai vu quelques-uns s'exiler eux-mêmes pour quelque temps de la cour, et préférer les apparences de la disgrâce à la honte d'une lâche condescendance ; d'autres se permettre des réparties assez fières. L'un d'eux, qui approchait le plus du monarque actuel, lorsqu'il était encore prince des Asturies, est d'une stature remarquable par son extrême petitesse. Le prince l'en plaisantait souvent. Un jour, fatigué de s'entendre sans cesse appeler *petit*,

il répliqua avec une noblesse froide, qui fut reçue sans courroux : *Señor, en mi casa me llaman grande.* Seigneur, chez moi on m'appelle grand.

Les femmes de ces grands semblent avoir conservé plus qu'aucun d'entr'eux cette morgue qu'on attribue à la haute noblesse d'Espagne. Il est difficile d'être plus froid, plus grave, de paraître plus ennuyé que la plupart de ces grandes dames ; j'aurais cinq ou six exceptions à citer. Je les tairai pour ne pas semer la zizanie dans la portion du beau sexe, qui est destinée à parer la cour.

Au reste, cette gravité apparente cache très-souvent, et dans toutes les classes, une gaîté qui, pour éclater, ne demande que d'être provoquée. Je n'en alléguerai pas pour preuve les spectacles espagnols, où les bouffonneries sont si bien accueillies, puisqu'on a remarqué que le théâtre des nations gaies était plus sérieux que celui des nations graves ; comme si l'âme se complaisait principalement dans les émotions qui la tirent de son état habituel.

Mais pour juger si les Espagnols sont enjoués, qu'on aille dans leurs cercles lorsqu'ils y sont à leur aise ; à leurs repas, avant même que les vapeurs des alimens et des vins aient

mis les cerveaux en fermentation; qu'on assiste à leurs conversations pleines de saillies, de plaisanteries, de jeux de mots, tous enfans légitimes ou bâtards de la gaîté, et qu'on dise si elle y est moins franche, moins soutenue que dans nos cercles. On répliquera peut-être que cette gaîté est trop bruyante, qu'elle est d'un *mauvais ton*. Mais malheur à la délicatesse qui condamne à l'ennui. D'ailleurs, reprouvée ou non par le *bon ton*, elle n'en existe pas moins, cette gaîté, en dépit du préjugé contraire.

Il en est à peu près de même de ce qu'on répète sans cesse sur les autres défauts des Espagnols. Si je ne les ai pas tout-à-fait absous de l'accusation de paresse, j'ai dit, je répète qu'elle tient à des circonstances passagères, et qu'elle disparaît avec elles. En effet, quand on voit l'activité qui règne sur les côtes de la Catalogne, dans le royaume de Valence, dans les montagnes de la Biscaye, partout en un mot où l'industrie est encouragée, où les denrées ont un débouché assuré et facile, partout où l'activité a un véhicule et un but : lorsque d'un autre côté on observe la vie dure et laborieuse que mènent ces muletiers, ces charretiers qui se traînent courageusement sur les routes les

plus escarpées ; ces agriculteurs, qui dans les plaines de la Manche et de l'Andalousie, s'endurcissent aux travaux champêtres que la nature du sol, l'éloignement de leurs habitations, l'ardeur du plus brûlant climat de l'Europe, rendent si pénibles : lorsque l'on considère cette foule de Galiciens et d'Asturiens qui, comme nos Auvergnats et nos Limousins, vont chercher au loin la fatigue et des moyens lents de subsistance ; lorsqu'on voit enfin cette paresse, tant reprochée aux Espagnols, se circonscrire dans les bornes des deux Castilles, c'est-à-dire, de la partie de l'Espagne la plus dépourvue de routes et de canaux, la plus éloignée de la mer, n'est-on pas en droit d'en conclure que ce vice n'est ni un trait indélébile, ni un trait universel du caractère espagnol ?

Il est un autre défaut qui a beaucoup d'affinité avec la paresse, qui du moins s'annonce par les mêmes symptômes, c'est la lenteur ; et il serait plus difficile d'en absoudre les Espagnols. Les lumières, il faut en convenir, pénètrent chez eux lentement. Dans la politique, dans la guerre, dans les autres opérations du gouvernement, dans celles même du cours de la vie, quand les autres agissent, ils délibèrent encore. Méfians et circonspects ils

gâtent autant d'affaires par la lenteur qu'on en gâte ailleurs par la précipitation ; ce qui est d'autant plus extraordinaire que leur imagination si vive semblerait devoir s'irriter des délais. Mais c'est que chez les nations, comme chez les individus, il n'y a pas une qualité qui ne soit modifiée par une qualité contraire, et que dans cette lutte le triomphe est toujours du côté où l'âme est poussée avec le plus de force par la circonstance du moment. Ainsi l'Espagnol, naturellement froid et réfléchi, quand rien d'extraordinaire ne l'émeut, s'enflamme jusqu'à l'enthousiasme quand la fierté, quand le ressentiment ou quelqu'une des passions qui composent son caractère est réveillée par l'outrage ou la contrariété. Voilà pourquoi la nation la plus grave, la plus froide, la plus lente de l'Europe en apparence, devient une des plus violentes lorsque quelque circonstance la fait sortir de son calme habituel pour la remettre sous l'empire de son imagination. Les animaux les plus redoutables ne sont pas ceux qui s'agitent le plus. Voyez le lion : sa face est grave ainsi que sa démarche. Ses mouvemens ne sont point sans objet. Sa voix ne s'exhale point en vains éclats. Tant qu'on respecte son inaction, il aime le silence et la paix. Le provoque-t-on?

il secoue sa crinière, un feu sanglant anime ses yeux, il rugit sourdement, et l'on reconnaît le roi des animaux.

Je ne veux pas dire pour cela que l'Espagnol soit le roi de l'Europe, comme il eut jadis la prétention de l'être. Je veux dire seulement qu'il prouve, plus qu'aucun autre peuple du monde peut-être, que des qualités en apparence très-contraires peuvent se trouver réunies dans un caractère, la violence et la lenteur, la gravité froide et l'extrême irascibilité. Il porte ce mélange dans deux des principales affections de son âme, la dévotion et le courage. Sous des formes également calmes, l'une va chez lui jusqu'au fanatisme, l'autre jusqu'à la fureur. Car je ne pallierai point ses excès souvent ridicules, quelquefois atroces, dans ce qu'il appelle son attachement à la religion, comme je n'atténuerai point les droits que son courage lui donne encore à l'estime. Il mérite d'être observé sous ces deux rapports avec quelque attention.

Oui, je l'avouerai, la nation espagnole, à quelques exceptions modernes près, tient toujours aux dévotes croyances, aux momeries religieuses, en un mot, est justement accusée de superstition. On peut même dire qu'en Espagne, dans l'acception la plus ri-

goureuse, cette sœur bâtarde de la religion défigurée, a été jusqu'à nos jours presque sans interruption, ou sur le trône ou tout auprès. Elle y resta constamment assise à côté du faible et valétudinaire Charles II. Elle y accompagna Philippe V, bon, vertueux, mais sans énergie; pieux avec sincérité, mais avec excès. Elle s'allia auprès de Ferdinand VI, avec le goût du faste et des plaisirs. Mais du moins, plus conséquente chez ces trois monarques et chez leur successeur, que chez la plupart de leurs sujets, elle les mit à l'abri du désordre des mœurs; et elle explique le rare phénomène d'une succession de plusieurs souverains sans maîtresse.

Quant à Charles III, simple dans ses manières, exemplairement régulier dans sa vie privée, scrupuleusement probe, même dans ses relations de monarque, il paya jusqu'à sa mort, dans ses actions, comme dans ses discours, un tribut à la superstition.

Il appartenait surtout au fondateur d'un ordre qui porte le nom de Saint-Janvier, et qui a pour devise *In sanguine fœdus*, de croire à la liquéfaction du sang de ce bienheureux Napolitain. Aussi ne manquait-il pas une occasion de manifester la foi aveugle qu'il avait vouée à ce prodige. Je lui ai en-

tendu raconter que pendant qu'il régnait à Naples, le miracle fut interrompu tout à coup. Vainement on agitait la sainte fiole, la liqueur restait coagulée. On en cherche long-temps la cause, on la trouve enfin. Il faut se rappeler que cette fiole est déposée dans la châsse même du saint, mais à part et séparée d'elle par une cloison. C'est une tradition à Naples, que pour que la liquéfaction s'opère, il ne doit pas y avoir la moindre communication entre le corps de Saint-Janvier et son sang miraculeux. On visite avec soin ce tombeau. On y découvre une fente dans la cloison qui le sépare de la fiole. On se hâte de réparer cette légère avarie; et aussitôt le sang recouvre sa propriété. — Expliquera qui voudra cette merveille. Mais on ne peut s'empêcher d'y croire. Car, comme a dit le bon Lafontaine, *jamais un roi ne ment;* et Charles III plus qu'un autre méritait cet éloge.

Ce prince se plaisait à raconter un événement peut-être encore plus étrange. On se rappelle le danger qu'il courut en 1744, lorsqu'une armée autrichienne, commandée par le prince de Lobkowitz, allait à Naples pour détrôner don Carlos (c'était lui-même), et le bonheur qu'il eut d'y échapper dans la jour-

née de Veletri. Le succès de cette affaire dépendit, disait ce prince, d'une batterie heureusement placée à l'entrée d'une rue, par laquelle devaient déboucher les Autrichiens qui le cherchaient. La batterie leur en imposa tellement qu'ils prirent une autre route, et que la victoire leur échappa, ainsi que la proie qu'ils allaient saisir : à l'issue de la bataille, on voulut savoir quel était le serviteur adroit, fidèle, qui avait si bien placé ces canons protecteurs. On le chercha dans toute l'armée. On lui promit une récompense. Personne ne parut. Dès-lors don Carlos et ceux qui l'entouraient ne doutèrent plus que cette batterie n'eût été placée par la main de Dieu même ; et Charles III a emporté cette croyance au tombeau.

Celle qu'il avait à l'immaculée Conception, a été consacrée par l'établissement d'un autre ordre auquel il en a donné le titre. Il a laissé pour héritage à son successeur ses vertus, sans oublier cette première des vertus théologales, qui semble un des attributs nécessaires du monarque appelé *Catholique* par excellence.

On pense bien que des rois aussi pieux ne doivent être entourés que de serviteurs, et doivent avoir beaucoup de sujets animés du

même zèle pour la religion et pour tout ce qui y tient de près ou de loin : il faut rendre à la plupart des grands, des ministres, des généraux, la justice de dire qu'à cet égard ils se conforment à leurs augustes modèles. Il est peu de grands qui n'aient des reliques parmi les joyaux de leur famille, et qui n'aillent tous les matins porter une antienne à la vierge.

J'ai entendu raconter au ministre Galvez (qu'on ne pouvait assurément pas accuser d'avoir une tête faible) qu'il avait été témoin du fait suivant. Se trouvant à Séville, il avait eu le *bonheur* d'y voir le corps de Saint-Ferdinand. L'air de sérénité qui régnait encore dans ses traits inspirait une dévotion à laquelle il était impossible de se refuser. Un Anglais qui était parmi les spectateurs, qui auparavant tenait les propos les plus impies sur toutes les pratiques de la religion romaine, fut si ému à l'aspect vénérable du bienheureux, qu'il fondit en larmes au milieu de l'église, et devint, dès ce moment, catholique et dévot. — Le même ministre dit aussi un jour devant moi, qu'étant au Mexique, il y avait vu le premier évêque de Guadalaxara mort en odeur de sainteté. Son corps avait échappé à la corruption.

Revêtu de ses habits pontificaux, il semblait goûter un paisible sommeil. On songeait alors à sa béatification ; « et certes on avait, « ajoutait-il, des moyens bien efficaces pour « y parvenir. Sa vie avait été un tissu de mi-« racles. Jugez-en : avant d'être élevé à l'épis-« copat il était conseiller de l'audience de « Guadalaxara. On avait porté un procès « criminel pardevant ce tribunal. L'accusé « avait été jugé digne de mort, et toutes les « voix, celle même du futur évêque, avaient « prononcé la sentence. Mais quand on la « présenta aux juges, le saint homme refusa « obstinément de la signer. On insiste. On « lui demande la raison de cette inconsé-« quence. Il s'explique enfin et répond que « les évêques ne pouvaient pas signer une « sentence de mort. — Mais vous ne l'êtes « pas. — Je sens que je le suis. — On crut « son cerveau aliéné. On fut détrompé, lors-« que quelques mois après, on apprit que, « le jour même de son refus, le pape l'avait « nommé à l'évêché de Guadalaxara."

Veut-on d'autres preuves plus générales de la propension des Espagnols aux croyances superstitieuses ? On se rappelle qu'en 1780 la marine espagnole éprouva un violent échec dans les parages de Cadix. Une de ses escadres

fut surprise par Rodney, et malgré la bravoure de son général Langara, elle fut mise en déroute. Quatre de ses vaisseaux devinrent la proie des Anglais. Leurs noms étaient le *Phœnix*, le *Diligent*, la *Princesse*, et le *St.-Dominique*. Tous ceux qui échappèrent portaient des noms de saints. On ne manqua pas d'en faire l'observation, et comme, par un hazard singulier, le *St.-Dominique* sauta en l'air au moment où il allait être amariné, on dit que son patron avait mieux aimé le laisser périr que de le voir tomber entre les mains des hérétiques.

Je me garderai cependant bien de laisser croire que ces remarques aient été faites par les officiers de cette escadre. Ils ne ressemblent pas tous à leur amiral Barcelo, qui, ayant commencé par être patron de barque, et ayant porté dans les plus hauts degrés de sa carrière la simplicité de son premier état, disait qu'il n'avait pas grand mérite à avoir du courage parce qu'il se regardait comme invulnérable; et qui, en montrant son scapulaire, assurait très-sérieusement qu'il avait vu plus d'un boulet venir droit à lui et se détourner à l'approche de ce talisman. Il est sans doute dans toutes les classes de la nation espagnole des gens crédules jusqu'à la

plus ridicule superstition. Mais quelle est la nation ancienne ou moderne à qui on n'ait pas le même reproche à faire? Les Grecs, les Romains, leurs philosophes, leurs historiens, Plutarque, Tite-Live, Tacite, Socrate lui-même, n'ont-ils pas payé ce tribut à la faiblesse humaine? La tête de Pascal, une des plus saines que nous ayons à citer, en était-elle exempte? Racine n'a-t-il pas cru et raconté quelques-uns des miracles opérés à Port-Royal? Il est vrai que de nos jours la plupart des Espagnols sont dans ce genre plus crédules qu'aucun autre peuple de l'Europe. Il en est toutefois, et j'en ai connu plusieurs, qui doivent à leur éducation, à leurs propres réflexions, à leurs voyages, des idées très-saines sur la religion, quelques-uns même qui s'expriment sur les croyances que l'église ne commande pas impérieusement avec cette liberté qu'on est convenu d'appeler philosophique (*). J'ai vu jusqu'à des

---

(*) Il y a plus. Au milieu de cette nation espagnole, réputée si encline aux croyances superstitieuses, on se permet quelquefois d'imprimer des réflexions qui seraient assez propres à ébranler un peu la foi, ou à prouver dans ceux qui les écoutent ou les lisent sans en être scandalisés, que la leur n'est pas très-robuste. Sous Phi-

des ecclésiastiques n'être pas éloignés de partager ces opinions hardies.

Mais dans les classes où l'éducation est négligée (et elles sont nombreuses), où l'on

---

Philippe V, ce roi si constamment attaché à la religion, un officier de son régiment aux gardes, *don Gerardo Lobo*, fit imprimer un recueil de poésies dans lequel on lisait la strophe suivante, relative à un combat entre les Maures et les Espagnols :

> Vinicron los Saracenos
> Y nos mataron a palos ;
> Pues Dios esta por los malos,
> Quando son mas que los buenos.

Les Sarrasins arrivèrent et nous étrillèrent d'importance. Car Dieu se déclare pour les méchans quand ils sont plus nombreux que les bons.

Eh bien ! les lecteurs les plus devôts sourirent et l'auteur ne fut pas même *admonesté*.

Les Espagnols, dans leurs cercles joyeux, se permettent, avec aussi peu de scrupule et tout aussi impunément, des plaisanteries, de petits contes dont la sévère orthodoxie pourrait s'effaroucher. Je citerai un de ces contes à cause de sa briéveté. Il suffira pour donner une idée du genre de gaîté auquel se livre souvent cette nation que l'on croit si grave et si pieuse. Un Espagnol naviguait seul sur une barque à la vue de ses camarades. La barque chavire. Le navigateur se jette à la nage ; mais il nageait mal ; il allait périr lorsqu'il s'accroche à des broussailles qu'il trouve sous sa main et regagne heureusement le rivage. — Ah ! s'écrient ses camarades, *grace à Dieu, te voilà sauvé* — *Grace à Dieu !* reprend-il gaîment, *dites donc, grace aux broussailles ; car*, QUANT A DIEU, *son intention était assez claire.*

a peu de communication au dehors, peu de moyens de s'éclairer, la superstition et le fanatisme sont encore portés à un degré d'exaltation qu'on trouve à peine en Flandre et en Bavière ; parce que la religion prenant partout la teinte du caractère, doit avoir des sectateurs ardens et exagérés chez une nation remarquable par la vivacité de son imagination et la violence de ses passions.

Ce mélange de force et de faiblesse produit de nos jours encore les effets les plus cruellement bizarres. Il y a à Madrid une église où, pendant la semaine sainte, les fidèles les plus fervens se rassemblent dans un caveau obscur. De long fouets leur sont distribués à la porte. Ils se mettent nus jusqu'aux hanches ; et à un signal convenu, ils se flagellent avec assez de violence pour faire ruisseler leur sang. Le silence de cette barbare cérémonie n'est interrompu que par les soupirs du repentir qui se mêlent aux accens de leur douleur. La plupart font ainsi une trêve passagère à leur vie licencieuse. Les malheureux ! ils n'ont pour témoin de leur martyre volontaire que Dieu et leur conscience, et dès le lendemain ils mentent à l'un et à l'autre. Ils ont le courage de se châtier ; ils n'ont pas celui de s'amender ; et tout est en

pure perte dans cette œuvre de la cruelle superstition.

On s'imagine bien que la capitale n'en a pas le privilège exclusif. Dans quelques provinces, le jour éclaire ces scènes de pieux scandales. Un homme très-digne de foi m'a assuré avoir été, il y a quelques années, témoin de la scène suivante dans une ville d'Estramadure. Il y connaissait une jeune femme de mœurs douces, d'un caractère aimable et jovial, ornée de tous les agrémens de son âge et de son sexe. Il va la voir un vendredi saint. Il la trouve portant un air de fête dans ses traits, dans toute sa personne, et vêtue d'une robe éclatante de blancheur. Il lui demande la cause de cette parure extraordinaire dans un jour de deuil et de pénitence. Il va le savoir, lui répond-elle. C'était le moment où les flagellans devaient passer dans son quartier. Elle les attendait avec impatience. Ils paraissent enfin. Elle s'approche de sa fenêtre qui était de plein-pied avec la rue et n'en était séparée que par des barreaux. Les flagellans s'arrêtent devant elle et se frappent. Elle est en un instant couverte des flots de sang qui jaillissent de leurs épaules. Elle semblait se délecter en voyant ses vêtemens trempés de

cette affreuse rosée, et l'énigme de sa robe blanche fut expliquée pour le spectateur. Je supposerai, si l'on veut, que la galanterie jouait un rôle dans cette œuvre de pénitence; que l'amant de la jeune femme se trouvait parmi les acteurs. Mais la scène n'en paraîtrait-elle pas encore plus atrocement bizarre?

Voilà quelques échantillons de la dévotion espagnole. Elle n'est pas poussée dans tout le royaume à cet excès de démence. Les Espagnols éclairés, dont le nombre augmente tous les jours, gémissent de l'y voir encore si fortement enracinée. Dans ces derniers temps, sous le règne du pieux Charles III, on a tenté avec succès d'y faire quelques réformes salutaires.

On a supprimé, à Madrid même, un grand nombre de ces processions qui, sous le nom de *rosarios*, presque à toutes les heures du jour, croisaient la ville dans tous les sens pour aller d'une église à l'autre en psalmodiant des cantiques inintelligibles; cérémonies au moins inutiles aux yeux de la saine religion, et qui n'avaient d'autre effet que de fatiguer les passans, d'arracher l'artisan à son atelier, la mère de famille aux soins de son ménage.

On tient tête à la cour de Rome lorsqu'elle veut empiéter sur les droits de l'autorité temporelle.

On ne regarde plus les biens du clergé comme inviolables.

On blâme sans ménagement les déréglemens du bas clergé et des moines; et on a pris des moyens sévères pour les réprimer.

On sent même assez généralement que la régénération de l'Espagne tient à la diminution du nombre prodigieux des couvens.

Voilà les pas qu'on a faits en Espagne vers la raison pour épurer la religion.

En revanche (car j'ai promis de tout dire) on y a encore pour les ministres les plus obscurs de l'évangile un respect qui peut paraître avilissant, même aux yeux du chrétien le plus sincère d'un autre pays.

Dans presque toutes les maisons en Espagne, on rencontre des prêtres ou des moines; et on les y révère comme une égide contre la colère du ciel et même contre celle des hommes. Lorsque je passai à Valence en 1793, au moment ou notre nation était un objet d'animosité, quelques Françaises de ma connaissance ne durent leur sûreté qu'à la présence des prêtres qui accoururent à leur secours.

On se range à leur aspect, et on leur cède le haut du pavé; souvent en les approchant, de quelque rang que l'on soit, on baise respectueusement leur main ou la manche de leur robe vénérée; et cet acte d'humilité chrétienne est reçu quelquefois avec assez d'arrogance.

Je rangerai les traits suivans, non parmi les actes de superstition, mais parmi les témoignages de dévotion qu'on peut trouver singuliers, sans être un *esprit fort*.

En Espagne, si, étant en voiture, on rencontre un prêtre à pied, portant le viatique, on descend, on lui offre sa place qu'il ne manque pas d'accepter; et, quelque temps qu'il fasse, eût-on la parure la plus recherchée, l'affaire la plus pressante, on reste à pied, et, marchant lentement à côté de la portière, on l'accompagne jusques dans la maison du malade. On y attend que les fonctions du prêtre soient terminées; et ensuite on l'escorte encore, *toujours à pied*, jusqu'à l'église d'où il est sorti. Ce n'est qu'alors qu'on reprend enfin l'usage de sa voiture. Quelquefois le prêtre, de lui-même, s'empare de la première qu'il trouve arrêtée à la porte d'une maison; et lorsque le propriétaire se présente, on lui indique la route que sa voi-

ture a prise. Il doit attendre patiemment qu'elle repasse, ou bien aller la rejoindre à l'endroit indiqué. Les orthodoxes pieux se félicitent de cette petite incommodité passagère; mais ceux qui, pour une cause quelconque, en sont contrariés, font sagement de n'en murmurer que tout bas.

Le Saint-Sacrement est-il porté quelque part, une clochette avertit de son passage. Alors toute affaire, tout entretien, tout plaisir est suspendu; et l'on reste à genoux jusqu'à ce qu'il soit passé. Les protestans même, qui regardent cet hommage comme une espèce d'idolatrie, ont bien de la peine de s'en dispenser. Jusques-là rien que de conforme à la croyance et au culte des catholiques; mais où le burlesque commence c'est lorsque, comme je l'ai vu plus d'une fois à Madrid, le viatique passe à portée d'une des salles de comédie. Aussitôt qu'on entend le son de la clochette qui l'accompagne, le spectacle est tout-à-coup interrompu. Spectateurs, acteurs, quelque soit leur costume, de Maures, de Juifs, de diables même (*), tous sans excep-

(*) Je n'exagère rien. Un jour qu'on représentait le *diable prédicateur*, pièce bizarre où le diable s'introduit dans un couvent sous l'extérieur d'un moine, le Saint-

tion, se tournent vers la porte de la rue et restent agenouillés tant que le son se fait entendre; et il faut bien du recueillement pour n'être pas un peu tenté de rire.

Un autre usage qui peut aussi paraître singulier à un observateur, fût-il bon catholique, c'est celui où l'on est d'afficher à certains jours aux portes des églises l'annonce suivante : *Oy se saca animas : aujourd'hui l'on tire des âmes du purgatoire.* La veille et le jour des morts cette délivrance s'annonce à tous les sens par la pompe la plus lugubre. On tend les églises de noir. On ouvre les caveaux. On érige dans la nef le simulacre d'un catafalque entouré de cierges, et dans un des coins duquel des âmes figurées en bois sont encore à moitié plongées dans les flammes. Pour achever d'arracher au purgatoire celles auxquelles on s'interesse, on prie long-temps et avec ferveur; et, passant ensuite rapidement de ces occupations charitablement funèbres à des recréations très-mondaines, on termine la journée par un banquet jovial dont le mets principal porte le nom

---

Sacrement passa précisément lorsque le faux moine était sur la scène; et il lui fallut bien se mettre à genoux comme les autres : ce qui ne laissa pas de suspendre l'illusion pour quelques minutes.

des *trépassés*, éspèce de gateaux composé de fine farine, de beure et d'anis.

Ce n'est pas que dans la plupart des pays catholiques on n'ait à remarquer de ces pratiques qui tendent à jetter du ridicule sur la piété; mais il faut convenir qu'il n'en est aucun, si ce n'est peut-être l'Italie, où elles soient plus fréquentes, plus universelles qu'en Espagne.

Certes on peut, je crois, sans être taxé d'impiété ni même de philosophie (ce qui est synonyme pour certaines gens) ne pas regarder comme avoué par la saine religion l'usage où on y est encore de faire paraître à la porte de l'église de St.-Antoine, le jour de sa fête, les chevaux et les mules que les cochers y conduisent avec une grande solemnité, dans la persuasion qu'une petite provision d'orge sur laquelle un prêtre répand ses bénédictions, préservera leurs bêtes de maladies tout le reste de l'année.

On peut, en conservant beaucoup de respect pour la religion catholique, s'étonner des étranges inconséquences de ceux qui la professent, du peu de conformité de leurs pratiques pieuses, avec leurs propos, avec leurs actions. Or dans ce genre les associations bizarres sont encore bien communes en

Espagne; et il est peu de classes de la société qui en soient exemptes. Je ne parlerai pas des cochers qui, en montant sur leur siège, ne manquent pas de faire le signe de la croix et de marmoter quelques prières, qui sont bientôt suivies de ces phrases energiques avec lesquelles ils raniment l'ardeur de leurs coursiers. Mais je citerai leurs maîtres qui, de leur côté, récitent une antienne, presque toujours à la vierge, lors même qu'ils vont rendre quelque visite très-profane. Ajouterai-je, que des plaisans dont je ne serai pas caution, prétendent que s'ils rencontrent sur l'escalier un rival en froc, ils lui demandent d'avance l'absolution pour les péchés qu'à son grand regret il va commettre.

Le respect pour le froc en général est poussé si loin, qu'on lui attribue une vertu préservative, même au-delà de la vie, quelque peu régulière qu'elle ait été. Aussi n'y a-t-il rien de si commun que de voir les morts ensevelis en robe de moines, et conduits ainsi à leur dernière demeure à visage découvert, comme c'est la coutume dans presque toute l'Espagne. L'habit de Franciscain est l'objet d'une prédilection marquée pour la dévotion des défunts. Les couvens de cet ordre ont un magasin spécialement consacré à cette

garderobe posthume. Il se fait de ces vêtemens un tel débit, qu'un étranger qui était depuis quelques mois à Madrid, sans s'être informé de ce singulier usage, et ne voyant enterrer que des Franciscains, m'exprima son étonnement sur le nombre prodigieux que cette ville en renfermait, et me demanda sérieusement si leur communauté, quelque nombreuse qu'elle fût, ne serait pas entièrement emportée par cette violente épidémie.

De même que le froc accompagne les Espagnols au tombeau, de même il en saisit quelques-uns au sortir du berceau. Il n'est pas rare de rencontrer de petits moines de quatre à cinq ans polissonnant dans la rue. Quelquefois les parens dont ils expient ainsi le vœu bizarre se permettent de déployer sous cette sainte robe la sévérité paternelle. C'est peut-être le seul outrage que le froc reçoive en Espagne; et ces innocentes créatures y sont peut-être les seuls moines soumis aux austérités de la pénitence.

On exige encore de tous les fidèles, nationaux ou étrangers supposés catholiques, des billets de confession qui prouvent qu'ils ont observé les préceptes de l'église pendant la quinzaine de Pâques (*); mesure au reste

(*) L'anonyme qui en 1805 a publié un *nouveau voyage en Espagne* nie que cet usage existe. M. Fischer qui a

bien oiseuse puisqu'il est si facile de se les procurer sans avoir rempli la formalité qu'ils attestent; puisqu'on les négocie comme des effets sur la place; puisque les prostituées (qui ont de nombreuses relations) ont presque toujours à revendre de ces billets au porteur, qu'elles ont obtenues *gratis*, et l'on devine bien à quel titre.

Un des gestes les plus familiers aux Espagnols de presque toutes les classes, c'est le signe de la croix. Il est surtout une de leurs manières d'exprimer leur étonnement au récit de quelque chose d'extraordinaire, en prononçant le nom de *Jésus*. A chaque éclair ils répètent le signe du salut, et ils le figurent même avec le pouce sur la bouche pendant qu'ils baillent; chacun de leur pas est, pour ainsi dire, marqué par une simagrée de dévotion.

Entre-t-on dans une maison, sous peine de passer pour impie, ou, ce qui serait pire encore, pour hérétique, on débute par ces paroles: *ave maria purissima*; à quoi on ne

---

écrit sur l'Espagne en 1802, prétend qu'il est encore en vigueur. Pour accorder ces deux auteurs qui paraissent avoir observé par eux-mêmes, il faut croire que l'obligation d'exhiber les billets de confession subsiste toujours, mais que depuis quelques années on insiste avec moins de sévérité sur son accomplissement, parce que la sagesse a profité des leçons de l'expérience.

manque pas de recevoir pour réponse, *sin peccado concebida.*

Chaque année on affiche encore aux portes des églises l'*index*, ou la liste des livres nationaux, mais surtout étrangers, dont le Saint-Office a jugé à propos d'interdire la lecture, sous peine d'excommunication. Et certes il en est plusieurs qui ne paraissent avoir à aucun titre mérité cette proscription. Quel respect peut-on conserver pour les foudres de l'église, lorsqu'on les voit lancées par le caprice ou l'ignorance? Les impies, ou si l'on veut, les philosophes, s'y prendraient-ils autrement pour les décréditer?

Enfin ce tribunal, secrettement apprécié par un bon nombre de sages dans le pays même, l'inquisition est encore en honneur auprès d'une grande partie de la nation. Il a encore ses redoutables formes, ses *familiers*, jusque dans les classes les plus élevées, et quelquefois ses victimes, etc. etc. etc.

Soyons vrais, au risque de blesser ces amours propres trop chatouilleux qui ne veulent que des éloges sans restriction; on ne dit donc rien de calmonieux quand on affirme que l'Espagne est encore, à beaucoup d'égards, la patrie des momeries, le pays du fanatisme et de la superstition.

CHAPITRE XI.

Suite du portrait des Espagnols. Leur courage. Restes de barbarie. Patience. Sobriété. Portrait des femmes. Dissolution des mœurs, et ses causes.

NOUS venons de voir l'influence du caractère et de l'éducation des Espagnols modernes sur leur dévotion. Voyons comment elle modifie leur courage.

Les causes qui le tenaient autrefois dans une activité continuelle ont disparu. Depuis long-temps ils n'ont plus dans le voisinage des Maures, l'aliment qui le nourrissait sans cesse, et les motifs de haine, de jalousie et de fanatisme qui augmentaient son intensité. S'il ne paraît plus être au degré de fermentation où il était alors, s'il semble assoupi, il peut se réveiller; il se réveille en effet au moindre signal. Ces accès d'une fureur qu'on appelait *sainte*, sont devenus infiniment plus rares. Le temps où elle se ranimait au seul nom des infidèles, le siècle des *Pizarres* et des *Almagro* est passé pour les Espagnols.

L'intolérance religieuse, si elle n'est pas tout-à-fait corrigée chez eux, a du moins, depuis quelque temps, des formes ridicules plus que des formes atroces; et dans leurs guerres contre les Musulmans, ils combattent moins les ennemis de leur religion que les ennemis de leur patrie.

Ils commencent même à sentir que la religion peut permettre à la politique de traiter comme des voisins utiles ceux en qui on n'avait vu que des ennemis irréconciliables. C'est qu'en Espagne comme ailleurs, le progrès, quoique lent, des lumières et de la philosophie bien entendue, a sensiblement adouci les mœurs. Les traces de l'ancienne barbarie disparaissent successivement.

Autrefois les assassinats étaient encore plus communs en Espagne qu'à présent. Tout homme qui jouait un rôle dans son canton, avait des assassins à ses gages. On les louait dans le royaume de Valence, comme on prétend qu'on louait il n'y a pas long-temps, des témoins dans quelques-unes de nos provinces. Cet usage affreux tenait surtout à l'espèce d'armes dont on était muni. C'était un poignard triangulaire qui, caché sous le manteau, en sortait pour servir le premier accès de ressentiment, et dont les coups étaient

bien plus dangereux que ceux de l'épée qu'on ne peut employer à la dérobée et dont le maniement demande quelque dextérité, plus dangereux même que le poignard ordinaire, connu sous le nom de *rejon*. L'usage de ces armes perfides n'est pas encore entièrement aboli, et justifie une des inculpations dont on continue à noircir les Espagnols.

Il est difficile de corriger les mœurs d'un peuple, et même ses manières, par des moyens violens et subits. Sous les yeux de Charles III, le ministre Squilaci en fit, comme on sait, il y a quarante ans, la fâcheuse expérience. Les longs manteaux et les chapeaux rabattus (*sombreros chambergos*), costume sous lequel on aurait eu de la peine à reconnaître son meilleur ami, favorisaient tous les désordres, ceux surtout qui compromettent la sûreté des citoyens. Pour les proscrire de Madrid il recourut à des lois coërcitives, même à des voies de fait. Ses satellites apostés dans les carrefours, et pourvus de ciseaux, rognaient publiquement les manteaux qui dépassaient la longueur prescrite. Il crut qu'il trouverait les Castillans aussi dociles que Pierre-le-Grand avait trouvé les Russes, lui étranger, lui ministre d'un souverain qui avait passé une partie de sa vie hors d'Espagne.

pagne. Qu'arriva-t-il? Le peuple se mutina. Le roi eut peur. Le ministre fut sacrifié. Le costume, si brusquement attaqué, lui survécut en partie; mais des moyens plus lents et plus doux, l'exemple de la cour et de ceux qui y tiennent, l'activité d'une police vigilante en ont beaucoup modifié les inconvéniens. Ces chapeaux rabattus, qui encourageaient l'insolence et le crime en garantissant l'impunité, ont tout-à-fait disparu de la capitale; et le manteau, vêtement très-commode pour ceux qui savent s'en servir, ne favorise plus que la paresse.

Quant à l'usage du fatal poignard, il subsiste encore en quelques parties de l'Espagne; mais seulement dans les classes inférieures du peuple. Il est encore des bravaches qui en font un épouvantail pour les faibles, et des hommes violens pour lesquels il est un instrument rapide de vengeance. Les ecclésiastiques ont employé leur ministère de charité et de paix, pour y faire renoncer leurs ouailles. Le dernier archevêque de Grenade, en particulier, s'était servi avec succès de la voie de la prédication. Mais ces moyens n'ont pas été partout aussi efficaces. Le royaume de Valence, ce pays favorisé du ciel, où il semblerait que la beauté du climat et les

richesses de la nature devraient n'exciter que des passions douces, est souillé par des meurtres fréquens. Une des prérogatives de la couronne est que tous les ans le roi peut faire grâce à un des criminels condamnés à mort, pour peu que son crime puisse avoir au moins un côté excusable. On a remarqué récemment que sept ans de suite, sur la liste présentée au roi par l'audience de Valence, il ne s'est pas trouvé un seul condamné dont le cas pût paraître graciable; tant les crimes à punir portaient le caractère de l'atrocité réfléchie.

Les poignards et les assassinats sont encore assez communs en Andalousie. On y éprouve combien l'influence du climat est puissante quand elle n'est pas contrebalancée par des remèdes moraux. Pendant l'été, certain vent d'est (nommé *vent de médine*) y cause une sorte de frénésie qui rend ces excès beaucoup plus fréquens qu'à aucune autre époque de l'année.

Mais que la face physique de l'Espagne se renouvelle; que des canaux, que des routes circulent à travers plusieurs de ses cantons, jusqu'à présent presqu'inaccessibles; que des communications plus faciles rendent la surveillance des agens du gouvernement plus

active et plus inévitable ; que les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce donnent des occupations à l'oisiveté malfaisante ; c'est-à-dire, en un mot, que le plan du gouvernement actuel continue à s'exécuter, et l'on verra, à cet égard comme aux autres, l'influence du climat céder à ces causes puissantes.

Les révolutions qui se sont opérées depuis soixante ans dans les mœurs justifient ce pronostic. C'est seulement dans le siècle qui vient de finir que deux usages, qu'avaient dû proscrire depuis long-temps la raison et l'humanité, ont commencé à devenir moins communs, l'un est la *Rondalla*, l'autre les *Pedreades*.

La *Rondalla* est une espèce de défi que se donnent deux troupes de musiciens. Sans autre motif que de faire preuve de bravoure, elles se présentent l'une à l'autre avec des armes à feu et des épées ; d'abord de chaque côté on tire son coup de fusil, puis on en vient aux armes blanches. Croira-t-on que cet usage subsiste encore en Navarre et en Arragon, et qu'un pareil défi eut lieu au mois d'août 1792, entre deux paroisses extérieures de la ville de Saragosse.

L'usage des *Pedreades* n'a disparu que depuis peu. C'était aussi une sorte de combat entre deux troupes de gens armés de frondes, qui s'attaquaient et s'accablaient de pierres.

De pareilles mœurs semblent accuser également, et ceux qui les conservent et le gouvernement qui les tolère. Il est cependant des gens raisonnables d'ailleurs qui regrettent de semblables institutions, qui prétendent que, si elles prouvent un peu de barbarie, elles prouvent aussi le courage et le nourrissent. Les amateurs de paradoxes vont jusqu'à regretter la révolution que l'ouvrage de Cervantes a opérée dans les mœurs espagnoles, en jetant un ridicule ineffaçable sur ces avanturiers pleins de folie, mais de bravoure, mais de générosité, qui allaient au-devant des périls, qui offraient gratuitement le secours de leurs bras aux faibles, aux malheureux, aux belles. En vain leur objecte-t-on que le ministère importun des chevaliers errans est au moins inutile dans les pays où la charité et la police veillent à l'assistance de ces trois classes d'êtres intéressans. Ils répliquent : « Oui, quand on est isolé, ou « sans voisins inquiets, on peut en polissant, « en rafinant ses mœurs, se livrer avec sé« curité à tous les mouvemens de la douce

« humanité, à la jouissance tranquille des « arts et des plaisirs; mais si l'on est destiné « à braver la fureur des élémens et la mort « dans les combats, n'est-ce pas un présent « inestimable qu'une éducation qui familia- « rise de bonne heure avec les dangers et « avec la douleur? Resterait-elle long-temps « libre du joug d'un despote, indépendante « de ses voisins, la nation dont tous les in- « dividus auraient renoncé aux manœuvres « militaires, pour les féeries de l'opéra; au « pugilat, pour le menuet? Elle verrait peut- « être sa population et son opulence s'étendre « à l'infini au sein des arts paisibles. Elle « pourrait lever et soudoyer les armées in- « nombrables et brillantes de Xerxès et de « Darius; mais aurait-elle des Léonidas et « des Miltiades?"

Quoiqu'il en soit, nous pouvons encore citer comme une preuve de la révolution moderne qui s'est opérée dans les mœurs des Espagnols, la rareté des combats singuliers. Autrefois le point d'honneur chatouilleux à l'excès, amenait parmi eux des duels fréquens. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire leurs comédies et leurs romans. A présent leur courage, plus tranquille, peut encore servir en temps de guerre à la défense de la patrie,

sans troubler son repos pendant la paix ; et durant près de dix ans de séjour en Espagne, on ne m'a pas cité un véritable duel. A peine ai-je entendu parler de quelques rencontres.

En revanche, les Espagnols ont conservé jusqu'à nos jours plusieurs de leurs antiques vertus, et nommément la patience et la sobriété. L'une les rend constans dans leurs entreprises, infatigables dans leurs travaux; l'autre les met à l'abri de ces excès trop communs dans le reste de l'Europe. Sans vouloir en diminuer le prix, je dirai qu'elle tient en grande partie à leur constitution physique et à la qualité de leurs alimens. Leurs corps robustes et nerveux, desséchés et endurcis par l'activité d'un climat brûlant, supportent mieux la privation et la surabondance de la nourriture. La chair des animaux, au moins dans les provinces méditerranées de l'Espagne, contient, sous un même volume, plus d'élemens nutritifs qu'ailleurs. Leurs légumes moins spongieux que dans les pays où l'eau contribue plus que le soleil à leur développement, sont d'une substance plus nourrissante. Les étrangers qui s'établissent à Madrid ne tardent pas à s'en apercevoir; et s'ils se livrent à l'appétit qu'ils peuvent y avoir apporté, une maladie endémique qu'on nomme *entripado*, espèce de

colique que les seuls médecins du pays savent traiter, les avertit douloureusement qu'ils ont changé de nourriture et de climat.

Quant aux boissons enivrantes, la sobriété des Espagnols tient aussi en grande partie à la nature qui, employant constamment des moyens proportionnés à son but, leur a donné une constitution analogue à la force des vins que produit leur sol, tandis que les étrangers ne se permettent pas impunément d'en boire avec excès. J'en ai vu des exemples frappans et répétés. J'ai vu, en moins de six ans, périr misérablement sept à huit des domestiques que l'ambassadeur, comte de Montmorin, avait amenés, et qui usaient du vin de la Manche comme ils auraient usé des vins légers de France. Ils étaient dans un enivrement presque continuel et dépérissaient à vue d'œil. Les Espagnols, qui suivent le même régime, n'éprouvent pas les mêmes inconvéniens. Il n'est rien de si rare que d'en voir pris de vin (*); et quand on rencontre

(*) Je le soutiens encore, quoiqu'en ait dit un Allemand, qui a voyagé plus récemment que moi en Espagne, et qui prétend y avoir rencontré beaucoup d'ivrognes. Un Espagnol me disait dernièrement, au sujet de cette inculpation : elle vient d'un allemand, cela s'explique : *il veut grossir, pour se sauver, le nombre des coupables.* Je n'adopte pas cette récrimination, mais je persiste dans mon avis.

dans les rues un soldat ivre, on peut parier dix contre un que c'est un étranger, et vingt que c'est un Suisse.

Remarquons à cette occasion que la sobriété paraît être l'apanage des habitans du midi, comme l'intempérance de celui des peuples septentrionaux. Remarquons aussi que ceux qui se livrent le plus aux excès de la boisson sont ceux qui ne recueillent pas sur leur sol les liqueurs qui les enivrent; comme si la nature, qui avait mis à portée d'eux les moyens de se nourrir et de s'abreuver, et leur avait donné des organes adaptés à l'usage de ces moyens, voulait les punir d'aller chercher au loin des alimens et des boissons qu'elle avait créés pour d'autres. Ce vœu, sans doute, est souvent trompé par d'autres circonstances; mais il est facile à un œil attentif d'en retrouver la trace.

Les Espagnols me pardonneront de ne regarder que comme une vertu de climat cette vertu qui leur est unanimement accordée, la sobriété. N'est-ce pas les assimiler aux autres nations, et même à tous les individus de l'espèce humaine, qui doivent également leurs qualités à leur éducation, à leur état, à l'habitude, à l'exemple, à mille autres causes qui sont hors d'eux-mêmes? Et n'est-ce pas

encore un grand mérite de ne pas résister à ces influences bienfaisantes ?

Les Espagnols peuvent du moins se vanter d'avoir triomphé de celles qui les portaient à certains excès auxquels elles auraient pu servir d'excuse. J'ai surtout en vue un goût dépravé, réprouvé par la nature, injurieux au beau sexe, et trop commun parmi les peuples du midi. Il est absolument inconnu en Espagne. La jalousie, cet autre outrage fait au sexe, objet de nos hommages, semble aussi dépendre de l'influence d'un climat qui communique son ardeur aux sens et à l'imagination. Cette passion odieuse, jadis offensante dans ses soupçons, injurieuse et cruelle dans ses précautions, implacable dans ses ressentimens, est fort atténuée chez les Espagnols modernes. Si en Espagne les amans sont exigeans, ombrageux, tourmentans par leurs soupçons, atroces quelquefois dans leurs vengeances, il n'est pas de pays en Europe qui compte moins de maris jaloux. Les femmes que jadis on dérobait aux regards, qu'on pouvait à peine entrevoir à travers les interstices de ces fenêtres qui doivent sans doute leur nom au vil sentiment qui les inventa, les femmes jouissent d'une entière liberté. Leurs voiles (*mantillas*), seule trace de leur

ancienne servitude, ne servent plus qu'à mettre leurs attraits à l'abri du soleil, et qu'à les rendre plus piquans. Tissus d'abord par la jalousie, ils mentent aujourd'hui à leur vocation. La coquetterie en a fait une de ses parures les plus séduisantes; et en favorisant le mystère ils assurent l'impunité aux larcins de l'amour. Ces amans qui, sous le balcon de leur maîtresse invisible, soupiraient sans espoir leur douloureux martyre, et n'avaient que leur guittare pour témoin et pour interprête, ont été relégués dans les comédies et les romans. Les *conquêtes* sont devenues moins pénibles et moins lentes; les époux sont devenus plus traitables, les femmes plus accessibles.

Les femmes! A ce mot qui ne se sent pas ému d'un tendre intérêt? Qui n'est pas disposé au pardon pour leurs caprices, à la soumission pour leurs rigueurs, à l'indulgence pour leurs faiblesses? Vous tous, étrangers surtout, qui avez soupiré aux pieds d'une Espagnole, en pensant à vos chaînes, n'éprouvez-vous pas tous ces sentimens? Essaierai-je d'ébaucher une faible esquisse de l'objet de vos adorations, de vous retracer vos plaisirs? Ou s'ils vous ont été ravis par l'absence, par le temps, par l'inconstance qui renchérit

quelquefois sur la rapidité de son cours, essaierai-je du moins de mêler quelque douceur à l'amertume de vos regrets ?

Les femmes de chaque pays ont des charmes particuliers qui les caractérisent. On est attiré, en Angleterre, par l'élégance de leur taille, la modestie de leur maintien; en Allemagne par leurs lèvres de rose et la douceur de leur sourire; en France par cette gaîté aimable qui anime tous leurs traits. Le charme qu'on éprouve à l'approche d'une belle Espagnole a quelque chose de décevant qui échappe à l'analyse. Sa coquetterie est plus franche et moins apprêtée que celle des autres femmes. Elle se soucie moins de plaire à tout le monde. Elle pèse les suffrages beaucoup plus qu'elle ne les compte; et un seul lui suffit quand elle a fait son choix. Ou si elle ne néglige pas les succès, du moins elle dédaigne les minauderies. Elle doit peu aux secours de la toilette. Le teint d'une Espagnole ne se pare jamais d'un éclat emprunté. L'art ne supplée point au coloris que lui a refusé la nature en la soumettant à l'influence d'une zône brûlante. Mais par combien d'agrémens elle est dédommagée d'un peu de pâleur! Où trouve-t-on des tailles plus sveltes que la sienne, plus de souplesse dans les

mouvemens, plus de finesse dans les traits, plus de légèreté dans la démarche? Grave, et même un peu triste au premier aspect, si elle ouvre sur vous ses grands yeux noirs pleins d'expression, si elle accompagne ce regard d'un sourire, l'insensibilité même tombe à ses genoux. Mais si la froideur de son accueil ne vous ôte pas le courage de lui adresser des vœux, elle est aussi décidée, aussi mortifiante dans son dédain qu'elle est séduisante en vous permettant d'espérer. Dans ce dernier cas elle ne vous laisse pas pressentir de longues rigueurs: mais auprès d'elle la persévérance doit survivre au bonheur, et l'on ne peut appliquer à l'amour espagnol ce vers d'une idylle connue :

Nourri par l'espérance il meurt par les plaisirs.

La persévérance en est un sans doute auprès d'une Espagnole, mais elle est aussi un devoir rigoureux et très-assujétissant. L'amour, lors même qu'il est heureux, veut qu'on lui appartienne exclusivement. L'homme enrôlé sous ses drapeaux lui doit le sacrifice de toutes ses affections, de tous ses goûts, de tous ses momens. Il est condamné, non pas à la langueur, mais à l'oisiveté. Ces mortels fortunés que les femmes espagnoles daignent subjuguer, et qu'on nomme *cortejos*, sont moins

désintéressés, mais ne sont pas moins assidus que les *cigisbés* d'Italie. Ils doivent faire preuve de dévouement, à toutes les heures du jour, accompagner leur bien-aimée à la promenade, au spectacle, et jusqu'au confessional. Plus d'un orage trouble cependant la sérénité de cette union. Le plus léger incident y porte les alarmes. Une distraction passagère y est punie comme une infidélité. On dirait qu'en Espagne la jalousie a déserté l'hymen pour se réfugier dans le sein de l'amour, et qu'elle appartient plus particulièrement à celui des deux sexes qui semblerait plus fait pour l'inspirer que pour l'éprouver.

Tranchons le mot. Les chaînes d'une belle Espagnole sont moins douces à supporter que difficiles à éviter. Ses caprices, dignes enfans d'une imagination vive, sont quelquefois étourdis et brusques. Mais ce qu'il n'est pas facile de concilier avec ces fantaisies fugitives, c'est la constance de la plupart des femmes espagnoles dans leurs attachemens. L'enivrement qu'elles causent et qu'elles éprouvent, bien différent de toutes les situations extrêmes qui durent peu, se prolonge souvent fort au-delà du terme ordinaire; et j'ai vu, dans ce pays des passions ardentes, plus d'un amour mourir de vieillesse. Ne

pourrait-on pas expliquer cette apparente inconséquence par un scrupule religieux, assurément très-mal entendu, comme ils le sont presque tous? La conscience d'une femme espagnole, assez complaisante pour lui permettre un seul choix dont son devoir murmure, serait-elle cependant effrayée d'une succession d'infidélités? A la première, trouverait-elle une excuse dans sa fragilité, dans ce vœu irrésistible du cœur, qui l'entraîne vers le seul objet destiné par la nature à la fixer? Aux suivantes, le péché reprendrait-il toute sa laideur? — Autre énigme à expliquer dans les femmes espagnoles. Elles concilient le déréglement des mœurs avec l'observation minutieuse des devoirs religieux. Dans bien des pays ces excès se succèdent alternativement. En Espagne, ils sont simultanés; et même chez les hommes aussi bien que chez les femmes. Dans cet accouplement de choses si incohérentes, ils semblent avoir pour but, moins de prévenir le scandale ou de faire prendre le change sur leur conduite, que d'établir une sorte de compensation entre les fautes et les mérites.

Que d'hommes j'ai connus en Espagne qui fréquentaient les temples avec une assiduité que les vrais chrétiens même ne regardent

pas comme une obligation rigoureuse; qui étaient fidèles aux lois de l'église sur les abstinences; qui rendaient à ses ministres des hommages presqu'avilissans, et qui pourtant vivaient dans le désordre.

Combien de femmes, livrées à un attachement réprouvé par leur devoir, s'entourent de reliques et de scapulaires, se lient par des vœux fort indifférens en eux-mêmes, et les remplissent avec scrupule!

Je crois les hypocrites, les vrais tartuffes fort rares en Espagne; mais cette association bizarre de certains désordres aux pratiques superstitieuses y est plus commune qu'ailleurs. Faut-il en accuser le défaut de lumières ou la criminelle complaisance des directeurs de conscience, qui prodiguent l'indulgence dont ils ont besoin pour eux-mêmes? Ou bien le climat, qui doit aussi servir d'excuse à quelques vices, commande-t-il trop impérieusement certaines faiblesses pour que des consciences, scrupuleuses à d'autres égards, en soient effrayées?

Chercher à expliquer la dissolution des mœurs, c'est en faire l'aveu. Oui, dans ce genre, la dépravation ne connaît presque pas de bornes. Elle atteint toutes les classes de la société; et dans celles même où l'on devrait

attendre du moins les apparences de la pudeur, l'impétuosité des désirs conduit jusqu'à l'effronterie ; et il n'est pas rare de recevoir des avances de ce sexe destiné par la nature, non à provoquer le plaisir, mais à l'attendre. Trop souvent on est loin d'avoir à se féliciter de ces bonnes fortunes. Que de fois on expie ces voluptés faciles et celles même qu'on n'obtient que par quelques efforts ! Combien l'incontinence fait de victimes ! Encore si elle ne punissait que les coupables ! mais trop souvent les innocens aussi sont frappés de ses affreux résultats. Cet horrible présent que le nouveau monde a fait à l'ancien est devenu en Espagne le patrimoine de familles entières, et on s'en aperçoit à l'a dégénération d'un grand nombre de races illustres. Ce fléau avec lequel la nation semble s'être apprivoisée est de l'activité la plus dangereuse sur ceux qui sont nés sous un autre climat : et si mille agrémens attirent auprès des beautés que je me plais à célébrer, il explique, il excuse la salutaire terreur avec laquelle plus d'un étranger prudent cherche à échapper à leur joug.

Cette dépravation n'est cependant pas aussi générale que les libertins, toujours exagérés dans leurs indiscrétions, se plaisent à le

répandre ;

répandre; il y a à Madrid même, des ménages exemplaires, des époux fidèles, des femmes qui seraient citées partout comme des modèles de retenue et de décence. Les filles, quoiqu'en général peu réservées dans leur maintien, accordent beaucoup moins que leur extérieur ne promet; et il est fort rare qu'elles anticipent sur les droits du mariage. Si les occasions d'acheter des plaisirs aussi honteux que faciles sont fréquentes pour ceux qui les cherchent, du moins la prostitution n'a ni la même publicité ni la même impudence que dans d'autres pays. La police, en proscrivant sévèrement ses scandaleux entrepôts, la force à se cacher, la poursuit quelquefois dans ses repaires secrets. Et ce qu'il y a de singulier dans un pays où la dissolution est d'ailleurs si commune, dans un pays où il y a tant de riches oisifs, on chercherait vainement une de ces courtisanes qui, autre part, étalent effrontément le somptueux salaire de leur lubricité. Parmi ces grands personnages qui ailleurs font trophée de la corruption que soudoie leur opulence, une sorte de pudeur préside encore aux déréglemens; et le mystère embellit jusqu'aux amours les plus honteux.

L'austérité de tous les rois de la nouvelle dynastie peut seule rendre raison de cette singularité moderne. A leur çour il a bien fallu voiler des faiblesses qu'ils n'excusaient pas par leur exemple : les laisser soupçonner eût été une grande imprudence : les afficher, le comble de la témérité. Charles III était même dans ce genre d'une sévérité presque tyrannique. J'ai vu un des personnages les plus éminens de sa cour dénoncer à ce prince son propre fils qui s'était laissé séduire par une très-jolie comédienne, et obtenir de lui que l'amant serait enfermé dans un château-fort et la maîtresse dans une maison de correction ; mais tous les jeunes seigneurs de la cour d'Espagne n'ont pas de pères aussi rigoureux ; et toutes les actrices n'expient pas ainsi les passions qu'elles inspirent.

Je dois encore ajouter à l'honneur du beau sexe espagnol que les femmes bannissent de leur société ces familiarités qui sont regardées comme indifférentes chez les nations, où les sens moins prompts à s'enflammer trahissent moins subitement leur désordre ; et que cette méfiance d'elles-mêmes est au moins un hommage que leur faiblesse rend à la pudeur ; que, par exemple, elles ne laisseraient pas prendre en public le baiser le plus chaste,

et que ceux que plusieurs de nos comédies offrent sans conséquence aux yeux des spectateurs sont sévèrement bannis du théâtre espagnol (*).

Mais pourvu qu'on ne les approche pas de trop près, elles souffrent, elles provoquent quelquefois ces agaceries dont ailleurs la décence s'effarouche. Équivoques, tableaux d'un pinceau peu délicat, obscénités même, elles pardonnent facilement tous les jeux de l'es-

(*) Je remarquai, il y a quelques années, sur un des théâtres de la capitale, un trait minutieux, trivial même, que j'ose à peine reléguer dans une note, mais qui peint bien cette délicatesse excessive, bizarrement alliée à des mœurs souvent grossières et quelquefois dégoûtantes. Il n'y a pas un voyageur qui en traversant l'Espagne, la Castille surtout, n'ait observé ces groupes de gens du peuple, qui, assis au soleil, se délassent de leur paresse en se débarrassant de leur vermine. Entre amans de cette classe, c'est une galanterie dont de part et d'autre on sent tout le prix. Cela posé, notre petit opéra du *Tonnelier*, ayant été traduit en espagnol, le scrupuleux traducteur n'aurait pas osé hazarder le baiser furtif qui en fait le dénouement. Mais qu'y a-t-il substitué? Dans la scène décisive, pendant que le maître Tonnelier est occupé dans l'intérieur de son cuvier, le compagnon entre à la dérobée et s'assied par terre entre les jambes de l'ingénue Fanchette, qui, de ses doigts délicats, nettoie la tête du fortuné rival. C'est dans la situation de cette touchante familiarité, pendant que les deux amans se donnent ce gage non équivoque de leur tendresse mutuelle, qu'ils sont surpris par le vieux jaloux.

prit, toutes les indiscrétions de la langue. J'en ai vu accueillir, se permettre même des propos que des hommes peu scrupuleux auraient réservés pour leurs orgies, chanter des couplets d'une indécence révoltante. J'ai été plus d'une fois étonné des récits plus que graveleux de certaines femmes de *bonne compagnie.* J'en ai entendu quelques-unes raconter avec complaisance et sans le moindre voile les plus secrets détails de leurs séances amoureuses et s'étonner de l'embarras que leur récit causait à leurs auditeurs.

Ces traits seuls, que je n'aurai pas l'injustice de mettre sur le compte de tout le beau sexe espagnol, ne suffiraient cependant pas pour prouver la dépravation des mœurs en Espagne. Les femmes qui permettent ou se permettent les propos libres n'en sont pas plus séduisantes assurément, mais aussi n'en sont pas plus faciles à séduire. On a d'ailleurs observé qu'une nation qui n'est pas encore tout-à-fait policée, peut fort bien, sans être corrompue, avoir dans son langage une sorte de naïveté qui rende ses expressions peu chastes; et je serai tenté de croire que ces formes choquantes pour la décence des autres peuples disparaîtraient par une civilisation plus raffinée, par plus de précautions

dans l'éducation des jeunes personnes. Mais qu'attendre d'elles lorsqu'on les voit abandonnées presque exclusivement à la tutelle des domestiques, même dans les maisons les plus distinguées ? Peuvent-elles conserver long-temps dans leur imagination et dans leur langage cette pureté virginale, le principal charme de leur sexe, lorsque dès l'âge le plus tendre elles se familiarisent avec les grossiers propos que leur présence ne peut réprimer ; lorsqu'elles voient applaudir les plaisanteries indécentes qu'on hasarde sur le théâtre ; lors surtout que l'amour qui occupe toutes les heures de leurs mères, laisse à peine quelques minutes à la vigilance ; lorsqu'enfin l'ignorance et l'oisiveté abandonnent aux comédies et aux romans le soin de former leur cœur et de parer leur esprit ? Futures mères de famille, que vous entendez mal, ou plutôt qu'on entend mal vos intérêts ! Le goût de l'occupation, quelques soins donnés au développement de ces dispositions que le ciel vous prodigua, feraient de vous les plus fortunées comme les plus séduisantes des créatures. On vous néglige, on vous livre à vous-mêmes et à vos entours corrupteurs. L'ennui et les désordres vous attendent. Vous allez pour votre

malheur et notre désespoir tromper le vœu de la nature !

On connaîtrait imparfaitement le caractère et les mœurs d'un peuple, si on ne le voyait que dans ses relations sérieuses et sous l'empire de ses passions. Il se peint encore mieux dans ses fêtes, dans ses jeux, dans ses goûts. Nous allons essayer de peindre les Espagnols sous ces différens rapports.

CHAPITRE XII.

Mœurs et usages des Espagnols. Leurs danses. Leurs jeux. Leurs plaisirs. Leurs repas. Leurs goûts.

Rien ne contraste plus avec la prétendue gravité des Espagnols que leur danse favorite, le *fandango*, danse vraiment nationale, pleine d'expression, dont les étrangers un peu scrupuleux se scandalisent d'abord, mais sont bientôt enivrés eux-mêmes.

Aussitôt qu'on joue le *fandango* dans un bal, tous les visages s'animent, et les assistans même que leur âge ou leur état condamne le plus à l'immobilité, ont bien de la peine à ne pas entrer en cadence. On a imaginé un apologue assez ingénieux pour donner une idée de son charme irrésistible.

On raconte que la cour de Rome, scandalisée qu'un pays renommé pour la pureté de sa foi, n'eût pas proscrit depuis longtemps cette danse profane, résolut d'en prononcer la condamnation solennelle. Un consistoire s'assemble; le procès du *fandango* s'entame dans les règles. Sa sentence allait être

foudroyée, lorsqu'un des juges observe judicieusement qu'on ne doit pas condamner un accusé sans le voir et l'entendre. L'observation est accueillie. On fait paraître devant elle un couple espagnol, qui au son des instrumens déploie toutes les grâces du *fandango*. La sévérité des juges ne tient pas à cette épreuve; peu à peu leurs faces austères s'épanouissent; ils se lèvent, leurs genoux et leurs bras retrouvent leur ancienne souplesse. La salle du consistoire est transformée en salle de danse, et le *fandango* est absous.

Après un pareil triomphe, on sent qu'il doit se rire des réclamations de la décence; aussi son règne paraît-il solidement établi. Il change cependant de caractère suivant les lieux où il est admis. Le peuple le demande souvent sur le théâtre; il termine presque toujours les bals particuliers. Alors il se borne à indiquer légèrement l'intention; mais dans les autres circonstances où un petit nombre de spectateurs en gaîté semble dispenser des scrupules, cette intention est si prononcée, que la volupté assiége l'âme par tous ses organes; son aiguillon fait alors palpiter le cœur du modeste jouvenceau et ranime les sens émoussés du vieillard. Le

fandango ne se danse qu'entre deux personnes, qui jamais ne se touchent, même de la main; mais en les voyant s'agacer, s'éloigner tour à tour et se rapprocher; en voyant comment la danseuse, au moment où sa langueur annonce une prochaine défaite, se ranime tout-à-coup pour échapper à son vainqueur; comment celui-ci la poursuit, est poursuivi à son tour; comment les différentes émotions qu'ils éprouvent sont exprimées par leurs regards, leurs gestes, leurs attitudes, on ne peut s'empêcher d'observer, en rougissant, que ces scènes sont aux véritables combats de Cythère, ce que sont nos évolutions militaires en temps de paix, au véritable déploiement de l'art de la guerre.

Il est en Espagne une danse plus voluptueuse encore, s'il est possible, que le *fandango*, mais elle appartient plutôt aux provinces qu'à la capitale, c'est le *volero*. L'Andalousie surtout paraît être sa véritable patrie; comme il paraît inventé particulièrement pour les Andaloux des deux sexes, un reste de décence l'a banni presque généralement des bals particuliers, mais on le danse assez souvent sur le théâtre (*).

(*) Un voyageur allemand, qui a publié nouvellement un petit ouvrage sur l'Espagne, dans lequel il

Une troisième danse qui appartient aux Espagnols, est celle des *seguidillas*. Elle se figure à huit, comme nos contredanses; à chaque coin les quatre couples retracent aussi, mais en passant, les principaux traits du *fandango*. C'est là qu'une Espagnole, habillée suivant son costume, accompagnant les instrumens avec des castagnettes, et marquant du talon la mesure avec une rare pré-

---

prétend modestement n'avoir fait que glaner après moi, et où l'on trouve plusieurs tableaux, dont le coloris est très-vif, et qui, pourtant, sont assez ressemblans, M. *Fischer*, décrit ainsi le *volero*, qu'il a vu danser sur le théâtre de Cadix.

" Le spectacle est terminé; la scène se change en „ un beau sallon. L'orchestre recommence à jouer: on „ entend le son des castagnettes, et des deux côtés du „ théâtre s'élancent un danseur et une danseuse, tous „ deux dans le costume andaloux, qui appartient à la „ danse; ils volent à la rencontre l'un de l'autre, comme „ s'ils se fussent cherchés. Le danseur tend ses bras „ amoureux vers la danseuse, qui va s'abandonner à „ ses embrassemens: mais tout-à-coup elle se tourne „ et lui échappe. Le danseur, à demi courroucé, se „ venge en s'éloignant à son tour. L'orchestre fait une „ pause, le couple s'arrête comme irrésolu, la musique „ bientôt les remet en mouvement.

" Dès lors le danseur exprime ses désirs avec un „ surcroit de vivacité. La danseuse semble plus em- „ pressée à y répondre. Une langueur plus voluptueuse „ se peint dans ses yeux, son sein palpite avec plus de „ violence, ses bras s'étendent vers l'objet qui la solli-

cision, devient un des objets les plus séduisans dont l'amour puisse se servir pour étendre son empire.

Les bals particuliers sont assez fréquens dans toute l'Espagne. Ils ont une sorte de président qui, sous le nom de *bastonero*, veille à ce que le bon ordre règne au milieu des plaisirs. C'est lui surtout qui est chargé de faire danser des menuets à chacun des

---

„ cite : mais un nouvel accès de tristesse la lui dérobe „ une seconde fois ; une nouvelle pause les ranime l'un „ et l'autre.

„ Les sons de l'orchestre s'élèvent et se pressent : la „ musique a pris des ailes pour suivre leurs pas. Plein „ de désirs, le danseur s'élance encore au-devant de „ la danseuse. Un même sentiment la rapproche de lui. „ Ils se dévorent des yeux ; leurs lèvres vont s'en-„ t'rouvrir ; elle est encore faiblement retenue par un „ reste de pudeur.

„ Le fracas de la musique redouble, et avec lui la „ vivacité de leurs mouvemens. Une espèce de vertige, „ l'ivresse de la volupté, semble les avoir subjugués „ l'un et l'autre : tous leurs muscles appellent et ex-„ priment le plaisir ; leurs regards se confondent. Tout-„ à-coup la musique s'arrête, les danseurs s'évanouissent „ pour ainsi dire dans une douce langueur : le rideau „ tombe et les spectateurs s'éveillent."

Une description aussi animée est plutôt une apologie qu'une satyre : elle ne manque pas cependant d'exactitude. Il y a quelques années qu'on a vu danser le *volero* à Paris ; mais la décence en avait adouci les couleurs, et le plaisir n'a pas désiré qu'elles fussent plus vives.

acteurs, et d'assortir les couples de façon à faire autant d'heureux et aussi peu de mécontens qu'il est possible.

Quant aux bals publics et aux mascarades, ils sont défendus dans toute l'Espagne depuis le règne de Philippe V. M. d'Aranda avait essayé de les faire revivre à Madrid; mais ils n'y ont pas survécu à son administration.

Le peuple a quelques jeux particuliers qui se ressentent un peu de la gravité qu'on prête à toute la nation. L'un est une faible et triste image de ceux qui tenaient la force et l'adresse des anciens dans une continuelle activité. Il consiste à lancer d'un bras vigoureux une barre de fer à une certaine distance, et pour cela se nomme *el juego de la barra*.

Un autre jeu, chéri du peuple, mais plus insipide encore, est connu en Italie comme en Espagne. Plusieurs hommes assis et réunis en cercle lèvent chacun à leur tour deux, quatre, six, dix doigts, et nomment rapidement et à haute voix le nombre exact des doigts levés.

Les gens qu'on appelle de *bonne compagnie* se procurent des récréations d'un autre genre. Dans les cercles où l'oisiveté les rassemble ils ont pour principaux délassemens,

comme ailleurs, les jeux de cartes, l'*hombre* surtout qui vient originairement d'Espagne comme l'annonce son nom, mais auxquels ils ont donné celui de *trisillo*, le jeu d'échecs et une espèce de billard qu'ils appellent *juego de trucos.*

En général, ils se réunissent peu pour se donner à manger. Les plaisirs innocens et sains de la campagne leur sont à peu près inconnus. La chasse même, du moins aux environs de la capitale, a peu d'amateurs parmi eux. Le monarque et sa famille semblent en avoir le privilège exclusif. La vie des champs ne paraît avoir aucun attrait pour les Espagnols. Il serait facile de compter leurs maisons de campagne. De tant de particuliers opulens qui habitent Madrid, il n'y en a peut-être pas dix qui en aient une. Quant à ces châteaux si nombreux en France, en Angleterre, en Allemagne, qui contribuent tant à l'embellissement des environs de leurs villes principales, et où leurs habitans passent au moins la belle saison, il y en a si peu à l'entour de Madrid et dans le reste de la Péninsule, que bien des voyageurs ont cru que c'était de là que venait cette expression : *bâtir des châteaux en Espagne*, pour dire habiter *le pays des chi-*

mères; opinion très-erronée, puisque les anciens châteaux, ruinés à la vérité pour la plupart, abondent dans presque toutes les provinces.

C'est donc dans l'intérieur des villes que les riches citoyens du royaume concentrent tous leurs plaisirs. La musique est un de ceux pour lesquels les Espagnols ont le plus de goût. Cet art est même cultivé par eux avec succès; non que leur musique nationale ait fait de grands progrès. Si elle a un caractère particulier, ce n'est guère que dans de petits airs détachés qu'ils nomment *tonadillas* et *seguidillas;* productions quelquefois agréables, mais dont les modulations peu variées prouvent que l'art de la composition est chez eux encore dans son enfance. Ils rendent en revanche une justice éclatante aux chefs-d'œuvres de l'Allemagne et de l'Italie, qui toujours sont accueillis dans leurs fréquens concerts. Ils ont beaucoup d'amateurs, mais peu de compositeurs qui méritent d'être cités. Un poëte de Madrid, *don Thomas Yriarte*, mort depuis peu à la fleur de son âge, donna, il y a près de trente ans, un poëme sur la musique, où la sécheresse du genre didactique est rachetée par quelques épisodes ingénieux et une imagination assez brillante.

Les connaisseurs prétendent que le caractère de la musique espagnole surtout y est tracé de main de maître.

Ce n'est pas seulement pour les bals particuliers et les concerts que les Espagnols se rassemblent. Ils ont encore pour point de réunion leurs *Tertulias* et leurs *Refrescos*. Les *Tertulias* sont des assemblées fort semblables aux nôtres, où il règne peut-être plus de liberté, mais où l'ennui vient souvent s'établir comme au sein de nos cercles. Les femmes en général cherchent peu à se réunir; chacune d'elles aspire à être le centre d'une *Tertulia;* et ce sont sans doute ces prétentions exclusives qui bannissent encore des sociétés espagnoles, ce que nous appelons la galanterie française. Les femmes y sont aimées, adorées même, comme ailleurs; mais quand elles n'inspirent pas un sentiment vif, on n'a guère pour elles ces égards que notre urbanité prodigue indistinctemant à tous les individus de ce sexe aimable. Ce n'est pas que les Espagnols n'aient aussi leur galanterie. Ses traits subtils et empoulés sont même semés avec profusion dans leurs romans et dans leurs comédies; mais à des yeux étrangers, elle paraît exagérée dans ses tournures, grimacée dans ses démonstrations;

elle n'a pas ces forces faciles, ces expressions élégantes auxquelles ceux mêmes qui nous jalousent, sont convenus de reconnaître la galanterie française. Chez nous une jolie femme dont nous ne sommes pas épris n'est qu'une aimable créature qui attend, mais n'exige pas les hommages, qui les reçoit en souriant. Chez les Espagnols, si elle sait se faire respecter, c'est une divinité qu'on ne peut pour ainsi dire aborder qu'un genou en terre. D'ingénieux couplets en vaudeville suffisent à l'une; il faut à l'autre les sublimes accens et la cadence de l'ode.

Les *Refrescos*, inventés par le luxe et la friandise, ne contribuent pas plus que les *Tertulias* à multiplier en Espagne les rapports entre les deux sexes. Dans le cours de l'année ce ne sont que de légers goûters qu'on offre aux personnes dont on reçoit la visite, et qui sont comme le prélude des *Tertulias;* mais dans les occasions solennelles, lorsqu'il s'agit de célébrer une noce, un baptême, l'anniversaire du maître de la maison, le *Refresco* est une affaire importante et très-dispendieuse. On y invite toutes ses connaissances. A mesure qu'elles arrivent, les hommes se séparent des femmes. Celles-ci vont s'asseoir dans une chambre particu-

lière, et l'étiquette veut qu'elles restent entr'elles jusqu'à ce que tout le monde soit assemblé. La maîtresse de la maison les attend sur un canapé, à une place marquée de son sallon, que dans les mœurs anciennes qui subsistent encore en partie, on appelait l'*Estrado*, et au-dessus de laquelle est ordinairement suspendue une image de la Vierge. A l'apparition du *Refresco*, la conversation s'anime, et les deux sexes se rapprochent. D'abord ce sont de grands verres d'eau qu'on porte à la ronde, et dans lesquels on fait dissoudre de petits pains de sucre de forme quarrée et de substance très-spongieuse, qu'on appelle *azucar sponjado* ou *rosado*; viennent ensuite des tasses de chocolat, aliment favori des Espagnols à deux époques de chaque jour, et qu'on croit si bienfaisant ou du moins si innocent qu'on ne le refuse pas même aux moribonds. Après le chocolat arrivent, avec une extrême abondance, les sucreries, les friandises de toutes les formes et de toutes les couleurs. Non-seulement on s'en rassasie sur le lieu même, mais on en remplit de grands cornets de papier, ses chapeaux, et jusqu'à ses mouchoirs. L'étranger admis pour la première fois à ces espèces de repas où les liqueurs enivrantes sont seules

épargnées, cherche la nation sobre et ne la trouve pas.

Le bal ou des parties de jeu suivent ordinairement ces *refrescos;* mais il est fort rare que la fête se termine par un souper. C'est un repas qui est toujours très-frugal chez les Espagnols, et pour lequel ils ne se rassemblent presque jamais. Leur cuisine, telle qu'ils l'ont reçue de leurs ayeux, est du goût de fort peu de monde. Leur palais savoure les forts assaisonnemens. Le poivre, le piment, le jus de *tomates* ou pommes d'amour, le safran, colorent ou infectent presque tous leurs mets. Un seul a trouvé grâce auprès des étrangers; c'est celui qu'en Espagne on appelle *olla podrida,* et qui est une espèce de pot-pourri de toutes sortes de viandes cuites ensemble. Au reste, la cuisine espagnole n'existe guère sans mélange que dans les familles obscures attachées aux anciens usages. Presque partout elle s'est mariée à la nôtre, et dans beaucoup de maisons celle-ci l'a entièrement supplantée.

C'est ainsi que partout on nous imite, même en nous ridiculisant. Nos modes, par exemple, ont pénétré en Espagne comme ailleurs. Nos vêtemens sont venus s'établir sous le manteau espagnol. Le voile n'est

plus porté exclusivement que par les femmes du peuple. Pour les autres, il ne sert plus qu'à cacher le désordre de leur toilette quand elles sortent à pied. A cela près, leurs coiffures et tout leur ajustement sont soumis au sceptre de la mode française. Les fabricans espagnols s'ingénient pour servir le goût dominant, pour le suivre dans ses rapides variations, sans avoir besoin du secours de nos manufactures. Mais ils sont encore loin de ce but. Les grandes villes et la cour même en font l'aveu tacite, en recourant directement à Paris et à Lyon, comme aux vraies sources de la mode. A cet égard, comme à beaucoup d'autres, les Espagnols qui affectent le bon ton, rendent justice à la supériorité de quelques nations étrangères, et prennent d'elles des leçons d'élégance dans plus d'un genre. Leurs tables sont servies à la française. Ils ont des cuisiniers, des valets-de-chambre français. Nos marchandes de mode sont chargées de parer leurs femmes, et forment des écoles de bon goût pour de jeunes Espagnoles qui espèrent pouvoir remplacer bientôt leurs institutrices. Les équipages massifs et d'une coupe antique, disparaissent peu-à-peu, et font place aux voitures à l'anglaise et à la française, qui depuis

plusieurs années se fabriquent à Madrid même et dans les autres grandes villes. Le luxe des attelages de chevaux a fait aussi depuis peu de rapides progrès parmi les Espagnols. Ils ne négligent rien pour attirer à eux nos artisans, nos fabricans, nos artistes.

Ces hommages ne se bornent pas aux objets de pure frivolité; ils s'étendent à presque toutes les branches de la littérature française et anglaise. Les Espagnols traduisent la plupart des livres de ces deux nations, ouvrages relatifs à la morale, aux arts, à l'histoire, romans même, livres de piété surtout, ceux en un mot auxquels l'orthodoxie n'a point de reproches à faire. Il n'y a guère que nos ouvrages de poésie qui soient à peu près sans mérite à leurs yeux. Leur imagination hardie jusqu'à l'extravagance, trouve nos conceptions froides et timides. Accoutumés à l'exagération et à la redondance, ils ne peuvent apprécier le mérite de la justesse et de la précision. Les fines nuances du tableau de nos ridicules et de nos mœurs échappent à leurs yeux trop exercés sur des carricatures; et quant aux formes de notre style, leur oreille, gâtée par la brillante prosodie de leurs phrases cadencées, ne peut trouver de grâce à des mots souvent sourds,

qui parlent plus à l'âme qu'aux sens ; et la rondeur de nos élégantes périodes est perdue pour eux.

Une des grandes causes qui empêcheront la réforme de leur littérature, c'est que les modèles qu'ils admirent encore, et qu'ils s'efforcent d'imiter, sont distingués par ce mauvais goût qui infectait alors toutes les nations de l'Europe, auquel nos premiers littérateurs ont payé un ample tribut, mais sur les débris duquel se sont élevés les chefs-d'œuvres du siècle de Louis XIV, qui ont fixé le sort de notre langue d'une manière irrévocable. Si notre littérature en était restée au siècle des Ronsart, des Marot, des Benserade, des Voiture, des Balzac, etc. leurs défectuosités mêmes nous serviraient encore de modèles. Ce qui aurait pu nous arriver, si les lettres en France n'avaient pas été perfectionnées par un concours de circonstances, est arrivé aux Espagnols. Depuis leurs *Calderon*, *Lope-de-Vega*, *Quevedo*, *Rebolledo*, etc. etc. pleins d'une imagination brillante, féconde, mais désordonnée, aucun auteur n'a paru en Espagne doué de ces qualités éblouissantes, et en même temps de cette sagacité qui en dirige l'emploi. Les lettres, depuis plus d'un siècle,

en sont au même point. Ces hommes de génie, souvent bizarres dans leurs conceptions, sont restés les modèles du beau; et leur exemple, sans produire rien de comparable à ce qu'on admire avec raison en eux (*), a servi et sert encore d'excuse à tous les écarts du bel esprit, à tous les mouvemens gigantesques d'une fausse éloquence. C'est au théâtre espagnol surtout que ces reproches doivent être appliqués.

(*) Nous apporterons plus bas quelques modifications à cette décision, qui a été trouvée un peu trop sévère. (*Note de l'édition de 1806.*)

CHAPITRE XIII.

Du théâtre espagnol. Des comédies anciennes et modernes. Défense du théâtre espagnol et critique du nôtre. Versification espagnole. Acteurs. Petites pièces modernes. Majos *et* Gitanos.

On commettrait cependant une injustice, si on appréciait tout-à-fait le théâtre espagnol d'après les critiques de Boileau.

Sans doute on y voit encore des pièces où la loi des trois unités est outrageusement violée; mais dans beaucoup elle ne l'est pas d'une manière assez choquante pour nuire à l'intérêt. Les Espagnols mêmes passent condamnation sur la plupart de leurs comédies héroïques, où des princes et des princesses se rassemblent de tous les coins de l'Europe, sans motif comme sans vraisemblance, sont tour-à-tour agens ou jouets des aventures les plus incroyables, et finissent par verser inutilement leur sang sans avoir fait verser une seule larme. Quoique plusieurs de ces drames brillent quelquefois de beautés ori-

ginales ; quoiqu'ils prouvent tous le talent rare de former une intrigue compliquée, et d'en trouver le dénouement dans les fils même qui ont servi à la former, ce n'est pas sur eux que les Espagnols fondent la gloire très-contestée de leur théâtre. Mais il en est qu'ils proposent avec raison à l'admiration même des étrangers ; ce sont leurs pièces de caractères, qui, sans avoir la même sagesse de conduite que nos chefs-d'œuvres, ni le même choix sévère d'idées et d'expressions, sont presque toujours attachantes par le fond, fidelles dans la plupart de leurs portraits, et prouvent dans leurs auteurs une rare fécondité d'imagination. Ce sont surtout les pièces que les Espagnols nomment *de capa y espada*, qui offrent une peinture si exacte de leurs anciennes mœurs, que c'est là surtout qu'il faut les étudier. Là sont retracés avec les couleurs les plus vives cette générosité qui les caractérise encore ; ces élans de patriotisme et de zèle religieux qui les ont rendus autrefois capables des plus grands efforts ; ces saillies d'orgueil national que la pompe du style fait pardonner et presque admirer ; cette irritabilité sur les objets chatouilleux de l'amour et de l'honneur, que jadis multipliait les duels en

Espagne ; ces sacrifices, ces dévouemens de l'amour qui espère ; ces angoisses de l'amour malheureux, ces ruses de l'amour contrarié. Tel est le tableau que présentent les comédies que les Espagnols affectionnent encore autant que lorsqu'elles parurent. Leurs auteurs, parmi lesquels les plus distingués sont *Lope de Vega*, *Roxas*, *Solis*, *Moreto*, *Arellano*, et surtout l'immortel *Calderon de la Barca*, ont tellement consacré ce genre par leurs succès, que des auteurs plus modernes, comme *Zamora*, *Cañizares*, qui ont écrit au commencement de ce siècle, n'ont pas osé se frayer une autre route.

Le théâtre espagnol a cependant éprouvé, depuis vingt ans et plus, quelques heureux changemens. La véritable tragédie, sans alliage indigne de sa noblesse, y a été longtemps tout-à-fait étrangère. Mais dans ces derniers temps on y a représenté quelques-unes de nos pièces de théâtre plus ou moins littéralement traduites, quelques-uns de nos drames littéralement traduits, comme *Eugénie*, le *déserteur* de Mercier, etc. et plusieurs de nos meilleures tragédies, comme *Andromaque*, *Zaïre*, *Mithridate*, etc. quelques pièces traduites ou imitées de l'italien, comme *Kouli-Kan* et *Paméla* de Goldoni. Des auteurs

modernes ont même risqué des tragédies originales, méritant véritablement ce titre, c'est-à-dire, régulières et sans aucun mélange de ces bouffonneries qui infectent les anciennes pièces espagnoles, même les plus touchantes. Déjà en 1750, un des premiers membres de l'académie de la langue, *don Augustin Montiano*, avait tenté une réforme dans le goût de sa nation, en donnant deux tragédies conformes aux règles des trois unités, *Virginia* et *Ataulfo*. Elles sont écrites avec pureté, mais soit qu'elles n'eussent que ce mérite, soit que les Espagnols ne fussent pas encore mûrs pour cette réforme, elles ne sont pas restées au théâtre. Des essais plus récents ont été plus heureux. Moratin, le père, fit représenter, d'abord avec succès, une tragédie, intitulée *Hormesinda;* mais l'intérêt n'y répondait pas à la force et à l'élégance du style : ce succès ne s'est pas soutenu. *Guzman el Bueno*, autre tragédie du même auteur, dont le sujet devait intéresser beaucoup les Espagnols, comme retraçant un des faits héroïques de leur histoire, avec le même mérite et les mêmes défauts, a eu le même sort. La *Destruction de Numance* par le professeur de rhétorique *Ayala*, autre sujet bien propre à enflammer l'imagination des

Espagnols, n'a pas trompé le vœu de son auteur. Cette tragédie réveille des souvenirs flatteurs pour l'amour propre national. Elle respire le patriotisme dans toute son exaltation. Elle excite encore au théâtre le plus vif enthousiasme. Une autre tragédie moderne, la *Raquel*, de l'académicien *la Thuerta*, poète distingué qui n'est mort que depuis peu d'années, aurait joui du même triomphe, si quelques raisons politiques n'eussent fait exclure cette pièce de la scène espagnole. Elle est fortement conçue, parfaitement écrite, pleine de morceaux brillans, entièrement conforme aux règles de l'art. Sans le vice du dénoûment, elle serait, dans tous les pays, un ouvrage du premier ordre.

Deux auteurs plus modernes, M. *Cienfuegos*, actuellement chef de bureau des affaires étrangères, et M. *Quintano*, un des principaux employés au conseil de commerce, ont donné, avec plus ou moins de succès, le premier trois tragédies régulières, *Idomence*, la *Condesa de Castilla* et *Zoraïdo*; le second deux, *el Duque de Visco* et *Pelayo*. L'un et l'autre ont un talent décidé pour la poésie, ainsi que le prouve le recueil de leurs œuvres (*);

(*) MM. Cienfuegos et Quintano ne sont pas les seuls qui honorent en ce moment les Muses espagnoles. Outre

mais on les croit encore plus propres au genre lyrique qu'à l'art si difficile de la tragédie. Nous passons sous silence quelques autres tentatives qui ont été moins heureuses et qui concourent à prouver la tendance du génie espagnol à se former sur les bons modèles.

La même révolution s'est opérée dans le département de Thalie. Ce que nous appelons la comédie noble, a osé se présenter sur le théâtre des Espagnols. Le *Misantrope*, par exemple, y a paru et y a été accueilli. Quelques auteurs nationaux ont même hazardé quelques comédies où le bon ton et le bon goût se marient aux agrémens du style. *Don Thomas Iriarte*, déjà connu par ses fables littéraires et son poëme sur la musique, n'a pas excité un très-vif intérêt, mais a fait sourire à la représentation de ses deux jolies comédies, l'*Enfant gâté* (*el Seño-*

---

les auteurs dramatiques dont il est ici question, on peut citer à côté d'eux, des poétes qui s'exercent avec un véritable succès dans d'autres genres de poésie. Tels sont surtout *don Juan Melandez*, *don Juan Baptista de Ariaza*, *M. de Noroña*, etc. Pour avoir plus de détails sur l'état actuel de la littérature agréable de l'Espagne, on peut consulter les *Archives littéraires* N.os XIX et suivans.

rito mimado) et *la Fille mal élevée* (*La Señorita mal criada*); M. Moratin le jeune (fils de l'auteur tragique), poète d'un vrai talent, dont les voyages dans les principales villes de l'Europe ont étendu les lumières et perfectionné le goût; M. Moratin a donné d'abord une comédie pleine de sel, *le Caffé*, dans laquelle il tourne très-ingénieusement en ridicule les pièces à la mode et surtout leurs auteurs. Bientôt après il fit paraître une autre comédie dans le genre noble qui se rapproche un peu du drame; c'était *le Vieillard et la jeune fille*, (*el viejo y la niña*). Quoique l'invention n'y répondît pas aux agrémens du style, elle eut un grand succès; mais M. *Comella*, autre jeune poète dramatique, s'étant cru reconnaître dans un des portraits de la première pièce de M. Moratin, se vengea en parodiant la seconde par une comédie assez gaîe qu'il intitula *le Grand-père et sa petite fille*, (*el Abuelo y la Nieta*). Il mit pour un moment les rieurs de son côté. Le public espagnol s'amusa quelque temps de ces petites rivalités littéraires, mais ne tarda pas à rendre justice à la supériorité de M. Moratin qui a eu depuis quelques nouveaux succès dramatiques, entr'autres dans une pièce charmante qu'on applaudirait partout,

là Mogigata, c'est-à-dire, *la femme tartuffe*. De son côté, M. Comella, quoiqu'avec des talens inférieurs, a aussi cueilli quelques palmes sur la scène espagnole. Son *Hombre agradecido* (*l'homme reconnaissant*) y a été, en 1804, couvert d'applaudissemens.

En voilà assez pour prouver que les Espagnols modernes s'occupent de la régénération de leur théâtre, depuis long-temps fécond en productions qu'avouait le génie, mais que reprouvait le bon goût; que quelques-uns de leurs auteurs ont étudié avec fruit les bons modèles et que le public devient successivement capable de les apprécier. Mais tous les écrivains dramatiques ne concourent pas également à opérer cette réforme. Depuis plusieurs années M. Valladarez se complait trop à de faciles succès en flattant le penchant de la portion nombreuse de son auditoire pour ces pièces à machines, à grand spectacle, où le bruit et les coups de théâtre forment tout l'intérêt et qui sont plutôt faites pour un peuple d'enfans que pour une nation éclairée.

Ce qui contribuera aussi à la retarder, cette réforme, c'est que même plusieurs gens de lettres de l'Espagne moderne, sont loin de la croire nécessaire, et défendent encore avec chaleur l'ancien théâtre espagnol; que

fiers des hommages que lui ont rendu dans d'autres temps des nations qui tenaient encore de près à l'époque des ténèbres et du mauvais goût, ils prétendent qu'il peut encore servir de modèle ; c'est que même quelques-uns d'eux rendent avec usure à ces nations, et surtout à la nôtre, les reproches que le reste de l'Europe est en possession de lui faire.

En 1749, don Blas Nasure, bibliothécaire du roi d'Espagne, ayant fait imprimer les comédies de *Cervantes*, s'exprimait ainsi dans le discours placé à la tête de ce recueil: « Nous pouvons assurer, sans craindre de « tomber dans le défaut qu'on reproche à « notre nation de s'estimer beaucoup elle- « même et de mépriser les autres, que nous « avons *un plus grand nombre de comédies « parfaites et conformes aux règles de l'art, « que les Français, les Anglais et les Ita- « liens pris ensemble.*"

Beaucoup plus récemment, en 1791, *don Pascal Rodriguez de Arellano* proposa, par souscription, un ouvrage intitulé : *Theatro antiguo Español arreglado à los mas principales preceptos del arte dramatica*, dans lequel il promet divers drames ou comédies de *Calderon*, de *Lope de Vega*, *Solis*,

Moreto, *Roxas*, *Hoz*, *Tyrso*, où les trois unités sont observées, qui sont purgés du style affecté et hyperboliqne, des vaines subtilités, du mélange des personnages héroïques et nobles avec les personnages grossiers et ridicules, de l'inégalité des caractères, de quelques épisodes peu décens et de quelques quolibets. Il se proposait de faire ainsi la plus solide apologie de sa nation dans cette branche de sa littérature, et de conserver à ces ouvrages, malgré tant de suppressions et de corrections, leur force, leur grâce et leur style original. C'est aux Espagnols sévères à juger s'il a tenu parole.

Mais ce qui surprendra un peu davantage, au moins les lecteurs français, un poète espagnol, très-distingué d'ailleurs, membre de l'académie de la langue, auteur de cette tragédie de Raquel dont nous avons parlé plus haut, *don Vicente de la Huerta*, mort il y a douze ou quinze ans, s'est exprimé de la manière suivante sur les chefs-d'œuvre de la littérature française, dans son discours préliminaire du *Theatro español*, qu'il publia en 1785 :

« Une seule des étincelles du feu qui brille « (dit-il) dans ce poëme divin (la Pharsale), « suffirait pour échauffer et vivifier *toutes les Muses*

« *Muses débiles et agonisantes de la France*,
« sans en excepter les Limosines, qui se
« trouvant placées plus près de l'Espagne,
« ont peut-être, par cette raison, ressenti
« une faible influence de l'enthousiasme et
« de la verve poétique qui caractérise notre
« nation.

« Comment est-il possible, poursuit-il,
« que ce feu divin anime les esprits de gens
« nés et élevés dans des terres marécageuses,
« dépourvues de soufre, de sels et de subs-
« tances, et si peu favorisées par la chaleur
« que leurs fruits muriraient à peine, si l'in-
« dustrie n'avait soin de les placer de ma-
« nière qu'ils puissent recevoir en plein les
« rayons du soleil? De là dérive naturelle-
« ment cette médiocrité qu'on observe dans
« une grande partie de leurs ouvrages. Les
« Français ne passeront jamais en poésie et
« en éloquence cette mesure et cette correc-
« tion qui sont le propre des esprits faibles
« et sans vigueur. De là naît aussi l'étonne-
« ment que leur cause *la grande sublimité des*
« *productions espagnoles*, dont les défauts,
« *s'il y en a*, sont très-faciles à corriger.

« Le grand Corneille ne fut regardé comme
« tel par ses compatriotes qu'après avoir *mal*
« *imité* une composition au-dessous du mé-

« diocre, d'un de nos plus faibles poétes."
(Voilà à quoi M. de la Huerta réduit tout le mérite du Cid.)

« L'Athalie de Racine passe pour sa meil-
« leure pièce; mais elle offre la plus grande
« preuve de *l'impuissance* " (j'ai la bonne foi de ne pas traduire par *imbécillité* le mot espagnol, *imbécilidad*) « du génie de son au-
« teur; puisque sans faire mention du nom-
« bre extraordinaire des acteurs, des lévites
« et des troupes, ressource commune à ceux
« qui ne sont pas capables de soutenir l'in-
« trigue et le mouvement d'une action sans
« blesser la vraisemblance, la régularité af-
« fectée et l'hellénisme même par lesquels il
« parvient à suppléer *au défaut de génie*,
« prouvent assez que la pièce *n'aurait pas*
« *dû sortir du collège auquel elle était*
« *destinée.*

« D'après cela, peut-on trouver étrange
« que ce héros de la poésie française, après
« avoir employé trois ans à la composition
« de sa Phèdre, ait fini par estropier le rôle
« d'Hypolite. Cette tragédie entière offre des
« défauts considérables; et le moindre n'est
« pas le choix d'une action aussi abominable
« aux yeux même les moins scrupuleux et les
« moins délicats. Je m'étais formé, à la seule

« lecture, *une bien basse idée de la Phèdre;* « mais après avoir assisté à Paris, à la re- « présentation de cette pièce, dans laquelle « mademoiselle Dumenil, actrice célèbre, « remplissait le rôle de Phèdre, je fus telle- « ment scandalisé de voir la décence et la « vraisemblance si outrageusement sacrifiées « dans sa déclamation, *que je me proposai* « *bien de n'y plus retourner.*" Quelle punition pour l'auteur et pour l'actrice!

Don Juan Cadahalso (Espagnol d'ailleurs fort éclairé, que j'ai connu dans mon premier voyage) avait déjà, avant M. de la Huerta, traité avec autant de sévérité le style de Phèdre, lorsque, parlant du fameux récit de Théramène, il s'était exprimé ainsi: *Il y a dans cette Phèdre un récit pompeux et empoulé de la même nature que ceux qu'on critique tant dans nos pauvres auteurs du siècle dernier.* — Pour appuyer cette assertion, il traduit littéralement ce récit, « afin « de faire connaître, dit-il, aux admirateurs « du théâtre français que lorsque ses auteurs « se proposent d'imiter notre sublime, ils « doivent ou nous traduire, ou rester dans « une infériorité ridicule et honteuse, qu'eux « seuls ne connaissent pas. Telle est la subli- « mité de Racine, ce génie supérieur à tous

« les dramatiques espagnols, selon l'opinion « des Français, etc. »

La Huerta, dans ses jugemens dictés par l'humeur, n'épargnait pas plus Molière que nos deux grands tragiques. Dans une note qui précède *el Castigo de la miseria*, un des prétendus chefs-d'œuvres espagnols qu'il a réimprimés, il s'élève contre ceux qui prétendent que cette pièce finit au second acte; et ajoute: « Il est bien étonnant que ceux « qui reprennent ce défaut tolèrent et ad- « mirent la fameuse comédie du Tartuffe, de « laquelle on pourrait retrancher presque « tout le premier et le second acte et le cin- « quième en entier. Cette célèbre comédie « finit d'ailleurs comme un de nos *Intermes*, « et leur ressemble beaucoup à l'exception « des indécences qu'elle contient. » Nous verrons plus bas ce que c'est que ces *Intermes*, et si ce rapprochement fait beaucoup d'honneur à la sagacité de M. de la Huerta.

C'est au reste aux étrangers qui connaissent la scène espagnole à décider si l'aveuglement ou la mauvaise foi a dicté les jugemens de cet impitoyable censeur. Mais sans vouloir lui rendre injure pour injure, nous nous bornerons à dire que tous ceux qui ont une apparence de goût, tant en Espagne

qu'au dehors, conviennent que toutes les pièces espagnoles, à quelques exceptions modernes près, sont pleines des plus choquantes défectuosités. Les incidens y sont entassés sans vraisemblance, les disparates y fourmillent; tous les genres y sont confondus. Elles associent de misérables parades à des tableaux touchans et quelquefois terribles: sans cesse un bouffon sous le nom de *gracioso*, souvent plaisant, plus souvent insipide, y distrait l'attention par ses grossières facéties. Les amans y sont diffus et bavards. Ils font acheter un trait de sensibilité ou de délicatesse par de froides et longues dissertations sur la métaphysique de l'amour. Il n'est presque pas une de ces comédies qui ne contienne quelques récits ou *relaciones* semblables, si l'on veut en convenir avec M. de la Huerta, au récit de Théramène, parce que, comme lui, ils sont longs et déplacés, mais qui surtout sont choquans par leurs digressions, leurs comparaisons gigantesques, par les plus étranges abus de l'esprit. D'un autre côté, l'intrigue est si embrouillée qu'il n'est guère de pièces espagnoles auxquelles on ne puisse appliquer ces vers de Boileau:

> Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
> D'un divertissement me fait une fatigue.

Cette fatigue, cependant, paraît n'être pas sentie par les auditeurs espagnols, par ceux même dont l'esprit est le moins cultivé. Soit qu'ils doivent à la nature cette aptitude à suivre le fil des intrigues les plus compliquées, soit qu'elle soit en eux le résultat de l'habitude, il est certain qu'ils ont à cet égard, sur les autres nations, sur les Français surtout, un avantage très-marqué. Voilà pourquoi il faudrait beaucoup d'art pour naturaliser sur notre scène les comédies espagnoles, dont un grand nombre serait assurément bien digne de l'adoption. Cet hommage leur a déjà été rendu par nos ayeux. On sait tout le parti que Molière et Corneille ont su tirer du théâtre espagnol; on sait que Corneille a puisé dans Guillen de Castro et dans Calderon le sujet et même les principales beautés du Cid et d'Héraclius; que l'Espagnol lui a fourni le sujet du *Menteur*, ainsi qu'à Molière celui du *Festin de Pierre;* mais il a fallu à ces hommes de génie tout leur talent pour adapter avec succès à notre scène les originaux bizarres qui leur ont servi de type; car aucune de ces pièces espagnoles ne pourrait, sans aucun changement, être transportée sur notre théâtre, tant les meilleurs sont remplies de détails qui répugnent à notre goût

et à nos mœurs. Un acteur d'un de nos petits spectacles de la capitale a fait quelques heureux essais dans ce genre. Mais *Ruse contre ruse*, et la *Nuit aux aventures*, sont moins des traductions que des imitations assez fidelles de deux comédies espagnoles. Une traduction entièrement exacte de ces productions dramatiques serait même à peu près impossible. *Duperron de Castera* donna, en 1738, des *Extraits de plusieurs pièces du théâtre espagnol, avec des réflexions et la traduction des endroits les plus remarquables.* Plus récemment, Linguet a essayé de faire connaître au public français quelques-unes de ces comédies; mais outre qu'il fit un assez mauvais choix, il savait trop peu la langue espagnole pour remplir complettement cette tâche. Ces deux auteurs nous ont donné, au lieu de traductions, des sommaires ou des squelettes de drames, dans lesquels ce qu'ils ont dédaigné de rendre en français n'est pas ce qui leur a déplu, mais ce qu'ils n'ont pas compris; et je ne crois pas qu'il y ait une seule pièce espagnole exactement traduite dans notre langue. Ce qui serait un grand obstacle à la fidélité de ces traductions, c'est la foule de jeux de mots dont les Espagnols ont rempli leurs drames, aussi bien que tous

leurs autres ouvrages d'imagination; et comme leur génie très-subtil, très-avide à saisir les plus légers rapports, fait éclore à chaque instant, sous leur plume, des allusions aux localités, aux usages, aux anecdotes du temps, ces ouvrages sont d'une extrême difficulté à comprendre en totalité, pour les nationaux même, et à peu près impossible pour les étrangers; ensorte que leur traduction serait presque inintelligible, à moins qu'elle ne fût hérissée de commentaires.

Les Espagnols au reste ont toujours eu, et ont encore une rare aptitude pour la poésie. Leur talent pour *improviser* est moins célébré, et mérite presque autant de l'être que celui des Italiens. J'ai été plusieurs fois témoin de succès dans ce genre qui tenaient du prodige. J'ai vu des versificateurs espagnols, d'ailleurs assez peu connus, soutenir des défis poétiques, qui eussent effrayé le plus fécond et le plus ingénieux des nôtres. J'en ai vu enfanter en un clin-d'œil des strophes de dix vers, formées sur un rythme qui est toujours le même; strophes connues des Espagnols sous le nom de *decimas*. Un des assistans donne pour sujet le dernier de ces dix vers qu'il invente au hazard; ce qu'on appelle *échar pié*. A l'instant, l'improvisa-

teur en débite neuf autres, dont le vers prescrit doit faire la fin naturelle: et souvent ni la rapidité de ces compositions improvisées, ni la double entrave qui gêne leur auteur ne nuisent à leur mérite. Ce sont tout au moins de petits morceaux burlesques dont le débit emphatique déride les fronts les plus graves; où les lois du bon sens sont quelquefois un peu froissées, mais où les règles de la versification sont rigoureusement observées.

Les formes de la poésie sont singulièrement variées chez les Espagnols. Leur langue, très-docile aux inversions, comporte tous les genres de vers (*) propres aux langues modernes; mais ils en ont un que je crois n'appartenir qu'à eux. Leurs vers vraiment rimés se

(*) Ils en comptent trois bien distincts, seulement quant à la désinence. Ils en ont de *blancs*, c'est-à-dire sans aucune espèce de rimes et qui ne diffèrent de la prose, comme ceux des latins, que par le nombre des pieds et par l'entrelacement prescrit des syllabes longues et des syllabes brèves. Ils ont ensuite des vers complettement rimés comme les Italiens, les Français, etc. ils les appellent *consonantes*. Enfin ils ont cette troisième espèce de vers, nommés *asonantes*, dont il est question dans le texte. Je ne parle pas du rythme de ces différentes sortes de vers. Il est varié à l'infini, depuis les vers les plus courts, jusqu'à ceux de onze syllabes, qui sont les plus longs.

(*Note de l'édition de* 1806.)

reconnaissent facilement par les yeux comme par l'oreille ; et se nomment *consonantes*. Mais ceux qu'ils nomment *asonantes*, seraient à peine soupçonnés par celui à qui on n'en aurait pas parlé ; et c'est en ces vers que sont écrites d'un bout à l'autre toutes leurs anciennes pièces de théâtre, et presque toutes les modernes.

Elles commencent ordinairement par une suite de véritables vers (*consonantes*) soit en rimes plattes et avec un nombre égal de pieds, soit en rimes croisées et de mesures inégales. Après une scène ou deux, quelquefois seulement après quelques courtes tirades, vient le tour des *asonantes* qui suivent assez communément jusqu'à la fin, si ce n'est qu'en quelques endroits les *consonantes* reparaissent pour très-peu de temps. Or, ces *asonantes* sont une suite, souvent très-longue, de phrases cadencées et assujéties à une certaine mesure. Chacune d'elles est un vers ; mais l'*asonante* ne revient que de deux en deux, et ne doit pas offrir une véritable rime. Il suffit que les deux dernières voyelles de chacun de ces vers soient les mêmes. Un exemple rendra cette explication plus sensible. Je vais le prendre dans une pièce de vers très-courte de *don Juan Melendez*. Il servira en même

temps à donner un foible échantillon de la manière de ce poéte aimable qui, dans le genre gracieux, tient, de l'aveu même de ses rivaux, le premier rang sur le parnasse de l'Espagne moderne :

Sur le vin (*).

Todo à Baco, Dorila,
Todo oficioso sirve.
La tierra generosa
Le sustenta las vides:
El agua se las riega
Con sus linfas sutiles:
Y el Cefiro templado
Se las brulla apacible.
Luego el grano el sol cuece,
De do el licor felice
Viene que el pecho limpia
De mil desvelos tristes.
Porque pues porque bebo
Enojosa me riñes!
Si el mismo amor sus armas
Riendo de èl recibe.

Traduction.

(*) Tout ici bas, ma Dorila, s'empresse à servir Bacchus. La terre se plait à nourrir ses rameaux ; l'onde à les arroser de ses légers tributs ; le zéphir à les balancer mollement. Le soleil à son tour mûrit les graines d'où s'exprime ce jus bienfaisant qui bannit de nos âmes les soucis rongeurs. L'amour même, tout en se riant de Bacchus, lui doit souvent les armes qu'il employe ! Pourquoi donc me gronder lorsque je bois un peu ?

Au premier coup-d'œil il ne paraît pas y avoir de rimes dans ces seize vers. Il n'y en a pas non plus, d'aucune espèce, dans tous les impairs, et, d'après les règles de la versification espagnole, il ne doit point y en avoir; mais les 2e, 4e, 6e, 8e, 10e, 12e, 14e et 16e en ont une qui consiste dans l'identité de leurs dernières voyelles *i* et *e*; et ce sont des vers *asonantes;* sirve, vides, sutiles, etc. C'est ainsi que sont écrites la plupart des pièces de théâtre, celles du moins qui ne sont pas des tragédies modernes en vers véritablement rimés. J'ouvre la première pièce de Cañizarès qui me tombe sous la main; c'est le *Domine Lucas*, une de ces comédies à peu près dans le genre de Pourceaugnac, que les Espagnols appellent *Comedias de Figaron*. J'en lis le début:

DON ANTONIO.

Vive Christo, Don Henrique,
que, si dais en ese tem*a*
me he ahorcar de una encina.

DON HENRIQUE.

Don Antonio, yo qui si er*a*
Saber de vos como se ama
sinque el corazon lo sep*a*.

TALAVERON.

Amando por diversion
que el que es (aunque hombre tan besti*a*. etc.

Je n'ai pas besoin d'aller jusqu'à ce 8e vers pour m'apercevoir que l'*asonante* qui va régner, est *e*, *a*; et je suis sûr que de deux en deux, pendant plusieurs scènes de suite, chaque vers finira par un mot dont les deux dernières voyelles seront un *e* et un *a*. En effet, dans le *Domine Lucas*, cet asonante *e*, *a*. se prolonge au-delà de la moitié du premier acte. Vient ensuite l'asonante *a*. *a*, c'est-à-dire une suite de mots comme ceux-ci *rArAs*, *cAsA*, *plAntAs*, *probAnzA*, etc. qui dure jusqu'à la fin de l'acte.

A moins d'avoir reçu cette indication préparatoire (*), un étranger pourrait assister pendant dix ans au spectacle espagnol, sans se douter de l'existence de ces *asonantes* et de l'asservissement qui en résulte. Et après avoir été mis sur la voie de les reconnaître, il a encore beaucoup de peine à en retrouver la trace, lorsqu'il les entend débiter sur la scène; mais ce qu'il lui est si difficile de saisir, n'échappe pas un instant à un Espagnol, quelqu'illettré qu'il soit. Dès le second

---

(*) J'ai un peu insisté sur cette singularité de la prosodie espagnole, parce que je sais qu'elle est très-peu connue au-delà des Pyrénées.

(*Note de l'édition de* 1806.)

vers d'une longue tirade d'*asonantes*, celui-ci a découvert quelle est la suite de voyelles finales dont le règne commence; il attend aux endroits marqués leur retour périodique; et un acteur ne tromperait pas impunément son attente; rare facilité qui tient à l'organisation délicate des peuples du midi, et à la grande habitude qu'acquièrent de la déclamation, les hommes les plus obscurs et les plus grossiers. Car ils jouent en Espagne un rôle principal au théâtre. Leur nombre et leur assiduité sont même une des circonstances qui rendent sa réforme difficile.

Les salles de spectacle ont eu chez les Espagnols d'aussi faibles commencemens que les nôtres, et en quelques endroits conservent encore leurs formes primitives. Deux toiles parallèles faisant face aux spectateurs, composaient tout le mécanisme de leur théâtre, et il y en a encore de cette espèce. On y voit le souffleur derrière la seconde toile, sa lumière d'une main et la pièce de l'autre, courant d'un côté du théâtre à l'autre pour prêter son secours à celui des acteurs qui en a besoin; mais dans les théâtres actuels de Madrid et des autres grandes villes, les coulisses, les changemens de décorations, la place du souffleur rappellent, à peu de choses près, les

nôtres. On est seulement d'abord fort contrarié d'entendre ce souffleur réciter tous les rôles presqu'aussi haut que les acteurs. On s'accoutume cependant à cette bizarrerie; et au bout de quelques années, on s'en aperçoit à peine.

Les salles actuelles sont divisées en cinq parties. La *Luneta*, qui occupe la même place que notre parquet, et qui est meublée de même; les *Aposentos* qui sont deux rangs de loges dans la partie supérieure de l'édifice; la *Casuela*, espèce d'amphitéâtre placé dans le fond. Là ne sont admises que les femmes du peuple couvertes de leurs voiles, blancs pour la plupart; mais là se glissent aussi, sous les auspices de l'amour, d'aimables intruses qui veulent tromper la surveillance d'un jaloux, ou quelques paresseuses du bon ton qui ont voulu s'épargner les frais d'une toilette à la française. *Las gradas*, autre amphithéâtre qui règne au-dessous des loges sur les deux côtés de la salle, et où s'assied la partie du peuple qui veut être à son aise. Le *patio*, qui répond à notre parterre, mais qui ne contient guère que la populace avec ses mœurs grossières, son ignorance et ses haillons. Cette portion de l'auditoire qui est debout, est toujours

bruyante et aussi difficile que si elle avait droit de l'être.

Les acteurs s'adressent souvent à ces cinq classes de spectateurs sous le nom de *Mosqueteros*, et leur distribuent avec profusion les fades épithètes qu'ils croient propres à captiver leurs suffrages.

A Madrid, les acteurs sont divisés en deux théâtres. Pendant long-temps ils ont été connus sous les noms des quartiers où ils étaient placés, ceux *de la Crux* et *del Principe;* mais ce dernier ayant eu besoin de réparation, la troupe qui l'occupait a été transportée dans une autre salle de spectacle, celle des *Caños del Peral*, qui jusques-là ne servait que rarement, soit pour les concerts donnés par les *virtuoses*, soit pour les divertissemens publics, et dans lequel l'opéra italien a tenu pendant quelque temps ses séances : ces deux théâtres font cause commune pour l'intérêt; mais il y a rivalité entr'eux quant aux talens. Chacun a pour directeur un des comédiens qui, tous les ans, dissout et recompose sa troupe. Alors les acteurs aimés du public se font marchander par chacun des directeurs et se livrent au plus adroit ou au plus généreux. On suppose que les *graciosos* ne sont pas oubliés dans cette refonte

refonte périodique. Les deux directeurs s'arrangent pour se les partager, ainsi que les premiers rôles, de peur qu'il n'y ait entre leurs troupes une inégalité trop marquée, dont toutes deux souffriraient également. Au reste, tous ces talens de différens genres à peu d'exceptions près (*), sont plus faits pour les parades, que pour le véritable théâtre de

(*) Les voici, d'après des renseignemens très-récents. Une jeune et très-jolie actrice, *la Rita*, qui a une voix touchante, des yeux pleins d'expression, des dispositions excellentes, mais qui est encore trop fidèle à l'ancienne routine ; un premier amoureux, nommé *Maïques*, qui a voyagé avec fruit à Paris et ailleurs, qui a beaucoup de chaleur et quelquefois de l'énergie, c'est, dit-on, le Talma de Madrid. Dans des rôles moins difficiles, on cite un excellent *Figuron*. On nomme ainsi en Espagne les héros des pièces de carricature. C'est *Quérol*, qui depuis plus de vingt ans jouit d'une réputation méritée. Dans les rôles de valet ou *Gracioso*, le vieux *Garrido* est, depuis trente ans au moins, en possession d'égayer la capitale de l'Espagne, et de se faire pardonner ses bouffonneries. Pour ceux qu'on peut comparer à nos *pères nobles* et qui en Espagne s'appellent *Barba*, on vante aussi le talent de *Pinto*. Dans le genre lyrique, on écoute avec plaisir la voix, plus qu'on n'admire le jeu de *Bernardo Gil* ; et on trouve que, par tous les pays, les deux sœurs *Correas* seraient d'agréables chanteuses. Tous les autres acteurs des deux sexes ressemblent plus ou moins aux portraits que nous traçons dans le texte.

(*Note de l'édition de* 1806.)

Thalie. Ceux qui parviennent à marier l'enjouement aux grâces, la force des sentimens à l'élégance de l'expression, tous ceux en un mot qui font de l'art de la déclamation le frère et le rival des beaux-arts, sont à peine soupçonnés en Espagne. Les comédiens, quand ils n'ont pas à imiter servilement les modèles qu'ils ont sous les yeux, ne savent point s'en créer dans un monde imaginaire, mais possible, où tout est noble sans cesser d'être vrai. Routiniers et mal-adroits dans leur débit comme dans leurs gestes, ils perdent toute mesure, exagèrent tout, défigurent tout, et au lieu de ménager leurs forces pour atteindre le but, ils s'épuisent à le dépasser. Leurs femmes passionnées deviennent des furies, leurs héros des capitans, leurs conjurés de vils malfaiteurs, leurs tyrans des bouchers.

Il y a loin de là sans doute aux Clairon, aux le Kain, aux Garrick, aux Siddons. Aussi en Espagne les comédiens sont-ils des mercenaires qu'on n'admet dans les sociétés que comme des batteleurs, dont on s'amuse un instant et qu'on renvoie après les avoir payés; tandis que dans d'autres pays, où les préjugés les ménagent encore moins, la juste admiration que quelques-uns inspirent les

élève au niveau des grands artistes, au niveau des hommes de génie.

Les Espagnols avaient du moins dans leurs anciennes comédies, des exemples attachans de toutes les vertus qu'on peut prêcher à un peuple; des exemples de loyauté, de fermeté, de justice, de bienfaisance surtout; et quelque choquante que soit, à beaucoup d'égards, l'exagération de leurs tableaux, on ne peut voir ces représentations sans en remporter une sorte de disposition à l'exercice des vertus qu'elles retracent. Dans les productions modernes de l'Espagne au contraire, (celles que nous avons citées plus haut, exceptées) non-seulement on immole les convenances les plus générales; mais encore on présente l'image de tous les désordres, sans chercher à en inspirer l'horreur. Trames d'un fils contre son père, dureté des époux, infidélité des femmes, et jusqu'aux complots impunis des malfaiteurs, tout est hazardé par les auteurs, tout est souffert par la police, tout est accueilli par le public. Les conséquences de cette tolérance sont cependant importantes, surtout en Espagne, où le théâtre est fréquenté par toutes les classes. La populace paraît même être l'objet principal des égards et des cajoleries. Elle domine au spectacle

espagnol. Il faut y ménager ses fantaisies, caresser ses goûts pervers; et la manière tumultueuse dont elle exprime ses sensations grossières, étouffe la voix moins bruyante de la portion éclairée de l'auditoire; exemple unique peut-être dans un gouvernement où le peuple semble d'ailleurs compté pour peu de chose. N'en doit-on pas inférer qu'il y a, même dans les classes les plus obscures de cette nation, une sorte de fierté, uns entiment d'indépendance que le déploiement prolongé du pouvoir absolu comprime, mais n'a pas encore anéanti?

Il semblerait que les personnes à qui l'âge ou la profession fait de la décence un devoir plus impérieux qu'aux autres, devraient se défendre de paraître à un théâtre aussi peu châtié; et cependant on voit assister à ces représentations, non-seulement de jeunes personnes d'un extérieur modeste, mais même des ecclésiastiques, dont le maintien grave et l'habillement austère contrastent avec les leçons de corruption et les saillies de libertinage qu'on se permet sous leurs yeux. Un sage payen sortit autrefois du théâtre de Rome, de crainte d'absoudre par sa présence le cynisme des tableaux qu'on y retraçait. Les prêtres espagnols, intolérans sur des

objets plus futiles, ne sont pas aussi scrupuleux sur les intérêts de la vertu. Apôtres de la religion, ne sont-ils rien pour la morale? Ou bien ignorent-ils que, sans la morale, la religion n'est qu'une erreur et un fléau? Qu'ils concourent à épurer le théâtre, on leur pardonnera d'y paraître.

Au reste, pour achever de le réformer, il faudrait une réunion de circonstances qui manquent encore à l'Espagne. Il faudrait, avant tout, que le souverain prît quelque intérêt à ses succès. Louis XIV connaissait, protégeait Molière, et présidait lui-même à ces fêtes brillantes dans lesquelles le théâtre jouait toujours un rôle principal. Pourquoi la scène espagnole a-t-elle eu aussi quelque éclat sous les règnes de Philippe III et de Philippe IV, qui, à tant d'autres égards, servent d'époque à la décadence de l'Espagne? C'est que ces princes encourageaient les auteurs dramatiques par des éloges et des récompenses; c'est qu'ils se plaisaient aux jeux du théâtre.

Les rois de la nouvelle dynastie, qui ont si bien fait d'ailleurs de s'écarter de ces tristes modèles, n'ont pas, comme eux, porté leurs regards protecteurs sur la scène espagnole. Philippe V était pieux et aimait la vie retirée.

Ferdinand VI affectionnait davantage les arts de l'Italie que ceux de l'Espagne. Charles III, qui paraissait donner quelques encouragemens aux autres arts, qui avait bâti Caserte, tiré Herculanum de ses ruines, adopté le pinceau de Mengs, embelli de plusieurs monumens la capitale de l'Espagne, Charles III avait pour le théâtre, sinon de l'aversion, du moins une profonde indifférence, et Charles IV n'a pas encore eu le temps d'opérer la régénération qu'attendent avec impatience tous les amateurs de la scène. Leur ministre Florida-Blanca avait paru vouloir s'ériger en protecteur du théâtre de la capitale; mais il partageait plutôt qu'il ne combattait le goût de sa nation.

Cette partie de la police est à Madrid divisée entre le Corrégidor, les membres de l'hôtel-de-ville et les Alcaldes de Corte. Mais les limites de leur jurisdiction sont mal fixées; et de cette incertitude dans les autorités résultent les désordres que chacun de ces inspecteurs remarque et qu'aucun d'eux n'a seul la faculté de réprimer. Chacun des trois ou quatre censeurs sous les yeux desquels doivent passer toutes les pièces nouvelles, se repose sur la rigidité de ses collégues; et leur concours ne suffit pas pour repousser des pro-

ductions impures, qui souvent ne blessent pas moins la bienséance que le goût. Ajoutez que ces différens examinateurs sont souvent eux-mêmes infectés de la contagion générale. Il faudrait d'ailleurs plus de courage qu'ils n'en ont, pour arracher brusquement au peuple les objets favoris de son affection, pour ne pas céder aux représentations des comédiens, dont la recette souffrirait de ces réformes subites.

M. Olavidé, dont la tête active aurait voulu, aurait pu embrasser à la fois toutes les parties de l'administration et de la police, avait commencé à opérer du moins quelques heureuses réformes dans les décorations, le costume et l'art de la déclamation; et ce fut un des torts que lui imputèrent ses ennemis au moment de sa disgrâce.

Il y a cependant eu, sous le règne de Charles III, quelques exemples de ce courage réformateur qui ne saurait trop s'exercer pour achever de polir la nation espagnole. On a proscrit sans retour ces *autos sacramentales* où les anges, les saints, les vertus personnifiées jouaient leur rôle au scandale de la religion et de la raison; compositions bizarres, dans lesquelles Calderon surtout avait déployé toute la capricieuse fécondité de son

imagination. On a aussi interdit la représentation de plusieurs autres pièces, telles que *los zelos de San Josef*, et surtout le *Diable prédicateur*, drames d'un genre à la fois pieux et burlesque, où la dévotion ingénue trouvait apparemment jadis des sujets d'édification.

Une révolution a commencé à s'opérer même dans la partie mécanique du théâtre. A Madrid du moins, les décorations sont mieux entendues, les costumes moins éloignés de la vérité; et on ne voit plus (si jamais on l'a vu, quoiqu'en dise le brillant imposteur qui nous a donné le *Voyage de Figaro*) on ne voit plus sur la scène espagnole *Orosmane en robe-de-chambre et Zaïre en pet-en-l'air*. Assez d'autres inconvenances déshonorent encore cette scène, sans qu'on ait besoin d'un esprit inventif pour la ridiculiser. En Espagne, comme en Italie, les acteurs des deux sexes, pendant qu'ils sont en scène, promènent leurs regards dans les loges, sourient *gracieusement* aux personnes de leur connaissance; et lorsqu'à la fin d'une longue tirade ils ont recueilli une abondante moisson d'applaudissemens, ils ne manquent pas de se tourner du côté de l'auditoire, et de lui témoigner leur reconnaissance par un

profond salut. Voilà quelques défectuosités qui sont personnelles aux comédiens. En voici qui tiennent au théâtre lui-même.

On y voit quelquefois un ou plusieurs acteurs sortir tout-à-fait de la scène et aller se placer dans quelque loge, d'où un dialogue s'établit entr'eux et les autres personnages. Je connais une pièce où l'extravagance est encore poussée plus loin. C'est une de ces comédies héroïques où l'on représente les Maures et les Espagnols se faisant la guerre et se prodiguant d'éloquentes injures. Un des généraux Maures ne pouvant pénétrer d'aucun côté vers les ennemis auxquels il a quelque déclaration menaçante à faire, entre à cheval dans le parterre même, et de là harangue les Espagnols.

Et que dira-t-on de la manière dont un usage bizarre a entrelacé leurs comédies les plus graves, de petites pièces qui n'y ont aucun rapport? Je veux parler de ces comédies modernes que les Espagnols appellent *Saynettes* ou *Intermes*, petites pièces en un acte, aussi simples dans leur intrigue que les grandes sont compliquées. Les mœurs actuelles, le ton des classes inférieures de la société, les petits intérêts qui les rassemblent et les divisent, leurs costumes, y sont repré-

sentés avec la plus scrupuleuse fidélité. On croit reconnaître les marchandes d'herbe, les porte-faix qu'on a vus dans la rue, leurs gestes, leur tournure, leurs propos. Les Espagnols ne paraissent pas sentir assez que la nature la plus simple peut être embellie sans cesser d'être ressemblante ; et que c'est en cela que consiste le mérite des arts d'imitation. On peut faire la même observation sur les productions des plus grands maîtres de leur école. Voyez les bergers, les jeunes paysans de Velasquez, de Murillo même ; ils sont à la belle peinture ce que les *Saynetes* sont à l'art dramatique, frappans, mais dégoûtans de ressemblance.

Les comédiens espagnols ont pour ces sortes de rôles un talent inimitable. S'ils mettaient autant de naturel dans les autres pièces, ils seraient les premiers acteurs de l'Europe.

Les *Saynetes* semblent n'avoir été inventés que pour reposer l'attention de l'auditoire, fatigué de suivre la grande pièce dans son inextricable labyrinthe. Leur effet le plus sûr est d'en faire perdre le fil. Car il arrive très-rarement que les anciennes comédies espagnoles soient représentées sans interruption. Il n'y a guère d'exception que pour les pièces nouvelles, originales ou traduites, dans les-

quelles on a senti que plus de régularité était nécessaire. Toutes les anciennes et la plupart des modernes sont composées de trois actes, qu'on nomme *jornadas*. Après le premier acte commence le *Saynete*, et quand ce guerrier, ce roi, qu'on vient de voir couvert d'un casque ou d'un diadême, a un rôle dans la petite pièce, il garde quelquefois une partie de son noble costume. Son écharpe ou son cothurne s'aperçoit encore sous le sale manteau de l'homme du peuple ou sous la robe de l'alcalde.

Quand le *Saynete* est fini, la grande pièce se continue. A la fin du second acte, nouvelle interruption plus longue que la première. Un autre *Saynete* commence et est suivi d'une espèce d'opéra-comique fort court, sous le nom de *Tonadilla*. Souvent une seule actrice en fait tous les frais. Elle vient ou raconter en chantant quelque aventure fort peu saillante, ou fredonner quelques maximes triviales et souvent scandaleuses de galanterie, sollicite en se retirant les applaudissemens du public, et laisse enfin commencer le troisième acte de la grande pièce.

Que deviennent l'illusion et l'intérêt après toutes ces interruptions? Aussi n'est-il pas rare de voir, quand la *Tonadilla* est finie,

beaucoup d'auditeurs disparaître sans attendre le dernier acte de la pièce principale.

Les *Saynetes* et la *Tonadilla* sont souvent dans ce bizarre pot-pourri, ce que le spectacle a de plus attrayant pour les amateurs. On conçoit même, après avoir séjourné quelques temps en Espagne, le prix qu'il peut avoir pour eux. Manières, costumes, aventures, musique, tout y est national et moderne. D'ailleurs, on y voit figurer assez habituellement deux espèces d'êtres particuliers au pays, dont les copies et même les modèles plaisent beaucoup aux Espagnols. Ce sont les *Majos* et *Majas*, d'une part, et les *Gitanos* et *Gitanas*, de l'autre.

Les *Majos* sont des espèces de petits-maîtres du bas étage ou plutôt de bravaches, dont la fanfaronnade froide et grave est peinte dans tout leur extérieur. Leur visage à demi caché sous un bonnet d'étoffe brune qu'on nomme *montera*, porte un caractère de sévérité menaçante ou d'humeur, qui semble tout braver, qui ne s'adoucit pas même auprès d'une maîtresse. Les suppôts de la justice osent à peine s'attaquer à eux. Veut-on les provoquer même par des cajoleries, un geste d'impatience, un regard foudroyant, quelquefois une longue rapière ca-

chée sous leur vaste manteau, avertit qu'on ne se familiarise pas impunément avec eux.

De leur côté, les *Majas* rivalisent ces caprices autant que le comporte la faiblesse de leurs moyens. Langage, attitude, démarche, tout en elles respirent l'effronterie et la licence; mais si l'on est peu scrupuleux sur les moyens de réveiller la volupté, on peut voir en elles les plus séduisantes prêtresses qui aient jamais desservi les autels de Vénus. Leurs aimables agaceries portent dans les sens un désordre dont le plus sage a bien de la peine à se défendre, et promettent au moins le plaisir, si elles n'inspirent pas l'amour. Les spectateurs les plus indulgens regretteront toutefois que les *Majos* et *Majas* soient ainsi accueillis sur le théâtre, et conservent leur attrait jusqu'au milieu des cercles de la bonne compagnie. Il est dans les deux sexes des personnes d'un rang distingué qui vont chercher leurs modèles parmi ces héros de la populace, adoptent leur costume, leurs manières, leurs inflexions de voix, et paraissent flattées quand on trouve la ressemblance parfaite.

Quant aux *Gitanos* et *Gitanas*, ce sont des espèces de Bohémiens qui courent le pays, mènent une vie scandaleuse, disent la

bonne aventure, ont entr'eux un langage et des signes particuliers, et avec les autres cette tournure de frippons adroits qui cherchent des dupes. Cette classe de citoyens, dont on aurait dû depuis long-temps purger la société, y a cependant été tolérée jusqu'à nos jours; et on leur prête sur le théâtre des rôles piquans par leur originalité, mais dont l'effet est d'apprivoiser avec le vice, en le parant des fleurs de la gaîté. Ce sont, pour ainsi dire, les bergers de la scène espagnole, moins insipides assurément, mais aussi moins innocens que les nôtres. Leurs escroqueries, leurs complots, leurs intrigues amoureuses, dignes de leurs mœurs, sont le sujet de plusieurs *Saynetes* et de plusieurs *Tonadillas*, et l'école à laquelle se forme plus d'un spectateur.

Voilà quel est le théâtre national de l'Espagne moderne. Il a présentement des salles dans la plupart des villes principales de l'Espagne. On suppose facilement qu'il y est encore plus défectueux que dans la capitale. Que sera donc celui de ces comédiens ambulans qu'on appelle *Comicos de la legua*, qui promènent d'une bourgade à l'autre les haillons dont ils font leurs décorations, et à qui les granges et les écuries offrent des lices

dignes de leurs talens? Les héros de Scarron sont au moins plaisans. Ceux-ci n'inspirent que le dégoût.

Après la mort de Ferdinand IV, qui avait à sa cour un spectacle italien, il n'y eut pendant quelque temps en Espagne d'autre théâtre que celui de la nation. Le marquis de Grimaldi fit rétablir, à celle de Charles III, un spectacle du même genre, qui disparut lors de sa retraite. Vers les dernières années de son règne, ce prince en laissa établir un dans sa capitale. Le principal hôpital de Madrid devait d'abord en faire les frais et en recueillir les profits ; mais cette entreprise lui étant devenue onéreuse, il en avait abandonné la direction à des actionnaires, la plupart grands d'Espagne, qui ne l'ont soutenue pendant quelques années qu'à force de sacrifices. On a fini par l'abandonner. On y représentait l'opéra sérieux et l'opéra bouffon. Les décorations étaient belles, les habits d'une grande magnificence ; la partie des ballets était très-soignée. Les acteurs espagnols ont eu ces modèles sous les yeux ; ils ont paru les goûter ; et cependant, la représentation de leurs pièces n'y a presque rien gagné. Ils sont donc incurables.

Quant aux spectacles français, ils sont pour le présent et depuis long-temps entièrement bannis de l'Espagne. Vers le milieu du règne de Charles III, il s'en établit un à Cadix. Les entrepreneurs se ruinèrent; on y renonça. Plus récemment il a été question d'introduire une comédie française à Madrid. L'ambassadeur la Vauguyon paraissait y attacher un grand intérêt. Les dévots cabalèrent, ils prétendirent que les pièces françaises étaient remplies de maximes de tolérance, qu'elles respiraient trop la philosophie moderne. Ils avaient compté jusqu'à treize assertions hérétiques dans la seule pièce de Pygmalion. D'ailleurs l'hôpital général, dont les contributions des deux théâtres espagnols forment une partie des revenus, exprima ses craintes sur la diminution de leurs recettes. Le roi se rendit aux réclamations combinées du scrupule et de la charité. Le projet s'évanouit. On s'est cependant ensuite apprivoisé avec les traductions de quelques-unes de nos pièces. Mais il ne sera probablement pas de long-temps question de l'établissement d'un spectacle français à Madrid.

CHA-

CHAPITRE XIV.

Des combats de Taureaux.

A LA tête des plaisirs qui appartiennent presque exclusivement à la nation espagnole, il faut placer un spectacle pour lequel elle a encore un attachement effréné, tandis qu'il répugne à la délicatesse du reste de l'Europe; ce sont les fêtes de taureaux (*).

(*) Elles ont été définitivement proscrites en 1805, non sans exciter les regrets de cette partie de la nation qui, quoique la plus nombreuse, est si facile à dominer quand on oppose une volonté ferme à l'empire de ses habitudes ou à l'exigence de ses caprices. Au reste, cette réforme courageuse honore le règne de Charles IV, et prouve la sagesse de son principal ministre. Tout y gagnera sans doute, l'industrie, l'agriculture et les mœurs. Nous n'en laissons pas moins subsister ici le tableau que nous avons tracé des combats de taureaux lorsqu'ils existaient encore. Il satisfera peut-être la curiosité de ceux qui ne les ont pas vus, et qui n'ont plus l'espérance de jamais les voir. Pour ceux qui les regrettent, il aura peut-être le prix que nous trouvons aux portraits ressemblans des défunts qui nous furent chers.

(*Note de l'édition de* 1805.)

Bien des Espagnols y voient encore un moyen d'alimenter dans leur nation l'énergie qui la caractérise. On pourrait cependant leur demander quel rapport peut avoir, avec la force et la bravoure, un spectacle où les assistans ne courent aucun danger, et où les acteurs prouvent par la rareté des accidens, que le leur n'est pas propre à exciter un grand intérêt. Je sais bien que l'exagération qui préside à tous les récits, présente ces accidens comme assez communs. Les cavaliers renversés reçoivent à la vérité quelquefois de fortes contusions; mais pendant plus de neuf ans que j'ai suivi les combats de taureaux, je n'ai connu qu'un seul *Torreador* qui soit mort de ses blessures. Cependant à tout hazard un prêtre muni des saintes huiles assiste au spectacle dans une espèce de loge grillée. Au reste, ces accidens, fussent-ils aussi fréquens qu'ils sont rares, pourraient familiariser les spectateurs avec l'effusion du sang, avec les souffrances de leurs semblables, mais non pas les apprivoiser avec les périls et la douleur. Ils pourraient les rendre durs et cruels, mais non pas fermes et courageux.

Une autre preuve que ce spectacle n'influe en rien sur le moral de ceux qui le

fréquentent, c'est qu'on y voit assister de jeunes filles, des vieillards, des hommes de tous les âges, de tous les caractères, dans lesquels cependant l'habitude de ces fêtes sanglantes ne corrige ni la faiblesse, ni la timidité, et n'altère pas la douceur des mœurs. Il y a plus. J'ai connu des étrangers pleins d'aménité dans l'esprit comme dans les formes, qui d'abord éprouvaient aux combats de taureaux des émotions si violentes qu'ils pâlissaient, se trouvaient mal; et cependant ce spectacle finissait par avoir pour eux un attrait irrésistible, sans opérer aucune révolution dans leur caractère.

Ces fêtes de taureaux sont fort dispendieuses, mais d'un grand rapport pour les entrepreneurs. Les moindres places se paient deux ou quatre réaux, suivant qu'elles sont au soleil ou à l'ombre. Le prix des plus chères va jusqu'à vingt-quatre réaux. Quand on a prélevé sur ce produit le prix des chevaux et des taureaux et le salaire des *Toreadores*, le reste est ordinairement consacré à des fondations pieuses. A Madrid il forme un des principaux revenus de l'hôpital-général.

Ce n'est guère que pendant l'été que se donnent les combats de taureaux, parce qu'a-

lors ces animaux sont plus vigoureux, et que la saison permet les spectacles en plein air. Des castes privilégiées sont condamnées à cette espèce de sacrifice. On distribue aux assistans une liste où l'on désigne le nombre et la patrie des victimes dont les tourmens vont servir à leurs plaisirs.

L'arène est une espèce de cirque autour duquel règne une vingtaine de gradins, dont le plus élevé seulement est couvert; les loges occupent la partie supérieure de l'édifice. En quelques villes, qui n'ont pas de lieux spécialement destinés à ces combats, la place principale est convertie en place de taureaux. C'est vraiment un coup-d'œil imposant que de voir ainsi tout un peuple rassemblé autour de ce cirque, attendant le signal de la fête, portant à l'extérieur tous les caractères de l'impatience.

Le spectacle s'ouvre par une espèce de promenade autour de la place, où paraissent, tant à cheval qu'à pied, les athlètes qu'on va mettre aux prises avec le fier animal, tous vêtus dans toute l'élégance du costume espagnol; les *Picadores* coiffés d'un chapeau rond, à demi-couverts d'un manteau court, dont ils laissent flotter les manches, enchassés dans leur selle, et n'ayant d'autres

bottes que des guêtres de peau blanche; ceux qui sont à pied, habillés et chaussés de la manière la plus leste et la plus recherchée; les uns et les autres portant une petite veste de soie d'une couleur brillante et garnie de rubans, une écharpe d'une autre couleur, et leurs cheveux réunis dans un vaste rézeau de soie, dont les franges descendent jusqu'au bas des reins.

Quand cette promenade est finie, on voit s'avancer gravement, au moins un et souvent deux alguasils à cheval, en robe noire et en perruque, qui vont demander à celui qui préside à la fête (le gouverneur ou le corrégidor), l'ordre de la faire commencer. Le signal est donné; aussitôt l'animal, contenu jusque-là dans une espèce de cabane, dont la porte s'ouvre sur la place, paraît (planche VIII, N.° 1). Les suppôts de Thémis, qui n'ont rien à démêler avec lui, hâtent prudemment leur retraite; et leur frayeur ordinairement mal servie par leurs montures, est le prélude du cruel plaisir que vont goûter les spectateurs.

Cependant le taureau est accueilli et étourdi par leurs cris et les expressions bruyantes de leur joie. Il a d'abord à lutter contre les combattans à cheval, *Picadores*, qui l'at-

tendent armés d'une longue lance (planche VIII, N.° 2.). Cet exercice, pour lequel il faut à la fois de l'adresse, de la force et du courage, n'a rien d'avilissant. Autrefois les plus grands seigneurs ne dédaignaient pas de s'y livrer. Aujourd'hui même, quelques *Hidalgos* briguent encore l'honneur de combattre le taureau à cheval.

Les *Picadores* ouvrent la scène. Souvent le taureau, sans être provoqué, s'élance sur eux; et tout le monde augure favorablement de sa valeur. Si malgré le fer aigu qui repousse son attaque, il revient aussitôt à la charge (planche IX, N.os 3 et 4.), les cris redoublent; ce n'est plus du plaisir, c'est de l'enthousiasme; mais si le taureau, pacifique, interdit, erre lâchement autour de la place, les murmures, les sifflets retentissent dans tout le spectacle. Tous ceux à portée desquels il passe font pleuvoir sur lui les injures et les coups. Il semble que ce soit un ennemi commun qui ait un grand crime à expier. Si rien ne peut aiguiser son courage, on le juge indigne d'être tourmenté par des hommes, et les cris redoublés de *perros, perros* (les chiens, les chiens), lui suscitent de nouveaux ennemis. On lâche sur lui d'énormes dogues qui s'attachent à

son cou, à ses oreilles. L'animal retrouve alors l'usage de ses armes naturelles (planche XIII, N.° 12.). Les chiens sont lancés en l'air, retombent sur l'arêne, étourdis et quelquefois déchirés; ils se relèvent, recommencent le combat, et finissent ordinairement par terrasser leur adversaire, qui périt alors d'un coup ignoble.

Au contraire, s'il s'est conduit au gré des spectateurs, il parcourt une carrière plus glorieuse, mais plus douloureuse et plus longue. Le premier acte de sa tragédie appartient aux combattans à cheval; c'est celui des scènes les plus animées, les plus sanglantes et souvent les plus dégoûtantes.

L'animal irrité brave le fer qui fait à son cou de profondes blessures, s'acharne sur le cheval innocent qui porte son ennemi, lui déchire les flancs, et le renverse avec son cavalier (planche X, N.° 5.), qui dans cette crise courrait un danger imminent, si des combattans à pied, qu'on nomme *chulos*, ne venaient distraire et provoquer le taureau, en agitant devant lui des étoffes de diverses couleurs. Mais c'est à leur propre risque qu'ils sauvent ainsi le cavalier renversé. Souvent le taureau les poursuit; ils ont alors besoin de toute leur

agilité ; ils lui échappent en laissant tomber l'étoffe qui fait leur seule arme, et contre laquelle se perd la colère de l'animal trompé. Quelquefois il ne prend point le change, et l'athlète n'a plus d'autre ressource que de s'élancer lestement par-dessus la barrière de six pieds de haut qui forme l'enceinte intérieure de l'arêne. En quelques endroits cette enceinte est double ; et l'espace contenu entre ces deux barrières qui la forment est une espèce de corridor circulaire derrière lequel le *torreador* poursuivi n'a plus rien à craindre. Souvent le taureau franchit la première barrière, mais poussé par son inquiétude, il tourne dans ce corridor jusqu'à ce qu'il trouve une issue qui le ramène aux dangers, aux tourmens, à la mort. Lorsque l'enceinte est simple, et que d'un élan vigoureux il parvient à la franchir, une vive allarme s'empare des spectateurs les plus voisins. Leur précipitation à s'écarter, à se refouler vers les gradins supérieurs, leur font quelquefois courir plus de risques que le taureau même, qui, bronchant à chaque pas sur ce terrein étroit et inégal, songe bien plutôt à se sauver qu'à se venger, et tombe bientôt sous les coups qu'on se hâte de lui porter.

Hors ces cas, qui sont rares, il revient sur ses pas. Son adversaire désarçonné a eu le temps de se relever. Il remonte aussitôt sur son cheval, pourvu que celui-ci ne soit pas tout-à-fait hors de combat, et l'attaque recommence; mais souvent il est obligé de changer plusieurs fois de monture. J'ai vu jusqu'à huit et dix chevaux, déchirés, éventrés par le même taureau, tomber et expirer sur le champ de bataille. Alors les expressions manquent pour célébrer ces prouesses, qui deviennent pendant plusieurs jours le sujet favori des conversations. Quelquefois ces chevaux, modèles touchans de patience, de courage et de docilité, offrent avant de succomber un spectacle dont il est permis de frémir. On les voit fouler aux pieds leurs entrailles sanglantes qui s'échappent de leurs flancs entr'ouverts, et obéir encore quelque temps à la main qui les conduit. Le dégoût s'empare alors des spectateurs délicats et corrompt leurs plaisirs.

Mais un nouvel acte se prépare. Lorsqu'on juge que le taureau a été suffisamment tourmenté par les combattans à cheval, ils se retirent et le livrent aux barbares agaceries des combattans à pied. Ceux-ci vont au-devant de l'animal; et à l'instant où il

s'élance sur eux, lui enfoncent dans le cou deux par deux, des *banderillas*, espèces de flèches terminées en forme d'hameçon, et garnies de petites banderoles de papier coloré, (planche X, N.° 6 et planche XI, N.° 7.). La fureur du taureau redouble; il mugit, il s'agite, et ses vains efforts ne font que rendre plus poignant le trait qui le déchire. Ce dernier supplice fait briller l'agilité de ses nouveaux adversaires. D'abord on tremble pour eux, en les voyant braver de si près les cornes du redoutable animal; mais leurs mains exercées portent si sûrement leurs coups, ils échappent si lestement au danger, qu'après quelques séances leurs tours d'adresse ne paraissent plus qu'un léger épisode de la tragédie, dont voici le dénouement.

Lorsque la vigueur du taureau paraît à peu près épuisée, que son sang qui s'échappe par vingt blessures, ruissèle le long de son cou et humecte ses flancs robustes, et que l'impatience du peuple appelle une autre victime, le président de la fête donne le signal de sa mort, qui est annoncée par le bruit des fanfares. Le *matador* s'avance, et règne seul sur l'arène (planche XI, N.° 8.); d'une main il tient une longue épée; de l'autre

une espèce de drapeau qu'il fait flotter devant son adversaire. Les voilà tous deux en présence; ils s'arrêtent, ils s'observent. A plusieurs reprises, l'agilité du *matador* trompe l'impétuosité du taureau; et le plaisir suspendu des spectateurs n'en devient que plus vif. Quelquefois le taureau reste immobile; il gratte la terre de son pied, et semble méditer sa vengeance. Le taureau dans cette position, le matador qui calcule ses mouvemens, qui devine ses projets, forment un tableau qu'un pinceau habile pourrait ne pas dédaigner de saisir. Le silence de l'assemblée respecte cette scène muette. Le matador porte enfin le coup mortel (planche XII, N.° 9.); et si l'animal tombe à l'instant, mille cris célèbrent le triomphe du vainqueur; mais si le taureau survit, les murmures ne sont pas moins bruyans dans leurs éclats. Le *torreador*, dont la gloire allait être portée aux nues, n'est plus qu'un boucher mal adroit. Il cherche bientôt à prendre sa revanche. Son zèle alors va quelquefois jusqu'à la fureur aveugle et fait trembler pour sa vie. Il porte enfin un coup mieux dirigé. L'animal vomit le sang à gros bouillons, lutte encore contre la mort, chancelle, tombe (planche XII,

N.° 10.), et son vainqueur s'enivre des applaudissemens du peuple. Trois mules chargées de sonnettes et de banderolles viennent terminer la séance (planche XIII, N.° 11.) On attache le taureau par ces cornes qui ont trahi sa valeur; l'animal, naguère furieux et superbe, est ignominieusement traîné hors de l'arêne, et n'y laisse que la trace de son sang et un léger souvenir, qui est bientôt effacé par l'apparition de son successeur.

Chacun des jours consacrés à ces fêtes en voit immoler ainsi (à Madrid du moins) six le matin et douze l'après-midi. Les derniers sont livrés exclusivement au *matador* qui, sans le concours des *picadores*, s'ingénie pour varier les plaisirs des assistans. Tantôt il les fait combattre par quelque étranger intrépide, qui les attaque monté sur un autre taureau; tantôt il les met aux prises avec un ours. Le dernier est spécialement consacré aux plaisirs de la populace. La pointe de ses cornes est cachée sous une enveloppe arrondie qui en émousse les coups. Dans cet état, le taureau qu'on nomme *embolado*, perd la faculté de percer et de déchirer. Les amateurs descendent en foule pour le tourmenter chacun à sa manière, et expient souvent leur cruel plaisir par de

violentes contusions ; mais toujours le taureau tombe enfin sous les coups du matador.

Le peu de spectateurs qui ne partagent pas l'acharnement général, regrettent que ces malheureux animaux ne rachettent pas au moins leur vie au prix de tant de tourmens et de tant d'efforts de courage. Ils les aideraient volontiers à échapper à leurs persécuteurs. Pour ces spectateurs, le dégoût succède à la compassion et l'ennui au dégoût. Cette suite de scènes uniformes fait languir l'intérêt que le spectacle leur promettait à son début. Elle rappelle le jugement que portait Pline le jeune, en parlant des jeux du cirque : *nihil novum, nihil varium, nihil quod non semel spectasse sufficiat ;* mais pour les connaisseurs qui ont étudié à fond les ruses du taureau, les ressources de son adresse et de sa fureur, les différentes manières de l'agacer, de le tromper, de le tourmenter, (et c'est dans quelques provinces une étude à laquelle on se voue dès l'enfance), pour les connaisseurs, dis-je, aucune de ces scènes ne ressemble à l'autre ; et ils plaignent les observateurs frivoles qui ne savent pas en saisir toutes les variétés.

Un maître digne de composer un poëme didactique sur cette matière, en apparence

si stérile et pourtant si féconde, le fameux *torreador Pepehillo* (*) a donné en 1796, un traité intitulé : *la Tauromaquia*, *o arte de Torrear*, *a piè y a caballo* ; *ouvrage très-utile*, dit-il, dans le titre, *pour les Torreyeurs de profession et pour les amateurs*, *unique en son espèce et désiré du public.* On peut dire du moins de cet ouvrage, que l'auteur parle de ce qu'il entend.

Au reste, dans cette carrière, comme dans les autres, l'esprit de parti distribue les réputations, dispute ou exagère les succès. Pendant mon premier séjour à Madrid, les amateurs étaient partagés entre deux fameux *matadores*, *Costillares* et *Romero*, comme on le serait ailleurs entre deux acteurs célèbres. Chaque secte était aussi emphatique dans ses éloges, aussi tranchante dans ses décisions, qu'ont pu l'être parmi nous les *Gluckistes* et les *Piccinistes.* On se persuade difficilement que l'art de tuer un taureau, qui semblerait devoir être exclusivement du ressort des bouchers, soit discuté gravement, soit exalté avec transport, non-seulement par le peuple,

(*) Il est mort il y a quatre ans, et on peut dire que c'est au lit d'honneur. Il a péri victime d'un taureau qu'il allait immoler ; c'est le second depuis trente ans.

mais par les hommes les plus sensés, par les femmes les plus délicates. N'en tirons cependant aucune induction défavorable aux Espagnols. Malgré leur goût effréné pour les combats de taureaux, malgré le plaisir barbare qu'ils goûtent à voir couler le sang de ces animaux innocens et courageux, ils n'en sont pas moins susceptibles de tous les mouvemens de bonté et d'humanité. Au sortir de ces fêtes sanglantes, ils n'en goûtent pas moins la paix d'un bon ménage, les épanchemens de l'amitié, les douceurs de l'amour ; le courage en eux n'en est pas plus féroce. Dans le siècle où les combats singuliers et les assassinats étaient plus fréquens, ils n'étaient pas plus attachés qu'à présent à leur spectacle favori. Leurs mœurs se sont adoucies, sans que cette passion se soit diminuée, elle est encore dans toute sa ferveur. Le jour d'un combat de taureaux est un jour de solennité pour tout le canton. On y accourt de dix à douze lieues à la ronde. L'artisan qui peut à peine suffire à sa subsistance, a toujours du superflu à consacrer à ce spectacle. Malheur à la chasteté de la jeune fille que sa pauvreté en exclurait. Son premier séducteur sera celui qui lui en fraiera l'entrée.

Sous Charles III, le gouvernement avait paru sentir les inconvéniens de cette espèce de frénésie, source de désordres et de dissipation pour un peuple qu'il voulait rappeler au travail ; fléau pour l'agriculture, à laquelle elle enlève chaque année tant d'instrumens précieux. Le roi avait personnellement de l'aversion pour les combats de taureaux, et aurait voulu en détacher successivement la nation espagnole. Son principal ministre, Florida Blanca, était entré dans ses vues. On avait commencé à restreindre le nombre de ces fêtes dans les villes de province. Dejà à Madrid même, on ne livrait plus à ce spectacle que des taureaux débiles; et il commençait à perdre son principal attrait : mais on prévoyait qu'il se ranimerait sous le règne de Charles IV.

Il y a en Espagne un autre divertissement, faible image du vrai combat de taureaux. On l'appelle *Fiesta de Novillos.* C'est là que de jeunes taureaux, destinés, non pas à mourir, mais à croître encore pour des plaisirs moins innocens, essaient leurs cornes naissantes au dangereux métier pour lequel on les réserve, et sont livrés aux agaceries d'une troupe d'amateurs, apprentifs comme eux. Le prince et la princesse des Asturies, n'osant pas heurter de

de front les goûts du vieux Charles III, se permettaient du moins d'assister comme à la dérobée à ces parodies de la grande scène. On en augurait qu'ils la protégeraient. Le début de leur règne a confirmé cette conjecture. Depuis long-temps on n'avait vu à Madrid aucune de ces fêtes données par la cour sous le nom de *fiestas reales*. C'étaient des combats de taureaux auxquels la *plaza mayor* servait de théâtre. La maison militaire du roi y présidait au bon ordre. Ses hallebardiers à pied formaient le contour intérieur de la scène ; et leurs longues armes en arrêt étaient la seule barrière qu'on opposât aux dangereux caprices des taureaux. Il n'y avait eu qu'une de ces *fiestas reales* sous le règne précédent. On les croyait abolies. Mais le couronnement du nouveau roi a fourni l'occasion de les remettre en vogue. Dès-lors les combats de taureaux ont repris faveur. Dès-lors on a accordé avec plus de facilité la permission d'en établir aux villes qui les ont demandées pour en consacrer le produit à des objets de charité. Ceux de la capitale sont redevenus dignes de réveiller l'enthousiasme qui commençait à s'assoupir. Dès 1789, on revit des fêtes plus animées et plus sanglantes qu'il n'y en avait eu depuis long-temps ; et plus

d'une fois on a vu un de ces animaux rester seul sur l'arène après avoir éventré tous les chevaux et blessé la plupart des combattans.

Il y a donc encore en Espagne deux institutions (*) auxquelles la nation paraît tenir par de fortes chaînes ; deux institutions qui ont entr'elles plus d'un point de contact.

Toutes deux inspirent une sorte d'effroi à ceux qui les défendent.

Toutes deux tiennent à la barbarie ; l'une à celle des mœurs, l'autre à celle des opinions.

L'une et l'autre ne devraient avoir que des bourreaux pour apologistes, et cependant une vertu chrétienne sert à l'une et à l'autre de motif et d'excuse. Par l'une, la foi s'arme de rigueurs contre l'incrédulité ; par le produit de l'autre, la charité vient au secours des malheureux.

L'une est un des obstacles aux progrès de l'agriculture ; l'autre, le plus grand obstacle aux progrès de la saine philosophie.

Est-il nécessaire de dire que l'une est l'inquisition ; l'autre le combat de taureaux ?

(*) L'une des deux ne subsiste plus, comme on l'a dit dans la note précédente. Quand pourra-t-on en dire autant de l'autre ?

(*Note de l'édition de* 1805.)

Je terminerai par ces observations ce que j'avais à dire des mœurs et des goûts de la nation espagnole, et de mon long séjour à Madrid. D'après ce tableau impartial des usages, des plaisirs, des ressources de cette capitale, on conviendra que quand un étranger a appris la langue nationale, chose assez facile, s'il veut s'introduire dans les cercles espagnols qui sont très-accessibles ; s'il s'est familiarisé avec les mœurs du pays, qui ont des singularités, mais n'ont rien de choquant ; si enfin il n'a à solliciter à Madrid autre chose que les bonnes grâces de quelque aimable Espagnole, il peut passer son temps aussi agréablement dans cette capitale qu'en aucun autre endroit de l'Europe.

Fin du tome second.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER. *Conseil des finances d'Espagne. Impositions.* page 1

CHAP. II. *Dettes anciennes et modernes de l'Espagne.* Gremios. *Billets royaux. Projets pour améliorer les finances.* 3

CHAP. III. *Banque de St.-Charles. Numéraire. Monnaies.* 49

CHAP. IV. *Conseil de guerre et ses attributions. Grades militaires. Du duc de Crillon. Infanterie. Moyens de recruter. Quintas. Milices. Cavalerie. Rareté des bons chevaux. Artillerie. Génie. Education militaire. Du comte Orelly. Récompenses militaires.* 75

CHAP. V. *Navigateurs espagnols, tant anciens que modernes. Départemens de la marine. Officiers de marine. Matelots. Construction des vaisseaux. Force de l'armée navale. Ses approvisionnemens. Régences barbaresques. Sur M. de Florida Blanca.* 114

CHAP. VI. *Du commerce de l'Espagne en général. Police des blés. Commerce intérieur. Commerce de cabotage. Commerce en Europe.* 159

TABLE DES CHAPITRES.

Chap. VII. *Des relations de l'Espagne avec ses colonies. Établissement du commerce libre. Ministère de Galvez.* 188

Chap. VIII. *Mesures prises à l'égard de la Louisiane. De la cession de Santo-Domingo à la France. Prospérité récente de la Trinité. Traites de nègres par l'Espagne.* 224

Chap. IX. *Ce que le gouvernement espagnol a fait pour les Philippines et pour le Mexique. Exploitation des mines.* 256

Chap. X. *Caractère des peuples en général. Quelques traits de celui des Espagnols. Fierté. Gravité. Lenteur. Paresse. Superstition.* 296

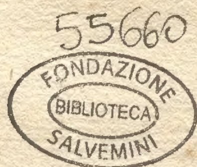
Chap. XI. *Suite du portrait des Espagnols. Leur courage. Restes de barbarie. Patience. Sobriété. Portrait des femmes. Dissolution des mœurs et ses causes.* 334

Chap. XII. *Mœurs et usages des Espagnols. Leurs danses. Leurs jeux. Leurs plaisirs. Leurs repas. Leurs goûts.* 359

Chap. XIII. *Du théâtre espagnol. Des comédies anciennes et modernes. Défense du théâtre espagnol et critique du nôtre. Versification espagnole. Acteurs. Petites pièces modernes.* Majos *et* Gitanos. 375

Chap. XIV. *Des combats de taureaux.* 417

Fin de la Table.



TABLEAU

DE

L'ESPAGNE MODERNE.

